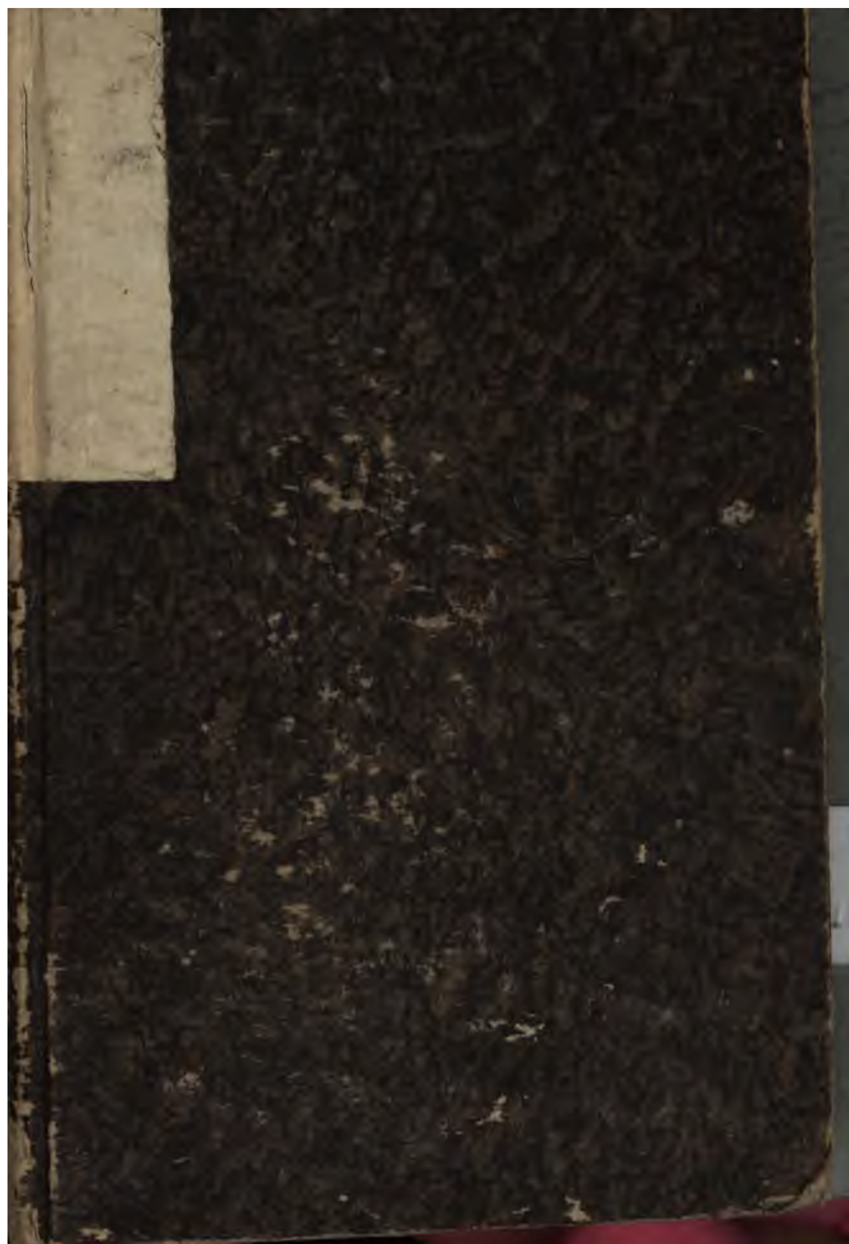
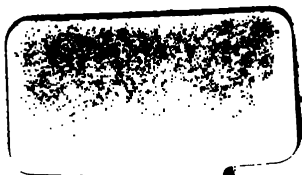



STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES



LE
CONSERVATEUR
SUISSE.

Cet ouvrage se vend

A Paris, chez Brunot-Labbé, libraire quai des grands Augustins.

A Lyon, chez Blache et Boget, lib.

A Genève, chez Manget et Cherbuliez, libr.

A Bâle, chez Flick fils, lib.

A Arau, chez Sauerlænder, imp. lib.

A Berne, chez Bourgdorfer, lib.

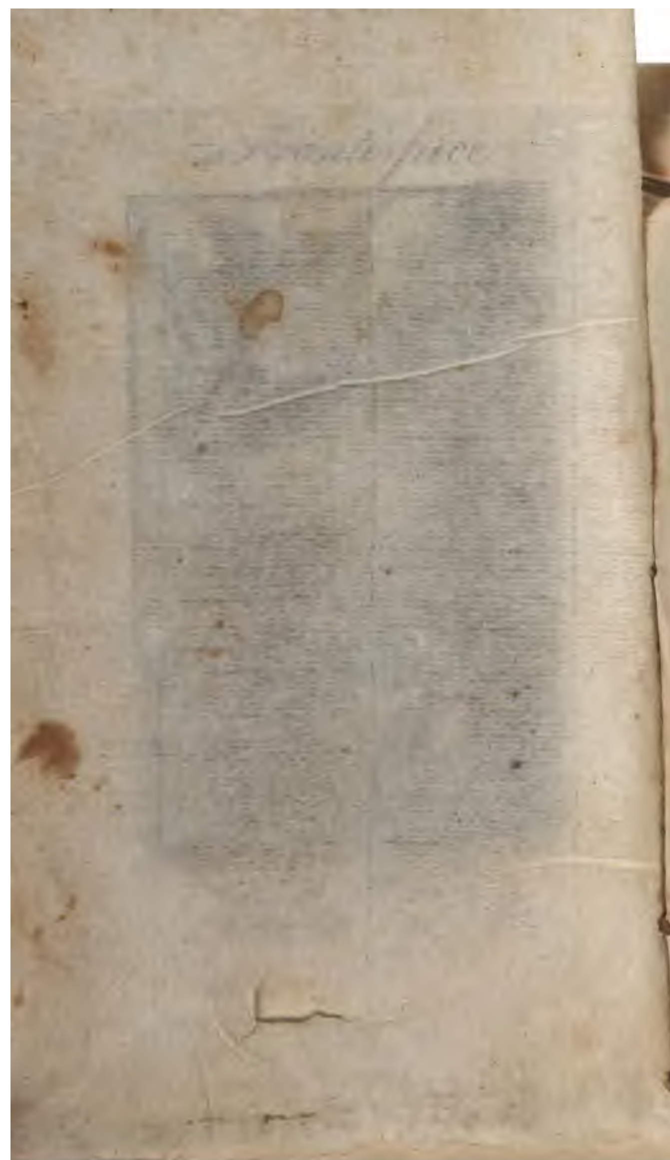
A Fribourg, chez Joseph Schmidt, lib.

Frontispice



La liberté
couronne les beaux arts.

313.



LE CONSERVATEUR SUISSE,

OU

RECUEIL COMPLET DES ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

ÉDITION AUGMENTÉE.

TOME I.

A LAUSANNE,

Chez Louis Knab, Libraire.

1813.

Equidem beatos puto, quibus Deorum munere datum est, aut facere scribenda, aut scribere legenda; beatissimos vero, quibus utrumque.

PLIN. Epist.

LISTE

DE MESSIEURS LES

SOUSCRIPTEURS.

MM. AET (le baron d') de Fribourg.
ALDER, J. J. négociant de Kussnacht.
ALDER, J. de Kussnacht.
ARCHINARD, pasteur à Montpreveire.
ARNAUD, David, à Morges.
ARPEAU, Em., de Chéserex.
AULET, greffier à Aigle.
AVIOLAT, étudiant à Lausanne.

BALLY, d'Echichens sur Morges.
BALLY, ministre et instituteur à Lausanne.
BALLY, étudiant, de Nyon.
BARBEY, négociant à Lausanne.
BARD, négociant à Bulle.
BEAUVERD, étudiant à Lausanne.
BÉGOZ-d'Esbons, ancien capitaine, à Aubonne.
BELMONT, caissier des postes à Berne.
BERDEZ, secrétaire des finances à Lausanne.
BERGER, conseiller et membre du tribunal d'appel à Fribourg.

MM. BERNEY, aux Byoux, à la Vallée.
BESANÇON, étudiant à Lausanne.
BIBLIOTHÈQUE académique de Lausanne.
BIBLIOTHÈQUE des étudians, de Lausanne.
BIELMANN, receveur à Martigny.
BISCHOFF-Thylmann, à Lausanne.
BLANC, dit de Bellevaux, à Lausanne.
BLANCHET, George, conseiller, de Lutry.
BLANCHENAY-Vernes, à Morges.
BLONDEL, Henri, à Milan.
BOCHERENS, conseiller d'état.
BOISOT, ancien doyen, pasteur à Nyon.
BOISOT, commis des péages, à Morges.
BOLENS, Louis.
BONTENS, Robert.
BOUCHERLE, Paul, de Lausanne.
BOUET, née May, à Lausanne.
BOURGDORFER, libraire à Berne.
BRANDT, ministre à Cheseaux.
BRIDEL, Ph. doyen et pasteur à Montreux, membre de l'académie celtique de Paris, de la société helvétique de Zoffingue et de la société de Berne pour l'avancement de l'histoire suisse.
BRIDEL, L. professeur d'interprêtation des livres saints dans l'acad de Lausanne.
BRIDEL, George, ancien négociant.
BRIDEL, S. El. conseiller de son altesse sérénissime le duc de Saxe-Gotha.
BRIDEL, P, J. négociant à Genève.
BRIDEL, Louise, à Montreux.
BRIDEL, minist. principal du collége, à Vevey.
BRIDEL fils, négociant à Vevey.
BRIDEL, Charlotte, dame Mélaget.
BROUPPACHER, négociant à Lausanne.
BUCLIN-Billon, à Morges.

MM. BURNAND, Ch. Henri, à Moudon.
BURNAT, Henri, à Vevey.
BURRY, George, à Lausanne.

CAILLE, directeur des postes à Payerne.
CARRARD-Duveluz, à Lausanne.
CARRARD, ministre à Lutry.
CART-Muller, à Morges.
CART, ministre à Wufflens-le-Château.
CHAMOT, L. à Morges.
CHAPPUIS, avocat au tribunal à Fribourg.
CHAVANNES, D. Alex. de Vevey.
CHAVANNES-Bugnion, à Lausanne.
CHAVANNES-Renz, à Lausanne.
CHASTELLAIN, colonel, à Lausanne.
CHEVRESSY, médecin à Grancy.
CHIROUZE, à Vevey.
CHOLLET, à Moudon.
CLAVEL d'Aigle, conseiller d'état.
COLLET-Weibel, à Lausanne.
CONSTANT-d'Hermanches, à Lausanne.
CONSTANT-Rosset, à Lausanne.
CORDEY de Weiss, à Yverdon.
CORDEY, ministre et principal du collége à Aubonne.
COSTE, négociant à Lausanne.
COSSY, syndic à Ollon.
COUVREU de Blonay, syndic à Vevey.
COUVREU de Morrens, à Vevey.
CUENOD, pasteur à Villette.
CUENOD, à Vevey.
CUENOD, à Vevey.

DAMAS, J. J. à Lausanne.
DANTZ, étudiant, à Lausanne.
DAPPLES-Billon, à Morges.

MM. DECOPPET-Perceret, à Yverdon.
DECOPPET, F. étudiant.
DECOPPET, Ch., étudiant.
DEJOFFREY, à Vevey.
DELACHAUX, à Onnens.
DELAPOTTERIE, à Lausanne.
DELLIENT, pasteur à Prilly.
DELACRÉTAZ, pharmacien, à Morges.
DELOES, pasteur à Paleizieux.
DELUZE-Mandrot, à Morges.
DELYON, aux Augustins à Fribourg,
DEMESTRAL de St. Saphorin.
DEMARTINES, à Lausanne.
DESCOMBES, pasteur à Chexbres.
DESAUSSURE, lieutenant du gouvernement, à Lausanne.
DESSEL, Marc, étudiant, à Lausanne.
DEVELEY, ministre à Yverdon.
DEVENOGE, Robert, à la Sarra.
DIND, pasteur à Assens.
DEDOMPIERRE, lieutenant-colonel, à Payerne.
DORET-Dreffet, à Vevey.
DRAPPEL, Gédéon, à Aigle.
DUCOMMUN-Bosset, à Neuchâtel.
DUCROS, Louis, à Lausanne.
DUFOUR, J. F. de Montreux.
DUMARTHERAY, H. à Rolle.
DUMAINE, ministre à Oron.
DUPLESSIS de Bock, à Nyon.
DUPONT-Blache, à Vevey.
DUPRAT, Gab.
DUTOIT-Bridel, à Vevey.
DUTOIT-Grenier, à Vevey.
DUTOIT, pasteur à Cully.
DUVILLARD, Benj. L. à Nyon.
DUVOISIN, Mlle. Justine, à Yverdon.

MM. EHINGER, le colonel, à Bâle.
EGGENDORFER, à Fribourg.
ESTRAMBIN, à Lausanne.

FALCH, pharmacien à Aubonne.
FAUCHERRE, Louis, à Moudon.
FAVARGER, receveur des péages du prince de Neuchâtel, à Thielle.
FARVAGNIER, Pierre, à Fribourg.
FAVRE-Demiére, à Ouchy.
FAYOD, caissier des monnoyes, à Lausanne.
FISCHER, libraire à Lausanne.
FLICK, libraire à Bâle.
FOLTZ, L. à Morges.
FONTAINE, Henri, à Lausanne.
FORNALLAZ, juge de paix à Avenches.
FORNERET, capitaine de carabiniers, à Lausanne.
FRANCILLON-Dapples, à Lausanne.
FREUDENREICH, à Lausanne.

GADY, Ignace, à Fribourg.
GAULIS, à Lausanne.
GAUTERON, pasteur à Bullet.
GAY, notaire, de Lutry.
GAY, étudiant en théologie.
GINDROZ, Fréd., ministre.
GINDROZ, principal du collége, à Morges.
GINGINS (de), Franç. à la Sarraz.
GINGINS (de) d'Eclépens, à Lavigny.
GILLARD l'ainé, négociant à Lausanne.
GILLIÉRON, pasteur à Dommartin.
GIRARD, pasteur à Peney et membre du Grand-Conseil du canton de Vaud.
GOLLIEZ, ministre et principal du collége, à Payerne.
GOLOWKIN (le comte), à Lausanne.
GOLAY, *receveur* à la Vallée.

MM. GOLAY, Sam. à Morges.
GONTHIER, receveur à Aigle.
GOTHA (de), à Vevey.
GOTTRAU, de la Rieddera, à Fribourg.
GRENIER, Louis, à Vevey.
GUEX, pasteur à Morges.
GUIGNARD, à Moncherand.
GUIMPS (le baron de), à Yverdon.
GYSI, ministre à Kalnach.

HANKIN, à Lausanne.
HAUTEVILLE (Mlle d') Madeline.
HOSTACHE, pasteur à Ormond-dessous.
HUGONET, notaire à Morges.
HURTAULT, ministre à Corsier.

JAN, conseiller d'état.
JAQUES, pasteur à la Sarra.
JORDAN, inspecteur de la maison des aliénés.

KNAB, père et fils, horlogers à Vevey.
KUENLIN, secrétaire de préfecture à Fribourg.
KUNTZI, Poras, à Morges.

LAMBERT, libraire à Yverdon.
LANDERSET, avocat et caissier de l'hôpital, à Fribourg.
LAURENT, A. à Moudon.
LAUTENBACH, organiste à Morges.
LARCHER, à Vevey.
LARGUIER, procureur-juré à Lausanne.
LONGCHAMP, à Lausanne.
LORIOL (de), fils, à Lausanne.

MM. LOYS (de) Louis, à Lausanne.
LULLY (de) à Morges.
MARQUIS, Jean H. à Morges.
MARTIN-Guinard, à Lausanne.
MARTIN, lieutenant du gouvernement, à Romont.
MARTIN, pasteur à Constantine.
MARTIN, receveur à Château d'Œx.
MASSON, Juste, à Lausanne.
MATHIEU, pharmacien à Lausanne.
MAYOR, chirurgien, à Lausanne.
MAZELET, docteur-médecin, à Morges.
MEISS (de) à Brougg.
MELLET, pasteur à Daillens.
MELLET, ministre-suffragant à Oron.
MENNET, ministre.
MENTHONNEX, juge de paix à Aubonne.
MERCIER, A. P. négociant à Lausanne.
MERCIER, J. J. à Lausanne.
MERMOUD, Sam. à Lausanne.
MEYN de Vennes, à Lausanne.
MICHAUD, étudiant à Lausanne.
MICHOD, libraire à Vevey.
MIÉVILLE, Antoine, à Lausanne.
MIÉVILLE: pasteur à Grancy.
MIÉVILLE, David, à Lausanne.
MONNERAT, étudiant.
MONOD, conseiller d'état, de Morges.
MONASTIER, ministre et instituteur à Lausanne.
MONNARD, étudiant en théologie.
MONNEY, ministre à Vevey.
MONTOLIEU (de) Isabelle.
MORAY, Joseph, à Fribourg.
MOREL, pasteur à Mézières.

MM. MORGENTHALER, Henri, de Lausanne, négociant.
MORLOT, libraire à Morges.
MOUSSON, Em. à Morges.
MULLER, docteur-médecin, à Moudon.
MULLER, Charles.
MURET, inspecteur en chef des milices.
MURET, docteur-médecin, à Vevey.
MURET, négociant à Morges.

NÆFF, Louis, à Lausanne.
NICATI, docteur-médecin, à Vevey.
NICOLIER, à Vevey.
NILLION, de la commission des secours publics à Lausanne.
NOIR, Georges, à Lausanne.

OBOUSSIER, intendant des postes.
ODET, membre du tribunal civil de Syon.
OLIVIER, pasteur à la Chaux.

PAGAN, (le colonel) à Berne.
PANCHAUD, greffier à Lausanne.
PARIS, de l'ordre de Citeaux, à Hauterive.
PASCHOUD, ministre et instit. à Lausanne.
PASCHOUD, Eugène, à Lausanne.
PENSEROT-Mercier, à Lausanne.
PERCERET-Defélice, à Yverdon.
PERCERET-Gleyre.
PERDONNET, banquier à Paris.
PERRÉAZ, à Aigle.
PERRET, à Morges.
PERRET, libraire à Morges.
PERREGAUX, architecte à Lausanne.
PERROUD, à Berlens.
PIDOU, Aug. conseiller d'état à Lausanne.
PIGUET ministre, de Lausanne.
PIGUET, Ch. Aug., juge au Lieu.

MM. PILICHODY-Pilichody, à Yverdon.
PIROLET, instituteur à Aigle.
POLIER de Vernand, à Lausanne.
PONS, pasteur à Genève.
PORCHAT fils, à Lausanne.
POUDRET, pasteur à Leysin.
POTTERAT, pasteur à Lussy.
PUENZIEUX, pasteur à Château d'Œx.
PURY, (de) ministre à la Chaux du Milieu.
PRAROMANN, (de) ancien officier au service de France, à Fribourg.
PRÉLAZ, médecin à Aubonne.

RACLE, à Fribourg.
RACLE de la Neuveville, département du Haut-Rhin.
RAEDLÉ, secrétaire du département de police, à Fribourg.
REBOUL, à Clarens.
RENEVIER, à Morges.
RICKLY, étudiant en théologie, à Lausanne.
RIGOT l'aîné, à Regnins.
RIVIER, de Renens.
RIVIER, à Lausanne.
ROBERTI, juge de paix à Oron.
ROCHAT, Phil. Sam. pasteur à Oulens.
ROCHAT, ministre à Lignerolles.
ROCHEFORT (le chevalier de), à Neuchâtel.
ROES, Fr., à la Tour de Péilz.
ROSSET-Cazenove, à Lausanne.
ROTHEN, libraire à Lausanne.
ROUVIÈRE, J. F. à Lausanne.
ROUX, ministre et instituteur, à Lausanne.
ROY, père et fils, à Vevey.

SAINT DENIS (madame de), à Lausanne.
SAINT SAPHORIN. (les dames de)
MM. SAUNIER, procureur-juré, à Lausanne.
SAUERLÆNDER, libraire à Arau.
SAVARY, étudiant, de Payerne.
SCHMIDT, libraire à Fribourg.
SCHOULER, à Morges.
SCHWEIGHAUSER, libraire à Bâle.
SECRETAN-Bournet, assesseur de paix à Lausanne.
SECRETAN, pasteur à Aubonne.
SECRETAN père, docteur en droit, à Lausanne.
SECRETAN, Phil. président du trib. d'appel à Lausanne.
SIDER-Duret, à Echallens.
SIEGFRIED, négociant à Berne.
SOLIER-Couvreu, à Vevey.
SONNAY, instituteur au collége à Nion.
STERCHI, inspecteur des ponts et chaussées, à Morges.
STECKLIN, greffier du tribunal allemand à Fribourg.
STOLL, ministre à Fleurier, principauté de Neuchâtel.

TECHTERMANN (Mme) de Bionnens, née de Reynald, à Fribourg.
TISSOT (Mlle), Augustine, à Grancy.
THÉVOZ, pasteur à Ste. Croix.
TROLLIET, ancien banneret, à Moudon.
TROTTET, commissaire à Vevey.
TRUMPI, négociant à Glaris.

ULMER, Jaques, négociant à Lausanne.

MM. URECH, à Yverdon.

VALLOTTON, pasteur à Vallorbes.
VAN-BRIENEN, à Vevey.
VEILLARD-Viret, juge à Aigle.
VEILLON, juge de paix à Bex.
VERREY, ministre à Payerne.
VERREY, pasteur à Vevey.
VERREY, pasteur suffragant à St. Saphorin.
VICARINO fils aîné, négociant à Romont.
VISSAULA, président du conseil, à Morat.
VORUZ, étudiant à Lausanne.

WEISS, Forcard, à Bâle.
WICKY, commissaire-général et receveur à Fribourg.
WILD, (madame) du port de Pully.
WILLIEUMIER, F. A. secrétaire de la régie du timbre.

YERSIN, à Fleurier.

ZÉHENDER, procureur-juré à Aigle.
ZINK, chirurgien à Lausanne.

La suite en tête du second volume.

AVIS DU LIBRAIRE ÉDITEUR.

IL a paru depuis 1782 jusqu'à ce jour XXXI Nos. des *Etrennes Helvétiennes* : les quatorze premiers ont été successivement réimprimés sous le titre de *Mélanges Helvétiques* : depuis plusieurs années les amateurs de notre littérature, soit indigènes, soit étrangers, demandent la collection complète des *Etrennes*; mais elle ne se trouve nulle part; il en est de même des *Mélanges*, dont les deux premiers volumes sont dès long-temps épuisés. Pour satisfaire à leur désir souvent exprimé, j'ai entrepris de réunir dans un ouvrage suivi, tout ce qui méritoit d'être conservé de ces deux recueils : j'ai prié en conséquence les collaborateurs, à la plume desquels on les doit, d'en faire un dépouillement, et ils ont bien voulu accéder à ma demande. Dans le choix qu'ils ont fait, ils ne reproduisent ni les pièces de circonstance, dont l'unique mérite étoit dans l'à-propos, ni les pièces qui peuvent paroître trop étrangères à la Suisse, ni celles qui ne sont point marquées du sceau national, ou qui trop abrégées, ne présentent qu'un maigre canevas dépourvu de détails : mais ils remplacent ces pièces par plusieurs autres peu connues et conservent avec soin tous les

fragmens inédits de nos vieilles chroniques tous les morceaux historiques qui intéressent soit le corps helvétique, soit un de ses membres, toutes les poésies véritablement suisses, tous les voyages dans quelqu'une de nos contrées rédigés sur les lieux mêmes qui y sont décrits ; en un mot tout ce qui tient essentiellement à notre histoire, à notre littérature, à notre géographie statistique, aux lois, coutumes et mœurs de nos pères, à la biographie des compatriotes dignes de nos souvenirs.

J'espère que ce recueil bien fait, et dont la plupart des pièces sont de nouveau revues et retouchées par leurs auteurs, sera reçu avec intérêt, qu'il contribuera à avancer parmi nous un patriotisme pur et éclairé, et qu'il offrira une lecture à la fois utile et amusante, sur-tout à notre jeunesse, qui commence à comprendre que l'histoire de la Suisse vaut bien celle de la Grèce et de Rome. C'étoit l'unique but des auteurs des Etrennes quand ils commencèrent à les publier. „ Nous „ avons remarqué (disoient-ils il y a 25 „ ans) que l'histoire nationale si cultivée „ dans la Suisse allemande, est très-né- „ gligée dans la Suisse françoise, et nous „ avouons ingénument que nous trouvons „ tout aussi mal à nos jeunes g

» dier les annales d'Angleterre ou d'Alle-
» magne, sans connoître celles de leur
» patrie, que d'aller parcourir la France
» ou l'Italie, sans avoir vu nos glaciers
» et la chapelle de Guillaume Tell. C'est
» pour cela que nous avons recueilli ces
» fragmens variés, à dessein d'entretenir
» dans le cœur de nos jeunes concitoyens
» l'amour de leur pays, et d'y faire naître
» le goût d'en étudier les révolutions :
» dans ce but, traits d'histoire générale
» et anecdotes particulières, littérature et
» voyages, beaux arts et poésies, tout
» dans notre recueil sera national et rap-
» pellera le courage, les vertus et les
» mœurs de l'ancienne Helvétie : et si nous
» ne pouvons engager nos jeunes gens à
» visiter la plaine solitaire du Grutli, les
» champs renommés de Sempach et de
» *Laupen*, le tombeau révéré du saint
» hermite Nicolas, nous tâcherons du
» moins de leur en esquisser le tableau,
» de leur apprendre à prononcer avec re-
» connoissance le nom de nos libérateurs,
» et de leur retracer l'image de ces com-
» bats légitimes auxquels nous devons la
» liberté, la paix et l'abondance.

» Que d'autres mettent leur gloire à ramper
» dans les cours étrangères et disent avec
» le fils d'un affranchi, l'adulateur Horace :

„ *Plaire aux maîtres du monde est le*
» *premier des biens.*

» Pour nous, à l'exemple du poëte de
„ Glaris, nous ne chanterons que l'hon-
» neur de nos cantons; nous ne franchi-
„ rons dans nos courses ni les Alpes ni
» le Jura, et nous dirons à tous les cœurs
» bien nés que la patrie est chère !

„ Les premiers de la Suisse françoise à
» briser le joug des voyageurs étrangers,
» nous avons vigoureusement réclamé con-
» tre leur dictature tyrannique, appuyé
» sur ce principe, qu'un Suisse seul peut
» décrire sa patrie, et nous cherchons sans
» cesse dans les siècles précédens des
» exemples de valeur, de désintéresse-
» ment, de fidélité pour les offrir à l'ad-
» miration et surtout à l'imitation du siècle
» présent ".

Cette citation me dispense d'en dire davantage sur le but, le plan et les sources du recueil que nous offrons à nos compatriotes de toute la Suisse, recueil qui ne tend qu'à leur faire mieux connoître et aimer la commune et chère patrie.

Lausanne ce 8 avril 1813.

LOUIS KNAB libraire.

LE CONSERVATEUR SUISSE,

OU RECUEIL COMPLET DES

ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

BATAILLE DE MORGARTEN

le 16 Novembre 1315.

(.... *Stetimus tamen et Deus adfuit ausis.*)

Depuis la mort de l'empereur Albert, assassiné par son neveu au passage de la Reuss près de Windisch, dans le moment qu'il alloit tourner toutes ses forces contre Uri, Schwitz & Underwald, ces trois cantons prévoyant qu'ils avoient tout à craindre de la part de ses fils, travaillèrent de concert à affermir l'édifice à peine commencé de leur indépendance,

contre lequel on avoit armé à la fois, la puissance temporelle & la puissance spirituelle : la fameuse abbaye d'Einsidlen, en dissension, depuis plusieurs siècles, pour quelques limites avec ses voisins de Schwitz, avoit pris le parti de les faire excommunier par le pape Jean XXII ; & l'empereur Frédéric d'Autriche, avoit mis au ban de l'Empire les trois cantons, pour avoir, ainsi que Berne & Soleure, reconnu pour compétiteur Louis de Bavière : il est vrai que ce dernier les avoit, pour sa part, relevé du ban impérial, & l'archevêque de Mayence, pour la sienne, de l'excommunication papale ; mais ils n'étoient pas moins, sous ce double anathême, aux yeux de tous leurs voisins, attachés à la cause de la maison d'Autriche. Loin de se laisser effrayer à l'approche de sa vengeance, les confédérés fortifièrent tous leurs défilés par des fossés & des abattis, y placèrent des corps-de-garde, convinrent de signaux & de secours mutuels, choisirent d'avance des chefs pour les momens critiques, & se promirent de nouveau de rester inviolablement fidèles à la défense de leur commune liberté. On voit encore à Arth, au bord du lac de Zug, à Schornau hameau de la paroisse de Sattel près du lac d'Egeri, & à Roten-

thurn trois vieilles tours : elles flanquoient ainsi que plusieurs autres maintenant ruinées, un retranchement commencé déjà en 1260, pour fermer le pays durant le grand interrègne.

Au commencement de novembre 1315, Léopold d'Autriche, frère cadet de l'empereur Frédéric, vint soutenir son parti dans la haute Allemagne. Il forma, soit de ses propres sujets, soit par les secours de ses vassaux, une armée forte au moins de 15000 hommes ; arrivé à Baden, il assembla ses meilleurs officiers & les principaux seigneurs attachés à sa maison, pour les consulter sur la manière de réduire enfin à son obéissance ces trois cantons, jusqu'alors si indomptables : il étoit surtout fortement sollicité à traiter avec la dernière rigueur ces *rebelles montagnards*, comme il les appeloit, par un comte de Montfort qui avoit à s'en plaindre personnellement, & par l'abbé Jean d'Einsidlen, réclamant son secours à titre de protecteur de l'abbaye, contre gens qui, tout récemment y étant entrés de force, avoient brisé les autels, pillé le couvent, & emmené prisonniers quelques moines à qui la liberté n'avoit été rendue qu'après avoir payé une grosse rançon & prêté serment de ne jamais poursuivre la vengeance de cette injure.

Il ne faut cependant pas croire, comme la plupart des historiens le prétendent, que toute la noblesse des environs fût acharnée contre les confédérés; bien au contraire, elle craignoit que la maison d'Autriche ne l'emportât; elle sentoit le besoin d'un contrepoids à sa puissance, & dans toutes ses querelles, elle avoit toujours trouvé dans les trois cantons des conciliateurs ou des soldats. D'ailleurs, sauf leurs dissensions avec l'abbaye d'Einsidlen, que le caractère ombrageux de ses moines, alors tous de la plus haute noblesse, rendoient interminables, les Suisses étoient de bons voisins, toujours prêts à rendre service.

Frédéric, comte de Toggenbourg & vassal de Léopold, voyant la tempête qui alloit fondre sur les trois cantons, dont il avoit beaucoup à se louer, voulut intervenir comme médiateur entre les deux partis. Il est même à croire que les Suisses l'avoient prié d'en faire la démarche: Léopold rejeta d'abord toute idée d'accommodement, en jurant qu'il détruiroit jusqu'au dernier de ces rebelles, tant nobles que paysans, pour les affronts qu'ils avoient faits à sa maison par l'expulsion des baillis qu'elle leur avoit donnés. Puis cédant aux instances du comte: „ Bien,

„ dit-il, à votre considération seule, je
„ veux bien leur faire grâce ; mais leur
„ pardon tient à des conditions dont je pé-
„ rirai plutôt que de me départir. Qu'ils
„ abandonnent le parti de Louis de Bavière;
„ qu'ils reconnoissent pour seul empereur
„ mon frère Frédéric ; qu'ils renoncent
„ à toutes leurs prétentions à l'égard
„ du territoire d'Einsidlen ; qu'ils payent
„ tous les frais de la guerre, & se soumettent
„ à moi comme les Lucernois, pour
„ m'être vassaux & sujets, sans nulle
„ restriction". Le comte porta incessamment ces dures conditions aux confédérés, les exhorta à plier sous le joug de la nécessité, & les plaignit de ce que leur foiblesse étoit trop grande pour résister à un ennemi aussi formidable que celui qui alloit marcher contr'eux, s'ils ne se rendoient à discrétion.

Sensibles au vif intérêt que ce seigneur leur témoignoit en cette occasion, les trois cantons le remercièrent de ses soins ; mais ils refusèrent unanimément de pareilles conditions, & le renvoyèrent à Léopold avec cette courte réponse : „ Qu'ils
„ n'avoient point offensé la maison d'Autriche,
„ mais qu'ils s'étoient vu forcés
„ par sa tyrannie à en secouer le joug ;
„ & que si Léopold vouloit les attaquer,

„ ils seroient prêts à le recevoir de leur
„ mieux, appuyés qu'ils étoient sur Dieu
„ & leur bon droit ". Aussitôt les trois cantons écrivirent à l'empereur Louis, pour lui demander du secours, & publièrent un jour de prières & de jeûne solennel par tout le pays : tout excommuniés qu'ils étoient & brouillés avec notre Dame des Hermites, ils crurent cependant devoir sanctifier les précautions humaines par des actes de religion, & chercher à intéresser le ciel à leur juste défense.

Un ancien chroniqueur suisse remarque, qu'ils commencèrent alors à se repentir de n'avoir pas embrassé la cause du duc Jean de Souabe, & de ses barons, qui en leur demandant du secours quelques années auparavant, leur avoient prédit qu'ils ne tarderoient pas à être la victime des fils de l'ambitieux Albert; mais, ajoute-t-il dans son vieux langage : „ Les braves
„ gens des pays forestiers, étoient trop in-
„ tégres & craignants Dieu, pour faire,
„ (quelque avantage qu'il pût leur en arri-
„ ver) telle chose que de se joindre à des
„ assassins, qui avoient massacré leur em-
„ pereur".

Léopold, indigné de la fermeté des trois cantons, & résolu de les écraser de tout le poids de sa puissance, forma aussitôt après le retour du comte de Toggenbourg

son plan d'attaque, qui fut celui-ci : Il devoit, le 16 novembre, jour de St. Othmar, traverser la plaine de Zug, côtoyer la *droite* du petit lac d'Egeri, longer les pentes de Morgarten, & entrer dans le pays de Schwitz par le chemin qui est au pied du mont Sattel : le même jour le comte *Otton* de Strassberg, devoit, avec tous les *soldats* qu'il auroit pu rassembler dans les vallées de Hassli, de Froutingue & des deux Sibbenthal, passer le Brunig, & tomber sur le haut Underwald, dégarni de défenseurs ; tandis que pour faire encore une autre diversion, les milices de Lucerne, de Willisau, de l'Entlibuch & des pays voisins, iroient débarquer dans le bas Underwald, & le ravageroient jusqu'au pas de Kerns, qui fait la communication des deux vallées, où elles se joindroient au *corps commandé* par Strassberg.

Ces mesures parurent d'autant meilleures, que l'astrologue de Léopold, en lut dans les astres l'infaillible succès ; il n'en fut pas ainsi de son fou nommé Cuni de Stocken ; ce dernier qui entroit librement par tout, ne manqua pas d'assister au conseil de guerre : quand le plan de la campagne fut en règle, Léopold lui demanda : „ Et toi, Cuni, que t'en semble? „ Rien de bon ! dit il. — Pourquoi donc ? —

„ C'est que vous avez tous délibéré par où „ il falloit entrer dans le pays, mais personne n'a avisé par où vous en sortiriez ".

Une foule de seigneurs titrés & de gentilhommes composoit l'armée de Léopold. On y voyoit les bannières des comtes de Kibourg, de Habsbourg, de Montfort, des barons d'Halwil, de Bonstetten, de Landenberg, de l'abbé d'Einsidlen : les villes voisines de Thurgovie & d'Argovie, avoient fourni leur contingent; Zurich seul y avoit cinquante deux hommes d'armes, vêtus aux couleurs de la ville, en uniforme bleu & blanc.

Il importoit beaucoup aux Suisses, vu leur petit nombre, de savoir de quel côté Léopold les attaqueroit; ils s'étoient même rassemblés derrière le retranchement élevé à Arth, à la tête du lac de Zug, parce que le duc y avoit fait avancer quelques troupes pour leur donner le change : tandis qu'ils étoient là dans l'incertitude, il tomba dans leurs lignes une flèche, à laquelle étoit attaché une bande de parchemin portant ces mots : „ Tenez-vous sur vos gardes „ à Morgarten, la veille de St. Othmar." Les Suisses ont toujours cru avoir obligation de cet avis salutaire au chevalier Henri de Hunnenberg, seigneur d'un château près de Zug, qui instruit du plan

d'attaque, crut devoir les en avertir, en reconnoissance de plusieurs services qu'il en avoit reçu : la chose lui étoit d'autant plus *facile*, ajoute la tradition, qu'il se trouvoit dans le corps de troupes voisin des lignes d'Arth.

Cet avis étant venu pendant la nuit, ceux de Schwitz dépêchèrent incontinent des messagers à leurs confédérés ; la diligence fut si grande, que le lendemain arrivèrent sur le soir 400 hommes d'Uri, et quelques heures après, 300 d'Underwald : forcés de garder leurs propres frontières, ces deux cantons ne purent envoyer que ce foible secours. Ces 700 hommes s'étant joints à 600 de Schwitz, coururent s'emparer de la montagne de Sattel & des hauteurs voisines de Morgarten. Le reste des soldats de ce dernier canton, fut occupé, partie à garder les lignes d'Arth, partie à observer les mouvemens qui pourroient se faire du côté d'Einsidlen.

Treize cents hommes.... voilà donc à qui tient dans ce moment la destinée de la Suisse ! S'ils succombent ou s'ils fuient, l'étincelle de la liberté s'éteint dans son propre foyer ; ce germe fécond de héros & de grandes actions périt avant de se développer, et la patrie courbée sous le glaive de la vengeance ou le sceptre de fer

de la tyrannie, n'eut jamais été qu'une petite province pauvre, obscure et sans gloire, habitée par quelques esclaves & couverte de ces forêts épaisses, de ces marais impurs, de ces débris de rochers, auxquels la main seule de l'indépendance pouvoit faire succéder des moissons, des hameaux et des pâturages. Treize cents hommes.... mais ce sont des citoyens endurcis dès l'enfance par les plus âpres travaux; mais ce sont des soldats qui combattent dans ce moment pour leurs foyers & leurs autels, pour les tombeaux de leurs pères & les berceaux de leurs enfans : liés à la cause commune par un serment solennel, ils savent périr, mais non tourner le dos; chacun d'eux vaut au moins dix mercenaires.... & quand elle est dans la main d'un homme libre, la massue est plus pesante, l'épée plus affilée, et la flèche plus rapide.

Le landamman de Schwitz étoit alors Rodolph Réding de Bibereck, vieux gentilhomme, blanchi sous le harnois, qui dans un corps usé par les années, portoit l'ame la plus ferme & la plus grande; ses prudens conseils, ses nobles exhortations, l'ascendant que lui donnoient son âge, son expérience & ses vertus allumèrent le plus indomptable courage dans le

cœur de tous les confédérés, & les préparèrent à répéter avec égalité de succès et de gloire, les scènes sanglantes de Marathon.

Nos annales nous ont conservé peu de détails sur les principaux soldats de la petite armée suisse. Seulement la chronique *du* chevalier de Klingenberg gentilhomme thurgovien, qui écrivoit à la fin du 14e siècle, nous apprend que Guillaume Tell combattit vaillamment à Morgarten avec son beau-père Walther Furst, l'un des trois libérateurs; — & certes l'on devoit s'y attendre!

En aussi petit nombre, auroit-on cru que les Suisses eussent refusé, par une délicatesse de point d'honneur bien admirable, un secours qui vint s'offrir, au moment où l'orage tonnoit sur eux! cinquante exilés ou fugitifs des trois cantons, où le glaive des lois levé sur leurs têtes proscrites les empêchoit de rentrer, voyant le danger de cette patrie qu'ils ont pu offenser, mais qu'ils sont incapables d'oublier, se rassemblent et font demander incessamment & comme une grâce à leurs concitoyens, de pouvoir venir se ranger sous le drapeau de la cause commune. Le vieux Réding leur fait répondre sur le champ: „ Quoique l'ennemi soit dix fois plus fort

» que nous, la patrie ne recevra jamais
» parmi ses défenseurs des gens qui la
» déshonorent; retirez-vous au plutôt, &
» gardez-vous par votre présence d'attacher
» à nos armes la malédiction du ciel". Loin d'être découragés par la dureté de ce refus, marqué au coin de la probité nationale, les exilés ne se crurent point quittes envers leur terre natale; si l'ordre du chef leur interdit la défense, la voix de leur cœur, plus forte que les lois & les magistrats, leur ordonne de voler à son secours, de forcer la patrie à les reconnoître pour ses enfans, du moins à leur valeur, & d'effacer dans leur propre sang ou dans celui des ennemis, les taches de leur infamie. Ils s'emparèrent donc d'une colline au-dessus du lac d'Egeri, tout près de la frontière de Schwitz qu'ils crurent devoir respecter; ils y firent un grand amas de cailloux & de troncs d'arbres, & attendirent à côté de cet arsenal naturel, le passage de l'armée de Léopold.

Elle parut enfin le samedi 16 novembre, au point du jour, croyant marcher moins à un combat qu'à une partie de plaisir: Léopold, chez qui dans ce moment le courage l'emporte sur la prudence, formoit l'avant-garde avec toute sa cavalerie; l'infanterie étoit à l'arrière-garde .... faute

d'autant plus grave que le passage étoit fort étroit : d'un côté, le chemin étoit bordé par des escarpemens que gardoient les *cinquante* exilés ; de l'autre, il étoit baigné par le lac d'Egeri, & il aboutissoit à un terrein marécageux impraticable à une lourde gendarmerie, dont les hommes & les chevaux étoient couverts de fer : ce terrein étoit dominé par la tour de Schornau, qui avoit servi de point de ralliement aux confédérés : — quand l'armée fut arrivée sous les hauteurs de Morgarten, dans un lieu extrêmement serré, les exilés commencèrent à rouler sur elle des troncs noueux, des blocs massifs de sapin, & d'énormes cailloux, qui renversant & écrasant hommes & chevaux, causèrent dans l'avant-garde, un bouleversement irrésistible ... cette noblesse pesamment armée ne pouvant ni contenir ses chevaux, ni tourner bride, parce que toute la masse de l'infanterie étoit serrée dans le défilé derrière elle, n'a d'autre parti à prendre qu'à s'avancer; elle s'avance; alors sortant à l'improviste de la tour de Schornau, et des rochers qui l'environnent, les 1300 Suisses, après s'être jetés à genou, suivant leur coutume, se relèvent en poussant de grands cris, se précipitent au milieu de cette cavalerie, dont l'ordonnance étoit

rompue, et avec de larges épées à deux mains, de lourdes massues & de longues hallebardes qu'ils lancent entre les jambes des chevaux, ils commencent un affreux massacre. Accoutumés à se tenir fermes dans un terrein raboteux, s'étant même munis de crampons pour assurer leurs pas dans les lieux les plus glissans, ils soutiennent sans reculer le premier choc, et dès ce moment l'action se décide en leur faveur... Pressée de front par les Suisses, écrasée par les débris qu'on lance sur elle du haut de la colline, la cavalerie se renverse sur l'infanterie, la culbute, &, sans faire résistance, elle se laisse égorger ou se précipite dans le lac d'Egeri, craignant moins de périr dans ses flots que par les mains de ces paysans, pour lesquels on témoignoit tant de mépris une heure auparavant : plusieurs gentilshommes sont tués immobiles sur leurs chevaux, qui, enfoncés jusqu'aux sangles dans le marais, les laissoient exposés aux coups mortels des Suisses. Le duc Léopold s'échappe à peine par un étroit sentier le long du lac d'Egeri du côté de Zug, & cette fière noblesse est ou expirante dans le défilé, ou engloutie sous les eaux, ou dispersée dans la campagne. L'infanterie ne résista pas davantage: les troupes de Zug, de Winterthour &

des villes voisines, prirent seules part au combat, & tinrent ferme pendant que tout le reste fuyoit, déployant contre la cause de la liberté la même valeur qu'elles montrèrent dans la suite pour la soutenir. Mais ce fut inutilement; ces braves gens furent tués pour la plupart, & les cinquante Zuricois restèrent tous morts à la même place. Les confédérés les reconnoissant après le combat, rendirent justice à leur valeur & avouèrent qu'ils leur avoient donné plus de peine que le reste de l'armée. Toutes les maisons nobles d'Alsace, de Thurgovie & d'Argovie furent plongées dans le deuil; il n'en fut aucune qui ne comptât au moins un des siens parmi les morts; de ce nombre furent le comte Rodolph d'Habsbourg-Lauffenbourg cousin de Léopold, trois barons de Bonstetten, deux de Halwil, un de Russeck, un noble de Baldeck, un de Landenberg, deux de Gessler; les uns furent ensevelis dans les couvens voisins de Cappel & de Rutti; les autres transportés à Einsidlen, entre lesquels furent très regrettés trois frères d'Urikon, dont l'un maître d'hôtel de l'abbé Jean, périt en défendant la bannière de notre Dame, à côté de laquelle son maître plus prudent, ne jugea pas à propos de rester; puisqu'on lui reproche d'a-

voir pris la fuite avec le comte de Montfort, dès le commencement du combat, qu'ils avoient l'un et l'autre vivement sollicité. La perte de la cavalerie fût de 1500 hommes, tant tués que noyés; celle de l'infanterie fut sans doute plus considérable & n'a pas été bien connue : il n'y eut aucun prisonnier (1). Les Suisses, de leur côté, ne perdirent que quinze hommes, dont l'un étoit du nombre de ces braves exilés qui commencèrent le succès de cette glorieuse journée : les noms de ces généreux citoyens n'ont pas été tous conservés; mais du moins nous consignerons ceux que les annales du temps ont sauvés de l'oubli, en offrant à leur mémoire le tribut de vénération & de reconnoissance, que le noble sang de ces victimes immolées sur l'autel de la liberté mérite de la part de tout citoyen, qui sait apprécier le bonheur d'avoir une telle patrie.

Henri d'Ospenthal chevalier.
Conrad de Béroldingen.
Wælti Semann. } d'Uri.
Rodolph Fursto.
Conrad Lœri.

Pierre Imdorf.
Henri Wifli. } d'Alpnach.

Les huit autres étoient du canton de Schwitz, & l'on ignore pourquoi l'histo-

rien Tschudi n'a pas conservé leurs noms comme les précédens; ils figureroient dans le calendrier de la patrie, à côté des Tell, des Melchthal, des Stauffacher, des Winkelried, des Gundoldinguen, des de Buhlen, des Fontana; & le jour qui leur seroit consacré seroit la fête de la liberté. O vous tous qui avez payé de votre sang l'indépendance dont nous jouissons, illustres et vénérables morts, que votre souvenir vive dans les cœurs de vos descendans! que votre courage coule dans leurs veines avec le plus pur de votre sang, & que vos vertus transmises en héritage de père en fils, les rendent toujours dignes d'habiter la contrée qui renferme vos tombeaux!

Le moine Jean de Winterthour, alors écolier, rapporte dans sa chronique, qu'étant sorti à la rencontre de son père, qui avoit accompagné le duc avec plusieurs de ses concitoyens, il vit arriver Léopold pâle, abattu de douleur & presque demi mort; & tout en se félicitant de ce qu'il n'étoit péri dans cette fatale journée qu'un citoyen de Winterthour, il en parle comme d'une boucherie, qui porta le deuil & la désolation dans toutes les contrées voisines.

Les vainqueurs firent humblement leur prière sur le champ de bataille, passèrent

le reste de la journée à dépouiller les morts, à recueillir & partager le butin, & ne voyant plus rien à craindre, ils s'en allèrent avant la nuit à Brunnen; là, les soldats d'Uri se rembarquèrent encore le même soir, & regagnèrent leurs foyers: ceux d'Underwald, attendirent le matin pour traverser le lac, bien loin de soupçonner que dans ce moment le comte de Strassberg brûloit leurs maisons, enlevoit leurs troupeaux, & portoit l'incendie & le ravage dans ce même pays qu'ils venoient de si bien défendre... car quoiqu'en disent quelques historiens, ce ne fut point le jour du combat de Morgarten, qu'ils surent le danger de leur canton, mais seulement la nuit suivante; & il faut ignorer la distance des lieux pour soutenir qu'après avoir battu le matin Léopold au bord du lac d'Egeri, ils pussent encore, le soir, repousser d'autres ennemis dans le voisinage de Burgerstad et d'Alpnach, surtout dans les jours du mois de novembre.

Le sommeil des soldats vainqueurs d Underwald fut bien tristement interrompu par un messager, qui vint leur apprendre l'irruption du comte de Strassberg par le Brunig, & leur ordonner de repasser le lac incontinent pour s'opposer à ses ra-

vages : en effet, on ne pouvoit les rappeler plus à propos ; l'alarme étoit dans tout le pays : le haut Underwald étoit la proie des troupes du comte de Strassberg ; le bas étoit désolé par 1500 hommes arrivés de Lucerne ; l'une & l'autre vallée se croyoient seules en danger, faisoient à la fois demander du secours en dessus & en dessous du bois, par des messagers qui se croisoient. Inutilement on avoit sonné le tocsin ; le nombre des citoyens, d'ailleurs épars çà & là, étoit trop petit pour arrêter le torrent de l'invasion, & nulle part, on n'avoit été assez en force pour tenir ferme : cependant deux foibles corps se rassembloient, l'un à Burgerstad, l'autre près de Kerns.

Sitôt que le messager est arrivé à Brunnen, les soldats d'Underwald remontent sur leurs bateaux, accompagnés de cent braves de Schwitz, & favorisés du vent, ils atteignent bientôt le rivage de leur canton, bordé de femmes, d'enfans, de vieillards, qui encouragent les vainqueurs de Morgarten à couronner leurs exploits par un dernier succès : quant au petit nombre d'hommes qui avoient pu se former en corps, sitôt qu'ils avoient vu flotter sur le lac les bannières d'Underwald, certains du secours qui leur arrive, ils avoient

attaqué les troupes de Lucerne. Dès que leurs concitoyens débarqués se furent joints à eux, rien de plus rapide que les évènemens de cette journée; repousser l'ennemi vers ses bateaux & le forcer à se rembarquer, du bas Underwald voler dans le haut, fondre sur les 3000 hommes du comte de Strassberg dispersés dans la campagne & acharnés au pillage, les mettre en fuite près d'Alpnach, au lieu dit Bœdenruben, leur reprendre tout le butin dont ils étoient chargés, & les chasser du pays, les uns par les montagnes, les autres le long du lac; ce fut l'affaire de quelques heures. Le comte de Strassberg, dit un manuscrit, avoit reçu peu de momens auparavant, de la part de Léopold, un gant tourné qui lui apprenoit le désastre de Morgarten, il n'en fut que trop convaincu, quand il vit s'avancer les deux bannières d'Underwald : alors comprenant qu'il ne pouvoit tenir contre les Suisses, dont le nombre augmentoit à tout moment, mal secondé de ses gens, qui avoient cru venir à un pillage & non à un combat, & blessé douloureusement au bras, il se fait jour avec quelques braves attachés à sa personne, longe le bord du lac, & s'enfuit à toute bride du côté de Lucerne. Il perdit au moins dans cette journée 400 hommes,

sans compter ceux qui se noyèrent en regagnant leurs bateaux : le seul Suisse qui périt dans cette occasion fut Henri *Steinbach*. Aussitôt on dépêcha des messagers pour contremander les secours d'Uri & de Schwitz, qu'on avoit requis dans la matinée : ils rencontrèrent 700 hommes de ces deux cantons, qui abordoient à *Buochs*, & qui, à la nouvelle du succès de leurs amis, repartirent sur le champ.

Datons de ce moment l'époque de notre liberté. Jusqu'alors, on ignoroit si les cantons, après avoir acquis l'indépendance sauroient la mériter en la conservant : aucun danger imminent ne les avoit menacés... aucun fait d'armes n'avoit justifié leur audace à chasser leurs tyrans. A présent ils vont donner une base à leur confédération, en la rendant perpétuelle : à présent ils vont s'inscrire sur la liste des nations, & placer les pierres d'attente qui, dans ce siècle et les suivans, agrandiront l'édifice de la liberté & de la puissance helvétique.

Le canton de Schwitz commença par accorder une pleine amnistie aux exilés, à qui la patrie ne pouvoit manquer d'ouvrir les bras, pour en avoir été si bien servie, au moment où elle sembloit ne plus exister pour eux : on conclut avec raison, que de tels hommes méritoient encore le nom de

citoyen, que la journée de Morgarten avoit effacé toutes leurs fautes précédentes, et que capables de se dévouer pour le bien public, la vertu ne pouvoit leur être absolument étrangère. — Mais si tels furent des hommes, que la société avoit rejetés de son sein comme des membres dangereux qu'elle désavouoit, quelle haute opinion ne doit-on pas avoir de ceux qu'elle s'honoroit de reconnoître & de nommer?

Les trois cantons voulant que la religion servit de base à leur gloire, établirent d'un commun accord un jour de fête, en souvenir de cette victoire mémorable. Une vieille chronique d'Altorf, rapporte naïvement l'institution de cette solennité, qui se célèbre encore toutes les années, le samedi après la St. Martin.

„ L'an du Seigneur 1315, à l'honneur „ & à la louange de la sainte & indivisible „ Trinité, de la glorieuse Vierge Marie, „ & de tous les Saints, il a été statué par „ les communes des vallées d'Uri, de „ Schwitz & d'Underwald, & commandé „ sous peine de punition, à tous les habi„ tans de ces vallées de l'un & de l'autre „ sexe, de célébrer par un jeûne le premier „ samedi après la St. Martin, comme si „ c'étoit vigile, & de sanctifier le diman„ che du lendemain, comme si c'étoit la

» fête d'un apôtre ; parce qu'en ces jours
» là le Seigneur a visité son peuple en
» l'arrachant de la main de ses ennemis,
« & que le Tout-Puissant lui a donné la
» victoire.

Dès le lendemain du combat, le canton de Schwitz, au nom de tous les confédérés, envoya communiquer par une députation la nouvelle & les détails de cette victoire à l'empereur Louis, qui faisoit cause commune avec eux contre la maison d'Autriche. Nous allons traduire littéralement du mauvais latin dans lequel elle est écrite, l'honorable lettre de félicitation, par laquelle il répondit sur le champ à cette marque d'attention & de fidélité des trois cantons.

» Louis, par la grâce de Dieu, roi des
» Romains toujours auguste : à nos bien-ai-
» més fils, la régence, le conseil, les
» citoyens & tous les hommes de Schwitz,
» gracieux salut & tout bien !

» Sensible à l'agréable nouvelle de votre
» constante fidélité, et considérant les
» pénibles travaux & les grands dangers de
» vie, auxquels vous avez été fréquem-
» ment exposés de la part des ennemis
» de l'empire & des nôtres, qui vous ont
» cruellement tourmentés, notre bienveil-
» lance y a pris la part sincère qui vous est

„ due, & notre royale excellence travaille
„ avec un soin tout particulier à vous
„ rendre de toute manière & pour tous vos
„ services, une abondante mesure de con-
„ solation & une récompense telle que
„ vous la méritez; et afin que votre fidé-
„ lité puisse compter sur l'appui d'une soli-
„ de assistance, nous voulons que vous
„ teniez pour certain, que nous allons
„ mettre tout en œuvre & en toute dili-
„ gence, afin qu'au printemps, nous soyons
„ en état, par le secours des fidèles serviteurs
„ que nous avons maintenant & que nous
„ cherchons continuellement à nous pro-
„ curer, de vous délivrer vous & tous ceux
„ qui nous sont attachés, de la main de nos
„ ennemis, & de prendre en tout point votre
„ défense. Donné à Munich, le 23 novem-
„ bre de la première année de notre
„ règne “.

Jusqu'alors la liaison des trois cantons n'avoit été que précaire & momentanée : leurs traités précédens étoient trop peu obligatoires pour leur suffire, et ils avoient été moins le fruit de la réflexion que l'effet des circonstances. Mais la victoire de Morgarten développa l'esprit républicain; elle devint la base solide d'une ligue plus durable, destinée à recevoir peu à peu de nouveaux & de puissans accroissemens. Le samedi

après la St. Nicolas, huitième décembre de la même année, les trois premiers cantons conclurent à Brunnen une alliance irrévocable & perpétuelle. Le traité qui l'établit, devenu dans la suite le fondement du droit helvétique, adopté par chaque canton à mesure qu'il accédoit à la confédération générale, est trop remarquable pour ne pas terminer cet intéressant morceau de notre histoire, en le traduisant tout entier.

„ Au nom de Dieu, amen. Comme la na-
„ ture humaine est infirme & fragile, il
„ arrive que ce qui devroit être durable
„ & perpétuel est bientôt facilement ou-
„ blié ; c'est pourquoi il est utile et néces-
„ saire que les choses, qui sont établies
„ pour la paix, la tranquillité, l'avantage
„ & l'honneur des hommes, soient cou-
„ chées par écrit et rendues publiques par
„ des actes authentiques.

„ Ainsi donc, nous d'Uri, de Schwitz
„ & d'Underwald, faisons savoir à tous
„ ceux qui liront ou entendront ces pré-
„ sentes lettres, qu'avisant & pourvoyant
„ aux temps fâcheux & difficiles, & afin
„ de pouvoir jouir plus commodément de
„ la paix & du repos, garder & défen-
„ dre nos vies et nos possessions ; nous
„ nous sommes mutuellement promis & ju-

» rés les uns aux autres de bonne foi & par
» serment, que nous nous donnerions ré-
» ciproquement conseil et secours de corps
» & de biens, & cela à nos propres frais
» & dépens, contre tous & un chacun qui
» feroient ou voudroient faire injure ou
» violence à nous & aux nôtres; tellement
» que si quelqu'un de nous reçoit quel-
» que tort dans son corps ou dans ses biens,
» nous devons le soutenir de tout notre
» pouvoir, pour que, de bon gré ou par
» droit, restitution ou réparation lui soit
» faite.

» Outre cela, nous nous engageons par
» le même serment, à ce qu'aucun des trois
» cantons & nul d'entre nous, ne puisse
» reconnoître qui que ce soit pour son
» seigneur, sans l'avis & permission des
» autres. Du reste, chacun de nous, tant
» hommes que femmes, sera tenu d'obéir
» à ses seigneurs naturels & à la puissan-
» ce légitime, en tout ce qui est juste &
» raisonnable, sauf à ces seigneurs, qui
» feront violence à l'un des cantons, ou
» qui voudront dominer injustement sur
» lui; car à tels aucune obéissance ne
» doit être rendue, jusqu'à ce qu'ils se
» soient accordés avec les cantons. Nous
» convenons encore entre nous, que nul
» des cantons ni des confédérés, ne prê-

» tera serment ou hommage à aucun
» étranger, sans le consentement des au-
» tres cantons & confédérés ; qu'aucun
» confédéré ne contractera des liaisons
» avec quelqu'étranger que ce soit, sans
» l'avis & permission des autres confédé-
» rés, aussi long-temps que les cantons
» seront sans seigneur ; & que si quelqu'un
» de nos cantons viole ou transgresse au-
» cun des articles arrêtés & contenus dans
» ce présent acte, il sera déclaré perfide
» & parjure, & confisqué corps & bien,
» au profit des cantons.

» Nous sommes outre cela convenus,
» de n'avoir & de ne recevoir pour juge,
» aucun homme qui ait acheté sa charge
» par argent ou autrement, ou qui ne soit
» pas de notre pays. Si dispute ou guerre
» vient à naître & à s'élever entre les con-
» fédérés, les hommes les plus intègres
» & les plus prudens s'assembleront pour
» pacifier & finir cette guerre ou dispute,
» soit à l'amiable, soit à rigueur de droit.
» Quelque des deux parties qui se refuse
» à cet expédient, les confédérés assiste-
» ront l'autre partie, pour qu'à l'amiable
» ou par le droit, le débat soit terminé
» aux dépends de celui qui aura d'abord
» refusé l'accommodement. Que si, entre
» deux cantons naissent procès ou hosti-

» lités, & que l'un des deux ne veuille
» pas y mettre fin par voie d'accommo-
» dement ou de droit, le troisième canton
» soutiendra celui qui aura voulu se sou-
» mettre à l'arbitrage, & lui donnera se-
» cours jusqu'à ce que la chose soit ter-
» minée de gré ou de force.

„ Si quelqu'un des confédérés en tue un
» autre, il sera puni de mort; à moins
» qu'il ne puisse prouver, & que les ju-
» ges ne déclarent, comme quoi il l'a fait
» par nécessité & à son corps défendant;
» & si ce meurtrier s'enfuit, quiconque
» de notre pays le recevra dans sa mai-
» son, lui donnera un asyle & le défen-
» dra, sera exilé, et ne pourra rentrer
» dans sa patrie, s'il n'y est rappelé par
» le commun consentement des confédé-
» rés.

„ Si quelqu'un des confédérés, en secret,
» ou bien avec audace & ouvertement,
» met le feu dans la maison de l'autre, il
» sera pour jamais banni de nos pays; et ce-
» lui qui le recevra dans sa maison ou hôtel-
» lerie, ou cherchera à le défendre, sera
» tenu de réparer tout le mal qu'il a fait.

„ Personne ne prendra des gages que
» de son débiteur ou de sa caution; &
» encore il ne le fera point sans le con-
» sentement du juge. Chacun obéira à son

„ juge & s'y soumettra, & déclarera quel
„ juge il reconnoît dans nos pays, pour
„ paroître en jugement devant lui. Quicon-
„ que se refusera à la sentence pronon-
„ cée, sera forcé de réparer tout le mal
„ que sa désobéissance pourra causer à
„ un des confédérés quel qu'il soit.

„ Et, afin que les lois ci-dessus énon-
„ cées demeurent fermes & perpétuelles,
„ nous, ci-devant nommés, citoyens &
„ confédérés d'Uri, de Schwitz & d'Un-
„ derwald, avons apposé notre sceau au
„ présent acte, passé à Brunnen, l'an 1315
„ après la naissance de notre Sauveur
„ Jésus-Christ, le lendemain du jour de
„ St. Nicolas ".

BATAILLE DE NÆFELS

le 9 Avril 1388.

Ite viri mecum, dubiisque evincite rebus
Quæ meminisse juvet, nostrisque nepotibus instent.

LE quatrième Jubilé du combat de Næfels solennisé tout récemment sur le champ de bataille, en nous rapprochant pour ainsi dire de l'évènement, rendra plus intéressans sans doute les grands souvenirs que nous allons retracer. L'honneur de cette journée, qui appartient presqu'en entier aux Glaronnois, ne le cède à aucun des plus beaux exploits tant anciens que modernes; en rapporter les détails, c'est tout à la fois rendre hommage à la gloire des ancêtres & contribuer à l'instruction des descendans.

La bataille de Sempach livrée environ deux ans avant celle de Næfels, loin de diminuer le nombre des ennemis de la liberté helvétique, ne fit que l'augmenter; les pères, les frères, les enfans, les veuves

des 356 princes, comtes & barons qui avoient péri de la main des Suisses avec l'archiduc Léopold dans cette sanglante journée, ne respiroient que vengeance : ils avoient juré d'exterminer jusqu'au dernier, ces paysans rebelles, comme ils les appeloient. Les Suisses de leur côté ne restoient point tranquilles ; ils battoient fréquemment des partis ennemis, ravageoient des domaines autrichiens & rasoient les châteaux des petits tyrans de la contrée. La garnison de Wésen inquiétoit surtout les Glaronnois par ses courses fréquentes : les troupes de ce canton combinées avec celles de Zurich, Schwitz & Uri, vinrent assiéger cette ville très-forte pour ce temps-là. Après une défense assez longue, la garnison sortit de nuit par la porte opposée au camp des Suisses, & la bourgeoisie abandonnée à elle-même se rendit aussitôt, prêta serment de fidélité aux quatre cantons, et en obtint la confirmation authentique de toutes ses franchises. Elle reçut, même sans difficulté, une garnison Glaronnoise commandée par Conrad Von der Aw ancien landamman d'Uri. Fatiguée de tant de pertes, la maison d'Autriche consentit à une trève avec les Suisses, qui dura par l'intervention de quelques villes impériales environ un an et demi, depuis

le huitième octobre 1386, jusqu'au mardi gras de 1388. On l'appela la mauvaise paix, parce que sachant des deux parts qu'une guerre sanglante alloit lui succéder, on vivoit dans la plus grande défiance, et qu'on ne négligeoit rien pour se fortifier contre toute attaque.

Effectivement, à l'expiration de la trève, la guerre recommença par la plus odieuse trahison. La bourgeoisie de Wésen gagnée par les émissaires de l'Autriche, se concerta en secret avec le comte de Werdenberg & Arnold de Bruch grand bailli de Windeck : elle reçut un renfort de leurs soldats, qui entrèrent les uns déguisés, les autres cachés dans des tonneaux. Pour mieux voiler sa perfidie, elle députa quatre membres de son conseil à la régence de Glaris, pour lui demander de bien garder leur ville & d'y renvoyer la garnison qu'on en avoit retiré durant la trève. Cinquante Glaronnois y furent envoyés sur le champ pour renforcer le petit nombre de Suisses qui y étoient restés; & le 22 février, Von der Aw assembla la bourgeoisie, annonça pour le lendemain une nombreuse garnison, & reçut de la commune de Wésen les plus belles promesses de fidélité, suivies d'un grand festin pour lui, ses officiers & ses soldats, qui n'étoient

guères plus de cent : après ce repas, que le carnaval autorisa à prolonger fort avant dans la nuit, & où le vin ne fut point épargné, les Suisses se retirèrent chez leurs hôtes, en laissant huit des leurs avec un grand nombre de bourgeois pour la garde de chaque porte. A l'heure convenue, plus de quatre mille hommes arrivent devant la ville, les uns par le lac de Wallenstadt, par les comtés de Werdenberg, de Sargans & de Chourwalden ; les autres par terre, des comtés de Toggenbourg, de Kibourg, des seigneuries de Gaster, d'Utznach & de la ville de Rapperschwil. A minuit les bourgeois massacrent les sentinelles, ouvrent les portes, abattent les ponts et la ville se remplit de troupes autrichiennes. Surpris pendant leur sommeil, le commandant Von der Aw, son fils, le banneret Henri *Tschudi*, le brave Rodolph Ott de Glaris (2) & le plus grand nombre de leurs soldats sont poignardés dans leurs lits. Seulement une quarantaine de Suisses s'étant réunis, tiennent ferme, se battent en retraite, et après des efforts inutiles pour se maintenir dans la place, se font jour pour la plupart à travers la foule des assaillans, & s'échappent par dessus le rempart ou à travers les fossés. Un moment après, ils rencontrent un corps de 250

Glaronnois, qui défiloient près de Wésen, pour aller piller les villages voisins; ils les instruisent de la scène qui vient de se passer, & tentent avec eux une escalade qui ne réussit pas.

Les Glaronnois indignés de cette perfidie & inquiets du nombre des ennemis qui se rassembloient dans leurs alentours, écrivirent aux autres cantons pour en obtenir des secours : aidés de leurs voisins de Schwitz, ils relevèrent & prolongèrent d'anciennes lignes, qui défendoient l'entrée de leur pays, mais négligées depuis longtemps. Pour suppléer aux villes fortifiées, les Suisses avoient accoutumé de faire des retranchemens d'une montagne à l'autre à travers le vallon qui les sépare; quelquefois ils ouvroient un fossé entre deux rivières. Les Glaronnois gardoient leur pays par deux pareilles lignes : l'une s'étendoit depuis le lac de Wallenstadt jusqu'à l'endroit où la petite rivière de Sez qui en sort, se jette dans la Linth, & communiquoit par un pont à la seconde ligne poussée depuis la Linth jusqu'à la montagne qui s'étend de Næfels à Niderurnen : on voit encore de nos jours plusieurs restes de ces retranchemens, appelés dans la langue du pays Letzi ou Landwehre : Mathys de Buhlen, capitaine d'une

intrépidité reconnue, fut chargé de garder ce poste important avec 300 hommes choisis parmi la plus brave jeunesse du pays; il essuya pendant trois semaines plusieurs attaques que sa valeur rendit inutiles; les autres cantons ne sachant où fondroit l'armée nombreuse que la maison d'Autriche rassembloit, se fortifioient de tout côté, garnissoient leurs frontières, & trouvoient dans cette incertitude une excuse pour ne pas donner à Glaris tous les secours qu'il demandoit. Ils lui conseillèrent même de faire sa paix particulière, soit qu'ils crussent ne pouvoir conserver ce nouvel allié, soit qu'ils trouvassent qu'ils avoient plus à perdre qu'à gagner à le maintenir dans leur confédération.

Bien moins peuplé qu'il n'est à présent, ce canton, épuisé par les guerres précédentes, ne comptoit peut-être pas alors au-delà de 1500 citoyens en état de porter les armes; presque tous laboureurs ou bergers, ils ne pouvoient se défendre qu'en abandonnant des travaux indispensablement nécessaires à leur subsistance, & la guerre entraînoit toujours pour eux la disette: quand ils virent que les préparatifs des Autrichiens traînoient en longueur, ils prirent le parti de retourner pour la plupart à leurs villages dispersés dans les

profondès vallées qu'arrosent la Linth & la Sernft ; soit qu'ils présumassent que ce grand armement concernoit Zurich ou Lucerne, soit qu'ils espérassent être toujours avertis assez à temps pour courir à la défense de leurs lignes. D'ailleurs ils n'étoient pas sans espérance de faire une paix avantageuse avec la maison d'Autriche. Effectivement, dans le courant de mars, ils avoient envoyé des députés aux comtes de Toggenbourg & de Werdenberg ; ceux-ci, après les avoir traités avec le dernier mépris, les congédièrent en leur offrant les conditions les plus dures & les plus humiliantes. Se reconnoître vassaux & serfs de la maison d'Autriche en lui prêtant serment de fidélité ; renoncer non-seulement à la confédération helvétique, en en déchirant les lettres d'alliance, mais encore s'engager à poursuivre les Suisses de toutes leurs forces ; remettre à la seigneurie toutes les chartres de leurs anciens priviléges pour en recevoir le plan de gouvernement & les lois qu'elle voudroit leur prescrire ; rétablir toutes les redevances à l'abbaye de Seckingen & y porter leurs appels ; payer aux habitans de Wésen pour les dommages faits à leur ville, la somme qu'il plairoit au duc de fixer ; donner des ôtages, en attendant le

pardon de leur rebellion.... Voilà ce qu'on exigeoit d'eux. La régence assembla le peuple pour lui communiquer ces conditions : elles furent reçues comme elles devoient l'être, avec une indignation générale, & l'avis unanime fut qu'il valoit mieux mourir libres que de vivre esclaves. Cependant ils dressèrent quelques articles d'accommodement. C'étoit de continuer à rendre hommage à l'abbesse de Seckingen comme auparavant, & de reconnoître la maison d'Autriche comme ayant l'avocatie de cette abbaye, de conserver leur alliance avec les cantons, de rétablir les appellations sur le pied précédent, de rester en possession de leurs anciens priviléges, & quant aux dommages faits à la ville de Wésen, de s'en remettre à l'arbitrage du comte de Werdenberg. Les députés, qui retournèrent à Wésen avec ces propositions, furent chargés d'injures, renvoyés avec les menaces les plus effrayantes s'ils ne se rendoient à discrétion, & exposés aux traitemens les plus odieux, de la part de la populace, des mains de laquelle ils eurent peine à s'arracher.

Cependant 15,000 hommes se trouvèrent dès le 8 avril, rassemblés à Wésen & aux environs : les principaux chefs qui les commandoient étoient les comtes de Werden-

berg, de Toggenbourg, de Sax, les barons de Bonstetten, de Thorberg & le chevalier Jean de Klingenberg, un des plus puissans seigneurs de la Thurgovie. Toutes les provinces & les villes que possédoit la maison d'Autriche le long du Rhin & autour du lac de Constance, soit en Souabe, soit en Suisse, avoient envoyé leur bannière à cette armée. Le Toggenbourg, le Rhinthal, Schaffouse, Winterthour, Frauenfeld, Diessenhofen, Stein, Baden, Broug s'armèrent alors en faveur du despotisme contre la liberté helvétique, à laquelle ils ne comptoient pas d'avoir le bonheur d'appartenir un jour. Le conseil de guerre décida, que le comte de Werdenberg, avec trois mille hommes, tourneroit les lignes des Glaronnois pour les prendre à dos, tandis que la grande armée attaqueroit ces lignes de front, les forceroit, & après avoir pillé & incendié tout le pays & détruit ses habitans, passeroit de là dans les autres cantons pour leur faire le même traitement. Dans la journée du 8, les Glaronnois ne pouvant plus douter que cette armée ne fut destinée à fondre sur eux, envoyèrent des messagers à trois cantons, pour demander un prompt secours. Celui qui devoit aller à Zurich ne put y parvenir, à cause des partis ennemis qui

gardoient tous les passages : celui d'Uri ayant à franchir des montagnes escarpées alors couvertes de neige, ne put s'y rendre à temps : il n'y eut que celui de Schwitz, qui y arriva encore à nuit tombante : à la nouvelle du danger de leurs alliés, cinquante hommes de ce canton se rassemblèrent des villages les plus voisins, dont trente partirent sur le champ pour Glaris.

Le lendemain, au point du jour, toute l'armée autrichienne se mit en marche; de Buhlen ne s'attendoit sans doute pas à une attaque aussi prompte, puisqu'il n'avoit que 200 hommes dans les lignes dont la garde lui étoit confiée. Dès que ce vieux guerrier découvrit les bannières nombreuses qui venoient à lui, il fit sonner le tocsin dans tous les villages des environs et se prépara à défendre son poste avec sa petite troupe; ne doutant point que le landamman Vogel, parti la veille pour aller ramasser dans les vallées limitrophes tout ce qu'il pourroit trouver en état de porter les armes, ne lui amenât bientôt un renfort nombreux. Les habitans des hameaux voisins accourus à la nouvelle de l'approche des ennemis, portèrent la troupe de Buhlen à 350 hommes; cependant ils ne purent, malgré tous leurs efforts, conserver ce poste important : la colonne

ennemie força les lignes en plusieurs endroits ; mais la cavalerie avoit beaucoup de peine à avancer, étant arrêtée à tout moment, par des haies, des fossés, des abatis, des retirades de pieux. De Buhlen, qui joignoit la prudence à la valeur, voyant qu'avec si peu de monde il ne pouvoit se maintenir dans ce poste, ne voulut point faire périr inutilement tant de braves gens ; il prit le parti de la retraite après avoir perdu quelques-uns des siens, & fixa pour rendez-vous les collines pierreuses de Rauti, au bas desquelles coule un torrent, près de Næfels. Les Autrichiens, voyant reculer les Glaronnois qui abandonnoient leurs lignes, ne crurent point qu'ils eussent encore quelque chose à en craindre ; ils se séparèrent en plusieurs corps, mirent le feu à Næfels & se répandirent dans les villages voisins, qu'ils trouvèrent déserts & abandonnés : plusieurs partis de cavalerie s'enfoncèrent dans la vallée, pillant & incendiant sans obstacle, & poussèrent même jusque près de Glaris.

De Buhlen, arrivé le premier au Rauti, avec les plus braves & les plus vigoureux du corps qu'il commandoit, planta sa bannière au sommet de la colline, & vit bientôt accourir à lui, soit de la ligne,

soit de l'intérieur du canton, des pelottons de trente à cinquante hommes qui s'ouvroient un passage à grands coups de pique & de hache d'armes à travers les ennemis : le signal du ralliement qui flottoit dans les airs, les cris des Glaronnois parvenus au rendez-vous marqué pour le faire connoître à ceux des leurs qui combattoient dans la plaine, ou qui descendoient des montagnes, attirèrent enfin l'attention des Autrichiens : ceux-ci ayant fait sonner la charge, se formèrent en ordre de bataille & s'avancèrent vers les collines de Rauti, la cavalerie marchant serrée à la tête de la colonne. Les Glaronnois les reçurent comme les confédérés des trois premiers cantons avoient reçu soixante & treize ans auparavant l'armée de Léopold à Morgarten, en roulant des blocs de rochers & en faisant pleuvoir une grêle de cailloux sur les assaillans. La cavalerie en désordre recule & va se reformer plus loin; les Glaronnois descendent & la chargent; mais ils sont repoussés & obligés de reprendre leur premier poste, où des femmes, des enfans, des hommes désarmés avoient formé de nouveaux amas de pierres. Plusieurs attaques se succédèrent; chaque fois que les Autrichiens tâchoient de monter la colline, ils étoient

mis en désordre; chaque fois que les Glaronnois en descendoient ils étoient rompus & contraints de regagner leur asyle ; le combat se prolongeoit. D'un côté le nombre, de l'autre le désespoir, l'amour de la patrie, la crainte de perdre la liberté, regardée alors comme le premier des biens.... Pendant cinq heures que dura cette alternative de succès & de revers, les troupes des deux partis augmentèrent comme leur acharnement. Les Autrichiens qui s'étoient répandus dans le pays rencontrant par-tout des paysans armés qui couroient à Næfels, se replièrent sur le corps d'armée, tandis que les Glaronnois reeevoient à tout moment de petits renforts de dix, de quinze hommes, qui les joignoient du côté de la montagne par des sentiers impraticables pour tout autre que pour les habitans du pays. Les barons de Bonstetten & de Klingenberg, après avoir dépêché des couriers au comte de Werdenberg pour hâter la marche des 8000 hommes qu'il commandoit, ehangèrent leur manière de combattre; voyant que leur épaisse colonne étoit plus embarrassante qu'utile, ils se partagèrent en quatre corps, & chargèrent l'infanterie de l'attaque, puisque la cavalerie ne pouvoit escalader la colline : par cette ma-

nœuvre la victoire pencha de leur côté. Dans onze charges suecessives les Glaronnois avoient toujours été rompus & repoussés. Harassés de fatigue, ils combattoient plus mollement, & dans ce moment décisif c'en étoit fait peut-être d'eux & de leur patrie, sans un renfort de Schwitz, qui, ayant franchi les montagnes par lesquelles les deux cantons sont séparés, les joignit fort à propos. Une bannière paroît tout-à-coup sur la pente de l'alpe voisine; des cris redoublés que les échos rendent plus terribles, annoncent un puissant secours : l'armée ennemie ne doute point qu'un corps nombreux de confédérés n'arrive, & prend pour son avant-garde une cinquantaine d'hommes qu'elle découvre; de Buhlen, & Vogel qui l'avoit rejoint durant le combat, soit qu'ils le crussent, soit qu'ils en fissent semblant pour soutenir le courage des leurs, font courir de bouche en bouche la nouvelle qu'un grand renfort se montroit, & après avoir roulé ce qui restoit sur la colline de rochers & de cailloux, voyant le découragement des ennemis, ils en profitent habilement : ils se mettent à la tête de tout ce qu'il y avoit de jeunes gens braves & déterminés, & fondent avec les cinquante nouveaux venus de Schwitz sur

la cavalerie en désordre ; elle se culbute sur l'infanterie, dont les rangs ne peuvent se réformer; les chefs font de vains efforts pour rétablir le combat : ces chevaux qui se cabrent, ces cavaliers armés de toutes pièces & qui, une fois démontés, ne peuvent plus se remuer, ces robustes montagnards qui, avec leurs haches d'armes, leurs massues hérissées de longs cloux, leurs lourdes lances, leurs bâtons ferrés, leurs épées à deux mains, tuent tout ce qu'ils frappent & font autant de blessures mortelles qu'ils portent de coups, rendent bientôt la déroute générale : la plus brave noblesse est ou tuée ou expirante : le nombre des Suisses s'accroît à tout moment & la fuite devient la seule ressource de cette armée si fière & si menaçante quelques heures auparavant. Cependant, dans ce moment de tumulte & d'épouvante, plusieurs bannières, surtout celles des villes helvétiques, fidèles à la valeur nationale, ne reculèrent point & ne tombèrent au pouvoir des Glaronnois qu'après que tous les soldats qui les suivoient eurent péri en les défendant. Les autrichiens rompus & poursuivis jusqu'aux portes de Wésen, perdirent plus de monde dans la fuite que dans le combat. Ce fut sur-tout au pont de la Linth que le massacre fut affreux :

semblable à l'avalanche qui grossit en descendant des montagnes, la troupe glaronnoise qui n'étoit pas de 400 hommes au commencement de l'action, se trouvoit alors portée au-delà de mille, par des renforts tant du canton même que d'Uri & de Schwitz : le nom de Wésen servoit de cri de vengeance ; le souvenir de cette trahison toute récente donnoit des forces & empêchoit qu'on ne fit aucun quartier : surchargé de cavalerie, ce foible pont de bois se brise, un grand nombre d'Autrichiens se noient dans la rivière, s'écrasent en tombant des rocs qui l'encaissent, ou sont tués sur ses bords. Plusieurs même poursuivis par une jeunesse déterminée qui avoit franchi la Linth, périssent sous les murs de Wésen, ou sont précipités dans le lac de Wallenstadt. Cependant le comte de Werdenberg, après beaucoup de lenteur, se porta du côté du champ de bataille avec ses 3000 hommes, & n'en étant plus séparé que par la Linth, il le vit couvert de morts & de mourans : sans doute qu'avec un corps aussi nombreux, il auroit pu recommencer un combat avantageux contre des gens harassés ; mais aussi lâche qu'il étoit cruel, ce général, témoin du carnage des siens, loin de songer à les venger, ou à couvrir

seulement la retraite des fuyards avec ses troupes fraîches, rebroussa précipitamment & alla cacher, ainsi que le baron de Thorberg, sa honte derrière les murs de Wésen, qu'il ne tarda pas à évacuer.

Les Glaronnois ne trouvant plus d'ennemis revinrent vers le soir sur le champ de bataille : là, suivant la coutume des Suisses, ils tombèrent à genoux pour rendre grâce au ciel d'une victoire qu'ils regardoient eux-mêmes comme un miracle.
„ Chacun, dit Tschudi, récita cinq pa-
„ ter & autant d'avé, glorifiant & remer-
„ ciant Dieu & la Sainte Vierge, ainsi
„ que St. Fridolin & St. Hilaire leurs
„ patrons, de ce qu'en cette journée, par
„ leur grâce & secours, ils avoient sauvé
„ leurs maisons, leurs biens & l'honneur
„ de la patrie ".

Les annales les plus authentiques attestent, qu'outre une centaine de blessés, il n'y eut que cinquante-cinq morts du côté des Glaronnois ; on les ensevelit honorablement dans le cimetière de Mollis, & leurs noms dignes d'une éternelle louange, sont encore de nos jours lus publiquement à Næfels, dans la procession annuelle dont nous allons bientôt parler : de ces cinquante-cinq hommes, il n'y en avoit que quatre qui ne fussent pas du canton même,

deux de Schwitz & deux d'Uri ; il est à remarquer à l'égard de ces deux derniers, qu'étant du nombre des soldats que Von der Aw commandoit à Wésen, ils échappèrent au massacre de la garnison en sautant du rempart dans le fossé... & c'étoit pour trouver quelques jours après une mort honorable dans les champs de Næfels.

Les Autrichiens laissèrent sur le champ de bataille 2500 hommes : on ignore le nombre de ceux qui se noyèrent dans la Linth et dans le lac de Wallenstadt. Cent-quatre-vingt-trois comtes, barons & chevaliers furent reconnus parmi les morts à leurs casques couronnés. De ce nombre étoient le comte Ulrich de Sax, qui portoit la grande bannière d'Autriche & qui la teignit de son sang ; le comte Walraff de Thierstein, dont le père avoit eu le même sort à Sempach deux ans auparavant ; le chevalier Jean de Klingenberg (3) qui avoit amené 3000 hommes à cette sanglante journée ; sept nobles du nom de Landenberg, qui furent tués les uns à côté des autres dans un jardin où ils s'étoient retirés, & ce même baron de Bonstetten qui avoit si mal reçu les députés de Glaris, quand ils vinrent demander la paix. Les Glaronnois gagnèrent les bannières d'Autriche, de Toggenbourg, de Montfort, de

Stutgard, de Schaffouse, de Zell, d'Uberlingen, de Winterthour, de Wésen & de Frauenfeld : ils donnèrent cette dernière à leurs alliés de Schwitz, en souvenir honorable de la part qu'ils avoient eue à la victoire. Le comte de Toggenbourg qui y perdit 400 de ses sujets, fut si honteux de la prise de sa bannière, qu'il changea le champ de ses armes; il le portoit d'argent au dogue de sable, & il prit un champ d'or. La gloire de la nation exige qu'on dise, que la plupart des soldats que les petites villes helvétiques avoient fournis à cette armée, périrent à Næfels... Winterthour y perdit quatre-vingt citoyens; Rapperschwil soixante & quinze, dont le plus grand nombre fut tué dans un verger entouré de murs, où ils se défendirent longtemps; Schaffouse cinquante-quatre; Frauenfeld quarante, & Wésen quarante-deux: on remarqua parmi ces derniers la plupart de ceux qui avoient tramé le massacre de la garnison.

Le butin fut immense, la régence de Glaris partagea entre ses citoyens 1800 harnois complets, une prodigieuse quantité d'armes de toute espèce & beaucoup de chevaux.

Deux jours après la bataille, les Glaronnois fortifiés du secours des cantons qui n'ayoient

n'avoient plus rien à craindre pour le moment, vinrent assiéger Wésen : mais ils n'en eurent pas la peine; le comte de Werdenberg l'avoit abandonnée : ses habitans redoutant la juste vengeance des Suisses, s'étoient retirés par le lac avec leurs meilleurs effets dans les pays autrichiens, après avoir mis le feu à leurs maisons, à ce qu'assure Bullinguer : d'autres chroniques prétendent, que ce furent les vainqueurs qui brûlèrent cette malheureuse ville. Quoiqu'il en soit, elle resta longtemps déserte ; elle n'a même jamais pu se relever entièrement de ses ruines, & de nos jours ce n'est qu'un bourg obscur & malsain, dont le nom est entaché d'un éternel opprobre, par le souvenir de trahison qu'il réveillera dans tous les siècles.

Crainte de l'infection que ces cadavres auroient pu répandre dans l'air, les Glaronnois creusèrent de grandes fosses au-delà de leurs lignes & y ensevelirent indistinctement tous les morts autrichiens. Vingt mois après, quand la paix générale fut conclue, les parens de toute cette noblesse tuée à Næfels, demandèrent de bâtir un couvent, sur le lieu même où se trouvoient ces fosses. Peregrin de Wagenberg, abbé de Ruti, près de Rapperschwil, dont le frère avoit péri dans ce combat,

offroit seul une contribution de 12000 florins pour cet édifice. Mais la régence de Glaris redoutant l'influence d'une telle fondation, qui attireroit peu à peu à elle toute la substance du pays, se refusa sagement à cette demande, malgré les offres brillantes dont elle étoit accompagnée. Ces mêmes nobles qui ne pouvoient souffrir que les os de leurs parens reposassent sans honneur, pêle & mêle avec ceux des derniers soldats, sollicitèrent la permission d'exhumer ces corps ; permission qu'on leur accorda sans peine. L'abbé de Ruti se rendit sur les lieux pour diriger ces tristes travaux : mais les marques de noblesse avoient disparu, & la mort avoit effacé toutes les distinctions humaines. Comme ces seigneurs avoient été dépouillés de leurs armes avant d'être enterrés, aucun signe extérieur ne faisoit plus discerner la tête qui portoit le casque couronné de celle que couvroit un simple baume : la puanteur qui s'exhala de ces fosses, engagea l'abbé à ne découvrir que les trois, où les Glaronnois lui dirent qu'il y avoit le plus de chevaliers : il en tira 575 corps déjà à moitié consumés, les fit transporter près de son couvent, & les inhuma de nouveau avec toutes les cérémonies de l'église. Mais

pour la consolation des vivans & pour le soulagement de l'ame des trépassés, les Glaronnois bâtirent à leurs frais une chapelle sur le champ de bataille, l'année qui suivit ce grand évènement : pour en mieux conserver la mémoire chez leurs descendans, le deux avril 1389, lendemain de la conclusion de la paix, le peuple de Glaris, c'est-à-dire le souverain, établit à perpétuité une procession annuelle, fixée au même jour où cette victoire avoit été remportée : cette procession doit marcher sur le champ de bataille, & en parcourir les divers sentiers ; elle fait le tour des onze pierres dressées sur les onze places où les Glaronnois rompus & ralliés ont recommencé leurs attaques. A la sixième, on s'arrête pour écouter un discours religieux suivi de la lecture des noms des cinquante-cinq citoyens tués dans cette glorieuse journée, et de celle des lettres patentes qui ont établi cette procession : la cérémonie finit par la célébration de la messe en action de grâces. Ces lettres patentes appellées dans le pays Næfels Fahrtbrief, composées dans le temps même de l'évènement, & lues encore aujourd'hui avec quelques légers changemens, sont un monument curieux du style simple, loyal et pieux des chancelleries suisses du quatorzième siè-

cle : en voici la traduction ; elle est aussi ressemblante que possible au vieux langage allemand dans lequel elles sont écrites, comme on peut le voir dans la chronique de Tschudi.

„ Au nom de la Ste. Trinité, DIEU le
„ Père, DIEU le Fils et DIEU le St. Esprit,
„ amen : à celles fins que par nous grâces
„ soient rendues au DIEU Tout-Puissant,
„ à la Sainte Vierge-Marie, aux glorieux
„ Princes du Ciel St. Fridolin & St. Hilaire
„ nos fidèles défenseurs, & à toute l'armée
„ céleste, & de peur que perdu ne soit le
„ souvenir des grands secours & soulage-
„ ments que nous en avons reçus dans notre
„ détresse, ceci sera mis par écrit ; d'au-
„ tant que la mémoire & l'entendement de
„ l'homme sont foibles & que dans la suite
„ des temps on met bientôt en oubli les
„ choses passées : c'est pourquoi nous le
„ Landamman & les hommes du pays de
„ Glaris, savoir faisons à tous ceux qui
„ sont ici présents ou qui y seront par
„ après, que mortelles hostilités & guer-
„ res à outrance seroient survenues entre
„ le sérénissime prince et seigneur le duc
„ Léopold d'Autriche d'une part, & les
„ honorables, prudents & avisés, nos biens
„ bons amis, les fidèles & chers confédérés
„ d'autre part : & voici les confédérés qui

» pour lors étoient alliés ; Zurich, Berne,
» Soleure, Lucerne, Uri, Schwitz, Un-
» derwald, Zug & notre pays de Glaris.
» Or il advint qu'en ces jours là, le susdit
» duc Léopold d'Autriche marcha contre
» la petite ville de Sempach en Ærgaw,
» à dessein d'y endommager nos confédérés
» dans leurs corps et biens : alors nos bons
» amis les fidèles & chers confédérés de
» Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald
» entreprirent de le repousser, et mar-
» chèrent le 9 juillet de l'an où l'on comp-
» toit 1386, devers Sempach, & là fut occis
» le susdit duc Léopold d'Autriche, & avec
» lui seize comtes & barons ; une grande
» quantité de chevaliers & de gens d'armes
» y furent aussi déconfits et mis à mort.
» Puis au milieu du mois d'août, nos bons,
» fidèles & chers confédérés de Zurich,
» d'Uri, de Schwitz et nos gens du
» pays de Glaris s'en allèrent contre la
» ville de Wésen, & la prirent le premier
» vendredi après la fête de Notre Dame
» au mois d'août, et cela bien loyalement ;
» & prétèrent les gens de Wésen à nous
» les susdits confédérés serment de fidé-
» lité à toujours : ce qui resta ainsi sans
» paix ni trève jusqu'au prochain jour de
» St. Gall ; alors fut moyennée une paix
» par certaines villes impériales, jusqu'au

» jour de Notre Dame de la chandeleur;
» puis cette paix fut prolongée jusqu'au
» vieux carême : alors la guerre recom-
» mença, & beaucoup d'hommes preux &
» vaillants du pays s'envinrent dans la ville
» de Wésen, afin d'icelle garder et dé-
» fendre pour les confédérés, & afin que
» notre pays de Glaris demeurât d'autant
» plus sûr & tranquille. Et comme nos
» gens se fioient au serment & à l'honneur
» de ceux de Wésen, quelques hommes
» de Wésen ont machiné un terrible mal
» contre les nôtres ; ils ont donné en grand
» secret de méchans conseils à nos mor-
» tels ennemis, tellement qu'au prochain
» quatre temps, le samedi de l'an où l'on
» comptoit 1388, depuis la naissance de
» Christ notre bon Seigneur, s'envinrent
» nuitamment et à l'improviste nos mor-
» tels ennemis dans la ville de Wésen, &
» les portes leur furent livrées par les
» bourgeois, & les nôtres de Glaris furent
» surpris et occis par l'épée des gens de
» Wésen & des ennemis ; & quelques-uns
» furent mis à mort dans leurs lits où ils
» étoient couchés & endormis sans dé-
» fiance aucune, car ils croyoient prendre
» leur sommeil chez de bons amis, & ainsi
» furent déconfits par grande perfidie, &
» pitoyablement occis beaucoup de gens

» de bien, et ce fut à grand peine que
» quelques-uns purent se sauver; puis le
» 9 avril, sur le jeudi de la semaine de
» *Pâques* de l'année susmentionnée, se
» rassemblèrent de rechef nos mortels en-
» nemis de la seigneurie d'Autriche, avec
» 15000 hommes tant à cheval qu'à pied,
» & marchèrent vers Næfels en notre pays
» de Glaris, & rompirent à grande force
» nos lignes et murs de défense : des
» nôtres il n'y avoit contr'eux que 350
» hommes, dont 30 nous avoient été en-
» voyés en assistance et consolation par
» nos bons amis, fidèles et chers confé-
» dérés de Schwitz; et les ennemis nous
» tuèrent bien des braves gens, mais ils
» furent mis à mal & déconfits près de la
» Rauti, avec le secours du DIEU Tout-
» Puissant, de la Sainte Vierge-Marie, de
» nos chers et fidèles soutiens dans la
» détresse de St. Fridolin et St. Hilaire, &
» de toute l'armée des cieux; & les enne-
» mis furent mis en grande déroute, telle-
» ment que nous gagnâmes onze banniè-
» res, & que nous tuâmes 2500 hommes :
» quant à ceux qui se perdirent dans le
» lac et dans la Linth, on ne sauroit en
» savoir le nombre; et y périrent aussi
» plusieurs de ceux qu'on croyoit être les
» auteurs de la susmentionnée tuerie des

„ nôtres à Wésen : et pour que par nous
» tous les habitans du pays de Glaris, et
» par nos descendants, grâces soyent à ja-
» mais rendues au DIEU tout-puissant, à
» la Ste. Marie, aux glorieux princes du
» Ciel St. Fridolin & St. Hilaire nos fidèles
» aides dans la nécessité, & tous les Saints
» de DIEU, et pour qu'on n'oublie jamais
» les grands secours & reconforts qu'en
» avons reçus, quand il nous fut accordé
» de pouvoir venger la tuerie et tout le
» mal arrivé aux nôtres à Wésen; nous
» les habitans du pays de Glaris, avons
» établi d'un commun accord pour nous
» & nos descendans, une procession dans
» toutes les églises de notre pays; de
» sorte que de chaque maison, le plus
» honorable personnage, surtout un hom-
» me s'il y en a un, aille tous les ans le
» second jeudi du mois d'avril, en grande
» dévotion par les chemins & sentiers où
» les nôtres en pareil jour ont enduré
» grand peine et labeur, jusqu'au *moulin*
„ *près des fontaines*, & que cela se fasse
» avant tout à l'honneur & à la gloire de
» DIEU, de notre Dame, de St. Fridolin,
» de St. Hilaire & de toute l'armée célcste,
» & ensuite pour la consolation & le repos
» de toutes les ames des nôtres, qui ont
„ exposé leurs corps. afin que notre pays

„ subsistât avec biens & honneur, et qui
„ ont perdu la vie pour cette cause, ainsi
„ que de ceux des nôtres qui ont été mis
„ à mort à Wésen, de même que de tous
„ ceux qui ont combattu en la bataille;
„ lesquels braves gens ne faut jamais ou-
„ blier; bien au contraire, leur souvenir
„ doit se garder à perpétuité au nom de
„ Dieu: & en témoignage public & digne
„ de foi, nous les gens du pays de Glaris
„ en commun, avons fait appendre le sceau
„ de notre pays à cette léttre, donnée au
„ mois d'avril, le vendredi avant la St.
„ Ambroise, de l'an où l'on compte de-
„ puis la naissance de Jésus-Christ 1389.

Depuis sa fondation, cette procession a toujours eu lieu chaque année, on en a seulement changé le jour; à la place du second c'est actuellement le premier jeudi d'avril. Une foule de Suisses des cantons & pays voisins vient partager ce noble & honorable souvenir: le canton de Schwitz y envoie même un député pour y assister de sa part: la réformation n'empêcha point pendant longues années que les Glaronnois des deux communions ne s'y rendissent de concert & n'y assistassent en bonne harmonie. Seulement les réformés ne restoient pas pour la messe qui termine la cérémonie. Le discours étoit fait alterna-

tivement par un ecclésiastique de chaque communion. Mais en 1654, un prêtre fougueux se permit dans un accès de zèle ou plutôt d'intolérance, des invectives si grossières contre les réformés, qu'il en fût même blâmé par ceux de son parti, et repris publiquement, comme ayant violé cette belle paix de religion qui fait tant d'honneur au canton de Glaris : alors crainte d'être exposés à de nouvelles insolences, les réformés convinrent d'abandonner cette procession, et de célébrer chacun dans le temple de sa paroisse le souvenir de ce grand jour par des prières & des actions de grâces; de manière que la procession fut bien petite, puisque les catholiques font à peine le quart des Glaronnois. Cependant depuis quelques années les réformés y reviennent peu à peu : c'est ordinairement un père capucin de Næfels qui fait le discours, & le dernier de ces orateurs populaires est bien propre à les ramener par l'esprit de tolérance qu'il a montré, en parlant honorablement de Zwingle.

Dans chaque canton qui renferme un champ de bataille, il devroit annuellement, au retour du jour où elle s'est livrée, y avoir sur le lieu même une fête nationale. Rien ne seroit plus propre à entretenir

l'amour de la patrie par de grands souvenirs, & à ranimer par le récit des exploits de nos ancêtres, la valeur de leurs descendans. Là les enfans prendroient une leçon *d'histoire*, qui ne s'effaceroit jamais; les hommes faits sentiroient mieux tout le prix de leur indépendance; les vieillards se réjouiroient en pensant que la terre dans laquelle ils reposeront bientôt, sera encore longtemps la terre de la liberté; les femmes y apprendroient qu'il y a quelque honneur à être fille, épouse & mère d'hommes libres. Il en résulteroit que le caractère et l'esprit helvétiques se conserveroient mieux, que le patriotisme deviendroit plus général, & que la religion sanctifiant l'amour de la commune patrie, feroit des citoyens en faisant des chrétiens. Et quelle superbe carrière pour un orateur, que celle qu'offriroit un tel aniversaire! Quel temple plus imposant qu'un champ de bataille, où l'on ose remercier DIEU d'une victoire légitimement remportée pour la défense de son pays injustement attaqué! Quelle plus respectable assemblée que celle de quelques mille citoyens debout sur la terre teinte du généreux sang de leurs pères, & bénissant leur mémoire pour la liberté qu'ils leur doivent! Quelle belle occasion d'être éloquent & pathétique au milieu de tout ce

qui peut rendre tels le cœur & la bouche d'un Suisse.

La traduction du dernier discours prononcé à Næfels le 3 avril 1788 par le R. P. Rupert Kummi ne sera point déplacée ici ; plus d'un lecteur sera frappé du genre d'éloquence qui le caractérise. Ce n'est pas, il est vrai, la manière apprêtée & le style précieux des harangueurs des grandes villes ; c'est une manière nerveuse & vigoureuse, un style mâle et énergique, tel qu'il le faut pour plaire à un peuple d'agriculteurs, de bergers & de soldats ; c'est un discours, qui, dans la pensée & dans l'expression conserve le caractère simple et grand, mais âpre et sauvage de la contrée où il est écouté. Le voici : on pourra en juger ; on n'y a retranché que l'historique de la bataille.

„ Quelle sainte joie remplit mon cœur ! je vais donc solenniser avec vous, fidèles & chers compatriotes ! par un quatrième jubilé, la mémoire de nos ancêtres ... de nos braves ancêtres, dont l'héroïsme, il y a quatre siècles, brisa en ce lieu-ci le joug de fer des Autrichiens, et assura par un glorieux combat leur liberté et celle de leurs descendans „.

„ Bien que l'histoire de cette mémorable journée soit gravée dans le cœur de tout

Glaronnois, je dois néanmoins la répéter en peu de mots, avec ses causes prochaines & éloignées, pour que la vérité et l'importance des réflexions que je dois vous présenter brillent d'une plus grande évidence „.

(*Suit le récit du combat.*)

„ Vous le savez, c'est à la mémoire de ces héros et au souvenir de cette honorable victoire consacrée par les bénédictions de tous leurs descendans, que cette journée & cette procession sont solennellement vouées; mais comment pourrions-nous mieux célèbrer ces grands évènemens, qu'en nous rappellant avec reconnoissance les avantages qui en ont découlé sur nous, comme une rosée raffraichissante... qu'en nous exhortant mutuellement à penser et à agir de même ? Je vais donc le faire en peu de mots; & je vous prie, fidèles et chers compatriotes, de me prêter une attention amicale „.

„ En général les hommes ne sont point reconnoissans des faveurs du ciel, et rien de plus honteux qu'un tel oubli pour des êtres doués de raison, et en même temps rien de plus propre à leur faire perdre le fruit de bienfaits qu'ils négligent, ou dont

ils abusent : mais cette ingratitude n'est jamais plus infâme et moins excusable que lorsqu'il s'agit de la liberté... O Glaronnois ! si jamais tu te rendois coupable d'indifférence pour le plus riche des présens que Dieu t'ait fait, je te dirois : „ regarde autour de toi ces nations au milieu desquelles tu as souvent occasion de passer... ne sont-elles pas pour la plupart chargées des fers de la servitude ? Des peuples entiers, cent fois, que dis-je ? mille fois plus nombreux que nous, ne sont-ils pas obligés de recevoir de quelques favoris de leurs princes, des lois que n'observent point ceux qui les prescrivent ? Dans presque tous les pays, le laboureur n'est-il pas contraint à un travail qui n'est pas pour lui ? N'est-il pas forcé à une sobriété qui approche de la famine, & cela par des gens à qui la sobriété et le travail sont également inconnus ? Qui est-ce qui les surcharge de tailles et d'impôts ? Ce sont des hommes qui payent peu de chose, ou pour mieux dire qui ne payent rien. Et combien dans la plupart de ces contrées ces impôts ne sont-ils pas onéreux et multipliés ? Ce qui reste de la table de ces *prétendus pères du peuple* est englouti par la rapacité de ceux qui les entourent ; et si quelque-

„ fois un prince est sévère envers quelques
» uns de ces tyrans subalternes, c'est pour
» être d'autant plus indulgent envers ses
» favoris, que dis-je ? envers les sangliers
» & les cerfs, qui, en vertu de gracieux
» privilèges ravagent les moissons d'un
» paysan esclave, & lui laissent à peine ce
» qu'il faut pour assouvir toutes les gueu-
» les du monstre de l'impôt ; & si ce soi-
» disant père de son peuple vise à être ce
» qu'on appelle un héros, il enlève à la
» charrue & aux métiers les hommes les
» plus robustes pour servir son ambition.
» Pourrois-tu voir ces choses, ô Glaron-
» nois ! sans rentrer dans tes vallées, le
» cœur plein de reconnoissance pour Dieu
» & pour tes ancêtres ! ah ! loin de nous
» une telle crainte ! car à qui dois-tu de
„ n'être pas foulé aux pieds, d'obéir à tes
» propres lois & non à des codes dictés
» par le despotisme, de n'être ni vexé
» dans ta personne, ni dépouillé de tes
„ biens, de ne payer que ce que tu t'es
» imposé toi-même volontairement, de
„ n'être point le vil instrument d'un con-
» quérant sanguinaire, d'être, en un mot,
„ & c'est tout dire, d'être un homme
» libre..... à qui en es-tu redevable, en-
„ core une fois ? .... à ces ames héroï-
» ques, qui sur cette terre sacrée s'offri-

„ rent, il y a quatre cents ans, en sacrifice
„ pour ta liberté”.

„ Mais notre reconnoissance, braves concitoyens, sera bien imparfaite, & de nulle valeur, si par une louable émulation, elle ne fait pas naître chez nous les sentimens d'un semblable patriotisme, si nous ne travaillons pas à conserver à nos descendans la liberté, ce bien inestimable, tel que nous l'avons reçu en héritage de nos ancêtres. Qui d'entre vous, chers compatriotes, pourroit supporter l'idée affreuse d'avoir par sa faute contribué à forger les fers de ses enfans & petits enfans ? Ne seroit-il pas placé entre le mépris de ses pères & la malédiction de sa postérité ? Mais comment nous élever à la hauteur de ce courage héroïque, j'ai presque dit surnaturel ? La simplicité, la candeur, l'obéissance aux lois, & surtout la modération, la concorde & l'union entre frères, voilà les guides qui y ont amené nos ancêtres : eux seuls peuvent nous conduire au même point. Ne laissez pas, chers & fidèles compatriotes, ne laissez jamais disparoître ces vertus du milieu de vous ; conservez-les au contraire avec le plus grand soin, puisqu'elles seules sont les soutiens de votre indépendance, & les garans de votre bonheur „.

„Oh ! si ma voix pouvoit retentir dans toutes les vallées de nos cantons, & se faire entendre dans le cœur de tout vrai suisse, je crierois modération & concorde.... voilà les vrais boulevards de votre liberté ; tant que vous les conserverez, les portes même de l'enfer ne pourront prévaloir contre la patrie : car la concorde rend invincible, & la modération, le contentement de ce qu'on a, est le véritable bouclier contre la corruption, ce premier ministre de la tyrannie. Il s'agit seulement d'apprécier la vertu & de lui assigner une valeur supérieure à celle de tout l'or qui est répandu sur la surface de la terre, ou caché dans son sein ; car c'est par l'or & par la discorde, bien plus que par leurs armées, que les tyrans anciens & modernes ont asservi l'univers.... Oh ! leur dirois-je encore, recevez, chers compatriotes, recevez instruction de l'exemple des autres, & n'attendez pas que le malheur passe d'eux à vous ? Regardez encore une fois, regardez autour de vous : pensez à la Corse, à la Pologne.... à quels excès la tyrannie & le despotisme ne se sont-ils pas portés, là où leur nom n'étoit autrefois prononcé qu'avec horreur ? Suisses, trois fois heureux ! de tous les peuples de l'Europe vous êtes la seule nation à la-

quelle Dieu ait confié le précieux joyau de la liberté, comme autrefois, aux Israélites, l'arche de l'alliance. Sentez la dignité où vous élève cette possession; efforcez-vous par la vertu & la valeur de conserver ce dépôt entier & sans tache, & songez que Dieu & la postérité vous en demanderont compte à l'heure de votre mort „.

„ Le despotisme s'étend au long & au large comme un incendie général.... les républiques sont menacées de tant de dangers, qu'elles ne peuvent être trop sur leurs gardes : renoncez donc pour l'amour de votre liberté, renoncez à ce luxe, à ces plaisirs corrupteurs, qui énervent l'homme en le rendant vénal, & à la jalousie qui désunit les frères; avant tout entretenez parmi vous cette modération & cette concorde, que le bienheureux frère Nicolas de Fluë, & le patriote Zwingle ont prêchées autrefois d'une manière si touchante & si énergique. Mais puisque, comme nous l'apprenons dans les annales de tous les siècles, l'art & la discipline militaires sont absolument nécessaires à des hommes libres, ne négligeons point les exercices belliqueux.... appliquons-nous au métier des armes, comme à une science digne de tout républicain; & ne dites pas, nos montagnes nous défendent assez.... depuis

que César a franchi les Alpes avec ses légions, & que bien d'autres conquérans l'ont fait après lui; depuis qu'un despote avide de conquêtes a pu sacrifier des régimens entiers devant une forteresse suspendue à un roc, & crier d'une voix infernale à ses soldats, qui sur les monceaux des cadavres de leurs compagnons ne pouvoient parvenir au sommet du rocher, & reculoient en frémissant, chiens que vous êtes; voulez-vous donc vivre éternellement? il n'est plus de forteresse, il n'est plus de rocher qui soient inexpugnables. Mais d'un autre côté, gardez-vous bien d'adopter cette opinion lâche & servile, qu'une troupe de héros ne peut pas résister à une armée qui fait la guerre à la moderne; & quand vous le croiriez, ne seroit-ce pas une raison de plus pour vous exercer à ces nouvelles manœuvres, dans la ferme persuasion que toutes les puissances humaines ne pourront jamais rien contre un pays où règnent les mœurs, la valeur & l'obéissance aux lois? Soyez surtout bien convaincus, que Dieu n'abandonne jamais une nation qui n'a pas renoncé à sa propre dignité, c'est-à-dire qui marche encore dans la route de l'honneur & du devoir. J'en amène en preuve les colonies américaines, qui, dans ce dernier temps, se sont

mises en liberté malgré les efforts d'un peuple brave, & d'une armée de mercenaires les mieux disciplinés „.

„ Tel est le langage que je voudrois tenir aux Suisses de tous les cantons, & que je tiens à vous, fidèles & chers compatriotes ! à vous que le glorieux exemple de vos pères oblige d'autant plus à être gens-de bien & gens d'honneur. Car ils ne se sont pas plaints, ces braves citoyens qui ont payé de leur vie la liberté de la patrie, ces braves citoyens dont la gloire ne vieillit point ! si jamais nous venions à oublier que nous en descendons, & que leur généreux sang coule dans nos veines.... si jamais la tyrannie s'approchoit de nos contrées pour étendre sa main rapace sur notre petit héritage qui ne doit rien à personne, alors, ô Glaronnois ! tournez vos regards sur cette place consacrée par l'amour de la patrie; élevez vos yeux vers cette colline du Rauti, où l'immortel capitaine de Buhlen planta sa bannière pour rassembler ceux qui devoient être vainqueurs à Næfels.... qu'alors le souvenir de ces hommes qui ont teint de leur sang la place où vous êtes, vous donne de faire des exploits capables, comme ceux de vos ancêtres morts ou blessés dans ces lieux, de repousser les ennemis, de conserver la

chère patrie, d'éterniser votre gloire, & de vous mériter la bénédiction de vos derniers neveux „.

NB. Ce n'est pas seulement par cette bataille que les champs de Næfels sont fameux dans nos annales, il s'y étoit déjà livré précédemment un combat mémorable; c'étoit l'année après que les Glaronnois eurent chassé le bailli autrichien Walther de Stadian : ce dernier revint le 13 février 1352 avec 4500 hommes dans le pays, & il fut attaqué par un corps de 1800 Suisses, dont 400 d'Uri, 600 de Schwitz; les 800 autres commandés par les chevaliers de Tschudi & de Mettstal étoient du canton même : du haut des collines de Næfels, ils fondirent aussi sur les autrichiens, les enfoncèrent du premier choc, les poussèrent jusqu'à la Linth, où plus de 1200 se noyèrent. Stadian, un grand nombre de nobles, & plus de mille de ses soldats restèrent sur le champ de bataille : la suite de eette victoire fut l'accession de Glaris à la confédération helvétique, le jour de Pentecôte de la même année.

BATAILLE DE St. JAQUES

Le 26 Août 1444.

En 1444 une guerre civile désole la Suisse ; le lien général de la confédération helvétique semble prêt à se rompre ; Zurich voit au pié de ses remparts les troupes des sept cantons ; & les secours de l'Autriche n'ont empêché ni ce siège, ni celui de Farnspurg. Tout-à-coup une armée d'étrangers paroît sur les frontières de la patrie : ce sont les grandes compagnies commandées par le dauphin Louis : inutilement pendant la trève conclue avec les Anglois, plus nuisibles encore à leurs amis que terribles à leurs ennemis, Charles III les envoie contre les Suisses, soit que, servant les ressentimens d'Eugène, il veuille dissiper le concile de Bâle qui a déposé ce pontife guerrier, soit que, déterminé par les instances de Sigismond, à qui sa fille est promise, il prétend lui rendre les belles provinces que les Suisses ont enlevées à son père. Menacée par ces troupes affamées de sang & de carnage,

Bâle en avertit en hâte l'armée des confédérés la plus voisine, leur demande un prompt secours, & rappelle dans ses murs 150 volontaires de Walenbourg & de Liechtal, que Seevogels a conduits au siège de Farnspurg : des 4000 Suisses qui bloquent le château défendu par une nombreuse noblesse, 1200 sont détachés sous des capitaines de chaque canton (4); ils reçoivent l'ordre de repousser l'armée françoise & d'entrer dans Bâle, & ils partent au milieu de la nuit pour l'exécuter. C'étoit l'élite de la petite armée qui assiégeoit Farnspurg. Ils n'ignorent point les dangers qu'ils vont courir, &, cependant ils marchent avec la même allégresse que s'ils alloient à un triomphe. Ils rencontrent deux chanoines de Neuchâtel, qui leur représentent combien il est téméraire de prétendre, avec une si petite troupe, s'opposer à une armée aussi nombreuse que celle du dauphin : mais un desdits seigneurs des ligues, dit l'un de ces deux chanoines dans sa chronique, & sembloit icelui chevalier, par grave & superbe prestance, avoir autorité, répondit : " Si fault-il qu'il soit
„ ainsi fait & ne povant rompre à la force
„ lesdits engagements, nous baillerons
„ nos ames à Dieu & nos corps aux enne-
„ mis ". Après cette réponse énergique,

les deux chanoines continuèrent leur route, d'autant plus fâchés de laisser cette joyeuse & advenante bande, (comme ils l'appelloient) courir à sa perte, qu'ils y voient cinquante de leurs concitoyens de Neuchâtel, sous le commandement du chevalier Albert de Tissot, ces braves soldats n'ont point oublié qu'un des articles de la convention de Sempach porte „ que chaque „ Suisse sacrifiera, s'il le faut, sa vie à „ sa patrie, & que leurs chefs en ont de- „ puis peu renouvelé le serment à Zug au „ nom de tous ".

Au point du jour, près du village de Prattelen, le comte de Dammartin fond avec 8000 chevaux sur cette petite troupe, déjà fatiguée par trois heures d'une marche rapide : ni son exemple, ni la valeur de quelques gentilshommes qui périssent en voulant la rallier, ne peuvent empêcher cette cavalerie de céder le champ de bataille, & de se replier vers Moutenz sur un nouveau corps de dix mille hommes Là commence un second combat, plus long, plus opiniâtre que le premier, mais aussi plus glorieux pour nos soldats, dont les forces & le courage semblent s'accroître avec le danger, & qui n'ont voulu pour cette nouvelle attaque, ni attendre l'ordre de leur chef, ni même prendre un instant

instant de repos. Déconcertés par cette intrépidité, rompus par tout où ils résistent, forcés à repasser la Birs, les François ne se croient en sûreté que dans leur camp & sous les yeux du dauphin, qui doute encore de la fuite des siens, ou du moins, du petit nombre des vainqueurs.

Ici s'arrêteroit, content de ses premiers succès, le soldat qui se bat pour un maître; mais le Suisse qui se bat pour sa patrie, pour ses foyers & pour ses lois, croit que la justice de sa cause lui répond de l'évènement, & ne veut qu'une victoire complète ou un trépas glorieux. En vain la voix de leurs chefs blanchis dans les combats, s'élève pour les arrêter au bord de la rivière; en vain un courrier de Bâle, après de longs détours pour éviter les partis ennemis, leur crie que l'entrée de la ville est impossible; leur bouillant courage n'écoute ni ordre, ni conseil; oubliant que leur troupe diminuée de 200 de leurs compagnons, qu'ils laissent morts ou mourans sur le champ de bataille dont ils vont s'éloigner, & sans craindre quarante mille ennemis sur le bord opposé, ils forcent leurs bannerets à se mettre à leur tête, & marchent droit au pont de Saint-Jaques, défendu par une batterie de canon, hérissé de piques, & gardé par 8000 Arma-

gnacs. Nouveau combat des Suisses contre cette troupe toujours soutenue par des soldats frais : l'artillerie foudroyante à laquelle ils ne peuvent opposer que leurs corps immobiles, leurs rangs éclaircis, l'espoir d'un passage plus facile, tout les détermine à quitter l'attaque du pont : ils se précipitent dans la Birs, la passent avec une rapidité irrésistible, & couverts de blessures, affoiblis par la faim & la fatigue, tout trempés des eaux du torrent, ils font de l'autre bord un nouveau théâtre de leurs exploits. Le dauphin, accoutumé à vaincre, & à vaincre sans peine, vit alors ce qu'il n'auroit pu croire, une poignée d'hommes attaquer une armée avec la même ardeur que s'ils se battoient à nombre égal : il les fait charger de tout côté, fond lui-même sur eux à la tête d'une colonne, & après avoir vu périr sous ses yeux ses plus braves chevaliers & ses meilleurs soldats, parvient à couper le détachement, & par cette manœuvre, dont l'événement va justifier la nécessité, il s'assure une victoire moins sanglante. Cinq cents de ces braves guerriers renversent tous les corps qu'ils rencontrent, marchent à grands pas du côté de Bâle, & gagnent l'hôpital de Saint-Jaques, dont les hautes murailles semblent leur promettre une défense plus

longue & plus utile. L'autre moitié se jette sur une petite île dans la Birs · là, percés de flèches, écrasés par les pierres qu'on lance du haut du pont sur leurs têtes, & foudroyes par l'artillerie, ils vendent encore chèrement les restes de leur vie. Accoutumés à se battre homme à homme, manquant des armes nécessaires pour résister à un ennemi qui les attaque de loin, les uns vont arracher les arcs des François & les jettent avant d'expirer à leurs compagnons ; tandis que les autres renvoyoient à l'ennemi des flèches encore fumantes de leur propre sang, ou, la hache à la main, ils vont lui disputer les cadavres des leurs, les chargent sur l'épaule, & les rapportent en triomphe dans l'île ; comme si, morts ou vivants, ils ne vouloient jamais se quitter. Tant que les bannerets tiennent les drapeaux élevés, le combat continue avec l'acharnement du désespoir ; mais quand le signe révéré du ralliement ne paroît plus à leurs yeux, quand les bannières sont renversées avec ceux qui les portent, & que les armes antiques de la patrie roulent dans le sang & dans la poussière ; alors ils sentent leurs blessures, ils tombent, & couvrent de leurs corps expirans ces drapeaux si chéris. Le banneret de Glaris échappe seul : l'intrépide Kich=

matter, qui, percé de sept traits, est trouvé respirant encore sous un monceau d'ennemis, deux jours après le combat, guérit de ses blessures, retourne dans sa patrie, & en est encore longtemps le premier magistrat. Ainsi, dans les champs de Sicile, périrent autrefois 400 Romains, qui, se dévouant à la mort pour sauver les légions enfermées par les Carthaginois, payèrent de leur vie un éternel honneur; ainsi que le tribun Cæcidius, qui les commandoit, resté seul de tous ses compagnons, montroit encore longtemps après de glorieuses cicatrices qui prouvoient & le danger qu'il avoit couru & la valeur qu'il avoit déployée.

Vainqueur de cette moitié, le dauphin réunit toutes ses forces contre les cinq cents confédérés retranchés dans l'hôpital de Saint-Jaques : l'artillerie est amenée; les murs sont renversés, des torches allumées volent sur les toits qui les couvrent, & placent nos soldats entre le fer & le feu; du haut de leurs tours, les Bâlois voient les périls & les exploits de leurs braves amis : trois mille des leurs tentent une sortie pour les secourir; mais apercevant un corps de huit mille François qui s'ébranlent pour les repousser, ils rentrent prudemment dans la ville, & laissent ainsi

les Suisses exposés à une mort inévitable (5). Mais du moins ils ne périront pas seuls : tels que des ours blessés s'élancent sur les chasseurs, ils se précipitent sur les François, se font des armes de tout ce qu'ils rencontrent, & ne reçoivent la mort qu'après l'avoir donnée, ou en la donnant. Le petit nombre de ceux qui n'ont pas été consumés dans les flammes, ou écrasés par les débris du bâtiment qui s'écroule, se rassemblent sur la brèche, et, au moment où le soleil cesse d'éclairer cette scène de carnage & de désespoir, tombent sur les corps entassés de l'ennemi & de leurs compagnons, bien moins vaincus que fatigués de vaincre, dit un auteur contemporain. De Prattelen à Saint-Jaques, 1200 Suisses & 9000 François couvrent de leurs cadavres les plaines des anciens Rauraques. L'ennemi le plus acharné des cantons, qui, échappé du château de Farnspurg, a servi de guide à l'armée du dauphin, le chevalier Bourkard de Munch se promène à cheval après le combat sur le champ de bataille, insulte lâchement aux mânes de ces héros, & crie à ses compagnons : „ Je me baigne dans des roses " : un Suisse expirant entend cet outrage ; & ranimant ses forces, il saisit un caillou, blesse mortellement ce chevalier à la tempe,

& r'ouvrant ses blessures par ce dernier effort, il expire vengé. Les sept cantons sont dans le deuil pour leur plus belle jeunesse, surtout Berne, Lucerne, & Soleure, qui ont fourni le plus grand nombre des guerriers qui composoient ce détachement. Neuchâtel même, toujours attachée à la confédération helvétique dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune, s'énorgueillit encore aujourd'hui de ce que le sang de cinquante de ses enfans & de l'intrépide capitaine qui les commandoit, se mêla à celui des Suisses, dans cette glorieuse journée.

Les sièges de Farnspurg & de Zurich sont levés avec précipitation : on ne doute point que le dauphin ne veuille profiter de ce premier succès pour aller plus avant; & l'armée qui doit s'opposer à ses progrès, composée de tout ce que la Suisse a de plus vaillant, est déjà prête à marcher contre lui. Mais, plus triste que joyeux de cette victoire sanglante, jugeant de la résistance de tous les Suisses réunis, par celle du petit nombre qu'il a vaincus avec tant de peine, Louis recherche l'amitié de ces braves guerriers, retire ses troupes de leurs frontières & signe bientôt à Eisisheim une paix perpétuelle avec eux. Longtemps après, quand Charles de Bourgogne

refusant tout accommodement, s'avançoit vers Grandson, plein du souvenir de cette mémorable bataille, il dit à ses courtisans : „ Mon cousin Charles ne sait pas encore „ comme moi avec quelle nation il aura à „ faire ".

Deux jours après le combat, les Bâlois sortent en foule de leur ville, reconnoissent parmi les morts plusieurs de leurs parens ou de leurs amis, rendent les derniers devoirs aux corps mutilés de leurs braves défenseurs, & ont du moins la consolation d'en arracher trente-deux à une mort inévitable, qui, retirés de dessous les ruines de l'hôpital, transportés à Bâle, & gardés jusqu'à une entière guérison, reviennent combler de joie une famille qui pleure leur perte, en bénissant leur courage. Mais douze hommes qui, séparés de leur bannière dès le commencement du combat, n'ont pu la rejoindre, de retour dans leur patrie, sont traités de lâches, deshonorés pour avoir honteusement survécu à leurs compagnons, & peuvent à peine éviter le supplice décerné par les lois fondamentales de la patrie contre quiconque a fui devant l'ennemi, abandonné son poste, ou déserté ses drapeaux.... Réding même, landamman de Schwitz, quoique d'une valeur déjà éprouvée par plusieurs com-

bats, n'échappe ni aux railleries, ni au mépris de ses concitoyens, parce que, trouvé mourant sur le champ de bataille, il ne peut montrer aucune blessure, & qu'on aime mieux attribuer à la lâcheté qu'à la fatigue un épuisement qu'une longue marche, un combat de dix heures, & le manque total d'aliment rendent bien excusable.

L'étranger qui a vu au bord du lac de Lucerne, à Næfels, à Dornac, à Morat, des monumens élevés à la gloire nationale, traverse les champs de Saint-Jaques, & s'étonne de ne pas y rencontrer une pierre grossièrement taillée, portant la date de cette fameuse journée. Mais la mémoire de ces grands faits de nos pères n'a pas besoin d'être confiée au marbre où à l'airain pour rester à côté des plus célèbres exploits de la Grèce & de Rome : la délivrance, la liberté & le bonheur de la patrie est le plus beau monument de ce combat, et son souvenir survivra à celui de toutes ces batailles modernes, où la force & le courage font si peu, où le lâche & le brave tombent avec la même gloire sous le canon qui les écrase de loin, & où les chefs voient dans les hommes qu'ils font agir bien plus des machines que des soldats.

RETRAITE DE MEAUX.

Le 29 Septembre 1567.

Disce puer, veteres, helvetica stemmata, palmas:
Has retulit pollens Marte fideque manus.

CE n'est pas seulement sur leur terre natale que les Suisses ont donné des preuves d'une valeur qui ne s'est point encore démentie : plus d'un trophée érigé chez les nations étrangères, atteste également leur courage et leur fidélité, & sans trop vanter leurs services, on peut dire hardiment qu'ils ont été le plus ferme appui du trône de France, dans ces temps malheureux, où les convulsions redoublées des guerres civiles menaçoient de le renverser. Déjà, dans les plaines de Dreux, en donnant au duc de Guise, par leur opiniâtre résistance, le temps de ramener au combat ses autres corps rompus, ils avoient enlevé au prince de Condé douze drapeaux & remporté une victoire bien chèrement payée du sang de leur chef Tammann, et de onze capitaines.

Bientôt après, Louis Pfiffer de Lucerne, devenu colonel des Suisses à l'âge de trente-deux ans, rentre en France à la tête d'un régiment auxiliaire accordé par les cantons à Charles IX, en vertu d'un nouveau traité. Vingt compagnies, de trois cents hommes chacune, composent ce secours; parmi leurs capitaines, on compte les noms les plus illustres de la nation, des Réding, des Zurlauben, des Praroman, des Travers, des Salis, des Riedmatten : rien de plus glorieux pour leur chef que le portrait qu'en trace Antoine Haffner de Soleure, dans un journal manuscrit de cette expédition : « Notre colonel, dit-il, „ est un guerrier rempli de cœur & de „ prudence ; jamais précipité dans ses en- „ treprises, pesant tout avec mesure, „ point téméraire dans l'exécution, mais „ agissant toujours avec sagesse : il main- „ tient avec exactitude la discipline mili- „ taire ; il honore extrêmement les offi- „ ciers âgés & expérimentés, & ne souffre „ dans son corps aucun joueur ni aucun „ homme inutile ; & fidèle à l'ancienne „ religion catholique, il craint Dieu, il „ respecte le clergé, & fait de grandes „ aumônes ".

Cathérine de Médicis étoit tranquille à Monceaux avec ses deux fils, sans crain-

dre le parti réformé, qu'elle croyoit endormi par ses artifices : tout-à-coup elle apprend que les chefs des mécontens assemblés à Châtillon ont formé le dessein d'enlever la cour ; elle n'a d'autre ressource que de s'enfermer dans Meaux, & d'envoyer à Château-Thierri courier sur courier au colonel Pfiffer, avec ordre d'amener en toute diligence son régiment, pour défendre la vie & la couronne du roi. Les Suisses partent à minuit, & par une marche forcée, arrivent le même jour à Meaux. Charles IX lui-même, avec toute la cour, sort au-devant d'eux, les remercie de leur attachement à sa couronne, & les reçoit comme des dieux sauveurs, bien assuré qu'ils ne démentiront jamais cette glorieuse devise du drapeau donné par Charles VIII à la compagnie des Cent-Suisses de sa garde :

EA EST FIDUCIA GENTIS.

Le conseil s'assemble : le connétable de Montmorency, à qui le retour à Paris sembloit impraticable à travers dix lieues d'un pays occupé par l'ennemi, veut qu'on courre dans Meaux les hasards d'un siège : le duc de Némours prétend au contraire qu'il seroit insensé de rester sans munitions & sans artillerie dans une ville, dont les foibles murailles tombent en ruines. Les

esprits sont partagés entre ces deux avis. Pfiffer, instruit de leur incertitude, demande à être introduit au conseil; il entre, & avec la franchise énergique d'un guerrier qui ignore le langage des cours, il montre les dangers d'un siège, la honte de s'y exposer, & la possibilité d'une retraite honorable : „ Confiez-vous, dit-il enfin à Cathérine de Médicis, confiez-vous
„ seulement avec ces jeunes garçons, montrant le roi & son frère, à nous autres
„ Suisses : nous sommes six mille; & à
„ la pointe de nos piques, nous saurons
„ bien vous ouvrir un chemin assez large
„ à travers vos ennemis ". Les capitaines restés à la porte, joignent leurs sollicitations à celles de leur chef, & charmés d'avoir à soutenir l'honneur de leur nation & celui de la France, ils poussent des cris de joie quand le conseil accepte leur proposition. Oubliant les fatigues de la journée, la moitié du régiment sort déjà à minuit de la ville, & se forme en bataille à un quart de lieue de la porte; la reine mère, Charles IX, le duc d'Anjou & toute la cour, viennent la joindre par des sentiers : l'autre moitié, qui a monté la garde près du roi, les suit de près, & ferme le bataillon. Le duc de Némours fait l'avantgarde avec neuf cents maîtres rassemblés

avec peine & mal armés : le vieux Montmorenci monte à cheval avec tous les courtisans & gentilshommes de la suite, pour former un petit corps d'arrière-garde. Rien de plus intrépide & de plus ferme que la contenance des Suisses, qui, comme le dit un auteur contemporain, „ encore qu'ils n'eussent eu loisir depuis leur
„ fraîche arrivée, de reposer trois heures
„ de bon sommeil ; si marchoient-ils
„ avec telle allégresse, chantant même à
„ l'envi & s'entr'encourageant les uns les
„ autres, de joye qu'ils avoient de asseurer
„ un des plus grands princes de ce monde,
„ que les plus dévotieux François pou-
„ voient plustost envier un si fidelle & affec-
„ tionné service, que trouver le moyen
„ de faire mieux ". A peine avoit-on découvert quelques partis ennemis, que déjà Pfiffer, au rapport d'un officier de Soleure, avoit ainsi harangué ses camarades : „ Fi-
„ dèles & chers capitaines & soldats, vous
„ voyez que les forces de l'ennemi qui est
„ devant nous ne consistent qu'en cava-
„ lerie ; si nous l'attaquons, comme vous
„ le désirez, il se retirera peu à peu en
„ arrière, jusqu'à ce que nous soyons
„ tous harassés de fatigue : ce mouvement
„ rompra notre ordre de bataille, & il
„ nous écrasera sans faire de perte. Ainsi,

» fidèles & chers compatriotes, que cha-
» cun garde constamment sa place ; &
» lorsque l'ennemi viendra nous attaquer,
» nous le recevrons avec nos longues &
» bonnes piques, au nom de la très-sainte
» Trinité. Que chacun de vous, chers
» arquebusiers, fasse bien attention de ne
» pas manquer l'homme ou le cheval sur
» lequel il tirera. Oui, chers soldats, si
» vous suivez mes ordres ne doutez point
» du succès : je serai toujours à la tête de
» ceux qui feront face à l'ennemi ; & tant
» que je vivrai, j'exposerai fidèlement
» avec vous ma fortune & mon sang,
» pour acquérir ainsi un nouvel honneur
» à notre chère patrie ".

Après une heure de marche, on apperçut enfin à travers les arbres, la cavalerie des réformés. Mille chevaux passent la Marne, se joignent à un pareil nombre caché dans les villages voisins, & viennent charger de toutes parts le régiment suisse. Dès leur approche, Pfiffer s'arrête, forme ses rangs de tous côtés, ferme son bataillon avec des cuirassiers, & disperse sur les aîles le petit nombre de ses soldats armés d'arquebuses. Au milieu de cette formidable phalange, hérissée d'une forêt de piques de dix-huit pieds, restent immobiles, dans l'attente pénible de l'évé-

nement, la famille royale, les ambassadeurs étrangers & les dames de la cour.... Quel spectacle, également triste pour la France & honorable pour notre nation ! .... Un jeune roi & sa mère, attaqués par leurs propres sujets, que leurs imprudences, ou plutôt leurs perfidies, ont forcés, il est vrai, à prendre les armes, confient leur couronne & leur vie à la fidélité d'une poignée de montagnards, dont ils ignorent le langage grossier, & qui n'ont d'autres motifs à les défendre, que le foible titre d'alliés ! ..... Quel tableau que celui des plus belles femmes d'une cour brillante, éplorées & tremblantes, au milieu de ces soldats bisarrement vêtus, cherchant à intéresser ces étrangers à leur défense par leur sourire ou par leurs larmes, & applaudissant de la voix & de la main à la valeur de ces paysans devenus leurs chevaliers ! .... Alors Pfiffer, à l'exemple de ces ancètres, qui commencèrent ainsi les batailles de Morgarten, de Laupen, de Morat, tombe à genoux avec tout son régiment, étend les bras vers le ciel, & fait prononcer la prière d'usage ; puis les Suisses se relèvent, serrent leurs files profondes, croisent leurs piques abaissées, imposent à l'ennemi par la plus fière contenance, & essuyent, sans s'ébranler, les décharges meutrières de sa

mousquetterie : en vain Condé & l'Amiral fondent sur eux d'un côté avec mille chevaux, en vain la Rochefoucault & d'Andelot les harcèlent sans relâche d'un autre; ni brusques attaques, ni fuites simulées, rien ne peut rompre leurs rangs, ou seulement les entamer. Pendant sept heures d'une marche, souvent suspendue pour faire face à des ennemis qui paroissent se multiplier, tour-à-tour chargés par une cavalerie qu'anime en même temps sa propre valeur & l'esprit de parti, ou exposés au feu d'arquebusiers adroits & exercés; attaqués à la fois en tête, en flanc & en queue, sans trouver le moment de se reposer ou de panser leurs blessures, il semble que leur courage & leurs forces croissent avec le nombre des assaillans, la grandeur du péril, et l'excès de la fatigue. Le roi lui-même, tout jeune qu'il est, partage leur intrépidité, encourage ses braves alliés, et s'écrie du milieu de leur bataillon : „ J'aime mieux mourir roi, que „ de vivre serf et captif".

Mais de nouveaux renforts arrivent successivement à Condé; quinze cents arquebusiers partis de Lagni, sont prêts à le joindre; et c'est sur les bords escarpés d'un ruisseau que le roi doit passer nécessairement, que va se faire le plus rude

choc : ce fut le dernier, comme le plus glorieux. Les Suisses raniment leurs forces presqu'épuisées, franchissent le ravin sans rompre leur ordre de retraite, & culbutent tout ce qui s'oppose à la masse irrésistible de cette citadelle mobile, comme l'appelle un auteur du temps : là, découragés de continuer une poursuite inutile, perdant toute espérance d'entamer cette impénétrable phalange, les réformés s'éloignent, se débandent et se retirent dans les villages voisins, non sans avoir comblé d'éloges qu'on ne peut suspecter, l'ordre et le courage de ces fidèles étrangers, sans le secours desquels toute la France convint que la famille royale seroit infailliblement tombée entre les mains de Condé. Alors, par l'avis du connétable, Charles IX sort du bataillon avec une légère escorte, de peur d'être remarqué, gagne à toute bride Paris, dont il n'étoit plus qu'à trois lieues, et dit publiquement en y entrant, „ que sans M. de Némours et „ ses bons compères les Suisses, sa vie, ou „ sa liberté estoit en très-grand bransle ". En se séparant d'eux, il ne fut qu'imprudent; il auroit pu être malheureux : car si l'ennemi s'en fut aperçu, il ne falloit que deux cents chevaux pour l'enlever sur la route. Les Suisses, que Montmorenci

et Némours n'ont point abandonnés, continuent alors paisiblement leur marche, s'arrêtent un moment au Bourget pour prendre quelque nourriture, et n'entrent qu'à minuit dans les faubourgs de Paris, où ils se reposent enfin de cette pénible et glorieuse journée..... Pourquoi tant de valeur fut-elle déployée en faveur du prince le plus indigne de tels alliés, de ce perfide Charles IX, qui, quatre ans après: accorda une paix insidieuse à ces mêmes ennemis, pour pouvoir, tel qu'un lâche assassin, les massacrer sans péril dans la nuit à jamais détestable de la St. Barthelémi? ....

Le lendemain le roi sort avec toute sa cour, à la rencontre des Suisses, devant la porte de St. Martin, les comble de remerciemens et de louanges, passe au cou de leur colonel, qu'il crée chevalier, le collier de St. Michel, et ordonne qu'on délivre à ses braves défenseurs la solde de bataille: mais tel étoit l'épuisement des finances, ou la mauvaise volonté du trésorier, qu'il ne prétend donner cette récompense équivalente à la paye d'un mois, qu'à Pfiffer et à sa compagnie seulement. Le colonel, justement irrité, la refuse fièrement, prétend que tous ses soldats ont le même droit à cette gratification,

pour avoir tous rendu les mêmes services & partagé les mêmes dangers, insiste sur l'ordre du maître, et n'en obtient qu'avec peine l'entière exécution. Peu de jours après, le parlement envoye au nom du roi le vin d'honneur à chaque capitaine, et Charles IX écrit aux cantons ses bons compères, une lettre également honorable à la nation et à Pfiffer, dans laquelle il dit que cette retraite est plus glorieuse pour ce colonel que ne le seroit une victoire.

Et en effet, cette journée mérite d'être placée à côté des plus beaux exploits des Grecs et des Romains. Brantôme dit avec sa naïveté ordinaire : „ C'est une re-
„ traite celle-là, et des belles, en plein
„ jour, non de la façon que M. de Mont-
„ luc en donna l'instruction à M. de Stroz-
„ ze et à tous gens de guerre, de faire
„ les leurs de nuit. Voilà pourquoy il faut
„ estimer celle-cy par dessus beaucoup
„ d'autres, et mesme ayant tousjours les en-
„ nemis en veue; mais quels ennemis! des
„ braves, des vaillants, déterminez, qui fus-
„ sent en France". Et le célèbre La Noue en parle en ces termes dans ses discours politiques et militaires : „ J'ai entendu
„ que ce gros bataillon fit une contenance
„ digne des Suisses; car sans jamais s'es-
„ tonner, ils demeurèrent fermes pour un

„ temps, puis après se retirèrent serrés ;
„ tournant toujours la teste, comme a
„ accoutumé de faire un furieux sanglier
„ que les abbayeurs poursuivent, jusqu'à
„ ce qu'on les abandonna, voyant qu'il n'y
„ avoit apparence de les forcer ".

Le succès brillant de cette journée n'est dû qu'à ce serment solennel que prêtoient les Suisses, de préférer la mort à l'abandon du drapeau ; à cette noble ardeur de soutenir le beau nom de la patrie et la gloire de leurs ancêtres ; à cette calme intrépidité qui subordonne toujours le bras à la tête, et surtout à la parfaite discipline qui faisoit la base de leur constitution militaire : ce fut en adoptant cette discipline, semblable à celle de la phalange et des légions, que les autres nations formèrent peu-à-peu leurs troupes, donnèrent quelque consistance à leurs armées, et firent succéder l'ordre et l'harmonie d'un courage raisonné, aux mouvemens tumultueux d'une valeur qui négligeoit l'ensemble et ne tendoit qu'à faire briller l'individu ; comme si le peuple le plus libre avoit été destiné à donner l'exemple de l'obéissance la plus absolue aux ordres arbitraires d'un chef, qui redevient à la paix, ou sitôt qu'il est rentré dans ses foyers, l'égal de ses soldats.

Près de Lucerne, dans le château d'Alhishoffen, qui a jadis appartenu au colonel Pfiffer, le voyageur voit avec plaisir l'histoire de cette retraite, en quatre tableaux fort anciens, qui ont été assez bien gravés dernièrement, et joints à la collection des vues de la Suisse. On lui montre aussi, dans le même lieu, un grand bocal d'argent doré, chargé des armes ciselées de Pfiffer et de tous les capitaines qui partagèrent avec lui l'honneur de sauver Charles IX et d'arracher la couronne au prince de Condé : c'est un présent honorable que ces braves officiers avoient fait à leur intrépide chef ; et sans doute qu'à l'anniversaire de cette fameuse journée, se rappelant les dangers et la gloire, ils buvoient tour-à-tour dans cette coupe de réminiscence, le vin solennel d'une intime confraternité, le front ceint des lauriers de la valeur helvétique.

Nous ne pouvons finir ce narré d'une manière plus intéressante, qu'en tirant des archives de Lucerne la lettre que Pfiffer rapporta dans sa patrie après la bataille de Moncontour, où il se distingua, suivant sa coutume, avec le même régiment, deux ans après la retraite de Meaux.

CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE.

TRÈS-CHIERS ET GRANDS AMYS, ALLIEZ ET CONFÉDÉREZ.

» S'en retournant présentement au
» pays le colonel Phyffer, pour donner
» ordre à aulcuns siens affaires, nous n'a-
» vons voulu le laisser aller sans l'accom-
» paigner de ce mot de lettre, qui sera
» pour vous rendre des tesmoignages de
» la grande satisfaction et contentement
» que nous avons du bon et fidelle devoir
» qu'il a faict à notre service avec ses
» cappitaines et soldats, mesmes à ceste
» dernière bataille, en laquelle nous
» avons sçu que lui et ses dits cappitai-
» nes et soldats se sont portés si valle-
» reusement, que la charge qu'ils ont faic-
» te a grandement aydé à nous faire obte-
» nir l'heureuse victoire que Dieu nous a
» donnée sur nos subjects rebelles, vous
» priant que vous veuillez à ceste occa-
» sion toujours d'autant plus aymer et
» estimer le dit colonel, ainsi que à la
» vérité il en est digne, et a en toutes

„ sortes sçeu conserver l'honneur et va-
„ leur de sa nation ; et sur ce. très-chiers
„ et grands amys, alliez et confédérez,
„ nous prions Dieu qu'il vous ayt en sa
„ saincte et digne garde. Escrit au Plessis-
„ les-Tours, le neufiesme jour d'octobre
„ 1569.

CHARLES.

BRULART.

„ A mes très-chiers et grands
„ Amys, Alliez, Confédérez. et
„ bons Compères, les Bourgue-
„ mestres, Advoyers, Amans,
„ Conseillers et. Communaultés
„ des Quantons des antiennes
„ Ligues des haultes Allemai-
„ gnes".

CHARTRE

CONCERNANT UN JUGEMENT DE DIEU.

CETTE ridicule jurisprudence des siècles barbares, connue sous le nom de *Jugement de Dieu*, fut aussi usitée dans le moyen âge de notre patrie : comme dans presque tout le reste de l'Europe, on croyoit aussi chez nos ancêtres prescrire à la Providence des moyens miraculeux de faire connoître la vérité. Les duels, les épreuves par l'eau ou par le feu, étoient substitués aux preuves judiciaires, ou suppléoient à leur défaut ; et le plus brave ou le plus rusé avoit par conséquent gain de cause. Car il est à croire que dans toutes ces épreuves, il y avoit quelque supercherie ; et l'on ne peut raisonnablement douter que ceux qui les ordonnoient et ceux qui y présidoient ne connivassent avec des gens choisis ou payés pour s'y soumettre. En voici un exemple assez curieux ; c'est une chartre donnée en 908, par Rodolph I, roi de la petite Bourgogne. Il s'agissoit de décider si l'église de Lausanne avoit la jouissance d'une

d'une forêt voisine de cette ville ; comme on ne pouvoit le savoir que par le témoignage du passé, pour que ce témoignage fut reconnu valide en tout point, on le confirma par l'épreuve du feu : cette épreuve consistoit à tenir un fer chaud dans la main, sans qu'il y parut, au bout d'un certain temps, ordinairement fixé à trois jours, aucune marque de brûlure. Voici la traduction aussi littérale que possible de cette chartre, écrite dans le mauvais latin de ces temps-là. Ce document indique la manière dont on procédoit en pareil cas, et jette quelque lumière sur l'évêché de Lausanne, dans le onzième siècle.

„ Au nom de notre seigneur Jésus Christ! » le très-glorieux seigneur et roi Rodolph, » parcourant son pays, afin d'y tenir des » assises pour le bien du royaume, s'en » vint à Corsier (6), à dessein d'y entendre et d'y terminer les procès de plusieurs, comme il convient à la dignité » royale : là vint le vénérable seigneur » Boson, humble président de l'église de » Lausanne, par la miséricorde de Dieu; » il se fit appeler en la présence du roi, » et dit, que la puissance de Ste. Marie » (l'évêché) avoit l'usage d'une forêt dans » le territoire de Lausanne, pour y engraisser ses porcs, et pour en employer

» jour, ils s'en vinrent et décachetèrent sa
» main, et ils la trouvèrent saine et sans
» brûlure ; présens étoient Emicon, Sier-
» dus, Ebbon, Albuin, Oson, Abel, Emi-
» con, Frédoel, Adalbert, Amalaric,
» Natalis : et au nom de Dieu, moi, Sa-
» turnin, quoiqu'indigne, prêtre et chan-
» celier, j'ai écrit ce jugement de Dieu,
» et l'ai daté du lundi 15 avant les kalen-
» des d'aoûst, la vingtième année du règne
» de notre seigneur roi Rodolph". (7

ANECDOTES.

UN duc d'Autriche alloit à cheval de Rapperschwil à Winterthour, et traversoit le fertile comté de Kibourg : tout-à-coup il voit près du chemin quatre chevaux superbes, attelés à une charrue ; un beau jeune homme les guidoit, le fouet à la main, et un vieillard en cheveux blancs tenoit les cornes et ouvroit de profonds sillons. Surpris de l'air distingué des deux laboureurs et de la beauté de leur attelage, le duc s'arrête et se tournant vers le grand maître de sa maison : „ Je n'ai jamais vu, „ dit-il, si beaux paysans et chevaux „ si bien nourris labourer les champs ". „ N'en soyez point étonné, seigneur, re- „ prit cet officier, c'est le baron de Hœgi „ et son fils : voilà au pié de cette colline „ l'ancien château de leur famille ; et si „ vous en doutez, demain vous verrez le „ père et le fils, venir vous offrir leurs „ services. En effet, le lendemain le duc vit arriver à sa cour les mêmes laboureurs à cheval, avec une nombreuse suite de leurs vassaux. — Après que le baron eut rendu l'hommage accoutumé à son suze-

rain, il lui présenta son fils, et entra en conversation. Le duc ne put s'empêcher de lui dire : " Est-ce vous que je trouvai
„ hier près de mon chemin, tenant les cor-
„ nes d'une charrue superbement attelée ?
„ je ne pouvois le croire. Oui, seigneur,
„ répondit le baron avec dignité ; après la
„ guerre pour la défense de la patrie, je
„ ne vois point d'occupation plus digne
„ d'un gentilhomme, que de cultiver lui-
„ même ses terres, et j'en donne l'exem-
„ ple à mon fils ". Plein de vénération pour ce vieillard, le duc lui fit l'accueil le plus flatteur, combla son fils de caresses, et prit, toute sa vie, un plaisir particulier à raconter cette aventure à ses autres vassaux.

Ainsi pensoient et agissoient les anciens Suisses, qui, pareils aux Romains, par leur courage, leur ressembloient encore par leur goût pour l'agriculture et la vie champêtre. Les mêmes mains qui portoient la lance ou la bannière n'étoient point déshonorées de tenir la bêche et la hache. Plus d'une fois, au sein des Alpes, comme au bord du Tibre, le général quitta la charrue pour repousser à la tête de ses égaux les ennemis de la patrie, et revint agriculteur triomphant, reprendre ses travaux suspen-

dus. On croyoit alors qu'un état est autant redevable de sa prospérité

A *la* faulx de Cérès qu'au sabre de Bellone.

DANS le canton de Schwitz, un jour vers le soir, Frantz vint vers Gaspard, qui travailloit dans son pré, et lui dit : mon ami, voici le temps de faucher les foins ; tu sais que nous avons un différent pour une prairie, j'ai fait assembler les juges à Schwitz, parce que nous ne sommes pas assez instruits pour savoir qui de nous deux a raison. Ainsi viens demain avec moi devant les juges. — Tu vois, Frantz, que j'ai fauché toute cette prairie ; il faut absolument ramasser ce foin demain, je ne saurois quitter. — Et moi je ne puis renvoyer les juges qui ont choisi ce jour, et puis il faut savoir à qui est la prairie avant que de la faucher. Ils disputèrent quelque temps là-dessus ; enfin, Gaspard dit à Frantz : sais-tu ce qu'il y a, va-t-en demain à Schwitz, dis aux juges mes raisons et les tiennes, et alors il n'y a que faire que j'y aille. — Si tu veux bien me confier l'affaire, je la ferai comme la mienne. Ainsi conclu. Frantz s'en va à Schwitz,

et dit aux juges du mieux qu'il put ses raisons et celles de Gaspard, car les habitans du canton n'avoient pas alors le bonheur d'avoir des avocats, ils étoient obligés de dire leurs raisons eux-mêmes. Quand les juges eurent prononcé, Frantz retourna vers Gaspard. — Gaspard, la prairie est à toi, je t'en félicite, mon ami, les juges ont donné sentence pour toi, et je suis bien aise que cela soit fini. Et Frantz et Gaspard furent toujours amis, dit la chronique d'où ce trait est tiré.

IL est assez commun qu'un homme doive la vie à un autre; mais qu'il puisse à son tour rendre le même service à celui de qui il la tient, rien n'est plus rare. Jean Rodolph Lavater de Zurich, qui fut bourguemaître depuis 1545 jusqu'en 1557, étoit dans sa jeunesse un des plus beaux et des plus vaillans hommes de son siècle; il servit dans plusieurs expéditions des Suisses en Italie, se distingua surtout au passage de l'Adda en 1521, et fut banneret des troupes de son canton au service du pape Léon X, emploi qu'on ne confioit alors qu'à gens d'une force et d'une taille extraordinaire. Dans ce temps-là, il sauva

la vie à un soldat de son corps prêt à périr de soif, nommé Henri Gutt d'Ottenbach, et n'obligea point un ingrat. Dix ans après, dans nos odieuses guerres civiles, à la bataille de Cappel, Lavater, alors grand bailli de Kibourg, étoit un des principaux officiers de l'armée zuricoise, dont ses talens et sa valeur ne purent empêcher la déroute; entraîné par les fuyards, il tomba de son cheval dans un fossé très-profond, où il alloit infailliblement être massacré: le même soldat, qui servoit encore sa patrie dans cette funeste journée, voyant le danger de son ancien libérateur, se précipite dans ce fossé, charge sur ses épaules Lavater, qui dans sa chûte avoit perdu connoissance, l'enlève du milieu des ennemis à qui son intrépidité arracha des éloges, et le conduit en lieu de sûreté. Ce ne fut que quelque temps après son retour dans son château, que Lavater put apprendre le nom du généréux soldat: aussitôt il le mande chez lui, le comble de caresses, le fait habiller, et lui donne une somme d'argent très-considérable. Depuis ce jour il fut jusqu'à sa mort son protecteur et son ami. Quelque temps après, les ennemis de Lavater et d'un autre officier nommé Goldlin, ayant voulu les rendre responsables l'un et l'autre des malheurs de

cette funeste journée, leur intentèrent un procès devant le grand conseil, qui chargea une commission d'informer de la conduite des deux capitaines : ce même soldat ayant été interpellé, déclara par serment :
„ Que lui Henri Gutt, ayant déjà franchi
„ un fossé, vit Lavater entraîné par les
„ fuyards, tomber dans ce même fossé, qu'il
„ étoit revenu et l'en avoit tiré au péril
„ de sa vie ; que remontés l'un et l'autre
„ sur le bord opposé, Lavater avoit repris
„ connoissance et baissé sa pique qu'il
„ n'avoit point quittée contre ceux qui le
„ poursuivoient ; qu'alors quelques Zuri-
„ cois s'étant ralliés et faisant ferme, il
„ avoit pu conduire Lavater vers un petit
„ bois, où son domestique l'attendoit avec
„ un cheval, et que là il l'avoit laissé avec
„ quelques officiers qui ramassoient les
„ fuyards vers l'Albis ".

LE chevalier Gaspard de Brandenberg, de Zug, lieutenant-colonel au service d'Espagne, descendoit du St. Gothard dans la vallée Lévantine avec un domestique : c'étoit au printemps. Ils approchoient d'Airolo quand ils furent ensevelis l'un et l'autre sous une avalanche énorme, descendue des

Alpes qui bordent le chemin ; un petit chien qui les suivoit et qui étoit dans ce moment à quelque distance d'eux, ne partagea point leur triste sort : inquiet de ne plus les voir, il resta longtemps sur la place à hurler et à gratter la neige, puis voyant ses efforts inutiles, il retourne à l'hospice du St. Gothard, où ils avoient logé en passant, aboye autour des habitans de cette maison comme pour les prier de le suivre, et reprend ensuite le chemin de la vallée : on n'y prit pas garde d'abord ; ce ne fut que le lendemain, après qu'il eut répété plusieurs fois ses cris et ses courses, que les gens de l'hospice le voyant toujours revenir sans les voyageurs avec lesquels il étoit premièrement, et instruits que personne n'avoit passé la veille à Airolo, ils soupçonnèrent quelqu'événement fâcheux et suivirent l'épagneul, qui les conduisit à l'endroit où avoit disparu son maître. A la vue de cette avalanche toute récente, la conduite de cet animal ne fut plus un énigme pour eux ; ils coururent chercher les instrumens nécessaires, et après un travail très-long et très-pénible, ils découvrirent ces deux infortunés, qui avoient passé sous cette neige trente-six heures, et qui avouèrent qu'après Dieu, ils étoient redevables de leur vie à ce chien fidèle.

Ils attendoient dans ce froid cachot avec une angoisse qui ne se peut décrire, une mort aussi lente que douloureuse, et n'avoient eu quelque espoir de salut que quand ils avoient entendu les discours et le bruit des travailleurs : car la neige assez compacte pour leur ôter tout pouvoir de remuer, étoit assez poreuse pour laisser arriver à leurs oreilles la voix de ceux qui étoient venus à leur secours. On peut voir à Zug, dans l'église de St. Oswald, sur la tombe de ce même chevalier mort landamman de son canton en 1528, une espèce de statue faite par son ordre, où il est représenté avec son épagneul à ses pieds. Ce trait, attesté par des chroniques authentiques et par un monument encore existant, mérite d'être consigné dans le nombre des services essentiels que les chiens ont rendu de tout temps à leurs maîtres.

» EN l'an 1499, pendant les guerres dites
» de Souabe : on raconte un acte héroïque
» d'un Suisse de Glaris, nommé Jean Von-
» vals, qui fut fait dans une escarmouche près
» de Werdenberg. Ce valeureux compagnon
» soutint tout seul en un destroit vingt hom-
» mes d'armes, et les empêcha de passer

» avec sa pique, de laquelle il en renversa
» trois : les autres estonnés d'une telle géné-
» rosité, lui promirent bonne guerre, le me-
» nèrent en leur camp et le renvoyèrent sans
» aucun mal. (M. S. C.) Cet intrépide soldat eut à faire à des ennemis plus généreux qu'Ulrich Rothac d'Appenzel. Dans les guerres de sa patrie contre la maison d'Autriche, ce brave homme surpris par douze Autrichiens, se battit seul contre eux, et en tua cinq ; les sept autres désespérant de le vaincre, mirent le feu à une maison de berger, dans laquelle il se défendoit, et le brulèrent lâchement avec elle. Sur la même place a été bâtie depuis l'église de Gaitz, l'une des dix-neuf communes protestantes du canton d'Appenzel.

DANS la sanglante bataille de Malzerheide, que huit mille Grisons gagnèrent le 22 mai 1499 contre quinze mille Autrichiens, le chevalier Bénédict Fontana, genéral des premiers, après avoir fait des actions d'une bravoure héroïque, reçoit enfin un coup mortel : d'une main il retient ses entrailles qui sortoient par une large blessure, et de l'autre tenant encore sa pique, il repousse la foule des ennemis ;

mais bientôt ses forces épuisées ne secondant plus sa valeur, il crie à ses soldats qui commençoient à plier : „ Courage, com„ pagnons, sauvez la patrie ; ma perte „ n'est que celle d'un seul homme " : alors le combat fut rétabli, et Fontana expirant voit la victoire se déclarer pour la cause de la liberté.

D'AUTRES encenseront la jeunesse et porteront leur hommage aux grâces et à la beauté. Pour moi, je me lève devant les cheveux blancs, je cours auprès du vieillard et je demande la bénédiction de quiconque a vu l'autre siècle. De ce nombre étoit Marie-Cathérine Kries de Sonnenberg, dans le canton de Lucerne : elle vient de finir sa longue carrière à l'âge de 104 ans et deux mois. Née le 5 décembre 1678, elle est morte le 19 février 1783. Elevée dans l'indigence, mariée à un homme de son état, mère de plusieurs enfans, elle n'a connu que peines et travaux...... Mais celui qui a mis l'ennui et la maladie pour contrepoids des titres et des trésors, lui donna une gaieté inaltérable et une santé toujours soutenue : un fils resté seul de sa nombreuse famille demeuroit avec elle,

et l'un et l'autre vivoient du travail de leurs mains, sans demander ni vouloir aucune assistance. — Désespéré de la perte de sa mère, il pleure en elle sa meilleure amie et la compagne de son âge avancé. Cette femme se faisoit saigner deux fois par an, et la dernière fois, plusieurs personnes ont vu jaillir son sang avec la même force qu'auroit fait celui d'une robuste paysanne de vingt ans : sa maladie suffit seule pour prouver l'excellence de sa constitution ; elle est morte d'une fièvre chaude. Quelques heures avant son dernier moment, son pouls étoit très-élevé et elle avoit encore toute sa présence d'esprit : elle expira tranquille, parce qu'elle avoit vécu honnête. — Tous les dimanches elle alloit à l'église à une lieue de sa demeure, alternativement à Lucerne et à Krienz ; et à 95 ans elle a encore dansé, moins par goût pour cet amusement, que par ce penchant de tous les vieillards à faire voir qu'ils ont encore la vigueur de la jeunesse. — Une dame vint la visiter quelque temps avant sa mort, et lui demanda comment elle avoit fait pour arriver à ce grand âge ? » J'ai eu dans la vie bien de la peine et » de la mauvaise nourriture, lui répondit-» elle, j'ai travaillé sans relâche, mais » Dieu ne m'a jamais délaissée. Dans tous

» mes travaux, dans toutes mes angoisses,
» je me suis humblement résignée à sa
» volonté, et c'est cela, ma chère dame,
» qui m'a fait oublier tous mes maux et
» vivre gaie et contente ". — Femme vénérable, tu as rencontré trop d'épines dans la route pénible de la vie, pour que les témoins de tes vertus et les amis de ta vieillesse ne sèment pas quelques fleurs autour de la place où tu te reposes d'un siècle de travaux. — Une pierre la couvrira; on y gravera une quenouille et une bêche, ton nom, l'année de ta naissance et celle de ta mort; et cette sentence sacrée qui n'est plus écoutée qu'au village, contiendra tes titres et ton éloge :

» La beauté trompe et la grâce s'évanouit : mais la femme qui craint l'Éternel sera seule louée ".

(Prov. xxxi. 30.)

ASSIS sur les débris de la maison qu'habitèrent jadis ses ancètres, l'homme sensible éprouve une secrète et délicieuse émotion; son imagination brûlante le transporte dans les siècles reculés; il croit voir les

ombres de ses pères ; il croit entendre leur voix respectable. Masures solitaires, murailles écroulées, poussière que le vent fait tournoyer entre ces ruines couvertes de mousse et de buissons, tout ce qui l'entoure s'anime à ses yeux ; tout parle à son cœur, et plein d'un enthousiasme religieux, il s'écrie avec le poète sacré : „ *Tes* serviteurs sont affectionnés aux „ pierres même de Sion, et ils ont pitié „ de sa poudre ". — Non moins vivement ému, mais par une raison différente, l'homme fier d'une longue suite d'ayeux, erre avec respect au milieu des tours ruinées de leurs antiques manoirs. Là, s'applaudissant de n'être pas sorti d'un sang vulgaire, il chérit en amant, il vénère en dévot ces vastes et poudreux débris. — C'est ainsi que la sensibilité ou l'orgueil, et souvent l'un et l'autre, attachent fortement l'homme aux monumens les plus inutiles, aux restes les moins reconnoissables, aux êtres les plus inanimés.

Un fait assez récent parmi nous, confirmera la vérité de cette réflexion. — Une des branches de l'illustre famille des princes de Lichtenstein, si connue en Allemagne, est anciennement sortie de la Suisse, où elle posséda long-temps dans le pays grison, un château dont on montre

encore aujourd'hui les ruines. C'est du sein de ces décombres éparses, qu'un seigneur de cette maison détacha, il y a quelques années, un grand nombre de pierres, les renferma soigneusement dans des caisses, pria le landamman de la communauté d'où il les tiroit d'y apposer le sceau public, pour qu'on ne put les changer en route, et les fit transporter à grands frais dans les terres qu'il possèdoit en Autriche. Arrivées-là, et reconnues pour être les véritables à l'intégrité du cachet, elles servirent à la construction d'un pavillon, que ce gentilhomme appela Felsberg, du nom de l'ancien château de ses pères; jaloux d'avoir sous ses yeux un bâtiment dont toutes les pierres lui rappeloient le souvenir de ses illustres ayeux, et sembloient attester l'antique noblesse de sa famille.

En 1318, Léopold le glorieux assiégeoit avec 18000 hommes la ville de Soleure, qui commençoit déjà à marcher à grands pas vers la liberté. Son attachement aux intérêts des Bernois ses voisins et ses alliés, lui avoit attiré la colère de la maison d'Autriche; et n'ayant pour défense que

la valeur d'une bourgeoisie peu nombreuse et la prudence consommée de son avoyer Ulrich de Reich, elle soutenoit depuis dix semaines, sans secours étranger, un siège qui l'avoit réduite aux dernières extrémités : tout à coup une fonte subite des neiges des Alpes jointe à des orages redoublés enfle l'Aar et tous les torrens qui la grossissent. Campés sur les deux bords de cette rivière débordée, les Autrichiens courent bientôt le plus grand danger, qu'augmente encore l'imprudente opiniâtreté de Léopold : s'obstinant à combattre les élémens, il avoit défendu à ses soldats de gagner les côteaux voisins, et pour conserver le pont par lequel les deux parties de son armée communiquoient, il l'avoit chargé d'hommes et de chevaux : cependant, comme pour sauver les murs qu'elle baigne, l'Aar s'accroît à chaque moment ; les tentes flottent déjà sur ses ondes rapides, et le cri de la détresse retentit de l'une à l'autre rive. Pour comble d'infortune, le pont trop chargé s'ébranle, se brise et entraîne avec lui les malheureux qui le couvrent. Alors, oubliant qu'ils sont ennemis pour se rappeler qu'ils sont hommes, les Soleuriens émus d'une compassion irrésistible, se jettent sur tous les bateaux et les radeaux qui servoient à leur défense,

affrontent au péril de leur vie l'impétuosité de la rivière, volent au secours des Autrichiens qu'emporte le courant, et en arrachent un grand nombre à une mort inévitable; ils poussent même la générosité jusqu'à leur fournir des alimens et des habits, et les renvoient sans rançon. Affaibli par une telle perte, et plus encore par le refus formel de ses soldats de servir désormais contre ces mêmes ennemis qui ont sauvé leurs jours en exposant les leurs. Léopold, le seul peut-être de toute son armée qu'une pareille grandeur d'ame n'eut pas ramené à des dispositions plus pacifiques, lève en frémissant le siége, avec le chagrin d'avoir vu entrer 400 Bernois dans la place, sans pouvoir les en empêcher. — O Soleure! ton origine se perd dans la profondeur des siècles: l'édifice de ta liberté fut élevé sur les plus grands faits d'armes; tu étois digne par ta valeur d'augmenter le nombre des colonnes de l'Helvétie: mais une gloire plus belle que celle des combats et des victoires, une gloire qui servit à tous les trophées, une gloire éternelle... celle de la bienfaisance, repose sur tes antiques remparts, te couvre dès lors de son aîle tutélaire, et rendra tes lauriers et ton nom immortels.

Il semble quelquefois que ce que le Ciel donna en mérite et en charmes, il le fasse chérement payer en infortune et en douleurs : en voici un exemple frappant. Aussi célèbre de son temps par ses vertus que par sa beauté, Anne de Reinhardt, d'une ancienne noblesse de Zurich, épousa, encore fort jeune, un gentilhomme de la famille Meyer de Knonau, qui en étoit éperdûment amoureux. Le père de ce jeune homme le destinoit à une autre alliance ; trompé dans ses projets, il fut si violemment indigné de ce mariage fait contre sa volonté, qu'il bannit son fils de sa présence, et vendit pour le punir ses belles terres de Knonau à la république, qui les érigea peu de temps après en bailliage. Au bout de quelques années, Meyer entra dans les troupes des cantons qui passèrent dans le Milanois ; il se trouva comme enseigne des arquebusiers zuricois à la bataille de Novarre en 1513, et y périt glorieusement, ainsi qu'un grand nombre de ses plus braves compatriotes, laissant à Zurich une épouse désolée et plusieurs enfans en bas âge. Gérold, l'aîné de ces orphelins, étoit de la plus belle

figure; un jour qu'il passoit sur la place du marché, un vieillard le remarque d'une maison voisine, l'appelle, demande au domestique qui l'accompagnoit : — A qui est ce beau garçon? .. — Hé! c'est votre petit fils, répond-il. Alors sensible au cri touchant de la nature, le vieux Meyer, qui, jusqu'à ce moment, n'avoit jamais voulu voir ni la femme, ni aucun des enfans de son malheureux fils, fond en larmes et prend Gérold entre ses bras, en disant: ton grand-père t'a fait bien du mal, mais il t'en dédommagera. Dès-lors il ne voulut plus s'en séparer, le garda dans sa maison et lui fit donner une si bonne éducation, qu'il passa bientôt pour le jeune homme le plus accompli de la république, et son mérite et son savoir lui ouvrirent à dix-sept ans l'entrée du grand conseil de Zurich. Par son moyen Anne de Reinhardt réconciliée avec son beau-père, vit à la mort du vieillard, sa famille rentrer dans tous ses biens paternels. Le fameux réformateur Zwingle, qui cherchoit dans une compagne les grâces de l'esprit et les vertus du cœur, la vit quelquefois pendant son veuvage; intimément lié avec son fils Gérold, à qui il avoit dédié en 1523, son livre sur l'éducation, il demanda et obtint l'année suivante la main de sa mère, âgée

alors d'environ quarante ans. Accusé par ses ennemis de l'avoir épousée pour ses richesses, le réformateur s'en défendit victorieusement par une lettre justificative très-curieuse, dans laquelle il dit : " Qu'ou-
„ tre ses bijoux qu'elle ne porte plus, le
„ patrimoine de sa femme ne va pas au-
„ delà de 400 ducats : que tous les biens
„ de son premier mari sont à ses enfans,
„ dont elle ne tire qu'une pension annuelle
„ de 30 ducats, et qu'il n'a même jamais
„ voulu permettre qu'elle répétat à rigueur
„ de droit la somme que lui assuroit le
„ contrat de son premier mariage ".

L'épouse de Zwingle devint encore mère de plusieurs enfans : alors toute à la fois heureuse et respectée, elle ne soupçonnoit pas que sept ans de calme et de félicité dussent se terminer par la tempête de l'infortune la plus déchirante. Une guerre civile s'allume entre Zurich et les cinq cantons voisins : la bataille de Cappel se livre, et Anne de Reinhardt, à la fois épouse, mère et sœur malheureuse, apprend que ce n'est pas sur une seule personne chère à ses affections qu'elle a à pleurer, mais sur cinq tout ensemble, et que cette funeste journée lui enlève son mari, son fils, son frère, son gendre et son beau-frère. Chacun connoît comment

périt Zwingle, que son devoir attachoit en qualité d'aumônier à l'armée zuricoise, et de quelle odieuse manière fut traité son cadavre par des vainqueurs fanatiques, dont les descendans même n'en parlent qu'en rougissant : mais chacun ne sait pas que ce même Gérold Meyer, que nous avons fait connoître ci-devant, refusa la vie et périt plutôt que de mettre bas les armes. Au milieu de la déroute de son parti qu'il cherchoit vainement à relever, il se trouve environné d'une troupe de jeunes gens des cinq cantons, avec qui, dans des jours plus heureux, il avoit plus d'une fois vidé la coupe de la confraternité helvétique ; ils le reconnoissent, l'exhortent à ne pas se faire tuer inutilement et lui offrent de le sauver, s'il veut se rendre prisonnier ; mais trop courageux pour ne pas voir une lâcheté dans cette ressource et couvert du sang de ses parens tués à ses côtés, soit qu'il crut à force de valeur pouvoir rétablir le combat, soit que regardant la perte de sa patrie comme infaillible, il ne voulut pas survivre à la gloire de Zurich, Gérold refuse tout quartier, et fondant sur ces généreux ennemis avec tout l'acharnement du désespoir, il tombe percé de coups, à peine âgé de vingt-un ans.

Si

Si la vue de ses enfans qui réclamoient tous ses soins, et la trempe de son caractère à la fois ferme et religieux ne l'avoient soutenue, la veuve de Zwingle eut succombé sous de pareils malheurs. Mais il est une consolation pour l'innocence et la vertu; et du ciel elle descendit dans le cœur de cette infortunée, se proportionna au besoin qu'elle en ressentoit, et lui donna la force de se conserver à ceux qui lui restoient, pour l'amour de ceux qu'elle avoit perdu : majestueuse dans la profondeur de son deuil, grande par l'excès même de ses maux, elle leur opposa une énergie et une constance d'autant plus admirables, qu'on connoissoit toute la sensibilité de son cœur. Citoyens, étrangers, chacun s'empressa de soulager son affliction en la partageant : elle reçut les lettres les plus honorables et les plus consolantes de tous les savans avec lesquels son mari étoit en relation : leur amitié fut le seul héritage que Zwingle lui laissa avec sa réputation, le souvenir de ses vertus et le sentiment du bien qu'il avoit fait. La fin de sa carrière ne fut point exempte de nouveaux chagrins; elle perdit quelques-uns des enfans de son second lit : mais du moins elle eut le plaisir de laisser bien établis les deux qui lui survécurent : et

dans un âge avancé, elle descendit paisiblement au tombeau, avec les regrets de tous les gens de bien, que ses vertus et ses malheurs avoient doublement attachés à son sort.

~~~~~~~~~~~~~~

UNE redevance annuelle, que la famille Travers d'Ortenstein paye depuis plus de deux siècles à une des églises de la vallée de Domleschg, dans le pays grison, a une origine trop singulière, pour qu'on n'en conserve pas le souvenir. — Au milieu des scènes atroces de discorde et d'anarchie qui signalèrent chez les Grisons le commencement du XVI[e] siècle, Pompée Planta, accusé par le parti dominant de trahir les intérêts de sa patrie et de la communion réformée, en faveur des Espagnols, fut cité en 1521 au tribunal de censure de Tusis; (Strafgericht), mais, soit qu'il craignit de s'en remettre à des juges prévenus, soit qu'il fut réellement coupable, il refusa d'y comparoître et fut condamné par contumace comme traître. Georges Jénats son ennemi personnel, d'abord ministre, puis dégradé par le synode de l'état ecclésiastique à cause de son humeur militaire, et alors colonel au service de
~~~~~~~~~~~~~~

la république, résolut d'exécuter lui-même cette sentence. Il rassemble donc quelques hommes déterminés, passe à travers un corps de trois mille Grisons catholiques, et après avoir marché toute la nuit, il arrive sur le matin devant le château de Rietberg, près de Furstenau, où Planta se croyoit en pleine sûreté Après en avoir enfoncé les portes, Jénats le trouve dans la cuisine, l'épée à la main, l'entraîne dans une chambre voisine, le terrasse et lui coupe la tête d'un coup de hache, dont on montre encore la trace sur le plancher.— Sa fille Lucrèce, qui depuis la fin tragique de son père, épousa le baron Travers d'Ortenstein, quoique très-jeune alors, jura d'en tirer une vengeance éclatante. Plusieurs années s'écoulèrent sans qu'une occasion favorable s'offrit à son ressentiment, que rien n'avoit pu affoiblir : enfin, une nuit que Jénats étoit au bal dans une auberge de Coire, elle le fait demander sous quelque prétexte, et au moment qu'il met le pied dans la rue, elle l'assomme avec la même hache qu'il avoit autrefois teinte du sang de son père. Depuis ce jour, tourmentée par de cuisans remords, Lucrèce crut s'acquitter envers le ciel et sa conscience, en fondant à perpétuité une rente annuelle d'environ 300 florins, pour l'en-

tretien du temple et le soulagement des pauvres de la paroisse où son père avoit été tué. — Le voyageur peut encore voir dans le château d'Ortenstein la hache, instrument de ce double homicide, qu'on y garde avec soin en mémoire de cet événement remarquable.



L'AN 1450, le vieux comte de Werdenberg, qui n'avoit pu empêcher, vingt-six ans auparavant, ses sujets du Rheinwald, de Tusis et de Schams d'accéder à la ligue grise qui se formoit alors, résolut enfin de les rendre à leur premier esclavage : il fait filer secrètement quelques troupes, sous la conduite de Jean de Rechberg, depuis son comté de Sargans dans le pays grison, par le mont Gonggel : après avoir traversé de nuit et en silence la vallée de Damintz, le Rhin et les terres du baron de Rœtzuns qui étoit du complot, sa petite armée arrive au pied du château de Berenberg, comptant le trouver sans défense. Mais les paysans des nombreux villages du Rheinwald et des montagnes de Schams, instruits à temps de sa marche, avoient pris les armes, s'étoient joints à leurs confédérés des communautés voisines, qu'ils

avoient trouvé le moyen d'avertir, et les reçurent si bien qu'une partie des soldats du comte de Werdenberg fut tuée et l'autre chassée du pays : mais ce succès ne suffisoit pas à ces montagnards, ils vouloient encore tirer une vengeance éclatante du baron Henri de Rœtzuns : infidèle au serment que son père avoit prêté sous le fameux tilleul de Trons en 1424, quand il assura la liberté de la ligue grise avec l'abbé de Disentis et le comte de Sax, ce jeune seigneur avoit favorisé le passage des troupes du comte de Werdenberg et abusé les paysans, en faisant passer tous ces mouvemens pour les préparatifs d'une grande partie de chasse. Les paysans ayant découvert sa mauvaise foi, arrivent à Rœtzuns, surprennent le baron dans son château, le conduisent à Vallendas, et là, d'un commun accord, le condamnent à avoir la tête tranchée, comme traître à la patrie et parjure aux traités les plus saints. Le bourreau s'avance et fait les excuses accoutumées au patient : de son côté, le baron qui étoit fort gras lui demande de ne pas le faire souffrir et de le décoller d'un seul coup. Pour preuve de son talent le bourreau tire à demi son sabre, s'arrache un cheveu, et le soufflant avec son haleine contre le tranchant, le fait tomber coupé

en deux. Le baron, dans sa détresse, consulte un ancien domestique qui ne l'avoit point abandonné, et d'après son conseil, il demande aux paysans qu'il lui soit du moins permis de manger avec eux avant de mourir : il obtint cette dernière faveur. On dresse de longues tables qu'on charge suivant le luxe du pays, de pain, de fromage et de vin; chacun se place, mange et boit de son mieux : le baron seul n'avoit pas d'appétit.... peu à peu les paysans s'égayent; le fidèle domestique qui veilloit à ce que le vin ne fut pas épargné, va de table en table le verre à la main, flatte les uns, fait des promesses aux autres, rejette la faute de son maître sur sa grande jeunesse et son inexpérience, leur rappelle la mémoire respectable de son père à qui ils étoient redevables de la liberté, et leur dit qu'à présent qu'il est devenu leur hôte et qu'il a mangé avec eux, ils ne peuvent, sans se déshonorer, violer les saintes lois de l'hospitalité, si révérées de toute antiquité dans leurs montagnes. Quand il les voit ébranlés, il fait un signe; le baron s'avance en tremblant, tombe à genoux, demande grâce en avouant sa faute : alors les paysans lui pardonnent tous d'une voix, avec sérieuse injonction de n'y plus retourner. C'est ainsi que pour obtenir justice

s'il vaut mieux en appeler à Philippe à jeun, cette anecdote semble prouver qu'il n'en est pas de même pour obtenir grâce.

~~~~~~~~~~~~

QUAND il s'agit de réformer un abus; les exemples valent peut-être mieux que tous les raisonnemens. C'est pour cela qu'il importe à l'humanité d'arracher à l'oubli et de consigner dans les annales de la jurisprudence criminelle toutes les suites atroces de la question. Un temps viendra sans doute, et il n'est peut-être pas éloigné, qu'on rougira de prononcer seulement le nom de torture dans nos tribunaux, que les juges ne voudront plus être confondus avec les bourreaux, en changeant les informations en supplice, et que le code de sang qui l'ordonne, ne sera qu'un monument affreux des siècles barbares qui le virent naître. Parmi les faits de ce genre qui crient vengeance, et s'élèvent en jugement contre ce prétendu moyen de découvrir la vérité, en voici un que les annales manuscrites de Neuchâtel nous ont conservé, et qui mérite une plus grande publicité dans un temps où l'on semble généralement s'occuper de la réforme des lois criminelles.
~~~~~~~~~~~~

Les douze cantons s'étant saisis en 1522 du comté de Neuchâtel, y envoyoient à tour de rôle, tous les deux ans, un gouverneur, pour le régir en leur nom : en 1520, pendant la régence de Nicolas Halter d'Underwald, il s'y passa, dit la chronique que nous allons transcrire fidèlement „ une histoire bien tragique, en la
„ personne d'un certain Ulrich Kursner,
„ qui étoit allé en voyage avec le nommé
„ Jean Sattler; le premier se sépara d'avec
„ celui-ci à Bâle, parce que Sattler alloit
„ plus loin, et ainsi ledit Kursner étant
„ le premier de retour à Neuchâtel, il
„ fut soupçonné d'avoir tué son compa-
„ gnon, parce qu'ils avoient changé de
„ casaque en chemin, sur quoi il fut em-
„ prisonné : et comme il fut appliqué à la
„ torture, il confessa d'avoir commis le
„ meurtre dont on le croyoit coupable, et
„ il fut ensuite roué : mais huit jours après
„ cette exécution, le susnommé Sattler de
„ retour de son voyage, arriva à Neu-
„ châtel, où il y eut une grande conster-
„ nation au sujet de ce qui s'étoit passé;
„ ce qui fit que par l'ordre des douze
„ cantons, de qui Neuchâtel dépendoit
„ pour lors, le bailli et les juges furent
„ obligés d'aller jusqu'au lieu patibulaire,
„ pour faire ôter le corps dudit Kursner

„ de dessus la roue, et le faire ensevélir „ honorablement; et même les cantons „ donnèrent une pension à la veuve. La „ plupart des juges moururent cette année „ là du chagrin qu'ils en conçurent, savoir „ le maire, le banneret et une partie des „ vingt-quatre conseillers. Les cantons „ censurèrent fort le bailli Nicolas Halter „ d'Underwald, qu'ils avoient fait citer à „ Baden, et ordonnèrent qu'on devoit être „ plus circonspect à l'avenir, pour ne pas „ appliquer si légèrement et sur un simple „ soupçon un homme à la torture; et c'est „ aussi ce qu'on a pratiqué dès lors....

„ *Quis talia fando*
„ *Temperet a lacrymis?*

UN ancien couvent, dont l'église subsiste encore à côté du château épiscopal de Coire, dut jadis la meilleure partie de ses revenus à une cause bien singulière. Ce couvent s'appeloit St. Lucius, du nom du premier évêque de Coire devenu patron de l'évêché, qu'on nous assure avoir vécu vers la fin du second siècle de l'église. L'an 1194, un seigneur de la haute Rhétie, nommé Rutgar de Lympach, laissa égarer pendant la moisson son fils unique, encore

fort jeune ; toutes les recherches furent inutiles, et ne servirent qu'à constater cette perte désolante, sans donner aucun renseignement sur le sort de l'enfant. Le père au désespoir fit vœu, que le jour qu'il retrouveroit son fils mort ou vif, il donneroit tous ses biens au saint dont la fête tomberoit sur ce jour-là, c'est-à-dire à tout couvent ou abbaye du pays qui en porteroit le nom. Le 12 décembre de la même année, jour de St. Lucius, l'enfant fut retrouvé étouffé sous un tas de gerbes. On conjectura que durant la chaleur du jour, s'étant endormi d'un sommeil pesant dans la grange où l'on serroit la récolte, et sans doute au milieu de quelques gerbes, les moissonneurs en avoient jeté par mégarde de nouvelles sur lui, et qu'il avoit été bientôt suffoqué par leur poids, sans avoir pu ni se dégager ni se faire entendre. Fidèle à son serment, cet inconsolable père donna en présence de l'empereur Henri VI et de l'évêque de Coire, tous ses domaines au couvent de St. Lucius, entr'autres la vallée de Benndur près de Feldkirch. A Athènes on n'eut pas manqué de dire, et Ovide en eut fait une jolie métamorphose, que Cérès éprise de la beauté de cet enfant l'avoit enlevé, ou que Triptolème jaloux de la préférence l'avoit changé en

gerbe : on l'eut mis au rang des dieux ; il eut eu un temple et des prêtres..... telle est du moins l'histoire de mainte autre divinité que celle-ci eut bien valu. Le couvent de St. Lucius ne fut dans son origine qu'une chapelle dédiée à ce saint : en 540 l'évêque de Coire, Valentinien, en fit un couvent, et l'on y trouve encore son tombeau et son épitaphe très-honorable à sa mémoire. Les premiers religieux qui l'habitèrent furent des bénédictins ; en 1140 Conrad de Bibrech, évêque de Coire, indigné de la conduite de ces moines, les chassa du couvent, et leur substitua des prémontrés. En 1350 le couvent fut érigé en abbaye. En 1529, l'abbé Théodore Schlegel, convaincu d'avoir fait des menées attentatoires à la liberté du pays grison, ayant été décapité, tous les moines abandonnèrent l'abbaye, et on profita de leur désertion pour la séculariser. La plus grande partie de ses revenus fut alors annexée aux écoles publiques de Coire, fondées pour l'usage de la jeunesse des trois ligues, et le titre d'abbaye de St. Lucius fut transporté sur la prévôté de Benndur près de Feldkirch.... C'est ainsi que ces donations provenues de la mort d'un enfant, sont encore employées à présent à l'éducation, et que leur usage actuel a racheté leur longue inutilité.

Un officier de dragons, dont le corps avoit mal fait dans les dernières guerres, étant à table d'hôte dans la capitale d'un de nos cantons, se plaignoit de la difficulté de trouver des chevaux de remonte pour son régiment, et disoit en ricanant : „ Nous serons, je crois, réduits à nous „ remonter avec des Suisses. Monsieur, „ lui répondit un Zuricois en le fixant, „ monsieur, vous seriez bien sûr alors, „ quelque bonne envie que vous en eus- „ siez, de ne plus reculer ".

A la bataille d'Ivry, Henri duc de Longueville et comte de Neuchâtel, blessé et démonté, courroit le plus grand danger : un simple cavalier Neuchâtelois, nommé Jean Mouchet, natif de Colombier près du lac, reconnoît son seigneur, met pied à terre et lui donne son cheval. Bientôt ce brave homme est renversé, foulé aux pieds, et reste parmi les morts : revenu à lui après le combat et n'ayant aucune blessure dangereuse, il va quelques jours après trouver le duc, et se fait connoître pour

celui qui lui a sauvé la vie dans la mêlée. Le duc, plein de reconnoissance, lui dit en lui tendant la main, de fixer lui-même la récompense due à son fidèle dévouement. Le vieux soldat qui n'avoit aucun bien et dont l'ambition se bornoit à finir ses jours en paix dans sa patrie, lui demanda pour toute grâce, et l'obtint sur le champ, d'être fait receveur des domaines du prince, dans sa terre de Colombier, afin, dit-il, qu'il put aussi mourir là où il étoit né. C'est en récompense d'un pareil service rendu par un de leurs ancêtres au roi Philippe Auguste, renversé de cheval à la bataille de Bovines, que les d'Estaing ont pour armes, les trois fleurs de lys de France brisées d'un chef d'or.

„ JE juge du caractère d'un peuple, par „ la nature du pays qu'il habite", disoit l'été dernier un seigneur flamand à un officier de Glaris : „ Vous habitez un pays „ âpre et rude, et votre caractère doit être „ tel.... Et vous, monsieur le comte, repartit froidement le Suisse : „ vous habitez „ un pays plat.... dois-je en tirer la con„ séquence ?

Divers états du corps helvétique envoyèrent en 1743, des troupes à Bâle, alors entouré d'armées autrichiennes et françoises, pour en renforcer la garnison, et faire respecter la neutralité et le territoire suisse : un soldat de la vallée d'Entlibuch, dans le canton de Lucerne, étoit en faction sur le pont du Rhin, dans le costume singulier de son pays, chaussé d'énormes souliers bien ferrés et sans boucles, dont l'oreille d'un cuir épais, se retroussoit de quelques pouces en avant; un officier françois en escarpins, passant près de cette sentinelle, s'arrêta pour l'examiner, et se moqua de son habit et sur-tout de sa chaussure. Le soldat le regarde fièrement et lui dit : „ Toi, avoir „ des souliers pour courir, et moi, pour „ rester ".

L'AFFREUX incendie qui a dernièrement consumé presqu'en entier le village d'Amstæg, dans le canton d'Uri, a occasionné un trait de courage et de dévouement au bien public, qui doit être relevé. Il y avoit dans l'endroit le plus exposé sept barils de poudre : le muletier Boniface Bumann, qui les avoit amenés le même jour d'Altorf, abandonne aux flammes sa propre maison et sa boutique sans en rien sauver, pour prévenir le surcroît de malheur que leur explosion alloit immanquablement causer. Un autre muletier nommé Sigisbert Russi de la vallée d'Urseren, après avoir mis en lieu de sûreté les marchandises avec lesquelles il arrivoit à Amstæg, vient généreusement et sans en être requis, assister son compagnon de métier Bumann, dans cette entreprise qui faisoit frémir tous les assistans : ces deux hommes, avec un sang froid égal à leur courage, parviennent à détacher les barils, déjà chauds extérieurement, les roulent à travers le village en feu jusqu'au bord de la Reuss, où ils pensoient qu'ils seroient à l'abri de tout danger ; mais le vent y portant beaucoup d'étincelles et de charbons ardens, ils se

déterminent à les précipiter dans le torrent. La régence du canton leur a donné à l'un et à l'autre une récompense honorable, et l'on a trouvé généralement le trait d'amitié désintéressée qu'a donné Russi, préférable encore à la calme intrépidité de Bumann. Nous avons grand plaisir à dire pour ceux qui ne connoissent pas ces preuves d'union helvétique, que presque tous les états de la Suisse ont incessamment contribué à soulager la misère des habitans d'Amstæg.

UN anabaptiste du canton de Berne rencontra, il n'y a pas longtemps, un voyageur inconnu, qui pleuroit sur le grand chemin; et voici le dialogue qu'ils eurent ensemble.

— Qu'as tu qui t'afflige ainsi?

— Je suis volé; on m'a tout pris.... il ne me reste rien.

— T'a-t-on aussi pris le bon Dieu?

— Non.

— Eh bien! ne dis donc pas, on m'a tout pris.... Tiens, ajouta-t-il, en lui mettant sa bourse dans la main, tiens, frère, voilà ce qu'il me dit de te donner de sa part. — Et il continua sa route sans attendre de remercîment.



QUAND on parcourt les lois odieuses des siècles féodaux, on y rencontre cependant çà et là quelques traces d'humanité, qui sont d'autant plus précieuses à recueillir qu'on s'attendoit moins à les trouver. C'est comme un azyle, où la pensée effrayée de l'oubli des premières lois de la nature, va se reposer un moment: c'est comme un arbre au milieu d'un désert aride et brûlant; de ce nombre sont deux lois tirées du plaids de St. Maurice; on appelle ainsi les anciennes coutumes écrites au grand poile du Landeron (jour de ce saint, 22 septembre 1403). Cette espèce de code fut compilé par trois hommes de Linières, sujets de l'évêque de Bâle, trois du même lieu, sujets du comte de Neuchâtel et trois notables du Landeron. Il contient quarante-neuf articles. Voici les deux qui méritent le plus d'être connus et conservés.

„ Item, si l'un des hommes de mon-
„ seigneur de Bâle a commencé querelle,
„ monseigneur de Neuchâtel lui doit aider
„ à faire sa paix, et, s'il ne la peut faire,
„ il le doit conduire, s'il en est requis,

» un jour et une nuit; et s'il avoit chaussé
» un de ses éperons, il ne doit pas atten-
» dre d'avoir chaussé l'autre pour lui aider
» à faire sa paix.

„ Item, si un chevalier ou gentilhomme,
» ou femme enceinte errans sur les che-
» mins dans le ban, désirent des raisins,
» ils en doivent demander aux brevards,
» (gardes vignes) et, s'ils n'en veulent
» donner, ils doivent entrer dans la vigne
» et en prendre chacun plein son bonnet,
» pour lui et son serviteur, et la femme
» enceinte, tant qu'elle en pourra soutenir
» sur sa main devant son pis (sein)".



UN voyageur à cheval, arrêté par une barrière dans un des petits cantons, appela impérieusement un paysan qui labouroit pour la lui ouvrir. — Qu'es-tu donc de plus que moi, dit le paysan, pour me commander de ce ton? — Je suis le professeur Q.... — Et qu'est-ce qu'un professeur? — C'est un homme qui sait tout. — Oh bien si tu sais tout, ouvre donc la barrière toi-même; tu n'as pas besoin de moi. — Voici le pendant de cette anecdote : un gentil-

homme du voisinage s'arrête devant la poste aux lettres de Morges, appelle le directeur, et lui dit sans le saluer, l'ami! n'y a-t-il rien pour moi? — Non l'ami, il n'y a rien pour toi. — Et depuis quand, s'il vous plaît, ce ton de familiarité entre nous? — Depuis que nous sommes amis...

UN Appenzellois avoit été forcé par les circonstances à vivre dans un de ces petits états voisins du Rhin, où le caprice du despote tient lieu de loi, où la vie du sanglier et du daim est plus précieuse que celle de l'homme, où le joug des barbares du 11e siècle écrase encore de toute sa pesanteur gothique des gens nés serfs; un vendredi saint, sortant tout pensif de l'église, il est abordé par le pasteur de la paroisse et interrogé sur la cause de ses réflexions. Je pensois, lui dit-il, que c'est dans ce pays tout le rebours de ce que vous venez de nous prêcher. — Comment cela? reprit le pasteur curieux; — oui, c'est que vous nous dites qu'autrefois un seul mourut pour tous; mais ici maintenant tous meurent de peine pour un seul.

AU mois de juillet dernier, lorsque les paysans du Sundgau et de l'Alsace se mirent à piller les Juifs et à les chasser de leur village, il s'en retira sept ou huit cent dans Bâle : soit l'état, soit les particuliers, ne se bornèrent pas à leur accorder un azyle, tous les pauvres d'entr'eux furent nourris, logés et entretenus gratuitement eux et leurs enfans ; ils n'eurent point même à solliciter la bienfaisance des habitans de cette ville ; elle alla au-devant de leurs besoins, et leur tendit d'abondantes aumônes, sans attendre qu'ils les réclamassent. Pendant ces scènes de calamités et de bienfaisance, le célèbre Lavater qui se trouvoit près de Bâle, à la campagne d'un de ses amis, voulut contribuer à ces bonnes œuvres ; il composa et fit imprimer, au profit de ces fugitifs, un petit livre allemand. Cet ouvrage, du format le plus raccourci, dont on débita en très peu de temps 600 exemplaires, contient des maximes de morale et de philosophie, la plupart marquées au coin d'originalité qui caractérise leur auteur, sont dignes, par leur précision énergique et leur rare laconisme, de la plume de ce Zuricois, dont on peut dire souvent, comme Boileau

dit de Perse, que dans ses écrits il affecte d'enfermer moins de mots que de sens.

De retour dans leurs maisons désolées, ces malheureux n'ont point oublié ceux qui les avoient si bien accueillis. Un savant rabbin d'Alsace a fait à cette occasion une prière qui se lit d'office dans les synagogues du voisinage de Bâle, chaque jour de sabbat, d'abord après la prière pour le roi; elle a été imprimée en hébreu, avec une traduction allemande en regard. Ce morceau fait trop d'honneur et à la bienfaisance des Bâlois et à la reconnoissance des Juifs, pour que nous ne nous empressions pas à le présenter en françois à nos lecteurs. Le voici donc mot à mot, pour conserver, autant que possible, la manière de l'original.

« O Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac » et de Jacob! prends pitié, je te prie, » de ton peuple et des brebis de ton pâturage : car tes enfans sont proche du » temps de l'enfantement, mais les forces » leur manquent pour enfanter. A-t-on » jamais ouï rien de pareil à ce qui nous » est arrivé? Des larmes coulent de nos » yeux et des ruisseaux de nos paupières, » à cause des plaies cuisantes de la fille » de ton peuple et de toutes les calamités » qui ont fondu sur nous..... Car tout-à-

» coup, la main du Seigneur nous a frap-
» pés : la maison de notre Dieu a été dévo-
» rée par le feu ; il a abandonné Jacob
» au pillage, et Israël aux brigands. Cer-
» tainement cela procéde du Seigneur,
» parce que nous avons péché contre lui....
» Mais loué soit le Seigneur! de ce qu'il
» n'a pas tout-à-fait retiré sa faveur de
» dessus nous, et de ce qu'il nous a pro-
» curé la bienveillance, la grâce et la pitié
» des sages et savans, chefs et anciens,
» des professeurs et des pasteurs, des
» riches et des pauvres, des femmes pieu-
» ses, des jeunes gens et des vierges de
» l'illustre ville de Bâle, laquelle le Très-
» Haut veuille affermir, amen ! Innocence
» et intégrité sont devant leur tribunal ;
» gratuité et compassion devant leur puis-
» sance ; quand nous voudrions l'exprimer,
» nous ne saurions comment nous y pren-
» dre. Car ils se sont levés pour nous aider
» par la force que Dieu prête aux forts ;
» ils nous ont ouvert les portes de leurs
» demeures paisibles, et nous ont sauvé
» de la maiu de ceux qui nous dressoient
» des embûches : ils nous ont reçu dans
» leurs maisons et dans leurs palais : ils
» ont fait venir leur or et leur argent dans
» la main du pauvre et du désolé : ils ont
» rompu avec un regard de paix leur pain

» à celui qui avoit faim ; quand ils ont vu
» des gens nuds ils les ont habillés ; ils
» ont fortifié les mains défaillantes, et
» affermi les genoux chancelans. O Sei-
» gneur notre Dieu et le Dieu de nos pères,
» prends plaisir à ces choses ! laisse mon-
» ter jusqu'à toi les aumônes et le bien
» qu'ils nous ont fait ! regarde-les du haut
» de ta demeure sainte ! abreuve-les dans
» la coupe de tes prospérités ! donne-leur
» la rosée du ciel, la graisse de la terre,
» et abondance de bled et de vin ! bénis
» toutes leurs entreprises ! fais qu'ils pas-
» sent leurs jours en santé et leurs années
» en joie ! rends-les dignes, ainsi que leurs
» femmes, leurs enfans et tous leurs pro-
» ches, du riche héritage que tu destines
» éternellement aux gens de bien ! déli-
» vre-les de toute espèce de calamité et
» de maladie, et que le Seigneur du ciel
» soit leur appui en tout lieu et à toute
» heure.... ! Ainsi soit sa volonté, et nous
» dirons tous... *Amen* !

LETTRE

relative à l'anecdote précédente.

QUAND je vous ai annoncé la fuite des Juifs d'Alsace, leur arrivée inopinée et tumultueuse à Mulhouse et à Bâle, l'intérêt actif et secourable que nous montrâmes dans cette dernière ville à ces hommes infortunés, et la vive reconnoissance qu'ils en ont témoignée.... je ne croyois pas, Monsieur, que cela nous mériteroit une insulte.... et de qui encore ? d'un de ces soi-disant philosophes, de ces prétendus précepteurs du genre humain, de ces tartuffes politiques qui ont toujours à la bouche, ou au bout de la plume, les mots de vertu, de bienfaisance et de droits de l'homme, et qui, sous le masque de l'humanité, cachent l'égoïsme le plus exigeant ou l'ambition la plus démesurée ; je le nomme, et je le dénonce au tribunal de l'indignation publique.... C'est Mr. Brissot de Warville. — Voici de quoi il s'agit.

Dans le n°. du samedi 22 août 1789, d'une feuille que Mr. Brissot publie sous le titre de *Patriote Français, journal libre*,

libre, impartial et national, on trouve une lettre datée de Lyon. Cette lettre de sa façon, où l'on compte, dans les deux paragraphes qui concernent la Suisse, autant de mensonges que de lignes (comme j'offre de le lui prouver en face) renferme entr'autres cette phrase : " Le peuple
„ d'Alsace pourchasse les Juifs.... environ
„ mille de ces Israëlites se sont retirés à
„ Bâle, où ils ont des affinités, ajoute-
„ t-on, parce que les Bâlois riches à mil-
„ lions passent pour tenir à quelques prin-
„ cipes judaïques, sur la manière de faire
„ fortune. " C'est donc parce que nous ressemblons aux Juifs, que nous en avons eu pitié.... certes Mr. Brissot, vous devriez avoir honte de ne relever une bonne action que pour en empoisonner méchamment le motif. Ce vous étoit peu de parler, sans le moindre signe de commisération, de mille personnes, vieillards, enfans, malades, femmes enceintes, chassés de leur domicile avec autant de violence que d'injustice ; il falloit encore insulter lâchement à la bienfaisance de ceux qui les ont accueillis, au seul titre d'hommes souffrans et malheureux.... il falloit, à vos yeux, que ceux qui ont empêché ces pauvres gens de mourir de faim, ou de périr sous les coups d'une populace effrenée, partageas-

sent les torts que vous attribuez aux Juifs. ..
il falloit, tout à la fois, que vous outrageassiez la compassion jusques dans sa source sacrée, que vous fissiez du cri de la nature la voix d'un intérêt sordide, et que vous ne vissiez dans d'honnêtes Suisses, qui recueillent les tristes victimes de vos principes, que des usuriers et des prêteurs sur gages.

Apprenez, Mr. Brissot, et je vous le dirai au milieu des rues de Bâle, si jamais j'ai le malheur de vous y rencontrer, apprenez d'un républicain qui parle avec franchise, parce qu'il pense avec loyauté, que suspecter la vertu d'autrui, c'est rendre la sienne propre plus qu'équivoque; que révoquer en doute une bonne action de son prochain, c'est dire ouvertement: „ Je n'en serois pas capable; car, ce que „ je ne ferois pas, moi, je ne crois pas „ que les autres puissent le faire". C'est bien là nous mesurer à votre aune, Mr. Brissot, et cependant nous sommes encore loin, grâce à Dieu, de ce raffinement qui réduit l'humanité en agiotage, et ne voit dans l'aumône qu'une opération de finance au profit de celui qui l'a fait. Vous vous dites homme libre; pensez, écrivez, parlez donc en homme libre... c'est-à-dire, respectez la vertu et le malheur; ne calom-

niez plus une nation pour le plaisir de dire un mot piquant ou plutôt grossier, et n'ajoutez pas aux larmes des misérables en vous ruant sur ceux qui viennent à leur secours.

Ecoutez, Mr. Brissot, si vous êtes encore honnête et susceptible de remords, vous n'avez qu'un parti à prendre... c'est de rougir de vous même, c'est de rétracter votre infâme inculpation, c'est d'insérer cette lettre dans vos ouvrages, à titre d'*amende honorable*. Je vous en somme ici solennellement : si vous vous refusez à cette réparation, un seul sentiment vous est dû.... le mépris.

J'ai cru devoir publier cette lettre ; si elle ne parvient pas à Mr. Brissot, elle parviendra du moins à quelques-uns de ceux qui le lisent, et servira à le démasquer, si toutefois il en est encore besoin. On s'indigne en voyant de telles gens usurper les noms de sage, de patriote, de bon citoyen.... ils en vont faire des injures, si l'on n'y met ordre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. B.

Bâle, ce 29 avril 1790.

PREMIER FRAGMENT D'UN VOYAGE

DANS LE PAYS GRISON, EN 1784.

Exquirit auditque virûm monumenta piorum.

Après une heure d'un chemin pénible, j'arrivai à Trons, village situé près du Rhin, dans une vallée riante et fertile, au pié d'une montagne escarpée; c'est la plus belle vue de toute la Ligue Grise, et de la plaine on découvre le village pittoresque de Sonvico, le premier endroit de ce pays qui ait été habité.... La seule situation de ces lieux, la beauté des paysages, la variété des aspects, mériteroient toute l'attention du voyageur, si d'autres objets plus intéressans n'attiroient ses regards.

A l'entrée du village, se présente le tilleul antique et respectable à l'ombre duquel Pierre de Putlingen, abbé de Dissentis, Hans Brün, seigneur de Rætsuns, et le comte Hans de Sax, jurèrent, en 1424, la première confédération qui procura la liberté de la Ligue Grise, et bientôt après

entraîna, par son exemple, celle des deux autres ligues.

Accablés sous un gouvernement insupportable, exposés à toutes les horreurs de l'anarchie féodale, victimes de l'avarice insatiable d'une foule de petits tyrans qui disposoient à leur gré de leur honneur, de leur propriété, de leur vie même, les paysans soupiroient après un libérateur. Les Suisses leurs voisins avoient déjà montré un siècle auparavant, comment on brise ses fers, et les Grisons n'attendoient que des chefs et une occasion favorable.

Cependant, les plus puissans seigneurs de la vallée, ces trois hommes généreux que j'ai déjà nommés, se réunissent, affranchissent leurs sujets, invitent les autres à secouer le joug, et jurent de les protéger. Au cri de la liberté, chacun se réveille et sent naître dans son cœur le courage le plus déterminé : tout homme devient soldat; tout soldat est un héros. Les campagnes ne sont plus couvertes de bergers et de troupeaux ; on n'y voit qu'armes et guerriers.

Ceux d'entre les seigneurs, et ce fut le plus grand nombre, qui voulurent traiter amiablement avec le peuple, reçurent une somme d'argent pour céder leurs droits ; et emportant ce qui leur appartenoit, quit-

tèrent pour jamais le pays. Rien ne les y forçoit cependant ; mais après avoir dominé tant d'années, ils se seroient crus déshonorés de rentrer dans la foule des simples citoyens. Insensés ! ils ne savoient donc pas que le vrai bonheur ne se trouve qu'au sein de l'égalité. Les seigneurs, au contraire, qui voulurent résister, sentirent combien est pesant le bras d'un homme qui combat pour l'indépendance : vaincus, assiégés dans leurs châteaux, forcés de se rendre à des conditions honteuses, ceux qui eurent le bonheur d'échapper aux sièges et aux batailles furent exilés pour jamais ; leurs forts situés sur des rochers ou sur des montagnes presque inaccessibles, furent rasés de fond en comble, leurs ruines couvertes de mousse et ombragées de noirs sapins, se voyent encore éparses çà et là. Le berger libre et tranquille, contemple aujourd'hui avec mépris les humbles restes de ces tours menaçantes, que ses pères ne regardoient jadis qu'avec terreur.

Retraçant à mon esprit le tableau des événemens passés et des générations oubliées, je m'assis en silence et je me reposai à l'ombre de ce tilleul unique de son espèce dans toute la vallée : cet arbre étend au loin ses nombreux rameaux ; il est vrai qu'accablé de vieillesse, miné par

l'écoulement de tant de siècles dont il a vu les révolutions, il ne se soutient plus qu'avec peine et ne tardera pas à affliger le vallon de sa chute; mais du moins on dira toujours : „ Là étoit le tilleul de la liberté"; et l'on se rappellera la mémoire des temps anciens.

Près du tilleul, on voit une petite église bâtie en souvenir du recouvrement de la liberté : sur le côté gauche de sa façade sont représentés les trois libérateurs, jurant la première alliance : quoique grossièrement travaillé, ce tableau est trop intéressant pour ne pas mériter l'attention. Ils sont représentés debout sous l'arbre qui se partage en trois branches au-dessus d'eux : l'abbé de Dissentis, avec l'habit de son ordre, la tête découverte, lève les trois premiers doigts de la main; manière dont encore aujourd'hui les Grisons prêtent serment. Quelques paysans sans armes sont derrière lui. A sa droite est le comte de Sax, dont les cheveux blancs sont coupés autour de la tête : sa barbe est longue, sa physionomie noble, sa taille haute; à sa large ceinture de cuir noir pend d'un côté une longue épée de bataille, et de l'autre le sac qui renferme son pain; il est en demi-bottes; sa main gauche s'appuye sur un bâton noueux, sa droite est levée pour le

serment ; quatre guerriers armés de longues piques l'accompagnent. A gauche de l'abbé est le seigneur de Rætsuns, plus jeune, mais habillé à-peu-près comme le précédent, dans la même attitude que lui : il est suivi de deux soldats. Au milieu d'eux, assis sur une pierre, un enfant interrompt ses jeux pour donner toute son attention à cette scène remarquable.

Telle fut la manière simple dont se passa ce grand événement ; tels étoient le costume et les mœurs de ces siècles, qui semblent si éloignés du nôtre : sans appareil, sans pompe, sans bruit, ils jurèrent d'affranchir leur patrie, et ils tinrent leur promesse. De temps en temps les communautés de cette ligue envoient chacune leur landamman sous ce même tilleul : là ils renouvellent le serment de leurs ancêtres, là ils resserrent les nœuds de leur confédération et affermissent les fondemens d'une liberté acquise par le courage et conservée par la prudence. Ce fut en 1778 que cette cérémonie eut lieu pour la dernière fois, et c'est le sujet du tableau moderne placé sur la façade droite de l'église, vis-à-vis de l'ancien dont j'ai parlé. Ce tableau donna lieu à des murmures trop singuliers pour ne pas en rapporter la cause.

La plupart des députés des communes sont de simples paysans ; du sein de leurs

demeures tranquilles, ils passent au maniement des affaires : au soin de leurs troupeaux succéde celui de la république, et la houlette du berger se change entre leurs mains en glaive redoutable lau perturbateur de la félicité publique. Ils se rendent à Trons ordinairement à pié, dans leur habillement champêtre : ils n'étalent ni une mollesse avilissante, ni un luxe ruineux ; des domestiques fainéans et inutiles ne les accompagnent point, et leur dignité n'est relevée par aucun ornement étranger à leur simplicité. Au lieu de les représenter sous leur véritable costume, le peintre, venu tout fraîchement d'Italie, crut les honorer en les travestissant en autant de petits maîtres françois : il leur donna une coiffure des plus élégantes, un habit juste et court et leur mit une badine à la main. — A de semblables traits, qui auroit reconnu les habitans des Alpes et les juges grisons ? Aussi ne s'y reconnurent-ils point, et indignés de ce ridicule tableau, craignant qu'il ne fût pour leurs mœurs de la plus dangereuse conséquence, n'y voyant pas moins qu'un présage sinistre de l'avilissement de la patrie et de la ruine de la liberté, ils vouloient absolument faire effacer ou changer cette bizarre peinture : cependant elle subsiste encore : mais au premier tumulte

populaire il ne seroit pas surprenant de la voir détruire. En effet, quand les députés grisons ressembleront à ceux que le peintre a tracés, l'état sera bien près de sa décadence : mais heureusement ils sont encore très-éloignés de ce temps-là.

Non loin de cette chapelle, au milieu d'une petite vallée, au bord d'une source abondante et fraîche, sur le plus verd gazon, s'élève un rocher isolé, dans les fentes duquel sont enfoncés de longs clous : c'est-là qu'autrefois les députés des communes, avant de se rendre à l'assemblée, suspendoient leurs sacs de provisions, mangeoient, couchés sur l'herbe, leur pain et leur fromage, et s'abreuvoient de l'eau jaillissante à leur côté : plus heureux cent fois de prendre ainsi sur leur terre natale un repas champêtre, dont l'égalité assaisonnoit les simples mets, que d'être servilement assis à la table délicate des fiers oppresseurs des nations.

J'abandonnai à regret ces lieux qui renferment tant de choses intéressantes, tant de monumens de l'antique liberté et de la simplicité des vieux temps, pour me rendre à la maison que posséde à Trons l'abbaye de Dissentis. L'abbé est un de ces hommes rares, vrai trésor pour tout voyageur qui veut observer. Il m'avoit invité à

passer quelques jours avec lui, et je le fis d'autant plus volontiers que c'étoit le temps de la diétine de Trons. Il n'est pas hors de propos de dire un mot de la constitution et du but de cette assemblée annuelle.

La Ligue Grise est composée de dix-neuf communautés, chacune d'elles, libre et indépendante de ses voisines, se gouverne par ses propres lois, et choisit ses magistrats, qui, dans les causes criminelles jugent sans appel et font exécuter la sentence sur le champ : mais dans les causes civiles, quand l'objet de la contestation passe une certaine somme, les parties peuvent en appeler à la diétine : son premier objet est donc le jugement des procès en dernier ressort. Outre cela, c'est elle qui nomme le chef de toute la ligue et le député qui doit assister au synode ecclésiastique des protestans, arrêter au nom du peuple toute délibération contraire à ses droits et coutumes, et rendre compte à ses commettans de tout ce qui s'est passé dans cette assemblée du clergé national.

La diétine est composée du chef de la ligue, des landammans de chaque communauté, et des trois présidens, qui sont l'abbé de Dissentis, le député de l'empereur pour le fief et château de Rætsuns, et le député

de la ville d'Ilantz pour les droits qu'elle a acquis des anciens seigneurs de Sax : ce sont ces présidens qui présentent alternativement à l'assemblée trois sujets, pour qu'elle choisisse entr'eux le chef de la ligue : mais ils doivent les tirer tour-à-tour de chaque communauté, suivant un ordre établi qu'ils ne peuvent changer.

Comme il n'y a point d'auberge assez vaste pour loger tous les députés, l'usage oblige l'abbé de Dissentis de leur prêter sa maison et sa table, sous une rétribution fixée. La veille de l'assemblée, l'abbé se rendit au couvent à Trons. Sur le soir arrivèrent le député de l'empereur et celui d'Ilantz, avec quelques chefs des communautés qui les avoient joints en route : un tambour et le courrier de la ligue armé d'une longue pique furent à leur rencontre jusqu'au tilleul, et après une salutation fort singulière, il les laissèrent à la porte de la maison d'assemblée, où l'abbé vint les recevoir suivant l'usage. Nous soupâmes tous ensemble dans une grande salle, où sont peintes sur le mur les armes de chaque communauté, celles de tous les chefs de la ligue depuis 1424, et plusieurs événemens relatifs à la révolution qui arriva alors, entremêlés d'inscriptions latines qui font presque toutes allusion au nombre trois,

sacré chez eux, à cause des trois libérateurs, des trois ligues, des trois présidens, des trois doigts levés pour le serment, des trois branches du tilleul de la liberté, etc. C'est encore en l'honneur de ce nombre et de la dévise de la ligue *Omne trinum perfectum*, qu'il y a dans la salle trois tables rangées en triangle : à celle d'en-haut sont les trois présidens, le chef de la ligue, les personnes distinguées par des emplois desservis, et les étrangers ; des deux côtés sont des tables étroites pour les députés des communes : le repas fut long, et ce qui m'étonna, l'on n'y parla point d'affaires. J'étois seul étranger, et je m'en aperçus à la cordialité que chacun me témoigna à l'envi.

Le lendemain tous les députés étant arrivés, ils firent, suivant la coutume, sur les neuf heures du matin, inviter par le héraut de la ligue, les trois présidens ~~à venir~~ présenter les trois candidats : la ville d'Ilantz nomma et la pluralité choisit : on fit aussitôt appeler le chef de la ligue qu'on venoit d'élire ; il entra couvert d'un manteau noir. Celui qu'il devoit remplacer prononça un discours auquel il répondit : le secrétaire lut la formule du serment, par lequel il promet de défendre les droits respectifs des communautés, et de juger avec

équité ; le nouveau chef le répéta en levant trois doigts de la main droite et en touchant de la gauche le livre des statuts fondamentaux de la république.

L'après-midi du même jour, les députés protestans se rassemblèrent seuls pour nommer le représentant du peuple au synode, et le lendemain tous ceux qui en avoient appelés des jugemens de leur communauté reçurent audience. Les parties plaident ordinairement elles-mêmes, exposent leurs raisons sans ambiguité et sans fourberie, d'une manière claire et simple, et en moins de mots que possible. Les raisons entendues de part et d'autre, le procès se juge à l'heure même définitivement. Nos habitans des villes policées seroient très-étonnés de ne voir dans cette cour de justice ni magistrats savans, ni avocats subtils ; de n'y entendre citer ni des lois romaines, dès long-temps abolies, ni des passages de Démosthènes et de Cicéron, qui n'ont aucun rapport au fait. Mais ce qui vaut mieux que toute cette érudition inutile, c'est que bien que la plupart de ces juges bergers ou laboureurs, soient bornés aux notions naturelles du juste et de l'injuste, qu'ils n'aient fréquenté aucune université, ni lu les cahiers d'aucun jurisconsulte, ils ont une extrême sagacité pour discerner le vrai

du faux : leur cœur honnête ne permet point à un vil intérêt d'influer sur leurs décisions, et leurs sentences sont intègres, du moins rarement s'y commet-il d'injustice : d'ailleurs, plus d'un juge est retenu dans le devoir par la crainte des coups de bâton, qui ne manquent jamais à la première assemblée populaire d'être le partage de tout magistrat qui s'est laissé corrompre. Dès la fin de cette seconde séance, les députés des communautés les plus éloignées en reprennent déjà le chemin; et le troisième jour chacun est de retour dans sa maison. C'est ainsi qu'en bien peu de temps la justice est rendue, les charges sont renouvelées, et la république peut, pendant une année, s'abandonner à la conduite des chefs qu'elle a choisis elle-même.

Après leur départ, j'allai me promener seul dans les prairies qui s'étendent au fond de la vallée : là, errant au hasard le long des bords tortueux du Rhin, le regardant couler péniblement à travers des rochers, des troncs d'arbres, et des roseaux épais, je réfléchis à ce que j'avois vu, et je me dis en moi-même : depuis plusieurs jours arrêté dans un village des Alpes presque ignoré, j'ai cherché avec le plus grand soin à voir tout ce qu'il renferme d'intéres-

sant; je n'ai rien négligé pour m'instruire des mœurs et des coutumes des habitans de cette petite vallée, et cependant, que de choses m'ont échappé ! combien d'observations imparfaites, de détails oubliés, de curiosités naturelles ou politiques inconnues ! Qu'attendrons-nous après cela de ces voyageurs qui, parcourant rapidement notre pays, n'en connoissant le plus souvent l'histoire, le gouvernement et les révolutions que sur le rapport infidèle d'un guide ignorant ou d'un cabaretier trompeur, offrent effrontément au public, sous le titre attrayant de voyage en Suisse, l'indigeste ramas de leurs prétendues observations ? Jusques à quand la Suisse, libre à tant d'égards, gémira-t-elle sous cet esclavage littéraire ? Jusques à quand des hommes venus en poste de Paris ou de Londres, prétendront-ils faire connoître aux naturels même du pays, les mœurs, l'état politique et les curiosités de l'Helvétie ? Ne naîtra-t-il point parmi nous un observateur ami de la vérité et de la nature, qui, au rare talent de bien écrire, joignant le talent plus rare encore de bien voir, consacrera son temps pendant quelques années à visiter sa patrie, et nous fera ensuite l'inestimable présent d'un voyage vrai, sensé et bien fait ? Avec quelle rapidité

disparoîtroient alors tous ces ouvrages superficiels, lus aujourd'hui avec tant d'avidité et avec si peu de profit ! Ainsi disparoissent au lever de l'aurore ces fantômes imposteurs, qui durant les nuits silencieuses, étonnent le simple habitant des ALpes. Cet observateur ne paroît point encore; mais peut-être n'est-il pas éloigné : qu'il me soit du moins permis de le prévenir par mes désirs et de l'appeler par mes vœux !

Le jour avant celui où j'arrivai à Trons, j'aperçus sur le soir un homme d'un âge déjà avancé, habillé tout de noir : il tenoit le manche (8) d'une charrue attelée de deux génisses qu'un enfant chassoit devant lui. Son habillement, son front serein, son air au-dessus du commun fixèrent mes regards, et je dis à mon guide : qui est cet homme là? C'est, me répondit-il, le pasteur du village et son fils. Alors je m'arrêtai pour l'examiner : le souvenir d'un père chéri se retraça en traits de flamme à mon ame attendrie, mon cœur se serra profondément, et des larmes filiales coulèrent le long de mes joues.

Je suivis des yeux le ministre laboureur tout le long du sillon qu'il traçoit paisiblement, et je me dis : qu'il est heureux, cet homme respectable ! Partageant ainsi

son temps entre les soins de sa paroisse et les travaux innocens de l'agriculture, il donne lui même l'exemple du travail qu'il prescrit : plus vénérable cent fois à mes yeux que tant de ses confrères qui perdent leur temps au jeu, à table, ou dans un honteux désœuvrement.

Dès que je me fus reposé un moment à l'hôtellerie, j'entendis la cloche appeler à la prière du soir : j'y courus avec le peuple. Le temple étoit antique et sombre. Une foule de paysans revenus des champs, des vieillards, des femmes, des enfans, venoient y sanctifier la fin de leur journée. J'étois aux milieu d'eux, debout, selon la coutume du pays, quand je vis arriver le pasteur que j'avois vu, il y avoit à peine une heure, labourer son champ. D'un air satisfait il salua amicalement son peuple, et m'ayant remarqué il s'approcha de moi avec honnêteté et me dit en italien : soyez béni, seigneur étranger ! Cette salutation pastorale et simple, et le ton affectueux dont il la prononça, rétentissent encore au fond de mon cœur. Il endossa un manteau noir, monta en chaire, fit avec onction une courte, mais belle prière, en langue du pays : les paysans l'écoutèrent avec l'attention la plus respectueuse et cet air de recueillement et de piété que je n'ai remarqué que dans les montagnes : tant il est vrai, et je

crois avoir dejà lu cette observation dans quelque voyageur suisse, tant il est vrai, dis-je, que l'habitant de ces régions élevées, sans cesse exposé à être écrasé par l'avalanche, englouti par le torrent, à périr de froid, ou sous la dent de l'ours, luttant continuellement contre une nature irritée, qui ne lui présente qu'un aspect sombre, menaçant et terrible, sent plus que l'habitant des plaines l'avantage de la religion et le besoin de se jeter entre les bras d'un Dieu consolateur.

SECOND FRAGMENT D'UN VOYAGE

DANS LE PAYS GRISON.

Crescit eundo.

UN torrent sorti de la Val-Pluvieuse, sépare le bailliage de Pleurs du comté de Chiavenne : à sec pendant l'été, il n'est considérable qu'à la fonte des neiges, ou après de longues pluies. En côtoyant la Maira, le premier village que je trouvai fut Ste. Marie de Prosto : ce petit endroit

la république posséde un vieux château destiné à être la résidence du podestat : sur les murs de cet antique manoir, le voyageur peut faire un cours complet des armoiries des principales familles grisonnes; ici, comme à Chiavenne et dans la Valteline, la jurisdiction a soin de faire dessiner sur le mur du palais, les armes du podestat qui sort de charge, avec une inscription, et quelquefois même un distique latin à son honneur. Si ce peuple, dont l'esprit est assez enclin à la satire, a découvert quelque défaut dans son podestat, on ne manque pas d'y faire allusion dans les supports qui soutiennent son écusson : des grappes de raisins, des bocals, des pampres enlacés sous celui-ci, des grouppes d'amours sous celui-là, etc. sont autant d'emblêmes qui n'ont pas besoin d'explications : petite vengeance d'un peuple qui supportant assez impatiemment le joug, se croit libre quand il peut se moquer de ceux qui le gouvernent.

Si le podestat a su se concilier l'estime et l'amitié générale, plus souvent encore si l'on a quelque raison de le menager, on élève à son honneur sur le chemin une espèce de porte en pierre, en façon d'arc de triomphe. On en voit une à l'entrée du village de Prosto, érigée en 1744, à

a
et
ou-
vert
fort !
nettes
ourd'hui
un prix
étonnant
pas plus sou-
il y en ait un
table gouverne-
ve tranquille.
est naturellement
ui de la tyrannie
: si de temps en
se plaindre de quel-
doivent cependant
n entière, qui loin
de ses représen-
, et les punit du
plus marqué.
voisin de Prosto,

demande l'aumône dans les gouvernemens de Chiavenne et de Pleurs : vrai squelette ambulant, il penche vers la terre une tête ridée et sans cheveux, et se soutient à peine, à l'aide d'un bâton sur des jambes décharnées et tremblantes. Dans sa première jeunesse, il alloit de lieu en lieu raccommoder les pots de terre : mécontent de ce métier trop ingrat, il prend enfin la résolution de mettre à profit la crédulité de ses concitoyens ; il insinue qu'il a fait un pacte avec le diable ; on le croit sans peine, et le voilà sorcier reconnu. De toutes parts on courroit à lui ; il disoit la bonne aventure, rompoit les enchantemens, guérissoit les maladies données, découvroit les trésors, et sur-tout chassoit les démons du corps des possédés. La méthode qu'il suivoit à l'égard de ces derniers est assez singulière ; il conduisoit pendant le silence d'une nuit profonde, celui qui se croyoit obsédé, dans les solitudes les plus effrayantes ; là il lui donnoit des soufflets et des coups de pieds ; puis, quand il l'avoit suffisamment maltraité, il s'écrioit : „ voilà le démon qui sort, je „ le vois qui se sauve", et finissoit par lui tirer un coup de fusil, pour qu'il ne fût plus tenté de revenir : le prétendu possédé, roué dans tous ses membres, mais persuadé

persuadé de la fuite de l'esprit immonde, s'en retournoit content dans sa maison, non sans avoir largement récompensé son libérateur.

Rosino auroit dû être satisfait de ce nouveau genre de vie, bien plus lucratif que le précédent : d'ailleurs, comme il erroit çà et là, se retirant dans les cavernes presqu'inaccessibles, il pouvoit espérer de se dérober aux foibles poursuites du magistrat : mais il voulut faire une fortune plus rapide ; il vola, fut arrêté et remis entre les mains de la justice, qui, l'ayant convaincu de vol et de sortilège, se contenta, malgré sa sévérité en pareil cas, de l'exiler pour la vie. Il passa en Italie, fut tour-à-tour manœuvre, soldat, colporteur : enfin, accablé de vieillesse et de misère, il est revenu à Chiavenne, où on le tolère par pitié. Je me suis souvent entretenu avec lui ; je lui ai trouvé beaucoup de bon sens et de raison : un jour que je lui demandois comment il avoit fait pour parvenir, malgré tous ses malheurs, à un âge aussi avancé, il me répondit simplement, je n'ai jamais fait d'excès pendant la nuit (non ho mai trapassato la note) : grande leçon en peu de mots.

Le territoire de Pleurs ne renferme que peu de prés et de vergers, mais il produit

beaucoup de châtaignes et une grande quantité d'excellent vin ; les pêches, les figues, les amandes, et même les oranges y viennent parfaitement. Le bois de chauffage y est extrêmement cher : les arbres les plus communs sont le saule, le bouleau et le châtaigner : il n'y a ni tourbe ni charbon de terre, pour suppléer à cette disette qui augmente journellement.

Les paysans n'ont point ici cet air de bien-être et d'opulence qu'on remarque chez les Grisons ; ils logent dans des cabanes de mur cru, dont les fenêtres, s'il y en a, ne sont que de papier ; ils s'habillent d'une bure grossière, et se nourrissent de pain noir, de châtaignes, de pommes de terre, et de menestre ; c'est ainsi qu'on appelle une soupe de riz et de choux : le mets de préférence, réservé pour les fêtes et dimanches, est la pollenta, qui n'est autre chose que de la farine de maïs bouillie avec de l'huile et de l'eau. Le vin y est à vil prix, aussi en fait-on une grande consommation, et le paysan, qui s'enivre à peu de frais, oublie souvent, par la vertu de cette liqueur consolante, le sentiment pénible de sa misère et de ses besoins.

Plusieurs familles de cette contrée sont réduites à la dernière pauvreté ; elles accou-

rent à Chiavenne le samedi, jour où les maisons Salis ont accoutumé de leur faire une légère distribution d'argent. Combien de fois j'ai gémi d'horreur et de compassion, en voyant cette multitude de mendians de tout âge, pâles, dégoûtans et hideux, sous la livrée déchirée de la plus profonde indigence, attendre avec impatience et se disputer avec avidité le foible tribut que la lente pitié du riche leur paye pour se débarrasser de leur vue importune! Dans cette troupe de mendians, je remarquai beaucoup de goitres aussi gros pour le moins que ceux du Vallais, et grand nombre de cretins. Pourquoi dans la Brégaille, qui borne ce district à l'orient, et dans le comté de Chiavenne, qui le termine à l'occident, ne rencontre-t-on ni goitreux ni imbécilles? Je laisse à de meilleurs physiciens que moi, à chercher dans la situation de ce district, dans ses eaux, dans son sol, ou dans les alimens de ses habitans, la solution de ce problème.

La misère du peuple ne vient ici, ni d'une trop grande population, elle étoit autrefois beaucoup plus considérable; ni des impôts, ils ne payent presque rien à l'état; ni de la stérilité de la terre, elle récompensé libéralement les travaux du cultivateur. Les véritables causes en sont,

la situation du pays, la nature de ses productions, le caractère des habitans, la forme du gouvernement qui les régit, et sur-tout la manière dont les paysans jouissent des terres, qui, pour l'ordinaire, sont entre leurs mains à titre de ferme et non de propriété; comme c'est par ces mêmes raisons que le Valtelin est si pauvre, et qu'un peuple nombreux, sobre et industrieux, habitant l'un des pays les plus fertiles de l'Europe, vit néanmoins dans l'avilissement et l'indigence, je les examinerai à fond l'une après l'autre, quand je traiterai de la Valteline.

On ne doit pas, en général, s'attendre à trouver un beau sang chez des agriculteurs luttant contre le besoin, et assujettis à un travail pénible. Ici cependant, les paysans ne sont pas mal pour la figure : brûlé par l'ardeur du soleil, leur teint est basané sans être désagréable; à une taille avantageuse, ils joignent une physionomie riante et spirituelle, et des traits fortement prononcés : à quinze ou seize ans, les femmes sont assez jolies; elles ont de l'embonpoint, des yeux noirs et vifs, et des dents d'une blancheur éblouissante; mais à vingt-cinq elles sont déjà passées. Il n'y a que les femmes des villes et celles des montagnes qui aient l'avantage de se

conserver long-temps, les premières parce qu'à force de soins et d'art, elles savent retarder, ou plutôt déguiser les outrages des années ; les secondes, parce que le développement de leur taille et de leurs traits s'opérant plus lentement, est par-conséquent plus fini, plus parfait, et plus propre à garder sa fraîcheur, ses grâces et son harmonie. Cependant j'ai vu que par-tout on pouvoit appliquer à une jolie femme ce vers de Colardeau

Le destin d'une belle est celui d'une fleur.

Du village de Prosto, on voit de l'autre côté de la rivière, l'église paroissiale et un hôpital destiné autrefois à recevoir les pélerins. Ces deux bâtimens, assez vastes et assez bien entretenus, n'offrent rien de remarquable ; mais près du temple est la curieuse fabrique de vaisselle de la pierre nommée lavège, en italien lavezzi : nous nous y arrêterons un moment. Le lavège est de l'espèce des pierres ollaires ; il est d'un grain très-fin, doux au toucher, surtout quand il est poli, gris, rarement marbré ou d'une autre couleur : on en rencontre cependant quelquefois de noirâtres et de verdâtres : il ne se trouve point à la surface de la montagne, mais à une très-grande profondeur, d'où on le tire avec

des peines infinies. Pour cet effet, on creuse de longues galeries fort étroites, et si basses qu'un ouvrier peut à peine s'y traîner. On ne les fait ni plus larges, ni plus hautes, d'un côté pour diminuer les dépenses, et de l'autre pour prévenir des éboulemens, inévitables sans cette précaution dans l'intérieur d'une montagne formée de morceaux de rocs incohérens et détachés les uns des autres. Parvenu au fond de la mine, l'ouvrier travaille à genoux à la lueur d'une lampe; il détache aisément des blocs de cette pierre encore humide et molle, les assujettit sur son dos, et les transporte lentement à l'ouverture du boyau, en rampant sur ses mains. Là, taillés en cylindres de grandeurs inégales, mais ordinairement de quinze pouces de perpendicule sur douze de diamètre, ces blocs restent exposés au grand air, par lequel ils acquièrent bientôt la consistance nécessaire pour être mis en œuvre. Cette propriété de se durcir hors de la mine n'est point particulière au lavège; il a cela de commun avec plusieurs autres pierres tirées comme lui du sein de la terre.

Au pié de la même montagne, que les habitans nomment Carotti, sur les bords d'un canal rempli par les eaux de la Maira, sont creusées en terre de petites habita-

tions séparées les unes des autres par une mince cloison, et recouvertes d'un mauvais toit : c'est là que travaillent les faiseurs de vaisselle. Au dehors de ce laboratoire, on a disposé sur le canal une roue, dont l'axe est assez prolongé dans l'atelier même, pour être à la portée de l'ouvrier; celui-ci prend un cylindre de lavège, l'échauffe fortement par le moyen du feu, et à l'aide d'un ciment tenace, il l'attache à une pièce quarrée de bois, de la longueur et de la grosseur du bras; quand le lavège est refroidi, et que l'ouvrier voit qu'il tient assez pour n'avoir pas à craindre qu'il se détache par les secousses qu'il doit essuyer, il enchasse le morceau de bois au bout duquel le bloc est cimenté dans l'axe même de la roue, creusé pour le recevoir : cette roue, qu'il peut arrêter ou faire tourner à son gré, emporte d'un mouvement circulaire et rapide l'axe et le cylindre; alors l'ouvrier s'assied et travaille : il trace premièrement avec un poinçon d'acier, un cercle à deux lignes du bord; il le creuse presque jusqu'au bas du cylindre, auquel il ne laisse que l'épaisseur qu'il veut donner à son vase. Jusqu'ici ce n'en est que la hauteur. Pour faire le fond, il prend divers aciers plus ou moins recourbés, avec lesquels il ne laisse qu'un noyau d'un

demi-pouce d'épaisseur, qu'il conserve pour le moment sans le rompre : à la même distance du premier que celui-ci l'est du bord, il trace un second cercle concentrique, et fait un second vase plus petit, adhérent au même noyau ; puis un troisième, un quatrième, etc. diminuant toujours dans la même proportion jusqu'à ce que la masse intérieure devenue trop petite, ne puisse plus fournir de matière à un nouveau vase. Il ne reste plus qu'à rompre le noyau central, à polir le vase par le moyen de la lime, et à l'armer d'un cercle et d'une anse de fer, pour qu'il puisse être vendu et employé aux usages de la cuisine.

Ce travail, qui ressemble à celui de nos tourneurs, n'est ni pénible ni difficile ; je l'ai souvent essayé avec succès par curiosité et par amusement. Tous ces vases réussissent très-bien pour l'ordinaire ; cependant il arrive quelquefois que des corps étrangers, de petits cailloux, de l'ardoise, du sable se trouvent dans l'intérieur du lavège, et que le pot se fêle ou se perce : dans ce cas, une partie de la perte retombe sur l'ouvrier, à qui l'entrepreneur retranche une fraction de son salaire, quoiqu'il ne gagne pas, en travaillant du matin au soir, plus de trente sols de France.

Cette vaisselle de pierre est fort recherchée, et mérite de l'être : elle devient meilleure par l'usage, prend une teinte de noir et se durcit, sans cependant cesser absolument d'être fragile, car si, quand elle est échauffée par l'action d'un feu violent, on la pose imprudemment sur un clou, ou sur un morceau de bois pointu, elle se brise à coup sûr. Tout ce qu'on y met, riz, légume, viande, se cuit beaucoup plus vîte et mieux que dans les pots de fer et de cuivre ; les alimens n'y contractent ni mauvais goût, ni odeur désagréable, ni couleur étrangère : à ces propriétés avérées du lavège, les habitans en ajoutent une qui seroit bien étonnante si elle n'étoit pas fabuleuse ; ils prétendent que si on jette du poison dans un tel vase, il se casse infailliblement, et racontent je ne sais quelle aventure d'un grand d'Espagne, qui découvrit ainsi qu'on avoit voulu l'empoisonner. Pour savoir par moi-même la vérité de cette assertion, je mis des choux dans un de ces pots, j'y mêlai une forte dose d'arsenic, poison qui, par angles aigus et tranchans me paroissoit le plus propre à produire cet effet singulier : mais les choux, en se cuisant, s'imbibèrent des particules de l'arsenic, sans que le vase éprouva aucune altération sensible.

Combien de propriétés imaginaires, auxquelles le peuple de ces contrées ajoute une fois aveugle, et dont il débite avec assurance l'histoire aux étrangers, disparoissent aux yeux du naturaliste, qui, ne marchant que sous la sauve-garde de l'expérience, veut examiner et voir par lui-même! Ainsi les paysans de la ligue grise mettent dans leur soupe, pendant qu'ils vont à l'église ou au travail, un morceau de graisse de marmotte, très-commune chez eux, dans l'assurance qu'elle empêchera le vase de s'échauffer au point de répandre ce qu'il contient. L'expérience m'a encore démontré la fausseté de ce préjugé. Si pour l'ordinaire une partie du bouillon ne s'échappe pas du vase en leur absence, c'est que ne brûlant que des éclats de sapin, un tel feu non seulement n'est pas assez actif pour faire bouillir le vase, mais diminue insensiblement, et ne tarde pas à s'éteindre. Je pourrois ajouter à cet exemple ce qu'ils racontent des effets merveilleux de la lunaire, de l'usage du cristal pulvérisé dans les maladies, etc. mais tout ceci m'éloigneroit trop de mon sujet, et trouvera naturellement sa place ailleurs.

La fabrique de cette vaisselle étoit autrefois beaucoup plus considérable. Scheuch-

zer rapporte, d'après Guler, dans ses voyages des Alpes, que le seul bourg de Pleurs en vendoit pour cinquante mille ducats par an : mais aujourd'hui, quoique chacun soit libre de faire exploiter cette mine, il n'y a ici qu'un entrepreneur, un petit nombre d'ateliers, et des ouvriers qui ne travaillent qu'une partie de l'année. Un particulier intéressé dans ce commerce et fort instruit de tout ce qui le concerne, m'a assuré qu'on en écouloit à peine pour trois mille ducats annuellement. On transporte cette vaisselle dans le pays grison, dans la Valteline, à Chiavenne, à Bergame, et à Milan. Il y a quelques années qu'un négociant en fit passer en Angleterre : elle y fut bien reçue et se débita rapidement : mais les frais du transport, et plus encore l'impôt dont la douane angloise greva cette nouvelle marchandise (impôt exorbitant, qui en surpassoit la valeur intrinséque), le firent renoncer à cette spéculation.

Outre les pots nécessaires aux cuisines, les ouvriers fabriquent encore, mais seulement par commission, des boites à tabac, des théières, des cafetières, des tasses ; moins, il est vrai, pour l'usage des particuliers, que pour enrichir les cabinets des naturalistes.

Les seuls lieux en Suisse où l'on ait

jusqu'à présent découvert des mines de lavège, sont à Pleurs, dans le mont Carotti, près du village d'Uscion, dont les habitans vivoient uniquement, dans le siècle passé, du produit de ce commerce qu'ils ont, dans celui-ci, absolument abandonné; en Valteline, dans la vallée Malenka, et au pié du Mont-d'Or, près des bains de Masino; mais il est moins estimé que celui de Pleurs, parce qu'il est d'un grain moins fin et moins uni. On en trouve encore dans la ligue grise, soit dans la vallée de Misox, soit du côté de Dissentis; mais ce dernier est si grossier qu'on ne sauroit le tourner, et qu'on ne s'en sert que pour faire des devants de cheminée et des foyers. Enfin on en exploitoit, et peut-être en exploite-t-on encore aujourd'hui dans la vallée de Versasc, petit district du bailliage de Locarno, dans la Suisse italienne.

La nature du lavège et sa propriété de pouvoir se travailler au tour, étoient déjà connues du temps de Pline le naturaliste, qui l'appelle pierre de Côme, et la compare à celle qu'on trouve à Syphnos, île de l'Archipel, comme on peut le voir dans le livre XXXVI de son histoire naturelle. Sans m'arrêter plus long-temps sur ce morceau d'histoire naturelle, déjà

trop étendu aux yeux de quelques lecteurs, j'ajouterai seulement qu'on travaille aussi au tour des vases d'albâtre et de serpentine, et qu'à Pleurs, dans les montagnes d'où l'on tire le lavège, on trouve encore de l'amianthe : au reste, soit qu'il ne mûrisse pas assez, soit qu'on ignore l'art de le mettre en œuvre, on n'en tire aucun parti.

En sortant de Prosto, on arrive en peu de temps à une petite plaine au pié du mont Conto, arrosée par la Maira : des rocs épars, des escarpemens, des précipices, triste image d'un bouleversement général, apprennent au voyageur étonné qu'il est sur le lieu même où exista autrefois l'infortuné bourg de Pleurs.

Ipsa etiam rudera clamant.

C'étoit un endroit considérable, peuplé et florissant par le commerce et l'industrie de ses habitans; il servoit d'entrepôt aux marchandises qui passoient d'Italie en Allemagne; orné de promenades, de belles places et de riches églises, il offroit le riant aspect de maisons bien bâties, de jardins et de vergers mêlés ensemble; tout y respiroit l'abondance, le luxe et les plaisirs : mais il étoit réservé à la plus sinistre des catastrophes, et le 25 août

1618 étoit le jour irrévocablement marqué pour son entière destruction.

Après quelques jours de pluie, sur les quatre heures du soir, un éboulement des terres supérieures commence du côté du village Schilano à détruire les vignes et à renverser des maisons ; d'autres éboulemens moins considérables se succèdent jusqu'au milieu de la nuit ; alors un pan immense du mont Conto s'ébranle, se détache, et entraînant dans sa chute des forêts et des rochers, il tombe avec un fracas horrible sur le bourg de Pleurs, l'écrase en entier, et ensevelit ses malheureux habitans dans leurs propres maisons, à l'exception de ceux que d'heureuses circonstances retinrent hors du bourg cette nuit-là : personne n'échappa ; et tant à Pleurs qu'à Schilano et aux environs, le nombre des infortunés qui furent engloutis passa deux mille cinq cent.

Le bruit épouvantable de la montagne qui se déchiroit et rouloit dans la vallée, avoit effrayé les habitans des lieux voisins ; ils avoient passé cette nuit dans de mortelles inquiétudes : mais quelle fut leur douleur, quand le soleil en se levant vint éclairer cette scène de désolation ! quand à la place de ce bourg florissant et peuplé leur regard consterné ne decouvrit plus

que rochers, bouleversement et solitude! .... Il n'étoit aucun d'eux qui n'eut à pleurer un parent, un ami, un voisin, et plus déchirant encore que la certitude de leur mort, le soupçon trop bien fondé que plusicurs de ces malheureux à demi-écrasés, luttoient dans une lente agonie, entre la douleur et le désespoir, sans qu'il fût possible de les secourir. — Non, il n'est pas nécessaire d'étendre davantage ce funeste tableau; le cœur de tout lecteur sensible suppléera, par un pénible serrement, à l'insuffisance de ma description.

Le cours de la Maira avoit été interrompu, les habitans de Chiavenne voyant son lit à sec et n'en ignorant pas la cause, craignirent que la rivière, après avoir surmonté les obstacles qui retardoient l'écoulement de ses eaux, ne se déborda avec fureur; ce qui auroit infailliblement inondé, peut-être même renversé leur ville. Aussi, pleins d'un juste effroi, s'enfuirent-ils sur les montagnes voisines avec lcurs femmes et leurs enfans. Des nuages d'une épaisse poussière que le vent portoit de leur côté, augmentoient encore leurs alarmes: heureusement que la rivière s'étant fait lentement un passage à travers les terres éboulées, contourna une colline, revint paisiblement

dans son lit, reparut à Chiavenne, et rendit le calme à ses habitans. — Lorsqu'ils furent rentrés dans leurs maisons, le premier soin de Fortuné Sprecher, commissaire de Chiavenne, (celui de Pleurs avoit été englouti,) fut d'envoyer des ouvriers pour tâcher de sauver quelques-unes de ces tristes victimes, en les retirant des entrailles de la terre : mais en plusieurs endroits l'éboulement avoit plus de soixante pieds de haut ; la pointe du clocher de l'église cathédrale ne paroissoit même plus : leurs travaux auroient donc été inutiles, et leur unique consolation fut de répandre des larmes fraternelles sur le vaste tombeau de leurs concitoyens. — Moi-même, après cent cinquante ans, en retraçant à mon imagination émue cette horrible catastrophe, j'arrose involontairement des miennes le roc, du haut duquel, contemplant ce vallon désolé, j'écris l'histoire tragique de son bouleversement.

Les habitans du village voisin d'Uscion, qui fréquentoient le mont Conto, s'étoient déjà aperçus depuis dix ans qu'il se crevassoit et s'ébranloit ; les vaches mêmes qu'ils y menoient paître, n'y restoient qu'avec peine, ou s'enfuyoient en mugissant dans d'autres pâturages : mais ne seroit-ce point des observations posté-

rieures à l'événement ? — Une remarque singulière, faite les premiers jours après ce désastre, mérite d'être rapportée : des témoins oculaires l'affirmèrent par serment à M. Sprecher, ainsi qu'il l'écrivit dans un narré de tout ce qui s'étoit passé, envoyé à sa commune. Ils déposèrent que les abeilles des environs sortoient en foule de leurs ruches ; qu'après avoir voltigé quelques momens, elles tomboient, et qu'en plusieurs endroits la terre en étoit jonchée. Si le fait est vrai, comme on a tout lieu de le croire, on pourroit attribuer la mort de ces insectes très-délicats, aux vapeurs méphitiques, dont l'air s'étoit sans doute imprégné après la chute de la montagne.

Ces sortes d'éboulemens sont fort communs dans ce district ; presque toutes les années, dans les temps des pluies, on voit tomber, vis-à-vis des ruines de Pleurs, un fleuve d'argile, qui couvre les vignes et renverse les maisons ; tout le Conto s'écroule insensiblement, et finira par combler la vallée. La cause de ces fréquens éboulemens est dans la nature même de cette montagne : elle est composée d'une terre argileuse, séche, friable, incohérente, disposée en couches perpendiculaires et parallèles, entremê-

lées de rocs. Dans la saison des pluies, l'eau, en filtrant, sépare ces couches, qui se trouvant isolées sur un plan incliné, sont mises en mouvement par la plus légère cause, par leur poids seul, et s'écroulent successivement... Ces collines détachées, ces rocs isolés qu'on voit en si grand nombre de Pleurs à Chiavenne, et jusqu'au lac de Côme, ont tous été arrachés des montagnes voisines et entraînés dans la plaine par la même cause. Dans le mont qui domine le village de Prosto, on voit une crevasse profonde qui s'agrandit chaque année et menace cet endroit de la même catastrophe qu'a essuyée le bourg de Pleurs. Les habitans le savent; mais trop attachés à leurs foyers, ou ne voyant ce malheur que dans un grand éloignement, ils ne songent point à se transporter ailleurs: cette imprudente sécurité sera fatale à leurs descendans. Il seroit cependant possible que l'éboulement prit une direction qui sauveroit ce village.

Cette terre qui tombe des montagnes dans la vallée n'est point stérile: à peine a-t-elle recouvert l'ancien terrain, qu'on y aperçoit des traces de végétation; bientôt elle devient propre à la culture, et produit abondamment: aussi dans la plaine

où exista Pleurs, malgré les rochers épars et les inégalités du sol, a-t-on planté des vignes qui donnent en abondance un vin très-estimé. A l'extrêmité de ce vignoble, on voit les restes d'un château qui appartenoit à l'illustre famille Vertimati: ce fut le seul bâtiment épargné dans le désastre général, parce qu'il étoit assez distant du reste du bourg.

On continue encore aujourd'hui à pousser des galeries sous ses ruines, dans l'espoir d'y rencontrer quelque effet précieux : ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'à présent est une grosse cloche très-bien conservée, actuellement dans le clocher du village de Prosto. Le grand but des mineurs est de parvenir à l'emplacement de la cathédrale, qui renfermoit beaucoup de richesses en pierreries, et en vases d'or et d'argent : toutes leurs tentatives ont été jusqu'à présent infructueuses. D'après l'examen des lieux, je soupçonne que les ruines de cette église sont sous le lit actuel de la Maira, où l'on ne sauroit ouvrir une galerie sans des dépenses considérables, parce que roulant sur un sol pierreux et sablonneux, l'eau filtreroit de tout côté.

J'ai acheté à Pleurs même quelques monnoies en cuivre, qu'un paysan y avoit

trouvées dans une bourse de cuir : quoique endommagées par le verd de gris, je les ai presque toutes déchiffrées ; ce sont différentes pièces qui avoient cours il y a trois ou quatre siècles en Allemagne, en France, en Italie et dans le pays grison : ce qu'il y avoit de vraiment rare, est une médaille en bronze du grand module, très-bien conservée, portant d'un côté la tête du Christ, et de l'autre une inscription hébraïque ; tout annonce qu'elle est du premier âge de la religion chrétienne, et faite par des Juifs qui l'avoient embrassée. J'y trouvai aussi avec grand plaisir des monnoies de l'ancienne famille de Schauwenstein, maîtresse de la baronnie de Haldenstein, qui donne encore le droit monétaire à son possesseur. La même bourse renfermoit outre cela quelques mé-médailles assez curieuses, en or et en argent, qui ont passé dans le cabinet du comte de Firmian.

Vis-à-vis des ruines de Pleurs, tombe du mont Savogne, la cascade de l'Acqua Fragia : c'est assurément la plus belle que j'aie vu dans mes voyages en Suisse ; elle est plus considérable pour la masse d'eau, et part d'un point bien plus élevé que Pisse-Vache. Cette cascade se présente sous deux aspects bien différens. Dans un

temps sec, son eau bleuâtre et transparente offre plusieurs Iris, et les accidens de lumière les plus bizarres et les plus curieux: pendant les pluies, ou à la fonte des neiges, c'est au contraire un torrent limoneux, qui s'élance avec fracas, se réduit dans sa chute en vapeurs subtiles, et couvre de rosée tous les envirous. Si la représentation que Scheuchzer en donne dans son voyage des Alpes est fidèlement copiée d'après nature, il faut que son aspect ait singulièrement changé dès lors.

Près de cette cascade est le village de Roncaille, où les Vertimati se sont retirés depuis la ruine de Pleurs: à quelque distance de ce village on voit souvent paroître pendant les nuits d'été, des exhalaisons gigantesques, bizarrement découpées dans leur forme fantastique, et qui pourroient effrayer si l'on n'en connoissoit pas la cause physique. J'ai vu entr'autres un de ces météores lumineux qui se levoit assez régulièrement dans un marais au pied d'un vieux châtaigner: le fantôme aérien avec ses franges découpées (comme l'auroit appelé Ossian), poussé par le vent qui sort de la Brégaille, glissoit légérement, et après avoir erré dans les vignes et les rochers au-dessus de Chiavenne, emporté par un courant d'air. il disparoissoit dans la vallée de St. Jaques.

Outre Prosto et Roncaille, on trouve encore dans ce district, avant d'entrer dans la Brégaille, première communauté grisonne, les villages de Ste. Croix et de Vila, qui n'offrent rien de remarquable.

Je ne quitterai point ces lieux si dignes d'attention, sans observer que la plupart des voyageurs, dans les relations qu'ils nous donnent du désastre de Pleurs, l'attribuent à un tremblement de terre, et placent gratuitement un lac dans le lieu où ce lac exista, d'après la planche mal faite de Scheuchzer. Ce sont là de ces inexactitudes dont fourmillent les journaux de ceux qui écrivent après avoir parcouru rapidement un pays, et souvent sans avoir été sur les lieux dont ils parlent. Aimer à voyager, ce n'est rien; voyager sans examiner, c'est moins que rien : il n'y a qu'un esprit observateur, infatigable et philosophique, qui puisse retirer quelque profit de ses voyages.

—

TROISIEME FRAGMENT D'UN VOYAGE

DANS LE PAYS GRISON.

JE franchis le petit torrent appelé Lavère et j'entrai dans la Brégaille. C'est la première communauté de la ligue Caddée, que le voyageur rencontre en quittant les ruines de Pleurs. On l'appelle en latin Præjulia, nom dérivé de sa situation par rapport aux Alpes Juliennes. Cette vallée est arrosée dans toute sa longueur par la Maira, rivière poissonneuse, renommée par la délicatesse de ses petites truites. Paisible à l'ordinaire, murmurant au travers des rochers, tombant de cascades en cascades, et se repliant en mille détours, la Maira offre un autre spectacle au printemps ou pendant les longues pluies d'été. C'est alors un torrent destructeur qui renverse les digues que l'agriculteur oppose à sa furie, qui déracine les arbres, inonde les champs qui la bordent et les couvre de sable et de débris. Deux ruisseaux, qui unissent leurs foibles eaux au village de Casaccia, forment cette rivière; l'un prend sa source dans la montagne appelée Ma-

lojia ; l'autre vient du mont Septimer, qui fait partie de la longue chaîne des Alpes Juliennes.

Remarquons en passant que sur le mont Septimer, à la distance de vingt toises, on voit trois sources : la première se jette dans l'Inn et de là dans le Danube ; la seconde court grossir les eaux du Rhin ; la troisième, c'est la Maira qui, après avoir traversé la Brégaille, le bailliage de Pleurs et celui de Chiavenne, entre dans le lac de Côme. Ce point qui fournit des eaux aux trois mers, doit donc être regardé comme un des plus élevés de l'Europe.

La Brégaille est partagée en deux petites vallées, l'une s'appelle Sous-Porte, et l'autre Sur-Porte. C'est qu'anciennement, dans un endroit où les montagnes se rapprochent tellement par une espèce d'arrête transversale, qu'elles laissent à peine un passage étroit pour la rivière, on avoit bâti sur le chemin un château dont le possesseur, au moyen d'une porte, pouvoit ouvrir ou fermer à son gré la communication entre l'une et l'autre vallée. Du château, à travers une pente escarpée, on avoit conduit un mur élevé qui, gagnant le sommet de la montagne, aboutissoit à une tour haute de cent pieds.

Il est aisé de juger que par le concours de

de la nature et de l'art ce poste important étoit facile à défendre, et qu'une poignée de soldats pouvoit y arrêter une armée nombreuse. Cependant, en 1272, les habitans de Chiavenne en guerre avec les Brégaliotes, s'en emparèrent et y mirent une garnison qui tyrannisa tout le pays; il fut rendu à la paix.

Aujourd'hui, quoique ce château soit détruit et le passage libre, le mur et la tour qui le termine subsistent encore; cette dernière correspond au signal de Sammolico près du lac de Côme. Lorsque les Espagnols étoient dans la Valteline, on étoit promptement averti de leurs mouvemens par les sentinelles et les feux allumés au sommet des deux tours correspondantes.

Sur le déclin du jour j'ai plus d'une fois gravi cette colline, et je me suis assis au milieu des ruines majestueuses qui la couronnent; à droite et à gauche, séparées par cet antique rempart, les deux vallées s'étendoient sous mes pieds et offroient à mes regards le plus sauvage, mais le plus intéressant aspect. Le cadre des Alpes qui entourent ce paysage, les hameaux dispersés sur leur double déclivité, les sombres bois de sapins qui rembrunissent la scène, la trace lointaine des torrens et de la Maira qui les reçoit, voilà les principaux traits

de ce tableau.... Mes yeux s'y promenoient avec ravissement, mon ame, portée sur l'aile de la réflexion, sembloit errer sur tous ces grands objets, et au milieu du calme de ces lieux et du profond repos dont jouissent leurs habitans, le souvenir des événemens passés et de toutes les crises sanglantes qui ont amené la liberté qui les rend heureux, exaltoit ma pensée et charmoit mes rêveries solitaires. La nuit me surprenoit dans ce doux oubli de moi-même, et m'arrachant malgré moi à ce recueillement sacré, l'hymne du soir s'échappoit de ma bouche, et je rentrois dans ma simple habitation en méditant un chant de louange et de reconnoissance.

La Brégaille, dans sa plus grande longueur, depuis Castasegne jusqu'à la Malojia, n'a que quatre lieues d'étendue, et les montagnes sont tellement rapprochées qu'en divers endroits elle n'a pas dix minutes de largeur. Le nombre des habitans peut aller à trois mille.

Quelle différence entre le climat de cette vallée et celui du bailliage de Pleurs, qui la touche. A Pleurs la chaleur est excessive en été, et la neige n'y reste pas trois semaines : ici, au contraire, l'air est tempéré pendant la belle saison, et les hivers sont si rigoureux que la neige couvre la

terre au moins cinq mois de l'année : on n'y voit pas même le soleil pendant six semaines, au moins dans certains hameaux, tels que Bond, Promenteg, etc. Il fait alors sa révolution derrière la cime des montagnes qui les entourent.

Les productions et la nature du sol ne sont pas moins différentes. A Pleurs on trouve des jardins, des vignes, des vergers, toutes les fleurs, même celles d'Italie y croissent : le figuier se conserve en plein champ et produit des fruits délicieux : ici on ne rencontre plus de vignes, plus de figuiers; les arbres fruitiers sont très-rares : les champs ne produisent que de l'orge, de l'avoine et quelques pommes de terre. Ses habitans sont cependant plus riches que leurs voisins : d'où vient cela ? les causes n'en sont pas difficiles à connoître. Elles se réduisent à quatre principales : 1°. la nature des productions et des ressources : 2°. la manière dont les terres sont possédées : 3°. la forme du gouvernement : 4°. enfin le caractère respectif de ceux qui habitent ces différens cantons. Ce que nous allons dire peut servir à faire connoître les causes du bien-être des Grisons libres, et de la pauvreté de leurs sujets.

1°. Un pays comme Pleurs, dont la vigne est l'unique ressource, ne sauroit

être un pays riche : la culture en est dispendieuse, la récolte incertaine, le débit de son produit peu assuré : une vinée trop abondante est aussi inutile qu'une médiocre est funeste. Le produit se réduit presque à rien dans l'un et dans l'autre cas. Obligé d'emprunter, souvent à usure, pour acheter l'engrais, les outils, les fournitures et pour payer les journaliers dont il a besoin, le vigneron est ruiné s'il néglige, ou s'il est dans l'impossibilité de payer ce qu'il doit dans le courant de l'année et avant le nouvel emprunt. A ces considérations générales, on peut en ajouter une particulière au territoire de Pleurs; c'est qu'étant environné de vignobles dont le vin est de meilleure qualité et d'une plus longue garde, il ne sauroit écouler facilement le sien : la plus grande partie reste dans le lieu même, le vigneron le boit dans sa grotte, et plus souvent le rachète en détail à un prix beaucoup plus haut. Ainsi tirant très-peu d'une terre arrosée de ses sueurs, et se trouvant obligé de payer comptant, le bled, le sel, le riz, la laine, le fromage, tout en un mot, il n'est pas surprenant qu'il soit toujours pauvre.

La Brégaille au contraire est un pays propre à la nourriture des bestiaux. Les

collines offrent de bons près : les montagnes forment d'excellens et de vastes pâturages. Les chèvres broutent les arbustes du bas ; les vaches sont en haut, et les moutons trouvent une nourriture succulente dans les herbes aromatiques qui tapissent les rochers les plus escarpés. Pendant l'été le paysan débite journellement son beurre, son fromage, sa laine ; ce qui lui reste est expédié dans l'étranger où l'écoulement en est aussi facile qu'avantageux. Il engraisse un grand nombre de bêtes à corne qui se vendent chaque automne aux foires d'Italie. Ce revenu n'est exposé qu'à un petit nombre de casualités ; et ses troupeaux le nourrissent lui et sa famille ; durant l'hiver il fabrique lui-même les meubles qui lui sont nécessaires. Sa femme file la laine et en fait un drap grossier, mais de bon usage, dont il s'habille : il n'achète que le bled, le vin, le fer et le sel : la seule vente des bêtes grasses lui fournit ces articles, et pour peu qu'il soit économe sa fortune s'augmente chaque jour.

2°. La manière dont les terres sont possédées est une seconde cause de la misère des uns et de la richesse des autres. A Pleurs, à Chiavenne, dans toute la Valteline, le paysan ne possède presque au-

cun fonds de terre en propre, on peut le regarder comme serf de glèbe. Les grands propriétaires, ce sont ordinairement des gentilshommes grisons, lui abandonnent un terrain, à condition qu'il payera à perpétuité une cense annuelle en bled, en vin et en argent. Elle est souvent excessive et surpasse la moitié du produit : le paysan peut dès lors vendre ce fonds, l'échanger, le partager; le propriétaire ne s'en embarrasse plus. Que des inondations, des éboulemens de roc ou de terre aient rendu le fonds incapable de culture, le fermier n'est point déchargé pour cela de la cense annuelle.

Si un père serf partage en mourant un tel fonds entre ses fils, ceux-ci sont naturellement cautions solidaires les uns pour les autres : leurs enfans le sont de même à perpétuité; et quand l'un d'eux ne peut pas payer, on s'adresse au plus riche, en lui donnant recours contre le debiteur insolvable dont il est caution. Un paysan n'est donc pas sûr de posséder un instant le fruit de plusieurs années d'économie et de travaux : plus il est riche et plus il est exposé à être ruiné. Par arrangement de famille, il arrive assez souvent que celui qui ne possède pas un pouce de terrain est chargé de payer toute la rente,

et personne ne peut se faire une idée du désordre que de pareils arrangemens jettent dans la fortune des particuliers. Ces fonds ont été tant de fois échangés, partagés, aliénés, que la plupart des paysans ignorent ce qui leur appartient, et l'endroit où il est situé ; ce qui ouvre une source inépuisable de violence, d'usurpations et de procès, et finit par les plonger dans la plus excessive indigence. Ne sachant ni lire ni écrire, les fermiers donnent des à-comptes, ou payent toute la cense sans demander un reçu et s'en remettent avec sécurité ou plutôt avec imprudence aux livres de leurs maîtres ; de façon que si un administrateur est infidèle, il peut aisément s'enrichir en peu d'années et ruiner tous les paysans de son maître. Une terre ainsi possédée s'appelle un *livello*; je ne connois pas de propriété plus onéreuse que celle-là ; et je doute que dans le pays le plus despotique il y ait un esclavage plus rigoureux et un sort plus misérable que celui d'un paysan réduit à cette condition.

Mais dans la Brégaille le paysan posséde toutes ses terres en propre ; s'il n'en a pas, il peut en prendre à ferme sous des conditions avantageuses ; il peut même s'en passer absolument ; il a tant d'autres ressources ;

les pâturages sont communs : il y fait paître autant de vaches qu'il est en état d'en entretenir pendant l'hiver et même au-delà. Les forêts sont aussi communes, et le commerce du bois de chauffage, de charpente et de menuiserie ouvre à tout le monde une abondante source de richesses.

3°. Quant au gouvernement, les sujets ne payent pas proprement d'impôts, mais ils sont assujettis à des tailles arbitraires, fardeau bien plus onéreux ; d'ailleurs s'il n'y avoit pas encore d'autres moyens de les mettre à contribution, les bailliages ne s'achèteroient pas à un prix si excessif.

Rien de tout cela dans le pays dominant ; ceux qui, vivant dans les différens états de l'Europe, ne sont pas allés au sein des Alpes étudier le gouvernement de la nature et calculer les avantages d'être libre, seront étonnés quand on leur dira qu'en général un Grison et un habitant de la Val-Brégaille en particulier, ignorent ce que c'est que dimes, cens, lods, tailles, péages ; qu'il peut tout vendre, tout acheter, tout posséder, établir des fours, des moulins à scie, des moulins à bled, etc. sans être soumis à aucune redevance, et sans payer un sol à qui que ce soit. Je demande s'il est un autre peuple au monde qui jouisse de pareils avantages ?

4°. Le dernier trait de notre parallèle entre ces deux communautés voisines, et la dernière cause de leur fortune inégale sera tiré de la diversité de leur caractère. Les habitans du pays sujet sont peu actifs, et moins industrieux encore ; exposés à l'oppression, ils se regardent comme nés pour elle ; accoutumés à la misère, ils ne font que de foibles efforts pour en sortir ; vivant du jour à la journée, ils tombent dans une extrême indifférence sur le sort de leurs enfans.

Dans la Val-Brégaille, le paysan est frugal, économe, laborieux : sûr de transmettre à ses descendans le fruit de son labeur, il travaille avec plaisir, les femmes sur-tout y sont d'une activité incroyable. Tandis que les hommes transportent les marchandises d'Italie venues par le lac de Côme, ou gardent leurs troupeaux sur les monts, leurs compagnes labourent, fauchent, moissonnent, emportent la récolte sur leurs épaules, et ne négligent ni leur famille, ni l'intérieur de leur ménage. Si j'étois agriculteur, c'est dans la Brégaille que j'irois chercher une épouse.

En général elles ne sont pas jolies ; grandes, fraîches, bien proportionnées dans leur première jeunesse, j'ai bientôt vu leurs membres perdre leurs gracieux

contours, leur dos se courber sous le poids des fardeaux énormes, leur teint se brunir par les rayons du soleil, et leur physionomie trop mâle et trop sévère cesser d'offrir à mes yeux cette douceur irrésistible qui assure aux femmes l'empire de l'univers; mais quels trésors de vertu, d'industrie, de patience et d'amour conjugal sont renfermés sous cette écorce repoussante.

Un mouchoir blanc, un corcet noir, une jupe de même couleur, bordée d'un ruban écarlatte, un tablier bleu foncé, des bas de laine rouge avec des coins jaunes ou verds; telle est leur manière de s'habiller, sur-tout les jours de fête; cette parure n'est pas élégante, mais elle est simple et propre : que faut-il de plus?

Leur coiffure est ce qui me plait le moins : après avoir relevé et attaché leurs cheveux sur le sommet de la tête, elles en forment deux tresses, qui s'entrelassant autour d'une grande aiguille d'argent y font des espèces de nœuds ou de chiffres : jeunes, cette coiffure peut passer; vieilles et presque chauves, il est hideux. Mais la femme est coquette jusqu'au fond des déserts : partout elle étudie ce qui la dépare ou l'embellit; partout elle a trouvé

L'art de réparer du temps l'irréparable outrage.

Les femmes âgées de la vallée que je décris, substituent à ces lacs de cheveux une tocque de velour noir qui leur sied à merveille.

Les hommes portent un chapeau noir, une courte veste de drap bleu, des bas de laine de même couleur, roulés au-dessous du genoux : la conformité de leur habillement et sur-tout la coutume de se marier toujours dans leur vallée, leur donne à tous une ressemblance frappante et les fait distinguer au premier coup-d'œil des autres Grisons. Ils sont en général grands et bienfaits ; leur physionomie est noble, leur regard assuré, leurs mœurs simples, et leurs manières ouvertes : ils exercent l'hospitalité avec un empressement, un plaisir et une générosité qui n'ont guères d'exemple ailleurs. La coutume qu'ont les hommes de danser ensemble sans femmes, et les filles de se ranger autour de la table de la communion pour chanter en chœur les cantiques avant et après le service divin, sont les seules qui m'aient paru dignes d'être rapportées.

La pêche et la chasse sont abondantes dans cette vallée ; chaque paysan a le droit de prendre le gibier et le poisson de toutes les manières dont il le juge à propos, mais il n'use guères de ce droit et lui

préfère ses occupations champêtres. Il y a beaucoup de chamois sur les hautes montagnes : les aigles, les gélinotes, les perdrix blanches, les faisans, y sont communs ; les loups, au contraire, y sont très-rares, n'y séjournent jamais et n'y font point leurs petits : on n'en rencontre que quelques individus, qui, forcés par les chasseurs de la Valteline, traversent les monts pour chercher un asyle momentané dans cette vallée solitaire. Les ours sont poursuivis avec tant d'activité qu'ils sont presque détruits, et la communauté donne une récompense à celui qui en a tué un. La chasse la plus ordinaire est celle de la marmotte et du lièvre, sur-tout du lièvre blanc.

On me permettra une petite digression sur cette dernière espèce d'animal : il y a certainement des lièvres ordinaires qui deviennent blancs pendant l'hiver, mais il y a aussi une espèce particulière de lièvres qui sont tels toute l'année ; ceux-ci sont d'une blancheur plus éblouissante, ils ont des moustaches ; leurs jambes de derrière sont plus longues et plus recourbées que celles du lièvre ordinaire, ils habitent l'été sur les hautes montagnes, et n'en descendent que lorsque la rigueur de la saison les en chasse. S'ils ne se terrent point comme les

lapins, ils ne se gîtent guères comme les lièvres; ils cherchent plutôt des trous naturels, ou se tapissent entre les espaces des rochers amoncelés par les ravines. Beaucoup plus foibles que les autres, les chiens courans les forcent avec une très-grande facilité. Leur chair est peu agréable, en été elle sent le sapin, en hiver elle est séche et sans suc. Tout ceci ne nous autoriseroit-il pas à conclure qu'il y a une espèce qui forme le chaînon entre le lièvre et le lapin, et dont la figure et les inclinations participent de l'un et de l'autre? je le crois, et cette espèce est le lièvre blanc.

Ajoutons un mot sur les vents périodiques de cette vallée : celui d'orient y souffle régulièrement depuis le matin jusques à une heure, et celui d'occident pendant le reste du jour. Il ne me paroît pas difficile d'en expliquer la cause. Le comté de Chiavenne, au territoire duquel aboutit la vallée dont je parle, est sous un climat beaucoup plus chaud; dès les huit heures du matin la chaleur y est très-considérable en été. L'air dilaté et moins élastique, n'offrant donc qu'une foible résistance à l'air pur et actif de la Brégaille, celui-ci en vertu du principe constant par lequel tous les fluides tendent à se mettre en équi-

libre, se précipite avec force le long de la vallée pour se mêler à l'air plus dilaté de Chiavenne, ce qui forme un courant d'air régulier d'orient en occident. L'après midi la chaleur diminue insensiblement à Chiavenne, l'air y reprend sa condensation et son élasticité, ce qui joint à l'air actif qui arrive du lac de Côme, fait qu'à son tour il peut refouler en sens contraire le courant d'air venant de la Brégaille, et produire un vent opposé à celui du matin, c'est-à-dire d'occident en orient.

Cette explication se rapporte encore aux observations des paysans de la vallée. Ils ont remarqué dès long-temps qu'ils ne manquoient jamais d'avoir la pluie, si ce courant périodique prenoit une direction contraire, quand par exemple le vent d'occident souffloit dès le matin. En effet, ce cas ne peut avoir lieu que lorsque l'atmosphère de leur vallée est tellement chargée de vapeurs, qu'elle en devient beaucoup moins élastique que celle de Chiavenne, quoique dilatée considérablement par une chaleur excessive.

EXTRAITS

de quelques lettres écrites du pays Grison en 1779, faisant suite aux fragmens précédens.

Ne turbata volent rapidis ludibria ventis.

RIEN n'est plus capable de monter l'imagination, d'émouvoir la sensibilité, de rallumer sans cesse ce feu intérieur qui rend l'ame telle que la cire propre à recevoir l'empreinte de tout ce qui la touche, que l'aspect du pays que je parcours maintenant. Plus que par-tout ailleurs, ce me semble, les montagnes y sont hautes, les vallées profondes, les bois épais, les torrens noirs et rapides, les vents impétueux. Ici la nature a tout dessiné sur un plan gigantesque : elle n'a donné que de grands coups de pinceau; et par-tout elle a suppléé au manque du fini des détails, par la hardiesse de l'ensemble et l'extraordinaire des formes.

Nous venons d'essuyer un des plus effrayans

orages dont on puisse se former l'idée; et certes, le théâtre étoit bien fait pour cette tragédie des élémens, dont chaque scène m'a fait frémir. Nous nous trouvons sur une petite plaine d'une demi lieue de tour, dans le Val-Brégaille, au pied d'un glacier éternel, circulairement entouré de l'énorme ceinture des Alpes. Tout-à-coup le temps est devenu sombre et lourd; un murmure souterrain est sorti des cavernes des rochers; un bruit sourd s'est renforcé dans les forêts sans qu'il y eut aucun vent sensible. Bientôt le tonnerre éclate, et répété par mille échos, semble annoncer l'écroulement des masses qui nous enferment. Un tourbillon, après avoir roulé des sapins et d'énormes pierres le long des côtes escarpées des monts voisins, vient ébranler nos frêles habitations: de tout côté les troupeaux accourent en meuglant de détresse, chercher un abri au fond de leurs étables chancelantes, et si nous échappons aux feux croisés et roulans de mille nuages électriques qui se choquent sur nos têtes, nous avons tout à craindre des eaux, qui, comme un déluge, font de la plaine où nous sommes un vaste réservoir. Il est onze heures du soir; le temps est calme; la tempête a porté autre part ses menaces et ses fureurs: la nuit est trop

épaisse pour voir de mes fenêtres la désolation de notre vallée : mais le roulement monotone des torrens débordés, le bruit mélancolique de la nature, qui tend par degrés à passer de l'extrême agitation au repos, les cris des paysans qui travaillent à faire des digues, les coups répétés de la hache qui rebondit sur les pieux qu'elle enfonce, tout me fait craindre que les élémens en courroux n'aient fait payer bien cher à la petite peuplade de ce coin des Alpes, la liberté et l'indépendance dont elle y jouit. J'entends crier dans ce moment que cent brebis, que leur frayeur tenoit serrées autour d'un vieux sapin, ont toutes péri d'un coup de foudre. Demain, demain, je verrai tout cela, et je m'attends aux émotions les plus sinistres. Je croyois, en quittant le grand monde ; échapper aux chagrins et aux peines ; mais ici que les hommes ne m'en causent pas, ce sont les élémens qui m'en font.

J'ai reçu enfin les livres que j'ai si long-temps attendus : tous analogues à mon caractère moral et à mes alentours physiques, ils me font un double plaisir. Quelles délices, quand je reviens fatigué d'une chasse de chamois, ou de la recherche des cristaux, de lire quelques pages à l'unisson de mon cœur, dans un étroit

vallon, où depuis un siècle peut-être, nul mortel n'est entré....., au bord d'un ruisseau dont la nymphe n'a jamais vu aucun être vivant se désaltérer dans son urne solitaire.... sous un sapin antique, qui n'a ombragé aucun de nos dévanciers.... d'y méditer seul avec moi-même, tête à tête avec la nature, sans me laisser distraire par aucun souvenir, ni par aucun projet! Il règne ici une simplicité de mœurs et de goûts, dont on ne se fait pas d'idée au centre des villes : le pays est sauvage, inculte, presque désert ; c'est le parfait contraste des beaux rivages de votre lac Léman. Sombre et majestueuse, la contrée n'offre que des aspects imposans, des scènes lugubres, et des tableaux faits pour Albert Durer : tout cela donne comme une existence nouvelle, et un mode d'être inconnu. Quant à moi, j'y ressens un tel mépris des grandeurs factices et des plaisirs bruyans, que je le prendrois pour le dégoût de la vie, s'il ne me sembloit que je m'y attache par la vertu, et que je voudrois la prolonger, pour devenir meilleur et faire plus de bien. Tout ce qui m'entoure me donne, comme qui diroit, un cours de morale ou plutôt de bienfaisanee, qui parle plus religion à mon cœur, qu'un professeur à mon esprit du haut de sa

chaire académique. Souvent je me crois transporté au temps des patriarches. Peu s'en faut que je ne cherche ou le chêne de Mamré pour aller adorer sous son ombre vénérable, ou la grotte dans laquelle reposent en paix les cendres de l'aimable Rachel : peu s'en faut que je ne prie les voyageurs de venir se reposer chez moi, d'y manger un morceau de mon pain, et de me permettre de laver leurs pieds poudreux. O Moïse ! ô précieuse antiquité si bien décrite par Homère et par Ossian ! et je ne manque point ici de modèle : un seul trait vous le prouvera. Il y a quelques jours, je traversois la belle vallée de l'Engadine, que l'Inn arrose et embellit d'une manière supérieure à toute description ; je m'arrête dans un village pour donner à un vieillard des nouvelles de son fils, que j'avois vu depuis peu : il me retient hospitalièrement tout le jour. Le lendemain je veux partir ; il me prend par la main, et me dit, „ étranger, suis-moi ". Puis il me mena dans son grenier rempli de tas de froment et de piles de fromages, dans sa cave pleine de bon vin de Valteline, dans ses écuries peuplées de belles vaches, dans ses granges où le fourrage s'élevoit jusqu'au comble : puis après cette visite il me dit : „ As-tu fait attention à tout

„ cela .... ? Eh bien, n'y a-t-il pas assez ?
„ Si tu crains de manquer de nourriture,
„ tu vois qu'il y a en abondance pour toi
„ et pour ton cheval : si tu crains d'in-
„ commoder, tu verras que chacun vaque-
„ ra à ses affaires comme si tu n'étois
„ pas dans la maison : reste donc, et plus
„ tu resteras, plus tu feras plaisir et hon-
„ neur à mes cheveux blancs ". Là-desssus il me serra la main, et ajouta avec émotion : „ N'est-il pas vrai, mon frère,
„ que tu ne veux pas encore partir ? Si
„ tu t'en vas sitôt, je croirai que tu te
„ trouves mal avec nous ". Le moyen après cela de ne pas rester quelques jours sous la tente de ce patriarche, et à cette belle école des temps passés ! Qu'on est heureux de reculer ainsi d'un plein saut de trente siècles vers Abram et Loth, pour s'enfuir loin de votre manière de vivre ! Vous n'ajouterez peut-être pas foi à cette hospitalité, dans vos villes, où vous croyez à tout qu'à la vertu.... mais je dirai à l'incrédule : viens et vois.

Nous avons quitté les montagnes pour prendre nos quartiers d'hiver à Chiavenne. O que ne puis-je, aux dépens de dix ans de vie, repasser encore une fois un temps pareil à celui que je regrette, et dont je jouis néanmoins par une foule de souvenirs! Le spectacle de cette nature alpestre sans art, sans apprêt, sans qu'aucun travail humain en ait altéré les formes ou dérangé les traits; l'éloignement du grand monde, dont le bruit ne pouvoit atteindre mon oreille pour la fatiguer; cette solitude, où l'ame recueillie en elle-même, jouit de toute l'étendue de ses forces, sans les affoiblir par une distraction; cette impression de mélancolie, qu'on gagne sans presque s'en apercevoir à l'ombre des sapins, sur la cime des rochers, et au bord des torrens; toutes ces choses m'ont procuré des jouissances indicibles et indescriptibles, pendant mon séjour dans cette retraite. Quelle différence! au lieu de ces prés aromatiques que je foulois d'un pas tranquille, de ces fleurs champêtres que je cueillois pour admirer leurs couleurs ou savourer leurs parfums, de ces immenses cascades à l'humide poussière desquelles j'allois chercher la fraîcheur; au lieu de ces vieil-

lards que je consultois, de ces enfans que je caressois, de ces jeunes filles auxquelles j'osois sourire sans conséquence, grâce à leur ingénuité; au lieu de tout cela, me voici dans une ville moitié italienne, moitié grisonne, à fouler des rues mal propres, à visiter des gens avec qui je n'ai rien de commun, à m'attrister de voir le manège des femmes, la jalousie des hommes, l'ennui qu'on cherche vainement à combattre ou à tromper, et où pour achever de me désoler, on se prépare d'avance au carnaval. Jamais je n'ai été moins propre à rien de pareil que cette année; je ne puis plus trouver de plaisir hors de moi-même : il me semble que je n'ai nul besoin de distraction extérieure; je redoute tout ce qui peut me faire sortir du cercle de mes idées familières, et ces idées familières sur quoi roulent-elles? sur ces Alpes et leurs habitans, que j'ai quittés avec un si profond serrement de cœur? Ah! il reste encore serré ce cœur indigne du séjour des villes, et ce ne sera pas le carnaval de Chiavenne qui le dilatera. Mais au fond, toute la vie n'est-elle pas pour les trois quarts de l'humanité un carnaval perpétuel? Ne sommes-nous pas tous du plus au moins une troupe de masques? Ne jugeons-nous pas à l'ordinaire sur

l'apparence et les dehors? Ne cherchons-nous pas tous du matin au soir à nous déguiser, soit à nos propres yeux, soit à ceux des autres? Quand mon voisin a un masque, il ne m'est pas plus inconnu qu'auparavant; tout comme quand il l'a ôté, je ne le connois pas mieux : et tout ainsi que je prends pour danser quelque laideron, la croyant une jeune et belle personne, il m'arrive presque journellement de faire la conversation avec un fou, que je prends pour un sage. Mais c'est bien assez d'entendre parler de ce carnaval, sans en écrire encore.

J'ai rassemblé des matériaux, et avec assez de peine, sur le gouvernement, les mœurs, la religion, l'histoire et le physique de ce pays-ci : j'ai aussi trouvé çà et là des anecdotes caractéristiques à conserver : de tout cela il *y* a dequoi faire un ouvrage aussi curieux que nouveau. On n'a absolument rien en françois sur les Grisons, qui vaille la peine d'être lu. Je commence à parler le Romantzche, qui est la langue d'une partie des ligues : j'ai recueilli quelques chansons et quelques pièces de vers dans ce singulier idiome, qui ne sont point sans mérite, et dont je ferai une traduction à mon loisir.

Quant à des monumens antiques, sauf

quelques inscriptions romaines mal conservées, il n'y a rien dans ce pays : aucun poëme national de quelque ancienneté n'existe, que je sache. Cette terre n'est pas faite pour les beaux arts et la poésie; elle a été trop long-temps en proie à une turbulante anarchie, et sa démocratie est trop sujette à des convulsions violentes, pour que les Muses qui aiment la paix puissent s'y établir, ou seulement y faire quelque séjour. Voici deux exemples assez récens de ces crises républicaines.

La dissension se mit dans le siècle passé entre deux communes de la basse Engadine, c'est-à-dire, à peu de chose près, entre deux petites républiques. Un dimanche, à la sortie du service religieux, le pasteur se met en marche avec ses compatriotes : ils entrent dans la commune ennemie, chargent de coups de bâton tous ceux qui font résistance, assiègent, forcent et pillent la maison du landamman, et après avoir mangé tous ses fromages et bû tout son vin, ils regagnèrent leurs foyers en triomphe. Que fit-on ? rien... l'état ne s'en mêla pas; les communes voisines intervinrent par quelques bonnes paroles, et les deux parties belligérantes se reconcilièrent. Ces sortes de scènes ne sont pas rares; aussi dans ce pays je suis le seul

à

à m'en étonner : le peuple même fait consister en de pareilles choses une bonne partie de sa liberté. Voici plus.

En 1764, deux factions divisoient les ligues ; les élections des députés à la diète générale se trouvoient trop ouvertement gênées ; de vieilles haines se rallumèrent ; de nouvelles prétentions se montrèrent, et les paysans ne parloient de rien moins que d'aller prendre Coire ; car de tout temps ils n'ont pu souffrir, que cette ville voulut avoir aucune prépondérance, et se donnât les airs de capitale. Un noble fut arrêté et emprisonné par eux dans une vieille tour ; on prétend même, qu'il fut question de le pendre : d'autres disent, qu'on le gardoit seulement pour otage. L'un des partis l'emporta enfin, et Coire voulut se venger d'un gentilhomme qui avoit mis les paysans en jeu, en le bannissant de la ville et de sa banlieue, pour l'écarter d'autant mieux, on mit sa tète à prix ; mais telle est la foiblesse du gouvernement, ou plutôt l'horreur qu'on a pour une perfidie, que cet exilé est très-souvent rentré dans Coire, a parcouru la ville à cheval, suivi de domestiques armés, sans que personne ait jamais songé à exécuter la sentence portée contre lui, et à gagner la récompense mise sur sa tête, en l'arquebusant

d'une fenêtre : quiconque eût fait cela, auroit été regardé comme le dernier des hommes. Au bout de quelques années le procès s'est terminé et la paix s'est faite. Toute cette histoire se trouve plus en détail dans un ouvrage, d'ailleurs très-fautif, intitulé : *Voyage en Italie, en Suisse et dans le pays grison*, par Pilati. Les masques y sont nommés ; ce que je n'aime pas faire : je crois du reste, que ce voyageur s'est plu à exagérer les désordres auxquels une démocratie absolue est naturellement exposée de temps en temps. Voilà quelques traits de ce gouvernement ; ils ne le peindront pas certainement en beau à ceux qui n'ont pas l'instinct de la liberté. Pour le Grison, il dit comme le noble polonois, *malo periculosam libertatem quam quietum servitium*, et je pense bien de même : ce sont des maladies politiques, auxquelles il faut se soumettre comme aux maladies physiques, et dont la possibilité ne doit pas empêcher de jouir d'une santé réelle.



Les chaleurs nous ont enfin forcés à quitter le pied de nos montagnes, et nous sommes rentrés dans leur sein : nous voici dans le fond des alpes rhétiennes, au milieu des chalets, des bergers et des troupeaux du Val-Brégaille ; ayant pour toute compagnie des rocs et des torrens, et n'en désirant point d'autre : car selon moi, l'homme n'a besoin de l'homme, à titre de compagnie, que lorsque la nature est muette pour lui, ou qu'il est sourd pour elle ; ce qui n'est point ici le cas, et nous savons très-bien nous entendre.

J'ai fait l'autre jour un voyage aux glaciers de la Bondasque fameux dans ce pays, mais inconnus aux étrangers, quoiqu'à bien des égards ils valent ceux du Grindelwald et de Savoie ; sans doute leur tour viendra aussi, quand il plaira à la mode. Je n'ai point regretté mes fatigues pour y arriver ; elles ont été richement payées en sensations neuves, en admiration, en enthousiasme ; je n'en ai pas dit, comme de tant d'autres objets de la curiosité des hommes

De loin c'est quelque chose, de près ce n'est rien....

J'y ai vu une foule d'effets qui, non-

seulement sont au-dessus du crayon du peintre et des chants du poëte, mais dont on peut assurer en toute vérité que l'imagination la plus vaste ne les embrasse qu'à peine, et qu'elle croit y voir moins des réalités que des prestiges fantastiques. Là ce me semble, l'ame la plus vile prendroit de grandes idées, le cœur le plus corrompu y rencontreroit des pensées de vertu, et l'athée le plus opiniâtre y verroit Dieu face à face. Non, je ne puis rien décrire... j'ai bien le sentiment dans la tête et les beautés devant les yeux; mais je manque d'expressions, d'images, de véhicule pour faire passer aux autres ce que j'ai vu et senti. Cependant il est dans un livre italien une réflexion, qui, en me faisant retomber à plomb sur moi-même, a un peu porté coup à mes jouissances, ou du moins au souvenir qui m'en reste: je la rencontrai hier; elle me plait, et je ne sais néanmoins pourquoi je voudrois ne l'avoir pas rencontrée: „ Che giova all' uomo, il
„ tener gli occhi aperti sul magnifico spet-
„ tacolo della natura, qualora cieco rima-
„ nendo sopra se medesimo, non sa leggere
„ nell' anima, che a lui si chiude in petto
„ la sua propria grandezza „.

Ici, comme dans tous les pays, où l'on ne s'est pas absolument dévoyé des che-

mins de la nature, règne un grand respect pour les vieillards; on se lève encore devant les cheveux blancs, et quatre-vingts ans d'expérience donnent un tel poids à un avis, qu'il est presque inoui de l'entendre essuyer des contradictions. J'ai vu souvent un grouppe d'hommes debout, ayant derrière le dos les mains appuyées sur un lourd bâton, posture qui leur est familière, entourer un octogénaire, écouter en silence le récit des temps passés et l'histoire des assemblées du peuple, et rester des heures entières sans l'interrompre. Par la même raison les nombreuses familles sont ici en honneur: la vue de sa seconde et de sa troisième génération est réputée une bénédiction. Comme il y a une honnête médiocrité dans la plupart des maisons, et que plus il y a de bras, plus elles prospèrent, on ne craint point d'avoir beaucoup d'enfans autour de sa table: là, dit-on communément, où il y a assez travail, il y a toujours assez pain. Rien n'est plus beau que de voir un père de famille encore vigoureux, sortir fièrement de chez lui, avec dix ou douze fils et petits fils robustes, pour aller délibérer à l'assemblée de la commune. C'est bien alors qu'il peut dire à la lettre: „ Telles „ sont les flèches en la main d'un homme

„ puissant, tels sont les fils d'un père
„ encore bien portant. Heureux est l'hom-
„ me qui en a rempli son carquois. Il ne
„ craindra rien lorsqu'il parlera à ses en-
„ nemis à la porte. „ Ps. 127.

Quoique enthousiasmé en bien des points de ce pays-ci, et de ses usages, je trouve que les mœurs y ont quelquefois une âpreté qui tient de la barbarie, non pas envers l'homme, car il y est très-respecté, mais envers les animaux. Par exemple, quand on tire au blanc, il est très-commun de placer un mouton pour but; ce pauvre animal essuie quelquefois cinquante coups de fusil avant d'être atteint : c'est ordinairement un berger, qui, ayant besoin d'argent, vient courir cette chance; chaque amateur de ce genre de boucherie, donne une contribution très-légère, et celui qui blesse le mouton en devient possesseur. Malheur au berger, si les premiers tireurs sont adroits : alors il s'en va avec quelques batz au lieu de quelques florins, dont il fondoit l'espérance sur la maladresse publique. Mais les combats de taureaux, les chasses forcées et une partie des opérations de cuisine des peuples les plus policés ne sont-ils pas encore pire que tout cela? Il est vrai, peut-être, que quand les spectateurs ou les acteurs de ces scènes là

sont galonnés, on s'aperçoit moins que le passe-temps est cruel, que lorsqu'ils sont tout simplement vêtus d'une grossière casaque de bure.

Le clergé réformé des Grisons n'est rien moins que riche. Comme il n'y a dans la plupart des communes aucune distinction de rang, c'est ordinairement le fils d'un des paysans de la paroisse, qui se destine à en devenir pasteur. Il commence par apprendre le latin et un peu de grec dans le pays même; puis il vient étudier deux ou trois ans à Bâle ou à Zurich, et retourne enfin prendre les ordres et recevoir l'imposition des mains dans le synode de sa patrie, après y avoir été publiquement examiné. Sans doute ce ne sont pas des savans; mais ils en savent assez pour être bons pasteurs. Cependant de temps en temps, on en voit dont les talens et le savoir leur feroient un nom sur un théatre proportionné à leur mérite. La collation de la cure dépend des paysans, ils peuvent renvoyer leur pasteur quand il leur en prend fantaisie, et même en nommer un autre, sans en rendre compte à personne. C'est la plus grande épine du clergé que cette dépendance absolue de la commune. Mais elle n'est pas un mal en tout sens, car on remarque, que les ecclésiastiques ne font jamais plus de bien que là où

ils ont le moins de pouvoir : ne pouvant avoir l'ascendant de l'autorité, ils cherchent alors celui que donne la vertu. Ici les ministres sont tenus de prêcher les dimanches et les jeudis, et de faire une prière publique chaque soir à l'entrée de la nuit : tout l'hiver ils doivent matin et soir enseigner la lecture, l'écriture, le chant des psaumes et la religion aux enfans de la paroisse, parce qu'il y a très-peu de communes assez riches pour entretenir des maîtres d'école. Quand un de leurs paroissiens meurt, ils accompagnent le convoi au cimetière ; là ils font une courte prière, non pour le mort mais pour sa parenté, et ils la terminent par une exhortation à penser à la briéveté de la vie, à se préparer à la mort par un sage emploi du temps, et à prendre soin de la veuve et des orphelins, si le défunt en a laissés. Ce service pour les morts est un casuel qui rapporte beaucoup dans les grandes paroisses, quoiqu'il dépende absolument de la bonne volonté des héritiers, libres de faire un présent au pasteur, ou de n'en point faire. Le fixe des cures ne passe presque jamais 400 florins d'Empire, et reste souvent fort en-dessous ; la plupart même n'en valent guères plus de 200. Ce revenu consiste ordinairement en prés et champs, que le pasteur est

obligé de faire valoir lui-même; ce qui le force à être agriculteur : j'en ai rencontré plus d'un qui menoit sa propre charrue en habit noir; et je le trouvois cent fois plus respectable, que si je l'avois vu à la suite d'une meute, ou les cartes à la main. La fille la plus riche et la plus belle du village est ordinairement pour lui; il n'en est aucune qui ne se regarde comme très-honorée de devenir la femme du pasteur: en général, ils m'ont paru contens, et leur sort n'est point à mépriser ; sur-tout s'ils savent se faire aimer de leurs collateurs, c'est-à-dire des paysans. Pour cela ils ne doivent point se mêler des affaires du gouvernement, ne pas trop déclamer contre l'ivrognerie, mais prêcher souvent contre le vol, et dans quelques vallées fort isolées et fort superstitieuses, contre les sorciers. Si à cela ils joignent quelques connoissances de médecine, alors ils sont chéris et respectés. Il n'y a point de bonne fête, point de repas de noces ou de baptême, où ils ne soient invités et même obligés d'aller. Là ils tiennent le haut bout, et après eux, le joueur de violon du village, espèce de bouffon et de troubadour d'un genre fort singulier, et qui a conservé plusieurs usages antiques, dont je parlerai ailleurs plus au long.

Les pasteurs de chaque ligue ont une assemblée annuelle qu'on appelle synode ; ils se rendent au lieu destiné à les recevoir, presque tous à pied, un bâton à la main et une petite valise sur le dos ; la commune où ils ont fixé le rendez-vous à la pluralité des voix, est dans l'usage de faire un présent au synode, mais c'est une honnêteté volontaire, à laquelle rien ne la force ; et comme ce seroit pour plusieurs communes un fardeau très-pénible, c'est ordinairement chez les plus riches que se fait cette assemblée du clergé. Tout cela ressemble en bien des points aux pasteurs et aux coutumes des premiers siècles de l'église, et doit paroître très-misérable à nos chanoines bien rentés et à nos bénéficiers opulens.

~~~

J'ai vu passer depuis deux jours plusieurs députés des communes situées dans les Alpes, qui se rendent à la prochaine diète des trois ligues : ce ne sont point des hommes magnifiquement vêtus, suivis d'un nombreux domestique ; ou mollement traînés dans un équipage commode : ce sont tout simplement de bons paysans ou citoyens, car ces deux mots sont synonimes dans ce pays, qui quittent leur char-
~~~

rue ou leurs troupeaux ; qui, vêtus de bure et armés d'un gros bâton de chêne, cheminent à pied ; qui, riches de leur indigence et fiers de leurs habits peu couteux, sans autre recommandation que leurs cheveux blancs, sans autre titre que soixante et dix ans de travail et souvent de misère, vont décider sans appel des affaires les plus importantes, et traiter avec les ambassadeurs des puissances étrangères. Ils rappelleroient le temps des patriarches, ou du moins le siècle de Cincinnatus, si sur le nombre, il n'y en avoit quelques-uns suspects d'avarice, d'autres entachés d'ivrognerie, plusieurs d'une ignorance contraire au bien public : mais que faire ? ce sont des hommes. Trop heureux qu'ils n'aient que les vices de la pauvreté ! car les vices de l'opulence sont cent fois plus dangereux, précisément parce qu'ils sont plus brillans. Au moins chez ces gens-là, l'ame n'est pas énervée par la mollesse du corps, et le cœur n'est pas dépravé par un manque de principes réduit en système. S'ils font le mal, c'est plus par erreur qu'à dessein; et s'ils font le bien, c'est parce que le voyant clairement, ils ne croient pas pouvoir agir d'une autre manière.

Je me suis entretenu avec plusieurs de

ces députés; j'ai trouvé chez la plupart un grand fonds de droiture, une abondance de lumière naturelle qui ne leur permet guères de s'égarer, et une force de judiciaire et de discernement que tous les détours de la politique du jour ne mettroient pas aisément en défaut. J'ai beaucoup appris dans leur conversation : ils m'ont éclairci plusieurs points de leur constitution et de leur histoire; ils m'ont fait connoître diverses coutumes très-intéressantes : deux entr'autres me semblent caractéristiques pour les mœurs de ces vallées lointaines. Dans l'Engadine, quand un homme suspect de quelque crime et détenu en prison pour cela, parvient à se justifier, le jour qu'il est remis en liberté, après que les juges ont publiquement reconnu qu'il a été accusé à tort, une fille jeune et belle vient lui offrir une rose; on l'appelle la rose de l'innocence. C'est l'ordre le plus honorable dont on puisse le décorer, bien supérieur à mes yeux à celui du mérite si souvent démenti par ceux qui le portent. Cet usage très-ancien, qui attribue au beau sexe encore dans son innocence, le droit de constater celle du nôtre, qui fait d'une fleur bientôt fanée le signe de la réparation d'honneur, qui rapproche par des rapports si touchans les trois idées,

de beauté, d'innocence et de fragilité; cet usage, dis-je, ouvre un vaste champ à ceux qui aiment et comprennent ce langage symbolique, né dans le berceau des sociétés, conservé avec religion par les peuples non policés, et trop souvent profané par ceux qui le sont.

Un autre usage tout aussi ancien, et qui dérive du respect pour les lois de l'hospitalité, subsiste dans la plupart des communautés alpestres : quand deux hommes sont en discorde ouverte, et qu'ils ont menacé d'en venir entr'eux aux voies de fait, leurs amis communs tâchent par quelque ruse de les faire trouver dans la même maison, et de les engager à se mettre à table ensemble. Dès ce moment, ils deviennent sacrés l'un pour l'autre : ils ont mangé du même pain; cela suffit. On est sûr qu'aucun des deux ne lévera la main contre l'autre, et que la contestation se terminera paisiblement, par le droit ou par des arbitres. De pareilles coutumes me semblent dignes d'être connues et citées, elles tiennent lieu de lois dans un pays où il y en a peu, et valent peut-être mieux que des lois, parce que leur antiquité leur prête une sorte d'ascendant religieux, et que le voile mystérieux qui couvre tout emblême, a le double avan-

tage d'imposer du respect à ceux qui ne savent pas le lever, et d'intéresser ceux qui le lèvent.

La famille la plus noble du pays grison, peut-être de toute l'Europe, est celle des Prévots (a Præpositis) du moins à les en croire: ils prétendent descendre des Fabius romains. Une charte du septième siècle, conservée dans cette famille comme authentique, prouve qu'elle avoit déjà alors la même prétention, et qu'on ne lui disputoit point cette illustre origine. Reste à savoir si les Prévots actuels, dont plusieurs vivent dans l'obscurité du simple état d'agriculteur, descendent réellement de ceux à qui ce diplôme fut concédé. Il est trop curieux pour n'en pas placer ici la traduction littérale, en avertissant que les savans sont fort partagés sur son compte, les uns le tenant pour authentique, les autres le regardant comme absolument faux.

„ L'an du salut 630, sous le règne de
„ Lothaire second, huitième Roi des Gau-
„ les, notre père; depuis la scission de
„ l'Empire d'occident l'an 154, d'Héra-
„ clius Empereur d'orient l'an 19, sous
„ Honorius soixante neuvième Pape; le 4
„ du mois de Mai ".

„ Nous, Dagobert le grand, Roi d'Aus-

» trasie et des Bourguignons, par les priè-
» res de notre mère Berenthrude Reine des
» Francs, ayant auparavant consulté des
» tables très-anciennes faites par les Em-
» pereurs Romains, et en considération
» de la fidélité qu'ils nous ont conservée;
» aussi bien qu'en raison de l'origine de
» leur très-noble sang, issu de la famille
» patricienne des Fabius, nous restituons,
» donnons et confirmons un château, qui
» s'appelle le haut château de Vicoprévano
» situé dans la Brégaille, dans les Alpes
» de la Rhétie, au diocèse de Coire, avec
» toutes les redevances et tous les droits
» qui y appartiennent, avec les dîmes
» depuis le mont Jules jusqu'à Oscella sur
» le lac de Côme, au vaillant chevalier
» Othon, a Præpositis, notre général con-
» tre Arionalde sixième Roi des Lombards.
» C'est pourquoi à vous Sigebert, notre
» bien-aimé cousin, premier duc d'Alle-
» mannie, nous ordonnons et comman-
» dons en vertu de notre volonté, que
» vous ayez à restituer le dit château à
» notre susnommé Othon, a Præpositis,
» avec tout ce qui y étoit quand il a été
» surpris, et que vous ayez à le consti-
» tuer votre vassal pour toutes les choses
» possédées ci-devant par ses ancêtres.

„ En foi de quoi notre sceau. Donné de
„ notre citadelle d'Isenbourg «.

Les amateurs qui veulent lire cette charte en latin, pour en chicaner soit l'authenticité soit la traduction, la trouveront à la page 30 du premier volume de *l'histoire de la réformation des églises grisonnes*, par Rosius de Porta pasteur de Scampfs, dans la haute Engadine. Ce savant ecclésiastique s'en sert utilement, d'après un manuscrit de Campel, pour éclaircir la géographie du pays grison dans le moyen âge. A propos de ce Campel, il est bon d'en dire un mot. Il étoit de Zutz dans l'Engadine, il fut un des réformateurs de sa patrie : il a laissé trois grands volumes écrits de sa main, contenant la topographie du pays grison, et son histoire fort au long, sans doute jusqu'à sa mort arrivée en 1580. Simler et Bullinger avoient revu et corrigé ce manuscrit. Il avoit été dédié et présenté à la diète des trois ligues en 1577 ; mais la pauvreté de l'auteur en empêcha l'impression, et il attend encore dans la poussière un éditeur. Il y en a quelques copies dans le pays ; et l'on peut dire, que ceux qui ont écrit sur les Grisons depuis lui, n'ont presque fait que de le copier.

Il est incroyable combien de châteaux et de tours en ruines couronnent les collines et les rochers dans ce pays-là , ce qui embellit singulièrement les paysages, et nourrit mes promenades de réflexions, de souvenirs et d'images. Rien de plus charmant dans les belles nuits, que de voir la lune argenter ces masures : rien de plus fantastique dans le temps des brouillards, que de voir ces débris sortir du sein des vapeurs qui les voilent, présenter leurs masses sous mille formes diverses, et paroître quelquefois suspendus au milieu des airs comme par enchantement. On ne croiroit pas qu'il y a dans la ligue grise cinquante-neuf de ces châteaux ruinés, quarante-quatre dans la ligue de la maison de Dieu, et dans celle des dix jurisdictions dix-neuf, en tout 122 (9); sans en compter au moins une trentaine dans la Valteline et le comté de Chiavenne. Qu'on juge par ce tableau de l'état des habitans de ces contrées, quand chacun de ces châteaux renfermoit un seigneur ou un brigand, et qu'on ne s'étonne pas des révolutions sanglantes qui ont renversé tous ces trônes du despotisme féodal. Sur le soir, traversant il y a quelques mois la vallée de Misox, j'aperçus de vastes débris

couronnés d'une tour très-haute et bien conservée : ils dominoient le village et l'auberge où je devois loger. Moi qui, semblable au pélerin qui visite tous les saints et toutes les reliques, cours à tous les vieux châteaux avec une espèce de dévotion, je n'avois garde de laisser celui-là. Je voulois, comme sur les débris de tant d'autres, m'y asseoir et y méditer, mais d'une toute autre manière que Marius sur les ruines de Carthage. Il me manquoit un guide, et j'eus bien de la peine à en trouver un, vu qu'il étoit tard, et qu'on craignoit, me dit-on, les revenans, et sur tout un grand bouc gardien d'un trésor caché dans les caves de ce manoir abandonné. A force de prières et d'argent, un vieux soldat consent à me conduire par le plus court chemin jusqu'au pied du château, mais pas plus loin. Arrivés à la première enceinte, mon conducteur s'arrête, et j'entre seul sous des voûtes assez bien conservées (10). Là, je l'avoue ingénûment, un frisson circule dans tout mon corps. Mais il ne venoit ni de terreur, ni de superstition. Il tenoit à mon imagination échauffée par les souvenirs des temps passés. Combien ces salles me semblent sombres ! Combien il est profond le silence qui y règne ! Comme de temps en temps

un coup de vent s'engouffrant dans la tour entr'ouverte siffle mélancoliquement, se prolonge par gradation de chambre en chambre, et s'enfonce en mugissant dans de noirs souterrains ! Parvenu au fond de ces antres, on diroit que ce sont des hommes qui s'entretiennent en murmurant de leurs peines. L'ame remplie d'un chant d'Ossian, que j'avois lu peu d'heures auparavant, je m'assis sur une pierre : là je crus entendre les anciens guerriers, jadis possesseurs de ces lieux maintenant déserts, discourir de leurs aventures, se raconter leurs combats, se rappeler leurs amours ; je m'imaginois voir leurs ombres errer autour de moi, les bras entrelacés, m'inviter à me joindre à leur lugubre compagnie, me montrer des traces de sang sur les murs, et disparoître derrière un tas de boucliers rompus et de cuirasses faussées. Il me sembloit ouïr les gémissemens de quelque épouse innocente, que la jalousie retenoit enfermée dans un angle étroit de ce donjon, ou les soupirs de quelque jeune fille, enlevée à la maison et aux espérances paternelles. Enfin absorbé de mélancolie, et presque coulé à fond dans une mer de tristesse, je me levai avec peine, comme du milieu des trépassés ; je sortis à regret de ce sanctuaire

consacré par la mort et la destruction ; je rejoignis mon guide surpris de ce long séjour dans l'intérieur du château, et je ne répondis rien à ses questions superstitieuses sur les revenans, le bouc et le trésor. Certainement il dut me croire fou, ou occupé de quelque grande vision, que je venois d'avoir. Oui ! ce pays est si singulier, la nature si hors de proportion avec nos conceptions ordinaires, ses formes et ses accidens si propres à imprimer de profondes traces dans toute ame sensible, la manière d'y vivre si étrangère à la nôtre et si antique en tout point, que si je restois ici un an, abandonné à moi-même, sans occupation décidée, et maître de me livrer à la sombre bizarrerie de mes pensées, et à tous les fantômes de mon enthousiasme, je ne vaudrois plus rien que pour habiter un hermitage de la Thébaïde, ou les petites maisons.

A mon retour, je soupai avec le premier magistrat de la vallée, aubergiste et grand parleur selon la coutume du pays. Il y a tout à la fois un désavantage et un plaisir à loger chez de telles gens : un désavantage, parce qu'ils vous font payer très-chèrement l'honneur qu'ils croient vous faire : un plaisir, parce qu'on peut avec quelque discernement en apprendre bien

des choses sur le gouvernement, les mœurs et l'agriculture de leur patrie. Dès qu'on est dans leur maison, on devient sur-le-champ membre de la famille, et on est traité comme tel. J'avois à mes côtés la fille du vieux magistrat, jeune et jolie, qui prenoit part à la conversation, tout en berçant un très-bel enfant; j'étois entouré, je crois, de toute la parenté : un étranger qui n'est pas muletier, qui fait autre chose que boire, et qui s'informe de tout, est pour eux un phénomène digne de toute leur attention.

Quant au droit monétaire, je m'en suis enquis avec soin; il n'appartient qu'à la ville de Coire, à l'évêque de Coire, à l'abbé de Dissentis et au baron de Haldenstein, qui l'exercent plus ou moins souvent. Ni les trois ligues en commun, ni aucune ligue en particulier n'ont jamais battu monnoie, quoiqu'elles en aient incontestablement le droit, puisqu'elles sont souveraines. Il en est de même des sept dixains du Vallais, qui laissent leur évêque battre monnoie, sans avoir jamais songé à le faire pour leur compte. La ville de Coire, métropole des Grisons, a obtenu jadis des empereurs le droit de faire battre monnoie. On trouve dans les cabinets des curieux des ducats et des écus à son coin; elle use ra-

rement de ce droit et se borne à frapper de temps en temps des blousquers, seule monnoie du pays, qui ressemble à nos creutzers et vaut un peu moins.

L'évêque peut battre des monnoies d'or, d'argent et de cuivre ; mais il est plus gêné que la ville, parce qu'il est obligé de suivre le taux et l'aloi de l'empire. Les Grisons ne sont point tenus à recevoir sa monnoie ; l'usage seul et le besoin lui donnent un libre cours. A l'élection de chaque évêque, on frappe en or et en argent des médailles relatives à la circonstance, qui passent bientôt dans les cabinets.

L'abbé de Dissentis, qui a le titre de Prince d'Empire, jouit du droit monétaire sans presque jamais l'exercer : on voit quelques blousquers de lui dans les collections de monnoies ; rien de plus rare que des pièces d'or ou d'argent à son coin.

Enfin, le baron d'Haldenstein possède incontestablement ce droit : cette seigneurie étant originairement un fief immédiat de l'empire, jouit de tous les attributs de la souveraineté. Ce fut presque le seul château qui ne fut pas renversé par la révolution de 1420. Son seigneur fit alors une alliance d'égal à égal avec les trois Ligues, qui lui conservèrent tous ses droits, haute

et basse justice sans appel, bannière, etc. il peut même, quand bon lui semble, assembler sous son grand drapeau une centaine de paysans et guerroyer à son aise.

Après avoir passé des nobles de Ehrenfels à ceux de Grawenstein, puis à ceux de Schauenstein, cette baronie tomba en quenouille à la mort du général dernier de ce nom, et son héritière la porta par un mariage dans la maison de Salis : le nouveau seigneur battit monnoie; et soit qu'elle fut de mauvais aloi, soit qu'il eut négligé de spécifier dans la reprise du fief ce droit, qu'il ne pouvoit tenir du chef de sa femme, il fut condamné par la chambre impériale de Wetzlar, à une amende énorme; mais par une bizarrerie remarquable, on lui laissa ce droit : dès lors pour le constater, il a fait frapper quelques ducats devenus fort rares et un grand nombre de blousquers. De plus, Reichenau étant un fief détaché de la seigneurie d'Haldenstein, pour apanager une branche cadette, l'empereur a accordé depuis peu au baron de Buol, qui le possède actuellement, la confirmation du droit de monnoie, et quoique ce fief soit entré dans cette maison par les femmes, cela n'a causé aucune difficulté. Le petit nombre de ducats que le seigneur de Reichenau a fait frapper sont

tous dans les collections monétaires ; ainsi que la plupart des pièces en or et en argent frappées chez les Grisons, dont aucune n'est restée dans le cours.

J'ai vu dernièrement une grande quantité d'anciennes monnoies trouvées sous les ruines du bourg de Pleurs : j'en ai acquis quelques-unes ; mais j'ai été à tard pour les plus curieuses, qu'un chanoine milanois venoit d'acheter. J'ai beaucoup regretté quelques pièces d'or des anciens évêques de Coire, et plus que tout cela, une pièce en cuivre portant le chef de l'empereur Henri IV maître du pays grison au commencement du douzième siècle, et de qui les évêques de Coire tiennent une partie de leurs priviléges et possessions.



Parti de Chiavenne le 28 avril, j'entrai dans la vallée de St. Jaques, arrosée ou plutôt désolée par un torrent impétueux qui se joint à la Maira ; elle n'offre que paysages sinistres, rocs culbutés du haut des montagnes, maisons ruinées, arbres déracinés, prairies ensablées. Des deux côtés du torrent, on voit des hameaux qui ont l'air fort misérables. Les habitans

habitans vivent du produit des troupeaux, du transport des marchandises, et surtout du charroi des vins de la Valteline: un grand nombre va à Naples, à Rome, à Venise, pour y être garçons cafetiers, porte-faix, encaveurs, valets de place, etc. Mais dès qu'ils ont gagné quelque argent, ils reviennent dans leur sauvage patrie, préfèrant les rocs et les torrens de leur terre natale aux belles plaines d'Italie. Pendant la révolte de la Valteline et du comté de Chiavenne contre les Grisons, cette vallée demeura constamment fidèle à ses maîtres, et ne voulut jamais unir sa bannière à celle des rebelles; aussi après le capitulat de Milan, fait en 1639, les Grisons reconnoissans, voulurent lui donner la liberté, en faire une communauté distincte et aussi privilégiée qu'aucune autre, et l'incorporer dans l'une des ligues. Mais elle le refusa, se trouvant bien de sa dépendance; seulement pour le civil, elle demanda et obtint un landamman et des assesseurs parmi ses habitans et choisis par eux, formant un corps de justice qui juge sans appel. Quant au criminel, trop pauvre pour en supporter les frais, il fut abandonné au commissaire de Chiavenne.

Je passai rapidement St. Jaques, Ste.

Marie, Campodolcino, et j'arrivai pour coucher à Isola, dernier village de la vallée, situé au pied du Splugen. En regardant cette immense montagne que je devois traverser le lendemain, je fus un peu effrayé de la voir encore couverte de neige : pendant la nuit il en tomba de la nouvelle : un vent du nord violent et froid vint boucher les chemins; je pris des guides, qui, la bêche à la main, m'ouvrirent la route; ce qui n'empêcha pas mon cheval et moi de culbuter deux fois dans des tas de neige. Il faut dire à la louange des chevaux de ce pays, que bien qu'ils ne payent pas de mine, ils sont incomparables pour voyager dans les Alpes. Ils marchent d'un pas ferme et sûr au bord des plus horribles précipices; mais on doit bien se garder de toucher leur bride, parce qu'ils ont toujours le nez dans la neige : leur odorat est si fin, qu'ils distinguent tous les endroits où d'autres chevaux ont passé avant eux, quoique leurs traces soient recouvertes d'un pied de neige. Ils s'aperçoivent aussi en flairant des fondrières et des lieux où la glace n'est pas sûre; ils s'arrêtent tout court dès qu'il y a quelque danger, et malheur au voyageur qui voudroit vaincre leur résistance à passer outre. Le mieux est de s'abandonner en toute confiance à leur

instinct : dans les mauvais temps, il y reste souvent des chevaux, et on en rencontre çà et là les cadavres, qui servent de pâture aux aigles, seuls habitans de ces tristes rochers.

Après quatre heures d'une marche pénible et périlleuse, nous arrivâmes à la maison située au sommet de la montagne; c'est une espèce d'auberge, où le voyageur trouve avec grand plaisir du pain, du vin et un poile chaud; c'est tout ce qu'il en faut: la maison est surmontée d'une cloche, que l'aubergiste est obligé de sonner pendant les tempêtes, pour faire connoître l'hospice aux passagers perdus dans les neiges. Malgré cette précaution, et celle de planter des pieux de distance en distance le long de la route, il y a peu d'années qu'il n'y périsse quelques personnes, et presque journellement des chevaux. Après quelques heures de repos, nous nous remîmes en route pour descendre de l'autre côté, avec l'espoir de trouver un chemin mieux frayé que celui du matin : mais toute trace avoit disparu sous la neige; un coup de vent avoit déraciné la plupart des pieux qui servent de balises, ce qui nous força à cheminer avec prudence et lenteur. Nous rencontrâmes des traces du passage d'une avalanche, qui, ayant commencé au som-

met de la montagne, et s'étant considérablement accrue sur sa pente rapide, avoit rasé dans sa course un bois de sapin, comme un faucheur tond un pré; et avoit fini par s'arrêter dans un torrent au bas du Splugen. Le torrent obstrué par cette masse énorme l'avoit enfin minée, s'y étoit pratiqué une belle arcade pour continuer sa route, et grondoit sous les pieds des voyageurs, forcés de passer sur ce bizarre pont. J'allai me reposer de mes fatigues au village de Splugen; j'y pris un guide pour me mener à Thusis, où je n'arrivai que de nuit, parce que mon conducteur s'étant enivré, pendant que je visitois un petit bosquet de sapin très-pittoresquement placé sur les masures d'une tour en ruine, je fus obligé de lui laisser deux heures pour cuver son vin. Cette humeur plus que bachique des guides grisons, est une des choses qui m'a le plus désolé et retardé dans mes diverses courses aux Alpes. La meilleure méthode à suivre avec eux, c'est de les payer pour ne pas boire dans la journée, et de leur donner le soir le double de la ration promise. Je me promenai dès le point du jour dans les environs de Thusis: le village est grand, bien bâti avantageusement situé sur une colline, d'où l'on domine le cours du Rhin. Le

fleuve est encore petit sous Thusis, mais bientôt il occupe un lit de près de demi lieue de large; et ce grand espace encombré de pierres & de gravier, défigure la vallée, qui seroit très-belle sans ce triste coup-d'œil. J'aperçois le château de Furstenau que l'empereur Henri IV donna, il y a bien des siècles, aux évêques de Coire, et une douzaine de vieilles tours maintenant inaccessibles et des forteresses enterrées sous leurs ruines, témoins encore subsistans de la dure féodalité sous laquelle les habitans de ces vallées gémirent depuis le onzième siècle au quinzième. Non loin des bords du Rhin, je passai devant Rœtzuns, château sur un roc taillé à pic, qui appartient à la maison d'Autriche. On le disoit dernièrement vendu avec toutes ses dépendances; mais cela me paroit fort douteux; il a coûté trop de peine à conserver, il donne le droit de nommer tous les trois ans le chef de la ligue grise, et il procure une influence trop marquée dans le gouvernement, pour que la politique du jour permette de s'en défaire; Rœtzuns passe du reste pour être un des lieux les plus anciennement habités de toute cette partie des Alpes.

Reichenau, où j'arrivai bientôt après, présente un beau château, habité par le baron de

met de la montagne, et s'étant considérablement accrue sur sa pente rapide, avoit rasé dans sa course un bois de sapin, comme un faucheur tond un pré; et avoit fini par s'arrêter dans un torrent au bas du Splugen. Le torrent obstrué par cette masse énorme l'avoit enfin minée, s'y étoit pratiqué une belle arcade pour continuer sa route, et grondoit sous les pieds des voyageurs, forcés de passer sur ce bizarre pont. J'allai me reposer de mes fatigues au village de Splugen; j'y pris un guide pour me mener à Thusis, où je n'arrivai que de nuit, parce que mon conducteur s'étant enivré, pendant que je visitois un petit bosquet de sapin très-pittoresquement placé sur les masures d'une tour en ruine, je fus obligé de lui laisser deux heures pour cuver son vin. Cette humeur plus que bachique des guides grisons, est une des choses qui m'a le plus désolé et retardé dans mes diverses courses aux Alpes. La meilleure méthode à suivre avec eux, c'est de les payer pour ne pas boire dans la journée, et de leur donner le soir le double de la ration promise. Je me promenai dès le point du jour dans les environs de Thusis: le village est grand, bien bâti avantageusement situé sur une colline, d'où l'on domine le cours du Rhin. Le

fleuve est encore petit sous Thusis, mais bientôt il occupe un lit de près de demi lieue de large; et ce grand espace encombré de pierres & de gravier, défigure la vallée, qui seroit très-belle sans ce triste coup-d'œil. J'aperçois le château de Furstenau que l'empereur Henri IV donna, il y a bien des siècles, aux évèques de Coire, et une douzaine de vieilles tours maintenant inaccessibles et des forteresses enterrées sous leurs ruines, témoins encore subsistans de la dure féodalité sous laquelle les habitans de ces vallées gémirent depuis le onzième siècle au quinzième. Non loin des bords du Rhin, je passai devant Rœtzuns, château sur un roc taillé à pic, qui appartient à la maison d'Autriche. On le disoit dernièrement vendu avec toutes ses dépendances; mais cela me paroit fort douteux; il a coûté trop de peine à conserver, il donne le droit de nommer tous les trois ans le chef de la ligue grise, et il procure une influence trop marquée dans le gouvernement, pour que la politique du jour permette de s'en défaire; Rœtzuns passe du reste pour être un des lieux les plus anciennement habités de toute cette partie des Alpes.

Reichenau, où j'arrivai bientôt après, présente un beau château, habité par le baron de

met de la montagne, et s'étant considérablement accrue sur sa pente rapide, avoit rasé dans sa course un bois de sapin, comme un faucheur tond un pré; et avoit fini par s'arrêter dans un torrent au bas du Splugen. Le torrent obstrué par cette masse énorme l'avoit enfin minée, s'y étoit pratiqué une belle arcade pour continuer sa route, et grondoit sous les pieds des voyageurs, forcés de passer sur ce bizarre pont. J'allai me reposer de mes fatigues au village de Splugen; j'y pris un guide pour me mener à Thusis, où je n'arrivai que de nuit, parce que mon conducteur s'étant enivré, pendant que je visitois un petit bosquet de sapin très-pittoresquement placé sur les masures d'une tour en ruine, je fus obligé de lui laisser deux heures pour cuver son vin. Cette humeur plus que bachique des guides grisons, est une des choses qui m'a le plus désolé et retardé dans mes diverses courses aux Alpes. La meilleure méthode à suivre avec eux, c'est de les payer pour ne pas boire dans la journée, et de leur donner le soir le double de la ration promise. Je me promenai dès le point du jour dans les environs de Thusis: le village est grand, bien bâti avantageusement situé sur une colline, d'où l'on domine le cours du Rhin. Le

fleuve est encore petit sous Thusis, mais bientôt il occupe un lit de près de demi lieue de large; et ce grand espace encombré de pierres & de gravier, défigure la vallée, qui seroit très-belle sans ce triste coup-d'œil. J'aperçois le château de Furstenau que l'empereur Henri IV donna, il y a bien des siècles, aux évèques de Coire, et une douzaine de vieilles tours maintenant inaccessibles et des forteresses enterrées sous leurs ruines, témoins encore subsistans de la dure féodalité sous laquelle les habitans de ces vallées gémirent depuis le onzième siècle au quinzième. Non loin des bords du Rhin, je passai devant Rœtzuns, château sur un roc taillé à pic, qui appartient à la maison d'Autriche. On le disoit dernièrement vendu avec toutes ses dépendances; mais cela me paroit fort douteux; il a coûté trop de peine à conserver, il donne le droit de nommer tous les trois ans le chef de la ligue grise, et il procure une influence trop marquée dans le gouvernement, pour que la politique du jour permette de s'en défaire; Rœtzuns passe du reste pour être un des lieux les plus anciennement habités de toute cette partie des Alpes.

Reichenau, où j'arrivai bientôt après, présente un beau château, habité par le baron de

Buol, résident de l'empereur auprès des trois ligues grises, homme aimable et instruit, qui a donné une bonne éducation à sa famille : chose rare en ce pays-ci, son fils aîné, chanoine du chapitre de Coire est assez généralement désigné pour être évêque à la première vacance : mais depuis que l'empereur a retenu à l'évêché tous ses revenus dans le Tyrol, il offre très-peu de chose, hors le titre, qui puisse tenter l'ambition ecclésiastique. Les deux Rhins se joignent à Reichenau, sous un pont de bois, d'une admirable structure; les connoisseurs le trouvent aussi beau que celui de Schaffouse : c'est un des ouvrages les plus hardis que j'aie vus ; je pris un bateau pour l'examiner de tout côté : il ne repose en effet sur rien, et étend une seule arche très-peu ceintrée d'une rive à l'autre. De Reichenau à Coire il n'y a que deux lieues : la route est très-belle, bordée d'un côté par le Rhin, qui commence à prendre l'air d'un fleuve d'importance, et de l'autre par le sombre rideau d'une vaste forêt de sapin. Des villages bien bâtis, des champs parfaitement cultivés, de riches prairies, des vignes et des vergers entremêlés délassent l'œil fatigué des sauvages beautés du Splugen et du Rheinwald.

Coire est en général mal bâtie : les rues

en sont tortueuses, étroites et sales ; quoique élevée au rang de capitale des Grisons, elle n'offre aucun bâtiment remarquable, pas même l'évêché. Mais l'histoire et les révolutions de cette ville, tant ecclésiastiques que civiles, sont très-intéressantes : j'ai ramassé çà et là plusieurs matériaux, pour en parler ou en écrire pertinemment.

Je quitte enfin la sauvage Rhétie pour rentrer dans l'Helvétie ; Sargans et Wallenstadt ne m'ont rien offert qui m'ait intéressé, que quelques points de vues : ce dernier bourg m'a paru très mal sain ; les maisons *y* sont une partie de l'année dans l'eau ; jour et nuit le bruit dominant est le croassement des grenouilles, qui disputent aux hommes ce coin de marais, où il a plu à ces derniers de s'établir. Quant au lac de Wallenstadt, que j'ai traversé dans toute sa longueur, il ne ressemble à aucun des lacs que je connois ; encaissé de montagnes à pic, qui s'élèvent depuis l'eau jusqu'aux nues, n'offrant de part et d'autre ni prairie, ni village, il attriste et étonne tout-à la fois ; quand du fond du bateau, je levois les yeux vers la petite portion de ciel étendue sur ma tête, et que je ne découvrois rien de vivant que quelques chèvres suspendues à des rocs accessibles à elles seules, ou quelques oiseaux

met de la montagne, et s'étant considérablement accrue sur sa pente rapide, avoit rasé dans sa course un bois de sapin, comme un faucheur tond un pré; et avoit fini par s'arrêter dans un torrent au bas du Splugen. Le torrent obstrué par cette masse énorme l'avoit enfin minée, s'y étoit pratiqué une belle arcade pour continuer sa route, et grondoit sous les pieds des voyageurs, forcés de passer sur ce bizarre pont. J'allai me reposer de mes fatigues au village de Splugen; j'y pris un guide pour me mener à Thusis, où je n'arrivai que de nuit, parce que mon conducteur s'étant enivré, pendant que je visitois un petit bosquet de sapin très-pittoresquement placé sur les masures d'une tour en ruine, je fus obligé de lui laisser deux heures pour cuver son vin. Cette humeur plus que bachique des guides grisons, est une des choses qui m'a le plus désolé et retardé dans mes diverses courses aux Alpes. La meilleure méthode à suivre avec eux, c'est de les payer pour ne pas boire dans la journée, et de leur donner le soir le double de la ration promise. Je me promenai dès le point du jour dans les environs de Thusis: le village est grand, bien bâti avantageusement situé sur une colline, d'où l'on domine le cours du Rhin. Le

fleuve est encore petit sous Thusis, mais bientôt il occupe un lit de près de demi lieue de large; et ce grand espace encombré de pierres & de gravier, défigure la vallée, qui seroit très-belle sans ce triste coup-d'œil. J'aperçois le château de Furstenau que l'empereur Henri IV donna, il y a bien des siècles, aux évêques de Coire, et une douzaine de vieilles tours maintenant inaccessibles et des forteresses enterrées sous leurs ruines, témoins encore subsistans de la dure féodalité sous laquelle les habitans de ces vallées gémirent depuis le onzième siècle au quinzième. Non loin des bords du Rhin, je passai devant Rœtzuns, château sur un roc taillé à pic, qui appartient à la maison d'Autriche. On le disoit dernièrement vendu avec toutes ses dépendances; mais cela me paroit fort douteux; il a coûté trop de peine à conserver, il donne le droit de nommer tous les trois ans le chef de la ligue grise, et il procure une influence trop marquée dans le gouvernement, pour que la politique du jour permette de s'en défaire; Rœtzuns passe du reste pour être un des lieux les plus anciennement habités de toute cette partie des Alpes.

Reichenau, où j'arrivai bientôt après, présente un beau château, habité par le baron de

VIE PASTORALE A LA MONTAGNE DE TAVEYANNAZ.

DANS le gouvernement d'Aigle, à trois lieues du village de Gryon, est la montagne de Taveyannaz : après avoir traversé des prés, des bois et des pâturages, du haut d'une colline, nous découvrîmes tout-à-coup une vaste plaine, bordée de rocs différemment découpés, et s'inclinant insensiblement vers le lit de la Gryonne, qui coule dans la partie la plus basse : au milieu sont 65 chalets rangés sur sept lignes, et formant six rues : on diroit que c'est un camp de Tartares jeté dans cette vaste solitude : à demi lieue plus avant dans les Alpes, du creux d'un rocher inaccessible où elle a sa source, tombe la Gryonne, qui de chute en chute et de vallons en vallons, porte au Rhône ses eaux inconstantes. Vue de loin, elle paroît comme l'urne des fleuves tant célébrée par les anciens poëtes. Après avoir long-temps admiré ce paysage unique, nous descendîmes dans ces habitations. Le respectable pasteur de la paroisse avoit voulu nous servir de guide : y étant arrivés, nous fû-

mes bientôt environnés d'une foule de bergers, qui se disputoient le plaisir d'exercer l'hospitalité à notre égard, et qui redoublèrent de considération pour nous, en nous voyant dans la compagnie de leur meilleur ami. Nous entrâmes dans un des chalets, où l'on nous offrit avec une cordialité touchante, beurre, crême, fromage, et tous ces mets simples et délicieux, qui font de la table d'un berger une table aussi exquise et plus saine que celle des rois. L'exercice de la marche, l'activité de l'air, le plaisir de ces nouveautés, redoubloient notre appétit, incessamment sollicité par la politesse pressante de nos hôtes. Sous un habit de toile, et près de la chaudière d'où ses mains alloient sortir un fromage, étoit un jeune homme d'une physionomie charmante : destiné par ses parens à un état plus relevé, il a préféré la vie pastorale à des études qui l'éloignoient de ses chères montagnes : il a quitté la ville et le collège, et heureusement pour lui, il n'en a rien rapporté que son Virgile, dont il lit les éclogues et les géorgiques en gardant son troupeau.... Après ce repas alpestre, nous sortimes du châlet : le bon pasteur fit le tour des habitations, salua tous ses paroissiens, tendit sa main fraternelle aux vieillards qui regardoient

sa présence comme une bénédiction, et nous mena un peu au-dessus du village. Là sur un petit tertre, rassemblées par ses soins, les jeunes filles s'assirent sur le gazon; et bientôt leur voix douce et harmonieuse fit retentir les échos voisins; nous prêtons l'oreille : mais qu'elle est notre surprise.... nous ne pouvions le croire : elles chantoient les odes sacrées de Rousseau : des larmes d'attendrissement coulèrent de mes yeux : un sentiment inconnu, profond, irrésistible, s'empara de mon cœur : quel temple plus auguste pour chanter les louanges de l'Eternel, que cette contrée isolée, où rien ne rappelle le luxe et la corruption des cités; où l'art n'a ni masqué, ni altéré les merveilles de la création! quelle bouche plus faite pour ces hymnes augustes, que celle de l'innocence et de la candeur! bientôt tout le village accourut à cette place; les hommes s'asseyoient à côté de leur pasteur; les enfans badinoient sur la pelouse avec les pétulans chevraux, et les jeunes garçons s'approchoient peu-à-peu des jolies chanteuses; l'un y retrouvoit sa sœur, l'autre son amie d'enfance : mais l'heure de renvoyer les vaches au pâturage arrive, la foule se disperse à l'instant : chacun va conduire son troupeau hors de l'enceinte

des bâtimens : puis les jeunes filles prennent des cruches et vont en chantant, puiser l'eau à la fontaine voisine, ou cueillir la fraise et la mirtile dans les broussailles des environs. Tout, jusqu'aux physionomies, rappelle le temps, les mœurs et les vertus des patriarches.

Cette montagne appartient en commun à la paroisse de Gryon. Chaque famille a son chalet, composé d'une étable, d'une cuisine, et d'une chambre à lait : là vient demeurer, pendant deux mois de l'été, une partie de la famille ; l'autre partie reste au village pour les travaux de l'agriculture : mais ceux-là s'estiment les plus heureux, qui sont choisis pour aller à Taveyannaz avec le troupeau : dans ce chalet, vous trouvez la mère et le fils ; dans celui-là, un mari et une femme, qui ont laissé leurs enfans plus robustes aux ouvrages plus pénibles ; dans cet autre, deux sœurs, de quinze à dix-huit ans. Pour faire observer l'ordre pendant le séjour à la montagne, toute la communauté choisit un chef ; qui, tel qu'un dictateur romain, a un pouvoir absolu pour la police générale. On diroit que ce n'est qu'une seule famille ; la plus douce union règne entre tous les membres, et des services mutuels, rendus sans être demandés, et acceptés sans crainte d'être

ingrat, ne sont pas un des moins puissans liens de cette société.

A l'approche de la nuit, nous quittâmes à regret cette obscure mais tranquille peuplade, séjour de la paix, de l'hospitalité et des antiques mœurs : alors des vœux s'élevèrent dans mon cœur pour ces bergers : je leur aurois volontiers dit :
„ Si vous voulez conserver votre bon-
„ heur ; n'envoyez jamais vos enfans dans
„ les villes, où le plus souvent la naïveté
„ n'est qu'un jeu, la candeur une grimace,
„ et les vertus sociales le masque de l'in-
„ térêt personnel. Qu'ils restent inconnus
„ dans leurs Alpes, et ils seront heu-
„ reux « !

Au sommet de la colline, prêt à perdre de vue le village et la contrée, le pasteur se retourna, et un regard d'amour et de paix fut une dernière bénédiction qu'il donna à la moitié de ses enfans chéris... Là il n'y a point de messieurs ! me dit-il, en me serrant la main : je fis un effort, pour m'arracher de ces lieux ; une tristesse involontaire me saisit.... L'ami des champs et des montagnes, l'homme qui regarde les villes comme une prison, les paysans comme ses frères, et l'égalité comme le bonheur ; celui-là seul comprendra les sentimens qui m'agitoient : celui-là

seul pourroit vivre avec le peuple que nous quittons, sans le corrompre ou s'y ennuyer.

L. B.

LETTRE

TIRÉE D'UN VOYAGE DANS LA SUISSE SOUTERRAINE.

Semitæ Dei in abysso.

C'EST à présent la mode des voyages; les uns les font prudemment sur les grands chemins; les autres plus hardis traversent les airs en ballon, et moi je m'enfonce dans les grottes et les cavernes sans nombre dont la Suisse est pleine. Tu sais, mon ami, et mes raisons de fuir un monde où je n'ai trouvé que des trompeurs, des ingrats et des malheureux, et mon plan de chercher des distractions analogues aux sentimens dont mon cœur est oppressé. En vain tu as cru me détourner d'entreprendre ces courses souterraines; tes représentations n'ont pu l'emporter sur mon goût, et pour te punir de tes craintes imaginaires, je vais te forcer à partager du moins en idée, et mes découvertes et mes réflexions.

Attiré par son nom merveilleux, j'ai visité dernièrement dans le Mont-Jura la grotte-aux-fées, située près de Vallorbe, dans le bailliage de Romainmotier; non que je crusse y trouver Mélusine ou Urgande la Déconnue, avec leurs fontaines et leurs fuseaux, mais pour m'assurer par moi-même si elle méritait sa réputation. L'accès en est pénible et même dangereux pour ceux qui ne pratiquent l'art de marcher que dans la chambre ou dans la plaine: à travers des rocs et des escarpemens, on suit le vestige presque effacé d'un sentier scabreux, qui, recouvert de haillers épais, n'annonce pas la fréquence des visites dans ce lieu solitaire: après bien des détours, on se trouve tout-à-coup sous un dôme immense, semblable au portail ruineux de quelque palais abandonné. Bientôt l'arcade abaissée ne laisse qu'un étroit défilé par lequel on ne peut passer qu'en se courbant: au-dessus de cette espèce de porte, s'ouvre un trou presque rond, nommé la lanterne, qui semble destiné par la nature à prolonger quelques rayons d'un jour déjà mourant dans les profondeurs qu'on va parcourir. Armés de flambeaux qui n'éclaircissoient qu'autour de nous l'obscurité de ces concavités sombres, nous en suivons d'un œil observateur les sinuosités

variées. Ici, la voûte rapprochée du sol laisse à peine un passage, là, s'élevant à une grande hauteur, elle échappe à l'œil qui se perd dans les ténèbres : dans quelques endroits, encombrée par d'énormes blocs de mille formes bizarres, confusément détachés des rochers latéraux ou supérieurs, elle semble nous opposer une barrière insurmontable : souvent recouverte d'une mince couche de concrétions cristallines, elle reflète autour de nous la lueur vacillante de nos flambeaux, et brille d'un scintillement diversement coloré : de part et d'autre, de larges fentes se présentent çà et là ; mais leurs parois se rapprochant brusquement, ne permettent pas de s'y enfoncer.

Après avoir parcouru l'espace presque horizontal de plus de quatre cent cinquante pieds, suivant les mesures que nous en prîmes, nous trouvâmes enfin le fond de cette caverne curieuse : là sur-tout, elle ressemble à un temple gothique, dont le comble entr'ouvert, la nef dégradée, les colonnes renversées, et les bas côtés écroulés, offroient de toutes parts le désordre imposant d'une lente destruction, et la confusion majestueuse de matériaux changés en décombres par l'écoulement des siècles : mais à notre gauche s'ouvre une

fente *imperméable* à tout homme d'une grosseur plus que médiocre : nous y rampons péniblement comme le long d'une cheminée, et quand nous sommes à la hauteur d'une toise, nous découvrons avec surprise une autre voûte, second étage de la première, mais n'ayant tout au plus que la moitié de sa longueur. Nous la trouvâmes encore plus ruineuse, encore plus lugubre que l'inférieure, et à son extrèmité orientale, nous remarquâmes que l'arcade presque taillée circulairement et se retrécissant peu à peu en cône, s'élevoit à une hauteur impénétrable à la lumière de tous nos flambeaux réunis. Mes compagnons, habitans du village le plus voisin, m'assurèrent que dans ce lieu nommé le clocher, la montagne étoit autrefois percée à jour, et qu'on voyoit le ciel par un trou comme dans un observatoire, mais que les bergers des pâturages contigus avoient bouché cette ouverture avec des madriers, pour empêcher leurs vaches de s'y précipiter : si cette tradition est vraie, il faudroit que la grotte eût eu dans cet endroit plus de mille pieds de haut.... Dans l'angle le plus reculé, quelques vestiges de pas humains imprimés sur le sol humide, quelques noms gravés sur le roc qui n'en retient plus que des traces illisibles, des

restes de tisons noircis à demi corrodés par l'humidité du lieu, et de deux ou trois morceaux de perches implantées dans les fentes voisines, sembleroient constater que ce triste manoir fut jadis fréquenté, soit par des fugitifs qui y trouvoient un sûr asyle contre la justice ou les violences de leurs concitoyens, soit par des bergers qui s'y retiroient dans ces temps désastreux où la Suisse étoit le grand chemin de ces hordes destructives qui ravageoient du nord au midi, soit enfin par quelque hermite atrabilaire, ou par quelque malheureux fatigué des longues infortunes d'un cœur trop sensible, qui vint s'y cacher pour fuir et le jour et les humains; des brigands ou des contrebandiers en ont peut-être aussi fait leur repaire criminel. On sait que dans le siècle dernier, la belle caverne des greniers, le long du Doubs, dans les montagnes de Neuchâtel, servit de citadelle à des paysans francomtois, qui y soutinrent une espèce de siège contre les Suédois alors entrés dans leur province, et qu'elle a pris le nom qu'elle porte pour avoir servi de dépôt aux grains qu'un commerce clandestin introduisoit en Suisse.

Si, parcourant seul, un flambeau à la main, les dédales de cet antre tortueux, m'abandonnant au noir saisissement des

réflexions locales, promenant en silence ma vague pensée sur toutes les scènes lugubres, dont ce souterrain fut plus d'une fois le théâtre, et retraçant à mon oreille les gémissemens du remords, les sanglots du désespoir, ou les cris de la rage, que répétèrent fidèlement les échos de ces voûtes, si, dis-je, abîmé dans le cahos de ces sensations confuses, j'eusse trouvé quelque pan de rocher commode, j'y aurois gravé mon nom avec ces vers :

De caverne en caverne, errant dans mon malheur,
Abandonné du monde, oublié de Julie,
Je consacre en pleurant cet autel de douleur
A deux divinités bien chères à mon cœur,
C'est la nature, et la mélancolie.

Je ne déciderai point entre l'écoulement des eaux, les tremblemens de terre, pour assigner une cause naturelle à cette caverne, qui n'est sûrement point l'ouvrage des hommes ; je ne t'ennuyerai point, mon ami, par de longues discussions sur la dérivation du mot fée : s'il vient, comme le veut le P. Dunod, du celtique *feld*, qui signifie limite, il est possible que cette caverne, située effectivement sur l'ancienne frontière des Séquanois et des Helvétiens, servit jadis de borne à ces deux peuples ;

si, comme le prétend l'ingénieux Bochat, *feih*, dans cette même langue, signifioit bétail (d'où nous est resté *faie*, qui signifie brebis dans le patois de la Suisse françoise), il peut arriver que cette caverne recela dans son sein quelques habitans des vallons voisins, qui s'y cachèrent avec leurs troupeaux pendant les irruptions passagères des barbares : par la première de ces étymologies, grotte-aux-fées seroit donc l'équivalent de grotte des bornes, et de grotte du bétail par la seconde.

S'il s'agissoit de multiplier savamment les *peut-être* en guise de solution, je dirois aussi que le mot fée dérive peut-être de notre mot patois *fei*, qui signifie foi, fidélité, et que dans les siècles d'ignorance, la superstition avoit consacré ce souterrain comme un sanctuaire révéré, dans lequel deux amis ou deux amans venoient se jurer avec solennité un éternel attachement; ou que peut-être aussi, dans des temps encore antérieurs, quelques druides gaulois ou helvétiens célébroient dans cet antre isolé leurs sinistres mystères, et par un serment terrible engageoient les initiés à un secret inviolable sur leurs cérémonies ou leur doctrine : dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, ce seroit la grotte de la foi ou de la fidélité.

Pour moi qui crois voir clairement par notre patois, que les Suisses occidentaux avoient la même mythologie que les Bourguignons leurs voisins, j'aime autant dire avec les paysans de Vallorbe, que leurs crédules dévanciers avoient regardé cette grotte comme l'ouvrage ou même la demeure des fées, et lui avoient pour cela donné le nom de ces divinités équivoques, en possession depuis bien des siècles de jouer un grand rôle dans l'esprit des vieilles femmes et des enfans des provinces limitrophes. La tradition même prétend qu'après l'établissement des forges dans le vallon que domine cette grotte, les fées venoient quelquefois s'y chauffer, et que la curiosité indiscrette d'un ouvrier qui les y surprit endormies, les en éloigna pour toujours. Chaque peuple a sa mythologie propre, et nos fées gauloises valent bien les Cabyres grecs ou les Pénates latins. Un peu plus bas que cette caverne, il s'en trouve une autre, mais si écrasée qu'il faut s'y traîner plus de cent pas sur le ventre. En général, je puis dire que la grotte-aux-fées, dans laquelle d'ailleurs on ne court aucun danger, est une des plus belles et des plus vastes que j'aie vues; cependant elle n'est comparable ni en étendue à l'immense Baume de Motier-Travers,

qui a près de deux mille cinq cents pas de profondeur; ni en élégance au temple des fées dans la mairie des Verrières de Neuchâtel, qui est soutenu par des colonnes de stalactites; ni en majesté à la chaudière d'enfer, près de la source de la Lionne dans la vallée du lac de Joux, qui présente l'aspect le plus saisissant, le plus infernal, si l'on pénètre comme je l'ai fait jusqu'à l'arcade étroite projetée par la nature sur le profond bassin d'une eau noire et stygienne... Mais je ne veux pas anticiper sur la description que je t'en donnerai dans la suite de mes lettres; je remarquerai seulement que j'ai été surpris qu'un observateur aussi exact que l'auteur du voyageur dans la Suisse occidentale, n'ait point décrit celles dont je viens de parler, et ait fait une mention si honorable des grottes de Montcherand près d'Orbe, qui leur sont en tout point très-inférieures.

En sortant de la grotte-aux-fées, je fus frappé de la beauté du vallon qui se développe de là dans toute sa longueur à l'œil enchanté. Presque sous les pieds, mais à une grande profondeur, l'Orbe renaissante s'échappe en bouillonnant du sein d'un roc tapissé de la plus belle mousse; puis s'abandonnant à sa pente tortueu-

se, elle se promène en ondoyant, à travers de fertiles prairies, dont elle dessine les compartimens variés, jusqu'au grand village de Vallorbe, qui, par son double groupe de maisons couronnées du temple et du clocher, coupe pittoresquement ce riche paysage; plus loin le regard démêle à peine la trace fugitive de l'Orbe plus rapide; le vallon se rembrunit et se termine par de hautes collines, qui interceptent la vue du lac d'Yverdon. Rien de plus riant pendant le jour, que l'aspect de cette vallée, dont M. Coxe feroit mieux dans son voyage, de relever les beautés, que de vanter le vallon de Romainmotier, qui n'existe que dans son imagination; et rien de plus majestueux que ce même aspect pendant la nuit, lorsque des torrens d'étincelles s'élevant des cheminées de ses nombreuses forges, semblent autant de colonnes de feu, autant de météores consumans qui s'élancent des soupiraux de l'enfer.

Avant de rentrer au village, on voit avec plaisir une ferme isolée, presqu'entourée avec ses dépendances par les plis de la rivière : là, deux frères déjà septuagénaires, possesseurs de ce domaine, nous invitèrent et nous reçurent avec une hospitalité vraîment helvétique : j'admirai leur aimable

aimable simplicité, leur accord touchant, et la douce sérénité qui reposoit sur leur front décoré de la couronne du juste, de ces cheveux blancs devant lesquels on s'incline avec respect : il me sembloit auprès d'eux que je m'électrisois à leur bonheur, ou plutôt à leurs vertus. Ils me rappelèrent, et par leurs travaux et par leur contentement, le vieillard fortuné des rives du Galèse, que Virgile peint avec des traits si vrais

Regum æquantem opes animis.

Vis-à-vis de leur rustique demeure s'élèvent d'immenses rocs couverts de halliers ; là, il y a environ soixante ans, sur une étroite esplanade que le rocher supérieur surplomboit, resta près de deux jours une jeune inconnue de seize à dix-huit ans : après que ses plaintes l'eurent fait découvrir, on l'en retira avec des peines infinies, au moyen des cordes des cloches de la paroisse, sans que jamais personne de ce village, où il y a de très-hardis grimpeurs, pût parvenir à cette place, ou seulement comprendre comment elle y étoit arrivée. Soit étourdissement de sa chute, soit stupeur produite par l'horreur de sa situation, soit aliénation précédente, pen-

dant quelques jours qu'elle resta à Vallorbe, elle ne répondit à aucune question, et ne donna aucun éclaircissement sur son sort. Comme son costume indiquoit qu'elle étoit francomtoise, on écrivit à Pontarlier, d'où on vint la reprendre, et, d'où bientôt après, elle fut conduite à Besançon : dès lors quelque perquisition qu'on ait faite, il a été impossible d'en avoir des nouvelles ; son histoire et sa chute sont également un problême, que la superstition seule n'a point été embarrassée de résoudre, à l'aide du diable et de ses agens. Ce qu'il y a de plus singulier dans cette anecdote, c'est que cette fille n'avoit aucun membre cassé, que ce n'étoit pas la saison où les pâturages voisins étoient fréquentés, et que toute maison francomtoise est à une grande distance du sommet des rocs au milieu desquels elle se trouva : fièvre chaude, crainte du couvent, désespoir de la publicité inévitable de cette faute, dont l'amour est la cause et non l'excuse, abandon de la part d'un amant chéri, peut-être volonté préméditée de parens déshonorés, ou même d'un corrupteur satisfait changé en bourreau, on ne sait à quelle de ces causes attribuer son incompréhensible aventure, ni comment expliquer le bonheur de sa chute, qu'en disant, que

retardée par le volume de ses habits dans la vitesse de sa descente, et tombée sur une touffe épaisse de buissons fortement entrelacés, elle avoit été repoussée par leur élasticité dans l'enfoncement de ce roc inaccessible, d'où il fut d'autant plus difficile de la faire sortir, que loin de concourir à la réussite des soins de ses libérateurs, elle les contraria très-longtemps.

Au fond de la même vallée, près de l'endroit où l'Orbe fait une très-belle cascade, demeure un vieux paysan géomètre et astronome, qui, aidé de bons livres ou de maîtres éclairés, eût été un autre Duval, puisque avec quelques vieux traités de mathématiques et de mauvaises cartes célestes, il est parvenu à acquérir par lui-même des connoissances plus qu'ordinaires. Quoique son goût pour les sciences ne lui ait fait négliger ni les travaux, ni l'économie de son état, ses enfans en ont cependant honte pour lui, et font journellement des efforts inutiles pour le détourner de ces études si étrangères à leur façon de penser. Dernièrement, l'un d'entr'eux répondit bien naïvement à une personne qui lui demandoit si son père observoit toujours les astres avec la même ardeur : « Hélas ! on n'ose seulement pas en parler ;

„ car chacun sait que c'est un vice com-
„ me l'ivrognerie et la paillardise “.

Sous peu de jours, tu recevras la suite de mes promenades souterraines dans les nombreuses grottes du charmant vallon où je suis actuellement. Adieu : continue à payer de retour le fidèle attachement de ton ami.

P. B.

Mottiers Travers
27 Juin 1785.

Supplément à la lettre précédente.

Le même voyageur étant retourné visiter la grotte-aux-fées 25 ans après, a vu plus clairement que la première fois, qu'elle étoit l'ouvrage des eaux, par des lits et des dépôts de sable de la rivière répandus en plusieurs endroits. C'étoit par cette ouverture que sortoit primitivement l'Orbe, qui, une lieue plus haut se perd dans des scissures de rochers, sous le moulin de Bonport, après avoir traversé les deux lacs de la vallée de Joux. Un grand boulevérsement intérieur ayant très-anciennement obstrué cette issue, ou comblé les canaux souterrains qui y aboutissoient, la

rivière s'est fait un autre débouché, dans les flancs de la même montagne, quelques cents pas plus bas que la grotte. C'est là cette superbe et romantique source, si bien appréciée par monsieur Desaussure dans son voyage des Alpes, (T. II. p. 70 édition 8°.) et dont il dit avec un sentiment vrai : « On comprend en la voyant,
» comment les poëtes ont pu déïfier les
» fontaines, ou en faire le séjour de leurs
» divinités. La pureté de ses eaux, les
» beaux ombrages qui l'entourent, les ro-
» chers escarpés et les épaisses forêts qui
» en défendent l'approche, le mélange de
» beautés tout à la fois douces et impo-
» santes, cause un saisissement difficile à
» exprimer, et semble annoncer la secrète
» présence d'un être supérieur à l'huma-
» nité. Ah ! si Pétrarque avoit vu cette
» source et qu'il y eut trouvé sa Laure,
» combien ne l'auroit-il pas préférée à celle
» de Vaucluse, dont les rochers stériles
» n'ont ni la grandeur ni la riche parure
» qui embellit la nôtre ».

Ce naturaliste distingué y voit également la renaissance de l'Orbe et admet l'opinion générale parmi les habitans du pays, qui, persuadés que le superflu des eaux des deux lacs supérieurs formés par cette rivière, ne se perd dans les entonnoirs de Bonport,

que pour reparoître sur l'autre côté du mont de Cire, ont conservé le nom d'Orbe à la rivière qui en sort.

A son dernier voyage, l'auteur s'enfonça encore plus avant dans le second étage de la grotte; il y remarqua deux noms inconnus, fraîchement tracés en caractères grecs, et y découvrit un superbe écho... écho que ses deux filles qui l'accompagnoient réveillèrent en chantant le Ps. CXXXVIII: c'est sans doute la première fois que les louanges du Très-Haut ont retenti dans ces profondeurs ténébreuses: mais quel temple plus solennel et plus sublime pour adorer le créateur, que ce sanctuaire mystérieux! certes, c'est bien l'*imum penetrale tonantis* d'un poëte latin.

FÊTE D'AGRICULTURE DE VEVEY.

On célèbre tous les quatre ans à Vevey, une fête d'agriculture, unique dans son genre; on la nomme l'*Abbaye des Vignerons* : son origine fort ancienne est aussi fort obscure, comme celle de la plupart des institutions utiles : on en sauroit sans doute quelque chose de plus authentique, sans un incendie qui consuma en 1688 les archives de la confrérie : la tradition en fait cependant honneur aux moines d'Hauterive ou à ceux d'Aulcrêt, qui, ayant planté des vignes dans les environs de Vevey, célébrèrent l'heureux succès d'une première vendange, par des repas, des chants et des danses : les vignerons se couvrirent de pampre; l'un représenta Noë, l'autre Bacchus; et l'ignorance des fondateurs, ou l'esprit du siècle, permit et conserva ce mélange bizarre de sacré et de profane, aussi frappant qu'il puisse l'être, même dans un poëte italien. Bientôt les moissonneurs des plaines imitant les vignerons des côteaux, voulurent avoir leur fête : la charrue et le pressoir sont trop nécessaires l'un à l'autre pour être

séparés; aussi des deux fêtes on n'en fit bientôt qu'une le même jour. La réformation, loin de la détruire, la respecta sagement : l'agriculteur a tant de jours mauvais ou pénibles à passer, qu'il seroit barbare de lui ôter un jour de plaisir. Avec le temps, cette fête perdit de sa simplicité champêtre ; on la chargea d'ornemens : mais la parure a-t-elle jamais enlaidi une belle femme ? analogue au ton de la chose, tout ce qu'on y a ajouté ne choque point l'homme qui veut réfléchir : il s'accoutume sans peine à voir l'arche de Noë et le char des Cyclopes ; un abbé, Cérès et Bacchus ne lui paroissent point si mal associés ; et sous le voile flatteur de l'allégorie, il ne trouve point un culte profane ; mais il voit avec le plus vif intérêt l'agriculture respectée, les travaux du village honorés, et le citoyen rappelé à l'amour des champs et à la reconnoissance des bienfaits de la terre et des peines de ceux qui la fertilisent.

La fête du 20 août de l'année 1783, a été des plus brillantes ; un concours immense y a amené une foule de Fribourgeois, de Vallaisans, d'habitans de nos Alpes, aussi avides d'entendre chanter les louanges de Bacchus, qu'habiles à juger du prix de ses dons. Nous n'enlèverons

point au Messager boiteux, le droit exclusif de publier par numéros, le nombre, le costume et l'emploi de tous les individus de la procession qui se promena ce jour-là dans les rues de Vevey. Mais nous observerons avec plaisir dans les premiers rangs, deux vignerons couronnés, pour avoir le mieux travaillé leur vigne, qui marchent avant l'abbé même, chef de la société. Nous remarquerons Bacchus, jeune garçon, qui s'avance à la tête d'une troupe joyeuse de Faunes, armés de thyrses, de Bacchantes jouant du tambour de basque, et de Satyres conduisant une victime aux cornes dorées, couverte de guirlandes et de bandelettes. Nous regarderons un encensoir, un trépied et un autel à l'antique, portés devant la grande prêtresse; le vieux Silène, ceint et couronné de pampre, une cruche sous le bras, chancelant sur son âne paisible, et une foule d'enfans, portant en tumulte au bout de leurs bâtons tous les attributs de l'agriculture. Nous n'oublierons ni l'arche où paroissoient Noë et ses enfans, entre une vigne naturelle et un pressoir d'où couloit le vin nouveau; ni la grappe de Canaan, portée par deux robustes paysans; ni Vulcain avec ses Cyclopes, forgeant en cadence des socs et des serpes sur une en-

olume massive ; ni la cuve ambulante où se fouloient les raisins : nous aimions surtout une division de vignerons, dans le simple habit de leur état, qui laissant hottes, *brantes et fossoirs*, pour s'étendre devant une nappe grossière, couverte de pain bis et de fromage maigre, rappeloient la frugalité de nos paysans ; après en avoir imité les travaux. Après la troupe bachique, moins brillante peut-être, parce qu'elle est plus utile, venoit celle des moissonneurs qui fermoient la marche : au milieu d'eux, assise sur un trône, entourée d'épis et de pavots, paroissoit une jeune fille, tenant une javelle d'une main et une serpe de l'autre. C'étoit Cérès, la compagne inséparable de Bacchus, qui suivoit celui qu'elle devoit naturellement précéder.

Nous laissons à l'imagination des lecteurs à se représenter la marche pompeuse de toute cette procession, et le ballet de caractère qu'exécutèrent très-joliment dans les diverses places de la ville, la grande Prêtresse, les Faunes et les Bacchantes. Nous ne rapporterons point les hymnes chantés à l'honneur de Bacchus et de Cérès, très-conformes à la fête, très-helvétiques ; ils avoient plus que le mérite du moment, parce qu'on y trouve moins d'esprit que de naïveté, et plus de force que d'harmo-

nie : nous ajouterons seulement que le refrein du chœur des Bacchantes étoit bien national .... il n'est pas long.

Chacun a son tempérament ;
Boire c'est notre amusement.

Celui du chœur des moissonneurs avoit quelque chose de plus antique, de plus savant : il venoit de Rome même.

Oui, sans Cérès et sans Bacchus,
Il n'est point d'autel pour Vénus.

La procession finie, on dressa sur une promenade charmante au bord du Léman, une table de plus de 150 couverts ; elle offroit à l'œil pour toute vaisselle des plats et des assiettes de terre ou de bois, et à l'appétit, un pain grossier, des choux, des fèves, et d'autres légumes, avec quelques pièces de bœuf étuvé ou rôti ... Le repas, comme les habillemens et les danses, tout en un mot, avoit le costume du jour.

Le surlendemain, un bal charmant montra que messieurs de Vevey savent réunir les fêtes de la ville à celles de la campagne : par-tout l'ordre accompagna le plaisir ; l'antique hospitalité fit les honneurs du jour : amis, voisins,

étrangers, tous les spectateurs regagnèrent leurs foyers, également satisfaits du spectacle et de ceux qui l'avoient donné.

La situation seule de Vevey invite au contentement et à la joie : protégée par les Alpes majestueuses, au pied de côteaux couverts de vignes, au bord d'un lac riant, dans un pays fertile et sain, cette ville semble faite pour le bonheur, et la fête périodique qu'on y célèbre, pour en être l'expression solennelle. P. B.

SPECTACLE NATIONAL D'ART en 1784.

Nous avons parlé des fêtes d'Agriculture célébrées à Vevey dans le pays de Vaud, parlons des fêtes de la liberté, célébrées à Art dans le canton de Schwitz; quittons les rives du Léman pour les bords du lac de Zug, et joignons-nous à la foule des bergers et des laboureurs qui firent retentir au carnaval passé, les échos du Rigi de leurs rustiques applaudissemens.

Ouverte par deux hérauts d'armes d'une taille gigantesque et par une musique guerrière, la procession suivante se rendit de la campagne voisine dans le bourg d'Art, où l'attendoit un théâtre construit au milieu

de la place publique. Le Génie de l'antique helvétie portant d'une main un écu aux armes des treize cantons, et de l'autre une lance surmontée du chapeau de la liberté, marchoit le premier escorté de deux guerriers armés de toutes pièces, tenant chacun une ancienne épée de bataille, et d'une troupe de pâtres robustes, habillés comme dans les Alpes, un bonnet de cuir sur la tête, et une lourde massue sur l'épaule; venoit ensuite le capitaine des arbalétriers à la tête de sa troupe vêtue de verd, portant comme ceux qu'il commandoit une flèche à son chapeau et une arbalète à la main; ils étoient suivis de Guillaume Tell et de son fils, des trois libérateurs Stauffacher, Melchtal et Furst, et de Conrard Baumgarten, qui, d'un coup de hache fendit la tête d'un noble de Wolfenchies, prêt à faire à sa femme et à lui, l'outrage le plus sanglant; après eux les domestiques du gouverneur Gessler élevoient au bout d'une pique le chapeau de leur maître, tous habillés dans le costume de leur temps: puis défiloient les députés des treize cantons, précédés chacun d'un jeune homme qui en déployoit la bannière, et d'un héraut à sa livrée: la marche étoit fermée par un corps de vingt soldats de six pieds de haut, choisis parmi les plus beaux hom-

mes du pays. La procession arrivée au théâtre et les spectateurs placés sur les bancs qu'on leur avoit préparés, le Génie de l'Helvétie commença le spectacle par un prologue en beaux vers allemands, dont voici à-peu-près l'idée.

„ O Helvétie ! patrie des héros, de tous
„ les peuples qui se partagent la face de
„ la terre, le tien est le seul qui jouisse
„ complétement du premier des biens, de
„ la liberté. Du haut de ses Alpes, il ne
„ voit que de loin l'injustice armée pour
„ détruire les rians travaux du laboureur,
„ le despotisme ensanglanté se jouer des
„ droits et de la vie du citoyen, l'ambi-
„ tion, la vengeance ou l'orgueil dévaster
„ les plus belles contrées, et la mollesse,
„ le luxe et la débauche, courber le dos
„ de l'homme avant l'âge des cheveux
„ blancs : vous seuls, ô mes amis ! vous
„ seuls, jouissez sans esclaves et sans
„ maîtres, des biens que vous ne devez
„ qu'au Ciel, à l'intrépidité de vos ancêtres
„ et à vos propres travaux : vous vous
„ nourrissez du lait que donnent en abon-
„ dance les nombreux troupeaux qui errent
„ dans vos vallées ; vous respirez un air
„ salutaire que les étrangers viennent
„ chercher de loin comme un remède à
„ leurs maux : vous buvez aux pieds de

» vos rocs une eau plus fraîche que celle
» qu'on porte dans des coupes d'or à la
» table des rois : vous choisissez vous-
» mêmes vos magistrats entre vos égaux ;
» vous obéissez aux seules lois que vous
» avez dictées , et vous ne connoissez
» d'autre code que la justice et l'équité.
» Oh ! si chacun de vous vouloit apprécier
» son bonheur , il se verroit égal dans
» son étroit domaine, aux maîtres de la
» terre , et n'envieroit ni leurs palais , ni
» leurs flatteurs. Dans ces temps où l'allé-
» gresse règne sur nos monts , les uns
» témoignent leur joie par des chants et
» des danses , les autres par des festins et
» des mascarades. Pour nous , nous ren-
» drons un hommage public et solennel
» à nos braves libérateurs , nous réchauf-
» ferons dans tous les cœurs l'amour de
» la liberté et nous couronnerons de fleurs
» le front chéri de la patrie. Mais les fron-
» des règles de l'art ne présideront point
» à ce spectacle : la vérité seule , sans
» fard , sans embellissement , vous retra-
» cera ces jours heureux où la fidélité , la
» valeur et les vertus champêtres étoient
» seules honorées parmi nous. Nos vers
» simples comme nos pères , rappelleront
» la candeur et la naïveté de leur énergi-
» que langage , et nos jeux ne ser

» agréables qu'aux vrais Helvétiens, à ces
» montagnards dignes encore de leurs
» aïeux, parce qu'ils cherchent à leur
» ressembler; et par-tout, ô Helvétiens,
» par-tout vous retrouverez des traces de
» ces grands événemens dont vous solen-
» nisez aujourd'hui la mémoire : saluez
» donc ces lieux illustres; bénissez cette
» terre fameuse, la terre de la liberté, sur
» laquelle vous avez si souvent marché
» sans réflexion; arrosez de larmes pieu-
» ses les pierres de vos monumens. A
» chaque pas la patrie vous crie : „ Arrête,
» tu foules aux pieds le sépulcre ignoré
» d'un héros". Ici est le pré solitaire du
» Rutli, dont l'ombre religieuse couvrit
» autrefois vos libérateurs, alors que loin
» de l'œil vigilant des tyrans d'Autriche,
» ils jurèrent de briser son joug de fer.—
» Là est la plaine sacrée où tomba la flèche
» de Hunnenberg, qui avertit vos pères de
» se tenir sur leurs gardes à Morgar-
» ten. — De ce côté, est la vénérable cha-
» pelle de Guillaume Tell; de celui-là, est
» l'étroit champ de bataille où Winkelried,
» et tant de vos généreux ancêtres, arro-
» sèrent de leur sang les fondemens de
» la liberté naissante : et que vous de-
» mandent ces héros en retour de leur
» vie qu'ils ont sacrifiée pour vous? O

» mes amis et mes frères ! ils vous de-
» mandent de suivre leurs vertueuses tra-
» ces ; ils vous demandent d'imiter leur
» bonne foi, leur noble simplicité et leur
» mâle courage ; ils vous demandent de
» conserver sans tache la gloire qu'ils ont
» acquise, de transmettre sans altération
» à vos descendans le précieux dépôt de
» la liberté, qu'ils vous ont confié, et de
» ne rien faire d'indigne du beau nom de
» Suisse ".

Après ce prologue, reçu avec un applaudissement général, commença la pièce, partagée en cinq actes, si l'on peut donner ce nom aux diverses parties d'un drame purement historique.

Dans le premier, le gouverneur autrichien s'empare de la maison de Stauffacher, sous prétexte qu'elle est trop grande pour un particulier et qu'elle peut servir de forteresse ; paroissent ensuite les trois libérateurs qui déplorent le triste état de la patrie, rappellent les vexations générales et les griefs particuliers, et se lient mutuellement par un serment solennel afin de chasser les oppresseurs.

Dans le second, on dresse dans la place publique d'Altorf, la pique au bout de laquelle est le chapeau de Gessler, que chaque passant doit saluer sous peine d'être

sévèrement puni s'il ne le fait pas : Tell refuse de rendre cet avilissant hommage au gouverneur ; il est pris, condamné à abattre d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils, et il l'exécute avec une adresse et un bonheur singulier.

Dans le troisième, les satellites autrichiens enlevent les bœufs de la charrue du vieux Melchtal, en disant que des paysans comme les Suisses doivent s'atteler eux-mêmes : le fils indigné frappe un de ces suppôts de la tyrannie, et s'enfuit pour se soustraire à la vengeance du gouverneur, qui ne pouvant punir le fils, fait crever les yeux du père en cheveux blancs.

Le quatrième acte offrit l'image de l'assemblée où se traita la première alliance des trois cantons, Uri, Schwitz et Underwald, par laquelle ils firent une ligue défensive de dix ans contre l'Autriche.

Le cinquième représenta une diéte nationale ; chaque canton y entra dans l'ordre de sa réception, et jura d'être fidèle à la confédération générale : la séance se termina par un discours simple et touchant du saint hermite Nicolas, descendu de sa retraite pour exhorter les Suisses à la justice, à la concorde et à la paix. Alors les cantons reprirent l'ordre qu'ils suivent ac-

tuellement, et au milieu d'eux s'assirent Guillaume Tell, les libérateurs, Baumgarten, et le respectable hermite dont le discours avoit fait pleurer tout le peuple. — Le Génie de l'Helvétie reparut encore une fois, et dit :

„ Je ne doute pas, ô Helvétiens ! que „ ces images des temps passés ne vous „ aient intéressés et attendris : qu'elles „ restent donc dans vos cœurs pour conser„ ver l'amour de la patrie, et de ses vertus „ antiques. Vous, jeunes fils des bergers „ des montagnes, voyez comme le ciel se „ servit du fils de Guillaume Tell pour „ sauver l'innocence de son père et l'hon„ neur de son pays ; soyez courageux „ comme cet enfant, qui ne détourna „ point la tête, qui ne ferma point les yeux, „ devant le trait qui l'eût percé, si la main „ qui le lançoit eût été émue comme le „ cœur paternel, et dites avec un noble „ orgueil : Quoique nous ne soyons que „ des enfans, nous n'en sommes pas moins „ les descendans des anciens héros ; et „ sous notre bonnet de cuir bouillonne déjà „ le généreux sang des Suisses.

„ Jeunes arbalétriers, vous qui, portant „ encore les armes de Guillaume Tell, „ vous exercez à en avoir l'adresse, dites „ avec moi : Si l'ennemi vient, nous aigui-

» serons nos flèches, nous banderons nos
» arcs; et quand nous serons plus grands,
» la balle lancée par la poudre sortira de
» nos mains pour donner un trépas plus
» certain.

„ O vous, guerriers robustes, qui savez
» que chaque Suisse est né soldat, aimez
» toujours le bruit des armes; n'ayez d'au-
» tres jeux que des jeux militaires; exer-
» cez-vous prudemment dans la paix aux
» arts de la guerre, déterminés à ne vous
» en servir que pour défendre vos lois,
» vos foyers et vos temples.

„ Et toi, peuple illustre, descendu de
» ces libérateurs, renouvelle dans ton cœur
» l'alliance générale; cimente-la par des
» paroles de fraternité et de paix; que
» chaque canton tende cordialement à ses
» voisins une main helvétique, et que cha-
» que citoyen soit prêt à servir sa patrie
» aux dépends même de ses jours!

„ O Helvétie, sous l'abri du bouclier
» de Dieu, tu n'entends que foiblement
» retentir dans tes vallons écartés le bruit
» sourd des guerres lointaines! Ton bon-
» heur vient de la paix, et ta force de
» l'union: entretiens donc soigneusement
» cette paix et cette union; elle vaut
» mieux pour toi que de nombreuses ar-
» mées de mercenaires, des forteresses

„ hérissées de canons, et des trésors cor-
„ rupteurs. Que le Roi des cieux et de la
„ terre, le seul que tu reconnoisses pour
„ maître et pour protecteur, reçoive en
„ tout temps le juste tribut de ta recon-
„ noissance ! Que la vertu fleurisse tou-
„ jours dans ton enceinte ! Que la con-
„ corde et la liberté soient ta récom-
„ pense, l'abondance et la paix ta béné-
„ diction ! "

Trois jours de suite se répéta le même spectacle, et chaque fois un peuple immense accourut des cantons voisins : les pères y menoient leurs enfans, pour leur montrer la fidèle image des grandes scènes du temps passé ; les femmes mères et citoyennes, et celles que la nature appelle à l'être, s'attendrissoient à l'idée que leurs maris et leurs enfans, ne dégénéreroient point de la noble audace de leurs ancêtres ; les vieillards pleuroient de joie en voyant leurs cheveux blancs se couronner encore une fois, au bord du tombeau, des fleurs de la liberté ; les jeunes gens se sentoient animés d'une nouvelle ardeur : un attendrissement irrésistible se manifestoit chez les uns par des larmes brûlantes, chez les autres par des cris entrecoupés, chez tous par des applaudissemens confus. Et cependant la plupart de ces montagnards

auroient vu sans émotion Auguste pardonner à Cinna, Phèdre demander la mort, ou Mérope reconnoître son fils : mais c'étoit l'histoire même des pères, représentée trait pour trait aux yeux de leurs descendans, dans les lieux où elle s'étoit passée; à cette vue, quel autre eût pu retenir ses pleurs, que l'homme gâté par le théâtre des villes corrompues ? Non, il n'y a que le Suisse qui puisse comprendre l'émotion profonde que causa ce drame national, et encore le Suisse des montagnes; car le Suisse des villes, défiguré par la mode, énervé par un luxe étranger, préférant le masque à la personne, et la fable à la vérité, n'est pas fait pour de pareils spectacles : il lui faut des tragédies forcenées, des comédies indécentes, des opéra à musique tendre et voluptueuse; il ne veut que des sensations douces et tranquilles : des émotions rapides et tumultueuses ébranleroient trop ses frèles organes. Malheur, malheur à nous, si le goût des spectacles étrangers s'introduit dans le centre de la patrie, comme il en gagne déjà les frontières! Nos jeunes gens, au lieu de chercher à devenir d'utiles citoyens ne voudront plus être que des comédiens habiles : ils apprendront à composer leur visage, leurs gestes et leur langage ; ils seront dans

la vie civile ce qu'ils ont été sur la scène, fils ingrats, amis perfides, époux infidèles : nos maisons se changeront bientôt en théâtres, et le vieillard, chef de la famille, dont on n'a point écouté les sages avis, descendra au tombeau avec le chagrin de ne laisser après lui que des bouffons et des comédiens. Ce ne fut pas Rome de Fabricius, qui souffrit dans son sein des histrions toujours occupés à faire perdre à ses enfans leurs vertus, leurs mœurs et les fruits de leur sage économie : ce fut Rome dégradée, Rome avilie, Rome esclave ou prête à le devenir. S'il nous faut des spectacles, que nos jeunes-gens répétent les scènes que nous avons décrites ; qu'ils nous donnent des pièces nationales, qui, au lieu d'énerver l'ame des spectateurs, l'élèvent en leur apprenant ce que peuvent et doivent faire des citoyens : et le moins qu'ils y gagneront, c'est de ne pas perdre leurs mœurs et leur santé avec de viles actrices : c'est d'apprendre l'histoire de la patrie, qu'ils se piquent d'ignorer ; c'est de soupçonner qu'il y a quelque bonheur et quelque gloire à être Suisse.

L. B.

LETTRE

SUR DEUX CHAPELLES DE GUILLAUME TELL.

RIEN ne constate aussi bien la vérité d'un fait, que les monumens historiques, vous ai-je dit, monsieur, dans ma dernière lettre sur Guillaume Tell : vous me demandez encore pour détruire tous vos doutes sur l'existence de ce héros, quelques renseignemens sur les deux monumens qui le concernent, et je vous les envoie avec empressement.

La première chapelle de Guillaume Tell couvre le pan du rocher, où il s'élança hors du bateau, sur lequel Gessler l'emmenoit enchaîné à la tour de Kussnacht; elle est située dans un des seuls endroits abordables entre Brunnen et Fluelen au Canton d'Uri, sur une saillie du mont Axis, qui présente là des escarpemens presque inaccessibles. Ce petit bâtiment est couvert du côté du lac : son intérieur ne contient qu'un simple autel de bois. Toute l'histoire de Guillaume Tell et de la révolution qui amena la liberté de la Suisse, y est grossièrement peinte en douze

douze compartimens ; le paysage qui l'entoure est sauvage et mélancolique, on ne voit que des eaux et des rocs.

Après que ce brave homme qui avoit combattu vaillamment à Morgarten, se fut noyé dans un torrent débordé, à un âge fort avancé, le canton d'Uri lui consacra ce monument de reconnoissance et de souvenir honorable. La chapelle fut fondée comme nous l'apprend un acte authentique en 1388, (c'est-à-dire 81 ans après l'événement), en présence de cent quatorze personnes, qui toutes avoient connu Guillaume Tell. Chaque année on vient y dire une fois la messe dans la belle saison ; à peine y a-t-il place pour douze personnes dans l'enceinte de ce petit édifice sacré. L'assemblée est sur des bateaux venus de tous les côtés du lac : on fait répéter aux échos des monts prochains le nom cent fois béni du libérateur de la terre natale ; on chante en chœur les chansons helvétiques, que Lavater a faites à son honneur ; de là on va en pélérinage patriotique de l'autre côté du lac, visiter la prairie écartée du Grutli, où les trois premiers confédérés jurèrent à Dieu et à leur pays de rompre le joug de l'Autriche, et il n'est aucun citoyen, qui animé par ces grands souvenirs

ne se sente redoubler de courage et de patriotisme.

En traversant le lac dans sa longueur de Lucerne à Fluelen, on visite la chapelle de Guillaume Tell avec bien plus de respect et d'attendrissement, que le monument déplacé de Guillaume Raynal, et l'on éprouve une émotion délicieuse en mettant le pied sur ce roc consacré par quatre siècles et demi d'indépendance : les murs sont couverts des noms les plus fameux et les plus respectés de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Suisse : on y lit des inscriptions et des vers crayonnés en toutes langues. Chaque ami de la Liberté y a déposé un hommage à cette divinité bienfaisante.

La seconde chapelle est dans le canton de Schwitz, non loin du bourg de Kussnacht et du lac de Lucerne.. elle est construite sur la place nommée Holegass (chemin creux), où Guillaume Tell tua le gouverneur autrichien Gessler, le 18 novembre 1307. Quoique l'année de sa fondation ne soit pas exactement connue, tout porte à présumer qu'elle remonte au siècle même où l'événement se passa, et que sa date n'est pas fort différente de celle dont je viens de vous parler tout à l'heure.

Au dessus de la porte est un panneau

peint à fresque, où l'on voit d'un côté Tell à demi caché par des buissons, et de l'autre Gessler tombant de cheval percé d'une flèche : au bas sont quelques vers en vieux allemand suisse ; ils veulent dire dans leur énergique simplicité : „ Ici fut „ tué par Tell, le superbe Gessler : ici „ est le berceau de la noble liberté des „ Suisses en 1307. Combien durera-t-elle ? „ aussi long-temps que nous ressemble- „ rons à nos ancêtres".

Avant que la république de Schwitz eut fait réparer cette chapelle en 1644, on y lisoit ces deux vers latins du poëte suisse Glareanus.

Brutus erat nobis Uro Willelmus in arvo,
Assertor patriæ, ultor, vindexque tyrannûm.

J'ai visité moi-même ces deux monumens, j'ai été ému à la vue de ces autels champêtres, qui m'en ont plus dit que la plus superbe cathédrale. Oui, monsieur, si vous y eussiez été avec moi, vous seriez tombé comme moi à genoux dans un pieux transport, pour invoquer le Dieu de la commune patrie et le remercier du bouclier de protection, dont il la couvre depuis tant d'années : là vous lui auriez demandé pour elle la continuation de la paix au dehors et de la concorde au dedans, et

avec l'effusion d'un souvenir brûlant de reconnoissance, vous auriez béni à mains jointes la mémoire du généreux citoyen, qui luttant contre le despotisme, apprit le premier à sa nation à briser les fers.

Adieu, monsieur, je serai bien réjoui si ces détails peuvent vous satisfaire, et surtout vous convaincre. Recevez ici l'expression des sentimens de la confraternité helvétique de

Votre compatriote

P. B.

Ce 25 août 1789.

LE NOYER DE JEAN JAQUES

ET LE TILLEUL DE TRONS.

JEAN-JAQUES Rousseau nous apprend au premier livre de ses confessions, que dans sa première enfance, il fut mis en pension avec un cousin de son âge, chez Mr. Lambercier, pasteur de Bossey, village alors dépendant de la république de Genève, et depuis rentré par échange sous la domination de Savoie. Pendant son séjour dans ce village, le pasteur, pour

donner de l'ombre à sa terrasse, y fit planter un noyer. La plantation de cet arbre se fit avec solennité ; les deux jeunes pensionnaires en furent les parrains, et tandis qu'on combloit le fossé, ils tenoient l'arbre chacun d'une main avec des chants de triomphe. On fit pour l'arroser une espèce de bassin tout autour du pied. Chaque jour, ardens spectateurs de cet arrosement, ils se confirmoient son cousin, et lui, dans l'idée qu'il étoit plus beau de planter un arbre sur la terrasse qu'un drapeau sur la brèche. Après avoir raconté la charmante histoire d'un saule qu'ils voulurent planter tout seuls et de l'espèce d'aqueduc qu'ils construisirent pour l'arroser, Rousseau que nous transcrivons ajoute : „ L'idée de ce noyer et la petite
„ histoire qui s'y rapporte, m'est si bien
„ restée ou revenue, qu'un de mes plus
„ agréables projets dans mon voyage de
„ Genève en 1754, étoit d'aller à Bos-
„ sey, revoir les monumens des jeux de
„ mon enfance, et surtout le cher noyer,
„ qui devoit alors déjà avoir le tiers d'un
„ siècle. Je fus si continuellement obsédé,
„ si peu maître de moi-même, que je ne
„ pus trouver le moment de me satisfaire :
„ il y a peu d'apparence que cette occa-
„ sion renaisse jamais pour moi ; cepen-

„ dant je n'en ai pas perdu le désir avec
„ l'espérance, et je suis presque sûr, que
„ si jamais retournant dans ces lieux ché-
„ ris, j'y retrouvois mon cher noyer
„ encore en être, je l'arroserois de mes
„ pleurs ".

Un Anglois, grand admirateur du philosophe genevois, et exalté par la lecture du morceau attendrissant de ses confessions, qui rapporte avec tant de grâce et de naïveté toute l'histoire de cet arbre, en demanda solennellement des nouvelles dans le Gentleman's Magazine de septembre 1786, et voici la réponse qu'il reçut d'un Suisse, dont l'enthousiasme pour Jean-Jaques ne le cédoit point au sien.

Monsieur!

Vous êtes admirateur du grand Rousseau; je le suis aussi, et bien sincèrement. Cette conformité de goût semble indiquer une conformité de caractère : dès lors, quelque différence qu'il puisse y avoir entre nos âges, notre condition, notre patrie, ou notre fortune, nous sommes faits pour être unis; je vous offre donc mon amitié, parce que je la crois digne de vous; je vous demande la vôtre, parce que je sens qu'elle manque à mon cœur; et persuadé

que ma proposition sera acceptée, je vous écris avec la confiance des belles ames, comme je le ferois au plus ancien de mes amis.

Vous demandez des nouvelles de ce noyer, à la plantation duquel assista Rousseau; hélas! cet arbre n'existe plus à Bossey. Combien de fois mon œil avide ne l'y a-t-il pas cherché? Je l'aurois visité avec la même dévotion que le pélerin visite les saints lieux; j'aurois été lire à l'ombre de son épais feuillage les œuvres immortelles d'Homère, de Stern et de mon infortuné compatriote J. J. Rousseau; mais une main froidement méthodique l'a fait abattre, parce qu'il dérangeoit la symmétrie d'une cour. Qu'elle devoit être étroite et glacée, cette ame qui préféra une ennuyeuse uniformité à un souvenir délicieux! Je n'ai pas de fortune, mais je rachéterois cet arbre au prix du peu que je possède. Ami! une commotion de sentiment, qui échauffe le cœur, qui le vivifie, ne dura-t-elle qu'un moment indivisible, vaut les trésors du nouveau monde, et une existence de soixante ans. Ce que je dis là, je ne le dirois point aux hommes vulgaires, et *fruges consumere natis*;... ils ne me comprendroient pas; mais pour vous, ce langage ne vous sera point étranger; votre

cœur est fait pour le sentir : sans cela aimeriez-vous le citoyen de Genève ?

Si le noyer de Rousseau ne subsiste plus, il existe au fond des Alpes un autre arbre bien plus précieux à toute ame sensible : c'est le tilleul au pied duquel Pierre de Pultinger abbé de Dissentis, Hans Brun seigneur de Rœtsuns, et le comte Hans de Sax jurèrent en 1424 la première confédération qui procura la liberté au pays grison. Il est à l'entrée de Trons, petit village à deux lieues de l'abbaye de Dissentis. Ce tilleul unique de son espèce dans toute la vallée, étend au loin ses nombreux rameaux : il est vrai qu'accablé de vieillesse, et miné par l'écoulement des siècles dont il a vu les révolutions, il ne tardera pas à affliger le vallon de sa chute ; mais du moins les habitans le conservent avec un respect religieux... et malheur à l'homme qui oseroit porter sur lui une main sacrilège !

J'ai été le visiter ce tilleul respectable... je l'ai embrassé ; je me suis assis sous son ombre : une larme brûlante a sillonné ma joue, et mon ame s'est repliée avec délices sur les temps passés. Si je me marie, et que j'aie un fils, dès qu'il sera en âge de penser et de sentir, je le conduirai au pied de cet arbre, et je lui dirai : „ Baisez

» mon fils, baisez cette terre sacrée ; c'est
» la terre de la liberté. Jadis elle fut fou-
» lée par ces héros dont la nature avare
» semble avoir brisé le moule pour jamais.
» Quand vous serez entré dans le monde,
» votre cœur honnête s'affligera de ne trou-
» ver ni vertu, ni sentiment, ni liberté ;
» d'être avili par les uns, repoussé par
» les autres, et abandonné de tous ; alors
» vous penserez au vieux tilleul de Trons,
» et votre cœur sera consolé [a].

Adieu, mon cher Anglois ! des bords de la Tamise, transportez-vous quelques fois en imagination sur les rives charmantes du Léman, où respire un jeune homme qui s'énorgueilliroit de mériter le nom de votre ami.

L. B.

Lausanne, le 1 février 1787.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR NICOLAS DE FLUE.

NICOLAS DE FLUE, d'une des premières familles de Saxelen, dans le canton d'Underwald, combattit plusieurs fois pour la patrie, et entr'autres dans la guerre que les Suisses eurent à soutenir contre Sigismond, duc d'Autriche. C'est dans cette guerre que ses compatriotes étant sur le point de mettre le feu au couvent de Ste. Marguerite, près de Diessenhoffen, Nicolas leur dit : „ Quand Dieu vous donne la „ victoire sur vos ennemis, respectez les „ édifices qui lui sont consacrés" ; et ils épargnèrent le couvent. Dans la suite, il devint un des magistrats de son canton ; mais il refusa opiniatrement la première place (celle de landamman), mécontent de la conduite de ses collégues qu'il ne pouvoit se flatter de corriger, et qu'il ne vouloit point aigrir par les efforts d'un zèle infructueux. Ces circonstances, sa haine pour le vice, son penchant naturel à la dévotion, et l'esprit de ces temps-là, l'en-

gagèrent à quitter sa famille et le monde à l'âge d'environ cinquante ans : il se choisit une retraite sauvage, à quatre lieues et demi de Stantz ; là son lit étoit une planche, une pierre son oreiller, un arbre touffu lui servoit de toit : mais ses compatriotes s'empressèrent bientôt de lui construire un petit hermitage et une chapelle.

Dès long-temps Nicolas étoit regardé comme un saint personnage; sa retraite augmenta et étendit sa réputation. Il adressoit les plus sages exhortations aux habitans d'Underwald et aux autres Suisses, qui venoient visiter son hermitage : il ne cessoit de leur représenter que la pratique de la vertu sur cette terre conduisoit seule à une félicité plus parfaite : „ Mes amis, leur disoit-il, „ l'amour est le principe de toutes les vertus dans le ciel et sur la terre ; il se montre par-tout, dans tous les états, chez les hommes vertueux, dans les sujets par l'obéissance, dans les chefs par la justice : que chacun soit fidèle et juste dans son état ; peu de gens sont appelés à celui que j'ai choisi „ .... Aussi modeste que sage, il répondoit à ceux qui venoient le consulter : " Ne consultez pas un homme qui ne sait ni lire ni écrire, consultez vos docteurs qui sont plus éclairés que moi ". Souvent il répétoit à ses

„ compatriotes : „ Mes amis, puisse l'a-
„ mour vous conduire sans cesse! la dis-
„ corde détruit, et est détruite : cherchez
„ toujours la paix : votre union a vaincu
„ vos ennemis, par elle vous êtes devenus
„ une nation; l'intérêt et l'ambition peu-
„ vent seuls l'anéantir..... Quand on jouit
„ comme vous de la paix et de la liberté,
„ on doit avoir, mes amis, un cœur con-
„ tent et plein de reconnoissance envers
„ l'Etre suprême. N'attaquez jamais; mais
„ résistez à la force, et continuez à dé-
„ fendre la veuve et l'orphelin. N'étendez
„ pas trop votre liberté, et ne l'offrez
„ point à tous les exilés... Evitez les grands
„ seigneurs et leurs dons, et suivez mes
„ conseils tandis qu'il en est temps encore.

Ce sage hermite fut un très-bel homme, plein de grâce et de majesté : sa taille bien proportionnée, étoit au-dessus de six pieds; son front serein étoit animé par des yeux noirs, grands et pleins de feu.

Les trois villes de Zurich, Berne, Lucerne, et les cinq cantons populaires étoient divisés depuis quelque temps sur plusieurs articles; en particulier sur l'accession de Fribourg et Soleure au corps helvétique, à laquelle s'opposoient les cinq cantons populaires. On avoit déjà tenu plusieurs diètes et conférences infructueuses. On eu

fixa enfin une dernière à Stantz ; mais il fut impossible aux députés de rien conclure ; les esprits s'aigrirent au contraire ; le départ fut fixé au lendemain de cette assemblée, et tout annonçoit une division qui auroit porté, sans doute, un coup fatal au corps helvétique. Un prêtre, homme de bien, intime ami de Nicolas, courut pendant la nuit suivante à son hermitage, et revint le plus promptement qu'il lui fut possible : il alla à son arrivée chez les députés qui se préparoient à partir ; là il les conjura avec larmes de retarder un moment leur départ, et d'attendre les avis du pieux hermite qui venoit après lui. Cette proposition inattendue les frappa : il eut le bonheur de toucher les députés, et ils s'étoient déja rendus dans la salle des conférences lorsque Nicolas parut.

A sa vue respectable, tous se levèrent, et le vénérable hermite, tête nue au milieu de la salle, leur adressa ces paroles : » Mes chers seigneurs, je viens ici de mon » hermitage ; je n'entends rien aux scien- » ces humaines, mais Dieu m'a instruit, » et se tournant vers les députés des » villes : Renoncez, leur dit-il, aux » alliances particulières, qui ne peuvent » faire naître que des dissensions ; et vous, » en s'adressant aux députés des cantons,

„ souvenez-vous des services que vous ont
„ rendus Fribourg et Soleure; admettez-
„ les dans le corps helvétique; un jour
„ vous vous applaudirez d'avoir suivi mon
„ conseil. En outre, j'ai appris avec dou-
„ leur, qu'au lieu de remercier Dieu de
„ vos victoires, vous disputez sans cesse
„ entre vous sur le butin : chers amis,
„ partagez dans la suite les terres conqui-
„ ses suivant le nombre des cantons, et
„ le reste du butin suivant le nombre des
„ hommes.... Enfin, unissez-vous tous par
„ un lien commun d'amour, de fidélité,
„ et de bon ordre... Je n'en dirai pas da-
„ vantage.... Que le Seigneur soit avec
„ vous... „ Tous les députés applaudirent
à ces paroles, et en témoignèrent leur reconnoissance au respectable solitaire. „ Et
„ Dieu permit par sa grâce, dit un au-
„ teur de ce temps-là, que les paroles du
„ saint hermite fissent effet sur les cœurs;
„ et cette négociation entièrement rompue
„ le même matin, fut arrangée et conclue
„ dans une heure". Quelques jours après, en effet, l'alliance des dix cantons fut signée d'après les conseils du sage Nicolas.

Tous les cantons lui témoignèrent leur reconnoissance et leur estime par des lettres accompagnées de présens, qu'il employa à l'ornement de sa petite chapelle.

Il répondit au sénat de Berne : « Je recon-
» nois votre amitié paternelle qui me cause
» plus de joie encore que vos présens,
» dont je ne ferois pas moins de cas, s'ils
» étoient plus modérés. Puissè-je être
» trouvé digne de votre estime devant
» Dieu et devant les hommes » .... L'hermite Nicolas mourut l'an 1487 d'une maladie de nerfs, dans sa septantième année, six ans après qu'il eut rendu cet important service à sa patrie, les travaux de tout genre, les exercices religieux même furent suspendus le jour de ses funérailles ; les prêtres et tous les habitans des vallées d'Underwald se réunirent pour rendre les derniers devoirs à ce saint homme.

D.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR DAVID PURI DE NEUCHATEL.

Si le Mercure de France (N°. 15 de l'année 1785) n'avoit déja levé le voile sous lequel se cache un des hommes les plus respectables de ce siècle, nous ne nous serions point arrogé le droit d'y apporter une main indiscrette. Il est si doux d'offrir

publiquement à la vertu le pur hommage de sa vénération et de son respect, que nous avons cru devoir faire connoître plus particulièrement à la Suisse un de ces citoyens qui honorent également et leur patrie et l'humanité. Depuis l'année 1778 jusqu'à celle-ci, la ville de Neuchâtel a reçu de l'un de ses bourgeois absent, plus d'un million de livres de France, avec prière au magistrat de s'en servir de la manière qu'il jugeroit la plus utile au bien public : ces sommes ont été employées à réparer les grands chemins, à créer une rente en faveur des veuves de pasteurs, à bâtir un hôtel-de-ville plus commode, et sur-tout à fonder un superbe hôpital dont le frontispice est décoré de cette inscription également noble et modeste, CIVIS PAUPERIBUS (un citoyen aux pauvres). Chaque année il envoie encore dans cette même ville cent louis à la chambre de charité pour les besoins connus, et le double pour les pauvres honteux : outre cela, ses correspondans sont chargés de plusieurs aumônes particulières qui vont sécher en secret les pleurs de l'indulgence timide, au moment qu'elle s'y attend le moins.

Mais pourquoi craindrions-nous de nommer cet homme bienfaisant ? C'est M. David Puri, né en 1709, fils de ce Neu-

châtelois entreprenant qui fonda en Caroline la colonie de Purisbourg : envoyé à Londres dans sa jeunesse, le banquier Simon chez lequel il travailloit lui découvrit par hasard un talent unique pour déterminer à la première vue la qualité des pierres fines. Il passa de là en Portugal, où il s'enrichit par le commerce de pierreries et le bail d'une partie des fermes de ce royaume. Sa bienfaisance l'illustra beaucoup plus que le titre de baron dont le roi de Prusse a décoré dernièrement ce digne citoyen. On peut voir son portrait à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, et l'on ne fixe point sans émotion des traits où se peint un cœur si généreux. Ceux qui savent qu'on a frappé des médailles à l'honneur des plus cruels destructeurs de la race humaine, sont surpris qu'on n'ait point consigné de cette manière à la postérité le souvenir d'un de ses plus vrais bienfaiteurs. Pourquoi, quand on a fondé cet hôpital, ne pas consacrer, en le gravant sur les plus précieux métaux, le bienfait et la reconnoissance? On auroit mis d'un côté la tête du négociant Neuchâtelois, ceinte de la couronne civique, avec cette inscription; *Davidi Puri, civi optimo, patri pauperum senatus populusque Neocastrensis dicat* (DAVID. PURI. CIVI OPT. P. PAUP.

S. P. Q. NEOCASTR. D.), et au revers un arrosoir avec cette dévise, IMPLETUR UT SPARGAT. Mais que dis-je? Qu'a-t-il besoin, ce mortel bienfaisant, de médailles, de monumens, de statues? Sa mémoire sacrée ne reste-t-elle pas gravée en traits ineffaçables dans le cœur de ses concitoyens? Les bénédictions des heureux qu'il a faits ne sont-elles pas bien plus douces à sa pensée que toutes ces jouissances précaires que le riche égoïste paye si chèrement de son or, de sa santé et de son repos? et ne dira-t-on pas de lui après sa mort: „ Il a répandu, il a donné aux „ pauvres; sa justice demeure éternelle„ ment. " (Ps. CXII v. 9.)

Cet excellent citoyen, est mort sans postérité à Lisbonne le 31 mai 1786, à l'âge de 77 ans. Le précis de son testament vaudra mieux que tous les éloges qu'on pourroit donner à ses vertus. Après avoir tant dans le corps du testament que par des codiciles, distribué la somme de 137580 cruzades (à 400 rées pièce) en divers legs à ses parens, à ses amis, à ses facteurs, à ses domestiques, aux pauvres de la paroisse dans laquelle il habitoit et à ceux de la factorie britannique de Lis-

bonne, il nomme ses exécuteurs testamentaires et dispose en ces termes du reste de sa fortune qui monte de trois à quatre millions de livres de France. „ J'institue „ et nomme pour héritiers universels du „ restant de tous mes biens tant présens „ que futurs, la ville et bourgeoisie de „ Neuchâtel en Suisse ma patrie, pour en „ faire les usages ci-après nommés, aux„ quels uniquement et de toute façon je „ les destine, afin que les bourgeois de la „ dite ville mes compatriotes y participent „ selon mes intentions et en reçoivent le „ principal bénéfice, quoique d'une ma„ nière indirecte. — Je pense que la dite „ ville et bourgeoisie de Neuchâtel est re„ présentée par le conseil général de la „ dite ville, composé du petit conseil que „ l'on nomme des vingt-quatre, et du grand „ conseil que l'on nomme des quarante, „ etc.... C'est aux représentans de la dite „ ville de Neuchâtel en Suisse, quels qu'ils „ soient, que je commets le bon ménage„ ment et la sage administration de tous „ mes biens : je dis du restant de tous mes „ biens tant présens que futurs, dont je „ les prie de vouloir bien se charger com„ me d'un dépôt public et sacré qui leur „ est confié, pour en faire deux portions „ égales et les appliquer chacune séparé-

„ ment et le plutôt qu'il se pourra aux
„ usages auxquels uniquement les dits
„ biens sont destinés : savoir.

„ La première portion devra être em-
„ ployée en œuvres-pies et de charité,
„ telle que la réparation ou réédification
„ des temples sacrés de la ville de Neu-
„ châtel et l'entretien des orgues dans les
„ susdits temples, l'augmentation des re-
„ venus affectés aux pasteurs ou ministres
„ de la susdite ville, l'augmentation des
„ revenus affectés aux régens et maîtres
„ d'écoles dédiés à l'enseignement et à
„ l'éducation de la jeunesse, sur-tout
„ des enfans de bourgeois qui auront
„ besoin de secours ; assister la chambre
„ de charité dans ses œuvres-pies, no-
„ tamment pour le soutien de l'hôpital de
„ la dite ville, ou tels autres objets de
„ même nature, jusqu'où pourra s'étendre
„ cette première portion du restant de
„ tous mes biens, selon que les susdits
„ représentans de la ville et bourgeoisie
„ de Neuchâtel jugeront être le plus con-
„ venable et le mieux appliqué.

„ La seconde portion ou l'autre demie
„ du restant de mes biens est destinée et
„ devra être totalement appliquée à l'ac-
„ croissement, à l'embellissement et à la
„ perfection des ouvrages publics de la

„ dite ville que les susdits représentans
„ jugeront être les plus décens, les plus
„ utiles et les plus nécessaires, tant pour
„ la commodité que pour l'agrément des
„ bourgeois de la dite ville et de ses habi-
„ tans, tels que sont les édifices publics,
„ les ponts et les chaussées, les fontaines
„ et autres embellissemens, les promena-
„ des de la ville et de ses environs, le
„ tout selon qu'il sera promptement déter-
„ miné par les susdits représentans, sans
„ que le prince souverain du comté de
„ Neuchâtel puisse y intervenir en aucune
„ façon "....

A la nouvelle de sa mort, le magistrat de Neuchâtel décida qu'on porteroit pendant quinze jours le deuil de ce digne citoyen : les pasteurs prononcèrent le dimanche suivant des sermons de circonstance ; non que le défunt eut besoin de panégyrique, mais pour l'offrir comme modèle à leurs auditeurs, et chacun se rappela avec un sentiment de respect et de reconnoissance tous les bienfaits publics et particuliers dont il avoit comblé pendant sa vie, et sa bourgeoisie et les pauvres d'entre ses combourgeois, auxquels il venoit encore à sa mort de mettre le sceau en en faisant ses heritiers. La régence de Neuchâtel va dresser le plus beau comme le plus durable monu-

ment à sa mémoire, en mettant au plutôt à exécution les sages et généreuses vues du testateur, de la manière la plus conforme à ses dernières volontés : on ne s'attend point sans doute qu'elle lui élève une superbe statue ou un cénotaphe pompeux; non : ce qu'on a dit des libérateurs de la Suisse on peut aussi le dire de ses bienfaiteurs....

Quiconque de son peuple assura le bonheur
N'a pas besoin de tombe; elle est dans chaque cœur.

Mais on espère, que le magistrat fera ce que l'extrême modestie de monsieur Puri, qui prenoit plaisir à rester ignoré au milieu de ses bonnes œuvres, n'a pas permis de son vivant; qu'il donnera au public la gravure de son portrait qui décore actuellement la salle du conseil, pour que chaque Neuchâtelois conserve précieusement chez lui les traits chéris de ce père de la patrie. — Alors, après leur avoir montré un hôpital fondé, des malheureux secourus, des écoles établies, des temples réparés, un hôtel-de-ville construit, de beaux chemins bordés de fontaines et d'ombrages au milieu des précipices, le père dira à ses enfans, en leur représentant cette tête vénérable : „ regardez celui à qui nous

„ devons tous ces biens.... Le voilà ce
„ citoyen qui n'eut dans son opulence
„ d'autre famille que sa patrie, parce que
„ dans ses besoins sa patrie lui avoit tenu
„ lieu de famille....

P. B.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR ANDRÉ WEISS,

LUE À LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

D'OLTEN, le 23 mai 1792.

Illi ..... nec tarda Senectus
Debilitat vires animi, mutatque vigorem.
VIRG.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT!

Très-chers et loyaux confédérés et frères.

D'APRÈS votre arrêté, qu'il seroit fait mention chaque année des membres de la société décédés depuis sa dernière assemblée, je me crois autorisé à vous présenter un court précis biographique, qui vous apprendra la perte et vous rendra plus cher le souvenir de notre digne confrère, André Weiss, mort à Bâle, le 4 avril dernier.

Je ne viens point semer les fleurs de l'éloquence sur son tombeau, par un pompeux panégyrique.... je veux seulement retracer avec ce ton simple, qui me convient

et que vous aimez, les principales époques de la vie d'un homme de bien, d'un magistrat respectable, et d'un savant distingué, qui eut cela de commun avec plusieurs autres Suisses, d'avoir été plus connu à titre d'homme de lettres des étrangers que de ses compatriotes, et plus estimé de ces derniers, comme citoyen que comme homme de lettres : ayant été pendant cinq ans son plus proche voisin, jouissant souvent de ses entretiens, dans lesquels j'ai beaucoup appris ; honoré, j'ose le dire, de son estime et de son amitié, je ne ferai qu'obéir au vœu secret de mon cœur, en rendant un hommage public à sa mémoire.

Weiss naquit le 13 octobre 1713, dans la patrie des Bernouilli, des Euler, des Iselin, et de tant d'autres hommes précieux à la Suisse, aux lettres et à l'humanité. Son père, d'une ancienne famille de Bâle, membre du conseil souverain de la république, travailla de bonne heure et avec succès à développer l'heureux naturel que son fils annonça dès le berceau : car vous ne l'ignorez pas, si l'on veut que l'arbre du talent ne se borne pas à produire les fleurs passagères de l'esprit, mais qu'il porte les fruits durables du génie, il faut le cultiver dès son premier âge. L'étude des langues de Rome et d'Athènes le con-

duisit à celles des chefs-d'œuvres de l'antiquité ; et il s'appropria si bien les ouvrages des plus fameux anciens, qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans, il faisoit les citations les plus heureuses, non-seulement des poëtes, mais ce qui est bien plus, des philosophes : on peut même dire qu'il étoit si imbu de la doctrine de ces derniers, qu'il ne se bornoit pas à parler d'après eux, mais qu'il pensoit comme eux.

Ses premières études se firent dans l'université de Bâle, et s'il y trouva de bons maîtres, ceux-ci purent dire qu'ils trouvèrent un excellent disciple : il n'avoit pas quinze ans, qu'il traita avec distinction dans une promotion académique, cette question peu connue : „ Que doit-on penser „ d'une loi des Thébains, qui, au rapport „ d'Aristote, éloignoit des affaires de la „ république, tout homme qui depuis dix „ ans au moins, ne s'étoit pas abstenu de „ toute occupation mercantile "..... problême d'autant plus délicat à résoudre, que c'étoit au milieu de la ville la plus commerçante de la Suisse, qu'il devoit parler, et cela à un âge, où l'on connoît encore peu l'art des ménagemens.

Quand Weiss eut jeté le vrai fondement de toute saine science, par l'étude approfondie des humanités, il entra dans

la carrière épineuse du droit ; mais il y marcha en philosophe : il en chercha les sources dans la nature, et les abus dans les livres. Il vit que les anciens législateurs travailloient à former les hommes pour les lois, tandis que les modernes font les lois pour les hommes : en comparant les codes des nations, il remarqua que chez les peuples simples, on suppléoit au petit nombre des lois par les mœurs ; tandis que chez les peuples corrompus, on croit suppléer au manque de mœurs par le grand nombre de lois. — Cicéron, son premier professeur, comme il aimoit à l'appeler, lui avoit appris que les deux grands liens de la société sont la raison et l'art de la parole (*ratio et oratio*) : il cultiva l'un et perfectionna l'autre avec soin ; mais de manière à ce que ses expressions tirassent plutôt leur force de ses pensées, que ses pensées de ses expressions : comme il étoit né avec une éloquence naturelle, il eut moins besoin d'apprendre à bien dire, qu'à parler juste ; et suivant une route inconnue à la plupart des savans, il se fit de bonne heure une règle invariable de subordonner son érudition à son jugement, et de faire de son vaste savoir le vernis et non le fonds de ses discours.

L'université de Bâle lui conféra à l'âge de vingt-un ans la chaire importante de philosophie morale et de droit naturel, et notre jeune professeur annonça ce qu'il seroit un jour, par un discours sur l'usage des livres du nouveau Testament dans l'étude de la philosophie pratique; discours dans lequel il rendit également hommage et justice soit à la religion, soit à la philosophie, en prouvant que leur union bien entendue peut seule doubler leur utile influence, et par conséquent assurer leur succès; car il n'étoit heureusement pas du nombre de ces sophistes, qui regardent comme incompatible d'être chrétien et philosophe tout ensemble.

N'ignorant pas que la science ne va point chercher l'homme, mais qu'il faut que l'homme aille chercher la science, il entreprit alors un voyage, dans le but unique de visiter les savans et les académies célèbres: il parcourut plus en observateur qu'en érudit, la France, l'Allemagne, la Hollande, et rapporta de cette course littéraire un grand fonds de connoissances, une nouvelle ardeur pour l'étude, et un désir toujours plus actif de se distinguer. En 1737, il prit le grade de docteur en droit; et cette fois le bonnet doctoral, si souvent prostitué, ne put

pas être appelé l'enseigne d'une tête vuide. L'université le chargea, en 1746, du soin d'un trésor trop peu connu, même dans la ville qui le possède ; je veux parler de cette immense bibliothèque fondée peu après le fameux concile, si riche en manuscrits précieux et en livres rares, mais qui sera toujours une perle cachée et à peu-près inutile, aussi long-temps qu'il n'en paroîtra pas un catalogue imprimé, que la république des lettres demande à grands cris depuis long-temps : ce travail important eût sans doute été fait, car il en avoit conçu le projet, et le monde savant lui en auroit une obligation éternelle, si au bout d'une année, le nouveau bibliothècaire n'eût quitté son poste et sa patrie.

Ce fut en 1747 que l'illustre université de Leyde, qui, dans tous les temps, s'est montrée aussi habile à découvrir le vrai talent, que jalouse de se l'attacher, lui adressa de la manière la plus honorable des lettres de vocation, pour une chaire de professeur en droit public. — Il n'avoit point intrigué pour obtenir cette place ; il ne la tenoit que de son seul mérite, et il devoit peut-être autant à lui-même, qu'à ceux qui l'appeloient d'aller justifier leur confiance. — Il quitte donc sa ville natale, qui ne sentit jamais mieux son prix qu'en

le perdant ; il vient à Leyde ; il y soutient sa réputation ; ses leçons publiques sont suivies et écoutées avec enthousiasme. Il est obligé d'ouvrir des cours particuliers, et se voit entouré, écouté, chéri d'une foule d'étudians, dont plusieurs étoient des plus nobles familles de la Hollande et de l'Allemagne. „ Alors encore, me disoit-il
„ un jour, c'étoit un plaisir d'enseigner ;
„ les jeunes gens écoutoient beaucoup et
„ décidoient peu : on dit qu'à présent c'est
„ tout le contraire ..... Je n'ai pas opinion
„ de ce nouveau système ; je crois même
„ qu'il tend peu à peu au bouleversement
„ de la société ".

Au sein de cette terre étrangère, il resta toujours Suisse : il ne perdit ni les goûts ni les mœurs de sa patrie ; il se montra l'ami de tous les jeunes Helvétiens qui vinrent étudier, ou qui passèrent à Leyde. Plusieurs de nos compatriotes parlent encore avec transport de ses prévenances officieuses, de son hospitalité désintéressée, et des santés qu'il portoit fréquemment, savoir, celles de la commune patrie et de la confraternité helvétique.

Sa ville natale, de son côté, ne l'avoit point oublié, et la même année (1753) que l'université de Leyde lui conféra le poste de recteur, Bâle l'agrégea à son conseil

souverain : elle espéroit sans doute qu'il ne tarderoit pas à venir y siéger..... Mais une nouvelle distinction l'attendoit encore hors de sa patrie; et l'on ne sait, si le choix dont il fut l'objet, est plus honorable pour lui, que pour ceux qui le firent. En 1759, il fut solennellement chargé de diriger l'éducation de Guillaume V, prince d'Orange et de Nassau, actuellement Stathouder des sept Provinces-Unies : pendant six ans qu'il remplit cette place aussi brillante qu'épineuse, il répondit parfaitement à la confiance publique, et se concilia tout-à-la-fois l'amitié de son illustre élève, l'estime de la cour et la reconnoissance des Hollandois, charmés de voir un homme né dans le pays de la liberté, et nourri des sages maximes des républiques anciennes et modernes, instruire et former celui qui devoit bientôt les gouverner : dans toutes mes leçons, m'a-t-il répété plus d'une fois, „ si j'avois le prince à mes côtés, j'avois „ toujours les Hollandois devant les yeux ; „ et le premier ne m'a jamais fait oublier „ que je devois travailler pour les seconds ".

Je remarquerai ici en passant, que notre patrie a droit de s'enorgueillir du grand nombre de Suisses qui depuis deux siècles ont été chargés d'élever des hommes destinés à régner, que cette confiance des

étrangers dans la loyauté helvétique est un hommage précieux rendu aux principes de notre nation, et que plus d'un état de l'Europe nous a l'obligation d'avoir eu des princes et non des despotes.

Si le philosophe ne changea pas la cour, la cour ne changea du moins pas le philosophe.... quand il eut achevé l'éducation de Guillaume V, il revint à Leyde, comblé des bienfaits ou plutôt des preuves de la reconnoissance de son illustre élève, pour y reprendre les fonctions de sa chaire, qui lui avoit été conservée. Supérieur à la vanité des titres et des décorations, il refusa les uns et les autres; et il borna son ambition à être membre de la société de St. George, qui l'associoit aux Hollandois les plus distingués dans le militaire, la magistrature et les sciences : et s'il conserva quelque crédit à la Haye, il ne s'en prévalut jamais que pour faire du bien et pour rendre service : sans entrer dans des détails qui nous sont étrangers, il suffit de de dire que plusieurs personnes lui durent leur place et leur fortune.

Bientôt après son retour, l'université de Leyde lui donna la commission flatteuse de complimenter, en son nom, le prince d'Orange, qui, parvenu à sa majorité prenoit en main les rênes de l'état.

Le discours public qu'il prononça à cette occasion, le 15 avril 1766, justifia pleinement la haute idée qu'on avoit de ses talens : mais ce ne fut qu'à regret qu'il en permit l'impression : tant il est vrai que la modestie est toujours le sceau de la véritable sagesse.

Il avoit consacré l'âge de sa force aux étrangers ; il crut devoir à sa patrie l'âge de sa maturité.... Aussi, malgré les pressantes sollicitations qu'on lui fit de toute part pour rester en Hollande, il revint à Bâle jouir, au milieu des siens, du fruit de ses longs travaux, et goûter loin du théâtre orageux des cours et des factions, les douceurs d'un repos philosophique. — Ce fut en 1772 qu'il devint membre de la société helvétique, alors séante à Schintsnach ; il regardoit, et à juste titre, cette institution comme une école de patriotisme et un lien de confraternité. Plus d'une fois il m'a témoigné ses regrets, de ce que son grand âge ne lui permettoit plus d'aller s'y réunir à ses compatriotes des divers cantons, pour leur porter le tribut d'estime et les vœux que leur doit tout bon Suisse.

L'année suivante il entra dans le conseil de régence de la république ; le nouveau Sénateur remplit cette place comme les précédentes, avec zèle, avec lumière.

tés toujours renaissantes de la nature, et les ruines des ouvrages périssables de l'art..... il fouloit souvent dans ses promenades solitaires, une terre encore empreinte des vestiges des anciens Romains, et s'asseyant au milieu de ces mélancoliques débris, il s'appliquoit dans son dernier âge ce mot d'une lettre de Sulpitius à Cicéron : *heu! nos homunculi, indignamur si quis nostrum interit, cum tot oppidorum cadavera projecta jaceant......* ou plutôt il vieillissoit suivant son expression, entre les souvenirs de la destruction et les espérances de l'immortalité.

Dans les deux dernières années de sa vie, il se retira peu-à-peu des affaires politiques, pour mettre quelque intervalle entre le monde et lui : sa vieillesse fut heureuse, il conserva jusqu'à sa soixante et dix-huitième année toutes ses facultés physiques et intellectuelles ; et ce fut seulement alors qu'il s'aperçut que son corps ne pouvoit plus suffire à l'activité de son ame ; mais le philosophe ne s'attrista point d'arriver au terme, et le chrétien, ne s'effraya pas d'avoir à le franchir..... il se prépara en sage à son prochain départ, et ne s'abandonna jamais à ces inquiétudes, qui annoncent ou la foiblesse de l'esprit ou la corruption du cœur, et trop souvent

l'une et l'autre : il vit tranquillement l'arrivée et les progrès d'une hydropisie de poitrine, qu'il jugea lui-même incurable ; peu de semaines avant sa mort, il me dit en me serrant la main : j'ai assez vécu pour savoir mourir ; mon paquet est fait, et j'attends qu'on batte la marche. Ayant eu occasion dans le même entretien, de lui parler d'un ouvrage qui devoit renfermer le développement d'idées neuves sur l'éternité, il me répondit en souriant : „ moi qui peut-être
„ demain verrai de près ce qui en est qu'ai-
„ je besoin que l'imagination téméraire d'un
„ homme tente de soulever au hazard un
„ coin du voile de l'avenir, quand la main
„ d'un Dieu est prête à le déchirer pour
„ moi..... " car tel étoit son amour pour la vérité, qu'il prit rarement de fausses lueurs pour la lumière réelle ; et qu'autant il se confioit aux rapports de la raison, autant il se défioit de ceux de l'imagination, qui va presque toujours au-delà du vrai.

Il conserva jusqu'à son dernier soupir une ame libre et ferme, et cette gayeté froide qui avoit toujours fait partie de son caractère ne l'abandonna jamais ; témoin ce mot qu'il addressa peu d'heures avant sa mort à ceux qui l'environnoient... „ Je vou-
„ drois qu'on fit venir mon médecin, pour
„ avoir le plaisir de mourir selon toutes les

„ règles de la faculté : je lui accorderois bien „ volontiers les honneurs de la séance. “ Je n'ai pas besoin de dire qu'il fut placé dans le sépulcre de ses pères, au milieu des regrets de sa famille, de ses amis particuliers, et de tous les honnêtes gens.... Dans les beaux siècles de Rome, il auroit eu un tort sans doute, celui de mourir célibataire, sans s'être reproduit dans des enfans dignes de lui. Mais nos mœurs actuelles, et plus encore ses circonstances personnelles, le disculpent pleinement.

La bienfaisance qui l'anima pendant sa vie, se manifesta dans ses dispositions testamentaires, d'une manière digne de tous nos éloges.... il fit d'abondantes largesses à presque tous les établissemens de charité de sa patrie, et il entoura sa mémoire des bénédictions de l'indigence : je ne parlerai ici que de deux legs de cinquante louis chacun : l'un pour la caisse des pauvres du village d'Augst, afin sans doute de confirmer ce qu'il disoit un jour.... je ne veux pas que ces tristes restes des barbares me confondent avec ceux qui ne se sont arrêtés dans cette belle contrée que pour la désoler : l'autre pour la bibliothéque de l'université, est spécialement destiné à acheter les principaux ouvrages de l'histoire helvétique, que tout vrai Suisse

doit posséder, ou du moins trouver aisément dans les dépôts publics qui lui sont ouverts.

Beaucoup d'hommes célèbres n'ont été sages que pour les autres; mais Weiss le fut pour lui-même: sa philosophie étoit tournée en dedans, selon son expression, et non en-dehors.... il se l'appliquoit intérieurement par une pratique habituelle; car celle qui n'est que de parade et d'ostentation, il la comparoit à un habit de théâtre que l'acteur a grand soin de quitter en descendant de la scène.

Je n'ajouterai qu'un mot.... il ne fit pas de gros livres, mais il fit mieux que cela... il contribua tant à Bâle qu'à Leyde à former le cœur et l'esprit de plusieurs de ceux qui sont maintenant utiles soit à la Suisse soit à la Hollande, il propagea le vrai patriotisme autant par ses leçons que par son exemple, et il mérita ainsi le plus beau titre qu'on puisse lui donner dans une assemblée telle que celle-ci, le titre que nous ambitionnons tous celui de bon citoyen.

SCÈNE

DES TEMPS PASSÉS (12).

Or estoit-il que haulte et puissante dame Marguerite, comtesse de Gruyeres, n'auoit lignee aulcune; bien que ià sept ans y eust qu'à mary foy et main eust donnees : de quoi estoit moult chagrine et par trop dolente : auoit la noble dame mages et deuins consultez, mais rien n'auoit profité d'iceulx sçauoir et medicamens : puis auoit faict beaux pelerinages et beaux presens à nostre dame de Lausanne, à nostre dame des Hermites, uoire tout depuis peu à nostre dame de Lorette : mais tout de mesme estoit et pis encore : car tousiours lamentant et plorant, uiuoit en amertume dans son bon chastel de Gruyeres, disant à tous uenans que plus n'y auroit pour elle lyesse et soulas en cestuy bas monde, si Dieu et nostre dame ne luy octroyoyent pas sa requeste d'estre par quelqu'ung mere appellee, et que trespassement mieulx luy duiroit que sterilité tant longue. Et non loing du chastel par embas, dans ung petit clos jouxte la Sarine, estoit une chapelle de

nostre dame de bon secours : si que deuers le soir, souuentesfois y descendoit-elle, pour dire ses patenostres et requerir ung beau fils ; et portoit alors par deuote humilité, non ses beaux atours de grand' dame, mais tant seulement grosse robe de bure auec la cape noire, tout ainsi que faict pauure femme en deuil de son mary.

Or aduint-il qu'ung soir estoit là allee toute seulette et ainsi pauurement vestue : et voilà que le uent d'automne enleuoit les feuilles seches des arbres et que le ciel estoit tout sombre et tumultueux comme pour une tempeste et que la nuyct tomboit froide et obscure : et dans ung coin de la chapelle estoit à deux genoux la noble dame, leuant ses beaux yeux bleux devers notre dame et l'enfant Iesus qu'estoyent sur l'autel, plorant et gemissant pitoyablement, tout ainsi que la mere du sainct prophete Samuel requeroit à toute force ung fils dans le tabernacle, comme il est dict es divines escriptures. Voilà-t-il pas qu'entre dans la chapelle Iehan l'Escloppé ; ainsi appelloit-on ung pauvre mendiant tout dehanché, congneu par tout le pays ; et tant estoit simple et de petit deduit, que les gens ores s'en moquoyent sans luy rien bailler, ores luy donnoyent, qui du pain, qui du laict, qui un uieil pourpoinct pour se ues-

tir ; mais soit qu'il fust gracieusement aumosné, ou desjetté et honny auec risee, disoit toujours : „ Dieu et nostre-dame „ te donnent ce que ton noble cueur „ desire „ !

Et quand Iean l'Escloppé fust dans la chapelle, adoncques mit bien deuotement genouil en terre, baisa sa main deuant nostre dame, et à elle se recommanda de cueur plein, mais sans dire parole aulcune, car d'oraison point ne sçauoit reciter, tant estoit niais, et d'entendement depourueu : et en regardant deuers le mur, il ueit une femme qui sembloit en grand destroit d'affliction, et allat-il pas cuider qu'estoit pauure femme comme luy pauure homme, demandant pain et reconfort à nostre dame ; quand bien foyble estoit d'esprit, tant bon cueur auoit-il, qu'il print sa besace que toujours auoit sur le dos quand pleine estoit, et sous le bras quand rien n'y auoit ; adoncques en tira un gros pain d'orge et un bon morcel de fromage, que gens de bien luy auoyent baillé cestuy iour là pour l'amour de Dieu ; et ayant ce pain et ce fromage en deux parts coupez, en porta une deuers la femme qui tant luy paroissoit pauure et souffrante, et luy dit en son langaige de simple : „ [illegible]s rien ; moy ay : te „ baille la moitié ; [illegible] auois plus, t'aurois

„ plus : Dieu et nostre dame te donnent „ ce que ton noble cueur desire“. Puis s'en alla Iehan l'Escloppé, tant viste qu'il pust....

Qui fust esbahie et ioyeuse ? Certes ce fust la noble dame, et tint cela comme de bonne uenue pour la suite, et serra bien soigneusement le morcel de pain et de fromage ; puis en son chastel reüint qu'estoit nuyct noire, et eust grand haste de raconter le tout par le menu à sa uieille nourrice Marie, qu'auoit amenee de son chastel d'Oron, quand epousa le comte. Laquelle nourrice tenoit en grande estime et franche amitié, uoulant, disoit-elle, soigner icelle jusqu'à son trespassement pour tout le bien qu'en auoit receu des le uentre de sa mere. Tout soudain qu'eust la chose à Marie contee, luy uint une pensee laquelle dit en grand secret à la nourrice, et par ainsi par elles deux fust faict, comme allez sçavoir.

A grand peine auoit la noble dame quitté ses pauures uestemens pour reuestir beaux atours comme à l'accoutumee, qu'on entendit soubs la porte du chastel grand bruit d'hommes et de cheuaulx, auec abois de chiens et le son de trompe des ueneurs. N'estoit autre que son benin seigneur et mary, le comte François, le-

quel reuenoit de chasser le sanglier auec quatre preux cheualiers, ses grands amys et compaignons d'armes, dont chaque an une fois receuoit la uisite en son bon chastel : et tous quatre estoyent de noble race et hault lignage, assauoir, sire Iehan de Blonay (13) lequel portoit la bandiere de monseigneur de Sauoye ; Claude d'Affry, lequel ayant guerroyé tout jeune en terre saincte contre les Sarrasins et mecreans avoit gangné honorables blessures à la prise de Rhodes ; Humbert Cerieat, sire de Combremont, et le commandeur Gui de Torrens, seigneur d'Aigle et des Ormonts. Et soudain qu'iceulx furent desarmez, s'enuindrent tous à la grand' salle du chastel, où tables estoyent dressees et banquet apresté : et se mirent à manger et à boire d'autant ; car estoyent las et recréus et de grand appetit, comme ont de coustume les bons chasseurs, qui par uaulx et monts ont tout le grand iour cheuaulché. Et aussitost entra pour les seruir la noble dame, avec ce sembloit, meilleur uisage que d'ordinaire ; et apres elle entra son uieil chapelain, Ioseph du Russel, qui l'auoit baptisee et mariee, et point n'auoit uoulu, tant il aimoit la noble dame, la quitter, bien qu'eust pu auoir prebendes et abbayes à foison : et quand ce uint la fin du ban-

quest, qui fust bien long selon la mode du pays, se print à dire la noble dame...
„ Mon chier seigneur et mary ueulx uous
„ requerir le congé d'offrir mon plat aux
„ nobles seigneurs uos bons amis icy pre-
„ sens... et lui répondit iceluy tout joyeux,
„ belle amie, ainsi soit faict comme de-
„ sirez “.

Adoncques fit signe et commandement à son petit page qu'estoit derriere elle, d'aller querir la uieille Marie; et s'en uint tout d'abord la bonne nourrice toute tremblottante, et portant ce que bien sauez entre deux grands plats d'argent. Quand fust le tout placé au milieu de la table, decouurit le plat en grande haste le noble comte, et fust bien esbahi et uergongneux de uoir, qu'il n'y auoit autre que gros pain noir et fromage du pays. Qu'est-ce donc que cecy, fist-il en regardant sa femme d'un air marri et piteulx. Adoncques se leua la noble dame, et raconta tant gracieusement, comme auoit esté prier et requerir un beau fils, en la chapelle de nostre dame de bon secours; comme Iehan l'Escloppé estant surueneu tandis que faisoit oraison, l'auoit tenue pour pauure mendiante, et l'auoit aumosnee d'autant, et comme il luy auoit dict en grande simplesse... „ Dieu et
„ nostre dame te donnent ce que ton noble

„ cueur desire : “ et furent tous les assistans si esmerueillez que se regardoyent sans sauoir que dire; puis soudain la noble dame, chapella le pain et le fromage en huict parts, et s'en alla de l'un à l'autre, leur presentant un petit morcel de son aumosne; et s'en fut tout premierement au sire Iehan de Blonay, lequel dit : „ Ay eu
„ grand plaisir quand mon seigneur de
„ Savoye me dit, mon cousin, remets en
„ uotre bonne garde, ma bandiere; por-
„ tez la pour mon profit et honneur qu'est
„ aussi le uostre... mais n'en ay pas tant
„ eu qu'à manger ce pain et ce fromage.
„ Et uint à Claude d'Affry, lequel dit :
„ Ay eu grand plaisir, quand au tournois
„ de Lyon, ay esté proclamé vainqueur de
„ tous les champions, et presenté aux
„ belles dames pour auoir le prix de la
„ ioute... mais n'en ay pas tant eu qu'à
„ manger ce pain et ce fromage “.

Et vint par apres à Humbert Cerieat, sire de Coinbremont, lequel dit : „ Ay eu
„ grand plaisir quand ay esté armé che-
„ ualier par monseigneur de Bourgongne,
„ pour l'auoir liberé des mains des enne-
„ mis en une rencontre, et qu'en ay receu
„ bonnes paroles et honorables grand mer-
„ cis avec que l'accollade, mais n'en ay pas

„ tant eu qu'à manger ce pain et ce fro-
„ mage".

Et uint apres luy au commandeur Gui de Torrens, lequel dit: „ Ay eu grand plaisir
„ à bastir un temple à nostre dame jouxte
„ mon bon chastel d'Aigle, et y entendre
„ oraison pour le repos de l'ame de mon
„ pere, occis à St. Iehan d'Acre... mais
„ n'en ay pas tant eu qu'à manger ce pain
„ et ce fromage".

Et par apres uint au comte de Gruyeres, son benin seigneur et mary, lequel dit en l'accollant: „ Belle et honoree dame et
„ bien chiere amye, ay eu grand plaisir,
„ quand uous uis pour la premiere fois en
„ uostre bon chastel d'Oron, et que uous
„ donnai mon cueur... mais n'en ay pas
„ tant eu qu'à manger ce pain et ce fro-
„ mage".

Puis quand ce uint au uieil chapelain Ioseph du Russel, dit en faisant le signe de la croix: „ Ay eu grand plaisir quand
„ ay uisité les lieux saincts en la compa-
„ gnie de uostre pere, mon benin seigneur,
„ dont Dieu ueuille auoir l'ame... mais n'en
„ ay pas eu tant qu'à manger ce pain et
„ ce fromage".

Lors la noble dame prenant sa part de sa main blanche, se print à dire en grand esmoy: „ Ay eu grand plaisir à donner

„ mon pain es necessiteux... mais en ay eu
„ plus grand à en recevoir comme estant
„ paure femme, et d'estre aumosnee à
„ mon tour de bon cueur, comme ay au-
„ mosné les autres". Et se retournant la noble dame aduisa derriere elle, son page René de Rouerea (14) dont le pere auoit esté occis en la defense de la tour de Treyme, contre les gens de Berne et de Fribourg, pour le service de mon seigneur de Gruyeres, et lui dit : „ Beau petit page mon fil-
„ leul, quand uisitai uotre mere à son lict
„ de mort, tant estoit inquiette sur uous,
„ crainte que mal ne uous aduint, que me
„ dit, uous requiers de par nostre dame,
„ de soigner ce mien fils, uostre filleul, qui
„ n'a plus de pere et bientost plus de mere...
„ et lui repondis-ie adoncques : ecoutez,
„ chiere et affligee dame et cousine, ce
„ qu'ay promis en portant au sainct baptes-
„ me, ce fils uostre, qu'est le mien à cette
„ heure; aussi ueux-ie le tenir fidellement...
„ Aura tousiours de tous mes morcels, et
„ tant que Dieu me donnera de quoi, onc-
„ ques iamais rien ne lui faudra. Gentil
„ page mon amy, uoicy donc une bouchee
„ de cette mienne part qu'aurons ainsi par
„ ensemble". Adoncques tout soudainement le petit damoisel mit un genouil en terre, et baisa la blanche main qui luy tendoit le morcel

morcel, en disant : „ Noble dame et ho-
„ noree marreine, quand mon pere et ma
„ mere s'en allant de uie à trespassement,
„ me laisserent seulet et orphelin, et que
„ uintes me querir et me fistes porter uos
„ belles livrees, ay eu grand plaisir... mais
„ pas si grand qu'en ay à cestuy pain et
„ fromage de uous receuoir "... et se print
à plorer comme un enfant qu'il estoit.

Adoncques le uieil chapelain Joseph du Russel dit : mes chiers seigneurs ! Dieu et nostre dame guerdonnent souuentesfoys les simples et pauures d'esprit : comme a dit Iehan l'Escloppé à ma noble dame et maitresse, m'est aduis qu'il aduiendra. Lors remplit iusqu'au bord la coupe de chascun d'iceulx chevaliers et la sienne aussi, puis fit un grand signe de croix, et dit : „ Tres-
„ honoree dame... Dieu et nostre dame
„ uous donnent tout ce que uostre noble
„ cueur desire "! Adoncques tous les autres pareillement firent mesme uœu en grande deuotion, et beurent la santé de Marguerite, à celle fin qu'eust un beau fils, scachant bien que riens tant ne desiroit apres le paradis.

Si qu'au fond du plat, estoit la derniere part restee, et la donna la noble dame à la uieille nourrice : mais point ne la uoulust manger comme les autres, ains recouurit le plat et dit : „ Tres-chiere dame et ho-
„ noree maistresse, ne le mangeray qu'au

„ jour qu'aurez un beau-fils, selon le „ desir de uostre noble cueur: „ quand eust dit cela, emporta le plat. Adoncques tous coucher se furent, et à l'aube du jour, s'en allerent les quatre cheualiers, et cheuaulcherent chascun jusqu'à son bon chastel auec leurs escuyers et seruiteurs.

Or ecoutez ce qu'aduint. Voilà-t-il pas que neuf mois après, la noble dame mit au monde un beau garçon.... et tout d'abord que lui eust donné premier baiser de mere et faict sur lui le sainct signe de la croix, pour qu'il fust bon fils et bon chrestien, lui souint de Jehan l'Escloppé, qui luy auoit dict: "Dieu et nostre dame uous donnent „ ce que uostre noble cueur desire „; et comme scauoit que nostre dame uoulentiers escoute ceulx qui ont simplesse de cueur et pauureté d'esprit, en memorial perpetuel de ceste bonne rencontre, uoulust que ce sien fils eust à nom Iehan, et qu'on mandat au chastel Iehan l'Escloppé pour y estre nourry et uesteu le reste de ses jours, sans plus mendier son pain par le pays, comme auoit accoutumance de faire.

Or soudain que l'enfant fust ueneu à bien, la uieille nourrice eut souuenance de ce qu'auoit dit neuf mois auant touchant le le pain et le fromage à sa tres-honoree maistresse, „ ne le mangeray qu'au jour

» qu'aurez un beau fils selon le desir de
» uostre cueur... et alla querir les morcels qu'auoit tant soigneusement serrez, et bien que durs et moisis fussent deueneus, ce neantmoins les mangea, mais à grand peine, car plus gueres de dents n'auoit dans la bouche. S'etant mise à genouil jouxte le lict de l'accouchee, luy dit : « Tant chiere
» et honoree maistresse, bien uous l'auois-
» ie dict que grand heur uous porteroit de
» receuoir l'aumosne, uous qui tant aymez
» à la faire : Dieu et nostre dame benis-
» sent l'enfant et gardent pere et mere ».

Soudain par messagers furent mandez les quatre cheualiers qu'auoyent dit, Dieu uous donne ce que uostre cueur desire, pour estre parreins du beau-fils : et lui fust donné le st. baptesme par le uieil chapelain Ioseph du Russel, qui d'aise ne pouuoit se tenir; et en la grande salle du chastel fut dressé un grand banquest pour tous les notables et preud'hommes du pays de monseigneur de Gruyeres, et tous les pauures furent largement aumosnés : si que par tout estoit grande lyesse et merueilleuse iubilation. Et Iehan l'Eseloppé fut promené par le festin; et grandement caressé et festoyé; mais tant uergongneux estoit-il, que ne sauoit que dire de tout cela, non plus que du beau pourpoinct

qui luy fust faict es couleurs de monseigneur de Gruyeres.

Et de ce iour-là, Iehan l'Escloppé resta tousiours au chastel, se tenant uoulentiers es cuisines, entre les broches et marmites, et auoit-il toujours bonne et double portion; mais las! au bout de deux ans deuint tant gras, qu'il en trespassat au grand regret de la noble dame: et disoit-elle souuentesfoys d'iceluy; „ m'a porté „ bonheur Iehan l'Escloppé. Doux m'a „ esté de donner aumosne, mais plus doux „ de la recevoir „ et baisoit là-dessus le beau-fils, lequel deuint grand, et fust tout ainsy que son pere et ses parreins, preux et loyal cheualier et bon seigneur.

P. B.

FRAGMENT

SUR LES BEAUX ARTS, OU COURTE NOTICE SUR QUELQUES ARTISTES SUISSES.

Les Beaux-Arts commencent enfin à fleurir parmi nous. On trouve à Berne plusieurs artistes qui ont du mérite. Les ouvrages d'Alberly sont connus de toute l'Europe, et M^r^. Freudenberg fait des desseins et des gravures charmantes, qui rendent avec beaucoup de goût et de vérité les mœurs, le costume national, et méritent à tous égards l'attention de l'étranger. M^r^. Sablet de Lausanne, peintre en histoire, actuellement à Rome, a remporté plusieurs prix de peinture en différentes académies; son pinceau est large et vigoureux, et son coloris brillant. M^r^. Piot peint en pastel avec beaucoup de vérité et d'agrément. M. Perregeaux aussi de Lausanne, ainsi que le précédent, fait en cheveux, et en ivoire de petits ouvrages très-recherchés. Personne ne l'égale en ce genre; ses figures sont dessinées avec netteté et correction, ses plans ont de la dégradation et de l'éten-

due. A Vevey, M. Brandouin, qui s'y repose après avoir visité l'Italie et séjourné long-temps en Angleterre, dessine les bords du lac Léman, et d'autres lieux pittoresques ; ses desseins joignent tout l'agrément possible à la vérité. Le goût conduit également ses pinceaux dans ses costumes, et ses autres ouvrages. M. Ducros d'Yverdon, actuellement à Rome, a publié des estampes coloriées de différentes vues de cette capitale; il rend surtout les ruines antiques avec une vérité frappante.

Mr. Preudhomme de Neuchâtel, élève du célèbre Greuse, peint le portrait avec un succès soutenu; il a la fraicheur de coloris de son maître, et ses tableaux joignent á un précieux fini le plus bel effet: il a peint à Genève et à Lausanne plusieurs seigneurs et plusieurs dames étrangeres; tous ont désiré de l'attirer dans leur patrie.

Mr. Ramus, aussi de Neuchâtel, établi à Genève, peintre rempli de feu et de génie, a un talent particulier pour peindre des intérieurs de vieux châteaux, de magasins, de fermes, etc. Il peint aussi le paysage très-agréablement, et les eaux avec une vérité unique: ses choix sont toujours heureux et ont un charme singulier.

MM. Hubert, père et fils, de Genève, le premier connu d'abord par des découpures charmantes qui ornent les plus beaux cabinets, a peint ensuite dans tous les genres avec un agrément et un je ne sais quoi, qui charme les connoisseurs : il excelle à peindre la figure, les chevaux et les animaux en général. Le fils excelle dans le paysage et la bambochade.

Les étrangers qui voyagent en Suisse, vont voir avec empressement à Orbe des tableaux d'un genre nouveau, faits à l'aiguille, par feue Mlle. Thomasset, d'après les plus grands maîtres, et quelques-uns d'après nature, dans toutes sortes de genres et de grandeurs ; ce sont des portraits de bambochades, des ruines, des animaux des paysages, d'un effet tel, que l'on croit voir des tableaux précieux plutôt que des ouvrages en broderie. Une Dame d'Yverdon, que nous nous ferions un plaisir de nommer, excelle aussi dans ce genre, et le poussera aussi loin qu'il est possible.

Une simple paysan du canton de Zurich nommé Kolla, est parvenu par son seul génie et avec très-peu de secours, à une supériorité surprenante dans les petites bambochades : il a fait beaucoup de petits tableaux à l'huile, pleins de vérité, qui aujourd'hui sont achetés à tout prix des étrangers, et sur-tout des Anglois.

On pourroit placer ici Liotard et quelques autres, mais ils sont trop connus par leurs talens supérieurs, pour qu'on doive répéter ce que la renommée en a publié dans le monde, d'après leurs chef-d'œuvres. D.

FRAGMENS D'UN SERMON

sur II. Samuel, chap. XV. v. 17--26. prononcé dans l'église françoise de Bâle, le 26 août 1792.

Mais du moins dans cette défection presque générale David conserva des serviteurs fidèles ; et ce qui paroîtra moins étonnant chez nous qu'en toute autre contrée, une garde étrangère tint ferme auprès de sa personne, tandis que ses propres sujets, que son fils lui-même en vouloient à ses jours : c'étoit six cents hommes des environs de Gath qui s'étoient autrefois attachés à sa fortune, lorsque oint par Samuel et proscrit par Saül, il vivoit en exil à Tsiklag, au pays des Philistins. Devenu roi, il conserva ces soldats à son service ; il les attacha plus étroitement à sa personne, et leur donna

pour chef Ittaï, guerrier originaire de la ville de Gath, venu depuis peu à la cour de Jérusalem : touché de la fidélité de ces Gathiens, David par une magnanimité bien remarquable refuse de les associer à ses malheurs, et s'apprête à les congédier, pour qu'ils retournent sans danger dans leur terre natale : il appelle donc Ittaï et lui dit :"pourquoi viendrois-tu avec nous?
„ pars donc, ou vas joindre le nouveau roi :
„ car tu es étranger et même tu dois bien-
„ tôt retourner en ton pays. Tu ne fais
„ que d'arriver.... te ferois-je errer çà et
„ là avec nous? Quant à moi, je m'en
„ vais où je pourrai.... retourne-t-en et
„ ramène tes frères : que la gratuité et la
„ vérité soient avec vous !.... Que ce langage est touchant et comme l'ame en est profondément remuée ! C'est tout à la fois le désintéressement le plus absolu ; la générosité la plus noble ; l'intérêt le plus vif à cette troupe de braves soldats, et le vœu le plus tendre pour leur bonheur : — et ce mot si énergique, qui peint si bien toute la grandeur des maux du monarque, quant à moi, je m'en irai où je pourrai.... où je pourrai ! quel commentaire en ferons nous ? Aucun, mes frères !.... C'est à votre cœur à le faire, pour peu qu'il soit sensible au cri de l'humanité désolée.

Que fait alors Ittaï ? Ce que tout homme de cœur et de parole feroit en pareille occasion — Fier de ses engagemens, il refuse d'en être délié. Les malheurs de son maître resserrent les nœuds qui l'attachent à son sort : renouvelant son serment de fidélité, il répond à David, au nom de tous ses soldats, avec une énergie vraiment militaire : „ l'Eternel est vivant, et le roi „ monseigneur vit, qu'en quelque lieu où „ le roi mon seigneur sera, soit à la vie, „ soit à la mort, son serviteur *y* sera aussi..... Réponse sublime et supérieure à tous les éloges ! C'est ainsi que la grandeur d'ame de David fut payée par une pareille grandeur d'ame, et que son infortune lui attacha ces étrangers plus étroitement que sa prospérité ne l'auroit jamais fait. Oui ! on l'a dit, il *y* a longtemps : c'est dans le malheur que se montre la véritable fidélité : c'est alors qu'on voit clairement si l'on aime un maître pour lui-même, ou seulement pour les avantages qu'on en attend. L'adversité est une pierre de touche, et tout attachement qui ne peut en supporter l'épreuve, est intéressé et par conséquent faux et perfide. Que des courtisans et des militaires restent fidèles à un monarque heureux et puissant qui les comble de bienfaits,

cela n'étonnera personne : mais qu'ils refusent de l'abandonner, lorsqu'ils n'ont plus rien à attendre à son service, que l'opprobre, la misère et la mort... voilà, voilà le triomphe de la véritable fidélité. Je ne doute point, et ce mot de David, „ va joindre le nouveau roi „ semble l'insinuer ; je ne doute point que les émissaires des révoltés n'aient tenté de corrompre Ittaï et ses compagnons d'armes, pour les détacher du roi légitime, et les associer à leurs coupables complots : je suis même pleinement convaincu, que si cette troupe étrangère eut succombé en défendant le monarque détrôné, les novateurs d'Israël, qui avoient depuis peu érigé l'insurrection en devoir et organisé légalement la révolte, n'eussent cherché à déshonorer leur mémoire et à ternir l'éclat de leur fidélité, en les taxant de perfidie et de conspiration contre un peuple en pleine rebellion : car on l'a vu de tout temps et on le voit surtout de nos jours.... il ne suffit pas au méchant de s'opposer à l'homme qui reste fidèle à ses obligations ; il veut encore lui enlever l'honneur de les avoir remplies, ou plutôt les ériger en crime, en le noircissant des imputations les plus détestables.

O Ittaï, chef magnanime, et vous,

généreux soldats de Gath ! votre nom brillant d'une éternelle splendeur, nous a été transmis honorablement depuis bien-tôt trente siècles : aucune tache n'obscurcit votre mémoire illustre et vénérée ; votre conduite sert et servira de génération en génération d'exemple aux guerriers.... Mais vous n'ètes point les seuls qui soyez restés fidèles à un prince chassé du trône, et si votre dévouement trouva jadis des admirateurs en Israël, il a trouvé, et nous ne le savons hélas ! que trop.... il a trouvé tout récemment des imitateurs parmi nous, qui ont rencontré la mort, il est vrai, là, où vous n'avez rencontré que la gloire.

Ecoutez-moi encore un moment, mes frères ! je vous ai parlé comme à des chrétiens, comme à des citoyens, il me reste encore à vous parler comme à des Suisses : je vous dirai donc, ressemblez à vos respectables ancêtres, qui ont toujours trouvé d'inépuisables ressources dans leur fermeté, dans leur courage, et sur-tout dans leur union. — Ne désespérez jamais de la chose publique, que la grâce de Dieu a remise au mili[illegible]us à de si habiles mains. — Conc[illegible]ut notre pouvoir, chacun

selon nos forces, aux mesures que les pères de la commune patrie ont prises et prendront encore pour la sûreté générale, — bannissons de notre sein tout esprit de factions étrangères, tout nom de parti, tout attachement exclusif à nos intérêts individuels au détriment de l'intérêt national; — serrons-nous étroitement autour de l'étendard de notre confédération, pour opposer une masse redoutable aux ennemis tant extérieurs qu'intérieurs : — quoique notre nation soit petite, croyons d'après l'expérience du passé que s'il y a liaison intime entre tous ses membres, elle peut encore dans ce siècle faire les mêmes efforts et avoir les mêmes succès que dans les siècles précédens, pour prévenir ou repousser tout injuste agression, car mes frères, on est bien fort quand on peut dire, c'est au nom de l'Eternel des armées que nous déployons nos enseignes, non pour les souiller des conquêtes cruelles de l'ambition, non pour assouvir d'indignes vengeances, mais pour défendre nos temples, nos foyers, nos lois, nos femmes, nos enfans, et les sépulcres de nos pères. Loin donc, bien loin de nous, tout sentiment de crainte, de foiblesse et de lâcheté! unissons la prudence au courage et la fermeté à la circonspect.

tion ; prenons l'esprit des circonstances ; en nous préparant avec tranquillité et prévoyance à tous les événemens, et montrons qu'une longue prospérité ne nous a pas énervés au point de trembler, au moment où nous aurons à lutter contre le malheur.

Il seroit inutile mes frères ! de prétendre le cacher aux uns, et dangereux de ne pas le rappeler aux autres.... nous sommes certainement sous la verge ; une grande plaie a été faite aux enfans de notre peuple ; un deuil profond couvre une multitude de familles d'un bout de la Suisse à l'autre ; en perçant le cœur des fils dans une ville éloignée, le glaive à deux tranchans a percé le cœur des pères et des mères dans nos montagnes et dans nos plaines..... Oui, comme le plus jeune des amis de Job, sans plus me servir de mots couverts, il faut qu'en ce jour j'ouvre enfin mes lèvres en toute liberté et que je mette au large mon cœur trop longtemps oppressé.... Il ne sera pas dit, que dans une des capitales du corps helvétique, il ne s'élève du sein de nos temples aucune voix de lamentation sur la mort sanglante de nos frères et de nos amis.... il ne sera pas dit, qu'entourés des parens de ces nobles victimes accourus dans nos murs pour nous

défendre, nous ne mêlions pas publiquement nos regrets et nos larmes aux leurs, ah ! pour parler dignement de vous, braves guerriers ! qui avez soutenu aux dépens de vos jours les antiques traités de notre nation et le juste renom de sa loyale fidélité, j'emprunterai les expressions touchantes de David, quand il menoit deuil sur ses serviteurs et sur ses amis.... „ Comment sont tombés ces hommes vaillans ?
„ Ils ne sont pas morts du moins comme
„ meurent les lâches : mais ils sont tombés
„ comme on tombe en résistant aux mé-
„ chants... O noblesse d'Israël ! plusieurs de
„ ceux qui ont été tués venoient de tes hauts
„ lieux. Ne l'allez point dire à nos ennemis,
„ de peur qu'ils n'en tressaillent de joie : et
„ vous, filles de notre peuple, pleurez.....
„ lamentez sur leur trépas ! O mes frères !
„ nous sommes dans l'affliction pour l'amour
„ de vous : mais du moins si vous fûtes unis
„ dans votre vie, vous n'avez point été sépa-
„ rés par la mort. " — Certes, s'ils ont perdu la vie sur la terre, ces martyrs de nos alliances et de nos sermens, c'est pour en retrouver une meilleure dans les cieux.... dans les cieux qui ne s'ouvrent jamais ni aux lâches, ni aux traîtres. Leur conduite approuvée de notre nation, de l'Europe, que dis-je, de tout ce qu'il y a d'honnêtes

gens dans le monde entier, loin de souiller nos glorieuses annales, en fera au contraire un des traits les plus éclatans: on y lira jusqu'à la fin des siècles: « Un monarque infortuné, après de longues factions étoit détrôné par des sujets rebelles et parjures, tous les siens l'abandonnoient honteusement.... Seuls, les fils des étrangers se sont levés pour le défendre: mais les soldats de cette garde fidèle trahis par ceux qui auroient dû les seconder, et accablés par le nombre, ont enfin succombé:.... la couronne à laquelle seule ils étoient attachés par les traités de leur patrie, cette couronne tombe.... et ils tombent avec elle, en arrosant ces débris épars de leur sang généreux ". Ah mes frères! si nos concitoyens ont été capables d'un tel dévouement pour un prince étranger, jugez, jugez par-là de ce que les Suisses sont en état de faire pour la commune patrie au premier péril qui la menacera. Non, non, troupe illustre et chérie! élite immolée en sacrifice volontaire sur l'autel de la fidélité! nous ne vous oublierons jamais: mais laissant au juste juge, arbitre des combats et des événemens, le soin de faire retomber votre sang innocent sur les assassins qui l'ont répandu, nous inscrirons du moins vos noms dans nos fastes, à côté de ceux

des héros qui y tiennent la première place : nous défendrons votre mémoire contre ces vils détracteurs complices de vos bourreaux, qui même au milieu de nous cherchent à en ternir le lustre par d'infâmes calomnies : nous nous glorifierons de votre souvenir sans tache; votre modèle restera exposé au milieu de la patrie que vous avez honorée, à notre vue et à celle de nos enfans.... Et si contre notre attente, les mesures de prudence devenoient inutiles, et qu'il fallût comme autrefois nos pères, repousser la force... par la force ce même souvenir combattroit encore avec nous et pour nous. (15)

P. B.

ODE

Sur le massacre des Gardes-Suisses à Paris le 10 août 1792.

Dédiée aux parens de ces martyrs de la bonne foi helvétique.

Héros, dont la main de la gloire
Sur le bronze inscrivit les noms !
Ouvrez le temple de mémoire
Pour recevoir des compagnons...
Et vous, honneur de l'Helvétie,
Qui venez de perdre la vie
Pour prix de votre loyauté,
Paroissez, ombres magnanimes !
Entrez généreuses victimes
D'une sainte fidélité !

Je le sais trop.... la calomnie
Sur vous distille ses poisons,
Et les noirs serpens de l'envie
Sifflent au seul bruit de vos noms :
Mais consolez-vous ! du mensonge
Dont le règne en vain se prolonge,
La vérité vous vengera ;
Et bientôt perçant les ténèbres
Qui dérobent vos faits célèbres,
Son flambeau les éclairera.

Il nous dévoilera la trâme
Des inconcevables complots
Qu'ourdissoit la cohorte infâme,
De vos implacables bourreaux.
Nous y verrons la barbarie
S'allier à la perfidie ;
Et nous en frémirons d'horreur...
Nous, les compagnons, nous les frères,
De ceux que leurs bras sanguinaires.
Assassinoient avec fureur.

Si jadis nos pères fidèles,
Dans les champs de Meaux et d'Yvri,
Arrachoient aux François rebelles
Charles neuf et le grand Henri :
Comme eux de leurs sermens esclaves,
Moins heureux, sans être moins braves,
Leurs fils imitent ces hauts faits :
Mais s'ils montrent même courage,
Ils n'ont point hélas ! en partage
Même sort ni même succès.

Aucune pompe triomphale
Ne solennise leurs exploits ;
Nul monument ne nous étale
Le nom de ces vengeurs des rois.
Mais dans les fastes de la gloire,
Le doigt fidèle de l'histoire
Eternisera leur trépas,
Et l'on y lira d'âge en âge
Un honorable témoignage,
Que le temps n'effacera pas.

Des sujets traîtres et parjures,
Contre un monarque infortuné
Osant lever leurs mains impures,

Le vouloient mort ou détrôné ;
Tandis que ses amis s'étonnent,
Que ses serviteurs l'abandonnent
En proie aux plus affreux dangers ;
Soudain ce cri se fait entendre ;
„ C'est donc à nous à le défendre....
„ A nous les fils des étrangers !

Alors d'un accord unanime
Se lèvent nos braves soldats ;
Ils volent au-devant du crime
Qui consomme ses attentats :
Ils pourroient racheter leur vie,
S'ils consentoient à l'infamie
De trahir les plus saints sermens....
Mais une valeur véritable
Ne connoit point l'art méprisable
Des honteux accommodemens.

Soudain le signal du carnage,
S'échappe des bouches d'airain ;
Au nombre opposant le courage,
Nos guerriers résistent en vain :
En vain sous leurs efforts sublimes,
Tombent trois fois plus de victimes
Que Louis n'a de défenseurs....
L'hydre de ce peuple rebelle,
A chaque blessure nouvelle,
Croit en forces comme en fureurs.

Enfin dans ce combat funeste
Du crime contre le devoir,
Ils succombent... mais il leur reste
Et l'honneur et le désespoir.
A la couronne qui chancelle
Elle périt du moins fidèle

Cette élite d'Helvétiens !
Et quand cette antique couronne
Tombe sur les débris du trône,
Elle entraîne aussi ses soutiens.

Grand Dieu ! quelle scène infernale
Déshonore l'humanité !
Non ! le barbare Cannibale
N'a point tant de férocité :
Un peuple, calme dans sa rage,
Affecte de prendre en ôtage
Ceux qu'il a juré d'égorger ;
Et s'il désarme un triste reste
De cette garde qu'il déteste,
C'est pour l'immoler sans danger....

Bientôt sur des piques brillantes
Il promène au sein de Paris
Les têtes pâles et sanglantes
De nos concitoyens proscrits :
Ici s'acharnant sur sa proie,
Il dévore en hurlant de joie
Leurs cadavres de coups percés :
Là, près des bûchers qui s'allument
Il danse, aux flammes qui consument
Pêle et mêle morts et blessés.

Patrie ! ô mère inconsolable
Du sort affreux de tes enfans !
Toi qui d'une ligue exécrable
Crus qu'ils reviendroient triomphans !
Chéris-en du moins la mémoire ;
Elle doit suffire à ta gloire,
Comme elle suffit à la leur....
La postérité qui s'avance,
Rendra justice à leur vaillance.
Et partagera ta douleur.

Et vous Suisses! leurs frères d'armes,
Ne pleurez plus sur ces Héros!
Ils n'ont pas besoin de vos larmes
Au sein de l'éternel repos....
Non : mais d'une vertu si belle
Ils espèrent que le modèle
Restera toujours sous vos yeux;
Et qu'animés par leur exemple,
A l'univers qui vous contemple
Vous vous montrerez dignes d'eux.

ODE.

Le dévouement d'Arnold de Winkelried.

Ici, sur ces bords que Bellone
A consacrés par tant d'exploits,
La liberté qui nous couronne
A jadis maintenu ses droits;
Ici sous la lance ennemie,
A ruisselé pour la patrie
Le sang du premier des héros :
Jamais sur sa harpe sublime,
De Fingal le fils magnanime
N'a chanté de pareils travaux.

Il chantoit cependant la gloire
De ses ancètres belliqueux;
Il éternisoit la mémoire
D'une foule de noms fameux :
Au fond d'un vallon solitaire,

Et de son fils et de son père
Sa voix célébroit les combats,
Et ce Barde mélancolique
Appuyé contre un chêne antique,
Pleuroit Oscar et son trépas.

O que ces triomphes injustes,
Qui font gémir l'humanité,
Sont loin des souvenirs augustes
Que j'offre à la postérité!
Si dans ces lieux Arnold expire,
C'est la vertu, non le délire,
Qui va faire couler son sang;
Ses lauriers seront légitimes,
Et ses exploits et les grands crimes
Ne seront point au même rang.

Que les esclaves qui se traînent
Sous un joug honteux abattus,
Que les tyrans qui les enchaînent
Soient peu touchés de ses vertus...
Pour nous qui du sang helvétique
Conservons la chaleur antique,
Bénissons tous ce nom sacré;
Et remplis du même héroisme
Des larmes du patriotisme
Arrosons ce champ révéré.

Déjà sous les lances rapides
Des Germains qui couvroient ce bord,
De nos défenseurs intrépides
L'élite avoit trouvé la mort:
Quand on combat pour sa patrie,
On n'attache un prix à la vie
Que pour la vendre chérement;
Au trépas même l'on oppose,

Que la justice de sa cause,
Qui répond de l'événement.

En vain dans ce jour de carnage,
Les enfans de l'égalité
Au nombre opposant le courage
Pendant longtemps ont résisté :
Arrêtant des siens la défaite,
Arnold qui se met à leur tête
Brave une inévitable mort;
„ Courage, dit-il, ô mes frères!
„ Suivez mes traces salutaires,
„ Et pour vous je réponds du sort.

Tu dis... puis au milieu des lances,
Méprisant le fer ennemi.
D'un saut rapide tu t'élances,
Sans que ton grand cœur ait frémi...
Par ses bras nerveux embrassées
Et dans sa poitrine enfoncées
Cent piques s'abaissent soudain,
Et ces armes ensanglantées
Dans cent blessures arrêtées
Semblent s'attacher à son sein.

De fureur sa troupe enflammée
Redoublant ses mâles efforts,
Par la brêche qu'il a formée
Se précipite sur son corps.
O ciel! quel horrible carnage!
Que de sang arrose la plage
Où vont croître tant de lauriers!
C'est la vengeance qui les guide...
Et l'éclair n'est pas plus rapide
Que la hache de nos guerriers.

Ainsi respectable patrie,
Idole des cœurs vertueux,
Tu dois ton sort digne d'envie
A ce citoyen généreux :
Par lui délivrés de nos chaînes,
Héritiers des mêmes domaines
Héritons des mêmes vertus,
Pour que notre terre natale
De Sparte et de Rome rivale,
Trouve au besoin d'autres Brutus.

Muses qui veillez à la gloire
Des vrais Héros et des bons Rois,
Gravez au temple de mémoire
La mort d'Arnold et ses exploits :
Sans lui, sans son grand sacrifice,
Le sort par un fatal caprice
Se déclaroit pour les tyrans...
Sans lui la liberté céleste
N'eut point de son chapeau modeste
Paré le front de nos enfans.

Qu'apprécié par nos hommages
Son souvenir soit consacré !
Qu'il vive... et que dans tous les âges
Arnold soit un nom révéré !
Orné de palmes triomphales
Qu'il soit marqué dans nos annales
Du sceau de l'immortalité,
Et que nos mains reconnoissantes
Placent ses images touchantes
Sur l'autel de la liberté !

P. B.

LA MORT DE FONTANA.

CHANT DE GUERRE DES GRISONS.

HÉROS ! reçois mes vœux ; et toi, nobl(e)
patrie,
Par ta reconnoissance honore ton vengeur :
Regarde, c'est pour toi qu'il va perdre la vie,
Dans les champs de l'honneur.

Sourd au cri de la mort qui plane sur sa tête
Jamais d'aucun péril son cœur ne frissonna ;
Tel un roc immobile au fort de la tempête,
Tel étoit Fontana.

Mais de la liberté le génie indomptable
Le prend pour sa victime et le mène à l'autel
Le héros au milieu du nombre qui l'accable
Reçoit le coup mortel.

Appuyé d'une main sur la lance massive
Et de son sang, de l'autre, arrêtant le torrent,
Un moment il retient son ame fugitive,
Et crie en expirant :

„ Par ma mort, compagnons, ne perdez poin(t)
courage ;
„ Je vous laisse deux chefs, Patrie et Liberté :
Il tombe.... et Winkelried entr'ouvrant un nuag(e)
Le place à son côté.
Regarde en t'envolant vers la céleste voûte,
Regarde encor ces lieux de carnage et d'horreur

Pour voir des fiers Germains la sanglante déroute
Et ton peuple vainqueur.

Aux siècles à venir le temps va sur son aîle
Porter de ton trépas le souvenir fameux.
Puissent ton nom, ta gloire, et sur-tout ton modèle,
Enflammer tes neveux!

Le marbre au voyageur n'indique point ta tombe ;
L'asyle de ta cendre est peut-être ignoré...
Mais que dis-je ?.... La place où ce héros succombe
Est un temple sacré. (16)

ÉPITRE

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME LE PRINCE DE BRUNSWICK SUR SON VOYAGE EN SUISSE.

Des voyageurs du jour le pénible exercice
Est l'effet de la mode, ou le fruit du caprice ;
Courir est un besoin pressant, impérieux,
Qui tourmente le riche errant de lieux en lieux :
C'est pour fuir sa patrie et non pour voir la nôtre,
Qu'ennuyeux à soi-même, incommode à tout autre,
De Londres ou de Paris laissant le vain fracas,
Rapidement porté de climats en climats,
Au sein de nos vallons qu'il croit encore sauvages,
Ce grand termine enfin ses stériles voyages,
Sans que jamais les lois des peuples qu'il a vus,
Leurs monumens, leurs arts, leurs vices, leurs vertus,
La misère des uns, des autres l'opulence
Ayent un moment frappé sa superbe indolence.

La Suisse en vous voyant, prince, ne dira pas
Qu'un délire pareil ait égaré vos pas :
Si par Mentor conduit, moderne Télémaque,
Loin des yeux paternels et des remparts d'Ithaque,
Sans faste et sans flatteur, sous un plus simple nom,
Vous vintes dans nos champs cultiver la raison,
Votre but fut de joindre aux fleurs de la jeunesse
Les fruits souvent tardifs de la lente sagesse :
Ce n'est point le regard d'un voyageur borné
Que sur nous en courant vous avez promené....
Mais l'œil d'un philosophe avide de connoître,

Qui de la vérité fait son guide et son maître,
Et vient étudier loin du palais des rois
Notre belle nature, et nos mœurs, et nos lois.

A Sempach, à Morat (17) on vous montra ces
plaines,
Où l'altier despotisme a vu briser les chaînes
Que pour un peuple libre, à leur joug étranger,
L'Autriche et la Bourgogne avaient osé forger,
Vers ce lac si célèbre aux fastes helvétiques,
Dont le flot bat Lucerne et ses remparts gothiques,
Sur les pas du grand Tell (18) vous avez visité,
Cet autel qu'à la gloire offre la liberté.
Les créneaux renversés et les tours en ruines
De ces châteaux jadis l'effroi de nos collines,
Maintenant au silence, au deuil abandonnés,
A l'opprobre, à l'oubli pour jamais condamnés,
Vous ont plus d'une fois peint avec énergie
La liberté luttant contre la tyrannie,
Le succès qui couronne un effort généreux,
Et le bonheur qui naît de ce choc dangereux.
Là, cette voix pour vous sembla se faire entendre :
„ Par tous ces monumens, prince, venez apprendre
„ Que l'homme ici par l'homme est encor respecté,
„ Et qu'il trouve sa force en son égalité.
„ Dans ces champs où la paix fait fleurir l'abon-
dance,
„ Des rives du Léman aux portes de Constance,
„ Voyez de toutes parts nos citoyens nombreux
„ Sous d'équitables lois libres autant qu'heureux,
„ Ces marais desséchés au soc rendus dociles,
„ Ces monts couverts de pampre ou de moissons
fertiles,
„ Par d'épais boulevards ces torrens enchaînés,
„ Sur des gouffres profonds ces chemins dessinés,
„ Tous ces travaux du Suisse et sa mâle industrie

„ Aux élémens ligués disputant sa patrie,
„ Du plus âpre climat désarmant la rigueur,
„ Et forçant la nature à connoître un vainqueur;
„ Voilà, vous a-t-on dit, voilà le bel ouvrage
„ D'un peuple qui pour lui n'avoit que son courage:
„ Voilà les heureux fruits de cette liberté,
„ Trésor par nos ayeux chérement acheté,
„ Quand leur généreux sang rougissant cette terre
„ De l'aigle des Germains éteignit le tonnerre".

Mais ce peuple chéri de Cérès et de Mars,
Peut-être encor barbare est ennemi des arts....
Prince, vous le savez, si dans notre contrée
Apollon est sans temple, et Minerve ignorée;
Dans ces nobles cités, dont après cent détours
L'Ar, le Rhône et le Rhin baignent les hautes tours,
N'avez-vous donc pas vu les lauriers d'Uranie,
Et les fleurs du Parnasse et les fruits du Génie
Par nos mains cultivés couronner nos travaux?
Et de l'antique Grèce (19) illustrer les rivaux?
Sans crainte j'en atteste un nouvel Hippocrate(20),
Un second Théocrite (21), un moderne Socrate (22),
Cent autres dont les noms fameux dans l'univers
N'ont pour être connus nul besoin de mes vers.
Si les muses sont sœurs, les beaux arts sont tous frères....
Il n'est point à nos monts de palmes étrangères:
Les crayons, le ciseau, l'aiguille et le burin
Y font vivre la toile et le marbre et l'airain (23).
Ouvrage d'un guerrier, une magique table
Présente en raccourci par un art admirable,
Nos lacs et nos glaciers, nos monts et nos torrens,
Leur forme, leur hauteur, leurs aspects différens, (24):

Et vous-même avez vu par la force élastique
De ces ressorts puissans que meut la mécanique,
Ainsi que Promethée, un artiste immortel
Animer son ouvrage aux monts de Neuchâtel (25).

De ces divers tableaux qu'un souvenir utile
Se fixe dans votre ame encor pure et docile :
Sur-tout en traits profonds gravez-y pour toujours,
D'un sage helvétien l'accueil et les discours :
Prince, rappelez-vous que la sainte bannière
Dont un pape honora notre audace guerrière,
Attira vos regards dans ce bourg si fameux
Qui seul donna son nom à nos braves ayeux (26) :
Le vieillard dont le bras portoit ce noble gage
Vous tint en vous quittant ce sublime langage ;
„ Placé par la naissance au rang des souverains,
„ Vous devez quelque jour commander aux hu-
„ mains ;
„ Gardez-vous d'oublier qu'ils sont ce que nous
sommes,
„ Egaux par la nature.... et traitez-les en hommes.
„ Si jamais près de vous de lâches courtisans
„ De l'absolu pouvoir se montroient partisans ;
„ Dites-leur aussitôt.... il est une contrée,
„ Où j'ai vu de mes yeux la liberté sacrée
„ De chaque citoyen légitimer les droits,
„ Et le mettre en naissant sous la garde des lois.
„ Là moi-même rentré dans la classe vulgaire,
„ Je n'étois devant eux qu'un mortel ordinaire :
„ Vainement de grandeur je semblois revêtu,
„ Ils n'assignoient mon rang qu'au poids de la
„ vertu.
„ Après quatre-vingts ans, ma longue expérience
„ De vous parler ainsi me donne la licence....
„ Je vous offre mes vœux, certain que mes avis
„ Si votre cœur est droit, seront toujours suivis.

Oui, prince, ils le seront : vos hautes destinées
Par l'oubli du devoir ne seront point bornées.
Et l'on ne verra pas dans ces nobles canaux
Dégénérer le sang des rois et des héros.
De votre auguste père, en suivant le modèle,
Cherchez la vérité, n'aimez, n'écoutez qu'elle :
A faire des heureux, mettez votre grandeur ;
Dans le bonheur public placez votre bonheur :
Indulgent pour tout autre et rigide à vous-même,
Songez que votre exemple est une loi suprême ;
En captivant les cœurs à force de vertus,
Régnez par les bienfaits comme un autre Titus....
Et l'on dira de vous, quand l'histoire sévère
Jugera sans appel les maîtres de la terre :
„ Il a chéri son peuple, il en fut adoré :
„ Sa gloire est éternelle et son nom révéré ".

Guidé par la franchise au défaut du génie,
C'est ainsi qu'un des fils de la libre Helvétie (27)
Dans ces vers que sa muse osa lui présenter,
Voulut instruire un prince et non pas le flatter.

VERS FAITS À LA CATARACTE DU RHIN PRÈS DE SCHAFFOUSE, LE 26 JUILLET 1785.

Assis avec respect près du roc menaçant,
Qui du milieu du Rhin lève sa tête altière,
Mon avide regard sur l'abîme descend
Et plonge dans les flots d'une humide poussière.
Là le fleuve en tombant revêt d'autres couleurs;
Son bleuâtre cristal se change en mousse blanche,
Et l'œil n'aperçoit plus de son urne qu'il penche
Sortir des flots; ce sont de mouvantes vapeurs.
A travers des écueils précipitant son onde,
Ebranlant la campagne en sa chute profonde,
Il blanchit le rocher qui s'oppose à son cours,
Franchit l'obstacle, écume, et s'avance toujours.
Le tumulte des eaux qui tourmente la plage,
Le bruit majestueux de l'onde qui frémit,
L'écho du mont voisin qui répond et gémit,
Tout rappelle à mes sens une sinistre image.
Je pense retrouver en ces terribles lieux,
Ce lugubre manoir où le chantre d'Énée (28)
Décrivant des enfers les antres ténébreux,
Nous montre par Minos une ame condamnée,
Qui dans l'espace errante, aux airs abandonnée,
Triste jouet des flots et des vents orageux,
Balancée à leur gré sous une voûte obscure,
Monte, descend, s'agite et par degré s'épure,
Pour obtenir bientôt un destin plus heureux....
Mais que fais-je, insensé? Mon orgueilleux délire
Pour avoir admiré, penseroit-il décrire?
Le peintre ou le poëte en vain par son pinceau
Prétendroit asservir la nature au génie :

L'Eternel dessina ce sublime tableau,
Et nul être mortel n'en fera la copie.

ROMANCES SUISSÉS.

PRÉFACE.

LA romance est une chanson historique dont la simplicité et la naïveté forment les caractères principaux : *elle fut* d'abord militaire ; la plus ancienne que nous connoissions, est celle de Roland, que les soldats de Charlemagne chantoient en allant au combat. — Dans les jours brillans de la chevalerie, les nobles amours des preux chevaliers lui donnèrent des grâces nouvelles et un tour romanesque qui charme encore les amateurs de notre vieux langage ; depuis ce temps elle paroissoit entièrement négligée, lorsque quelques poëtes l'ont reproduite avec succès : les Anglois et les Allemands s'y sont sur-tout distingués.

A présent ce petit poëme est presque toujours consacré aux histoires amoureuses et tragiques ; il est écrit d'un style sim-

ple, touchant, et d'un goût un peu antique : la mélodie doit en être naturelle, champêtre et mélancolique.

Qu'il est doux pour l'auteur d'une romance de l'entendre chanter par une bergère naïve, de voir la sensibilité mouiller ses beaux yeux, et son sourire touchant applaudir à son ouvrage ! Qu'il est délicieux pour lui de penser qu'il a fait renaître dans quelque cœur l'amour de la vertu, de la nature et de la patrie !

La romance ne doit jamais s'écarter de la nature ; ce n'est donc point dans l'enceinte des grandes villes, où tout la méconnoit, ou la dédaigne, que ce genre de poèsie fleurira ; la douce compassion et l'antique naïveté en sont dès long-temps bannies : seroit-ce dans des lieux où règne la frivolité, le luxe et l'égoïsme, qu'on trouveroit des sujets de romances, des poëtes pour les chanter et des ames pour les sentir ?

Mais visitez ces rochers couverts de sombres mélèses, ce vallon étroit, au fond duquel serpente un ruisseau bordé de saules, ces forêts épaisses et silencieuses : là vous trouverez l'ami de la nature et le chantre des romances. Parcourez les bords unis de ce lac paisible, que décorent à l'envi Cérès, Bacchus et Po-

mone, et que couronnent les Dieux des forêts, vous pourrez aussi l'y rencontrer, respirant la fraîcheur d'une belle nuit, et fixant des flots argentés par la lune. Celui qui, assis sur un vieux tronc d'arbre devant la porte d'un châlet, tient un Gesner à la main, et sourit à deux enfans qui jouent sur le gazon, s'il n'a pas l'esprit de la romance, il en a certainement le cœur.

Oui, c'est dans la solitude qu'un homme simple, mais tendre, saura chanter des histoires touchantes, retracer avec naïveté les peines des cœurs trop sensibles, et célébrer la douleur, la constance et la vertu. Des Alpes au Jura, les habitans des monts et des vallées, répéteront ses chants mélancoliques; les citoyens même des grandes villes, les entendront avec quelque plaisir, et leurs ames rétrécies se r'ouvriront peut-être à la douce émotion des plaisirs innocens de la nature ou de la voix plaintive du malheur.

D.

ÉPITRE À CELLE QUI LES CHANTERA.

O vous, dont le charme vainqueur,
Dans le plus aimable esclavage
Nous fait rencontrer le bonheur ;
A vous seule appartient l'hommage
Et de ma muse et de mon cœur,
Dont mes chansons furent l'ouvrage !
Daignez accepter ces chansons,
Filles de ma jeune musette ;
Souvent au fond de nos vallons,
Après moi l'écho les répète :
Le gazouillement des oiseaux,
Le frémissement des roseaux,
Dont Zéphire agite la tête,
Et le doux murmure des eaux
Qui coulent près de ma retraite,
Leur prêtent des attraits nouveaux.
Mais si cette bouche charmante,
Dont le sourire nous enchante,
Veut quelquefois les répéter,
L'eau qui murmure en ce bocage,
Zéphir balançant le feuillage ;
Ces oiseaux dont j'aime écouter
Au déclin du jour le ramage,
N'auront plus l'art de m'arrêter.
Jamais ma muse téméraire
Ne peindra l'horreur des combats :
Du laurier de Mars en colère

Cueilli d'une main sanguinaire
Son front ne se couvrira pas :
Jamais l'indigne flatterie
Ne souillera mes chalumeaux :
Moi qui n'aime que les hameaux,
Le charme de la rêverie,
L'émail d'une rive fleurie
Et l'ombrage de nos ormeaux,
Pourrai-je faire la folie
D'abjurer l'aimable repos,
D'où naît le bonheur de ma vie ?
Aussi ne changerois-je pas
Ma douce. ma simple musette,
Contre la bruyante trompette
Qu'Homère embouche avec fracas.
Se bornant à votre suffrage,
Ma muse au sein de son village
N'attend point la célébrité,
Et ne demande à la beauté
Qu'un sourire pour son ouvrage.

BLANCHE ET BERNARD,

OU LA PIERRE DU SAUVAGE.

POINT ne passez vers cette roche noire
Sans lamenter Bernard et ses malheurs,
Et par pitié de sa tant triste histoire
Versez des pleurs.
C'étoit jadis dans ces vertes vallées,
Un chevalier courtois et valeureux,

Faisant captifs en sanglantes mêlées,
Puis fait enfin captif par deux beaux yeux.
Mais las ! sa Blanche étoit tant inhumaine,
Que son amour n'en eut que durs affronts :
Si que s'en va Bernard portant sa peine
Par vaux et monts.

Tout désireux de finir ses misères
Contre brigands et chevaliers jaloux,
Bernard se bat et dans chaudes affaires
Cherche la mort sans trouver que des coups.
De tant aimer celle qui point ne l'aime
Herbe ni temps ne peuvent le guérir,
Et de son cœur sa devise est l'emblême,
Blanche ou mourir.

Blanche ni mort n'ont écouté sa plainte,
Nulle des deux ne répond à sa voix :
Lors de Bernard la raison s'est éteinte,
Par un beau jour il fuit au fond des bois,
A l'Avançon jette sa bonne armure,
Brise sa lance, et dans un antre affreux
Des durs chamois partageant la pâture,
Vit avec eux.

„ Point ne passez vers cette roche noire
„ Sans lamenter Bernard et ses malheurs,
„ Et par pitié de sa tant triste histoire
„ Versez des pleurs.

Tout vis-à-vis haute roche est placée,
D'où voir se peut de Blanche le châtel ;
Là vient Bernard dans sa triste pensée
Se lamenter d'un sort par trop cruel.
Que ciel soit clair, ou que nuage y traîne
Tout au sommet monte matin et soir,

Et regardant en bas de vers la plaine
Blanche croit voir.

Lors racontant la peine qu'il endure,
Le malheureux la requiert humblement
D'avoir pitié de sa triste aventure,
Et de finir son âpre et long tourment :
Quand par l'hiver nature désolée
Robe de neige aux montagnes mettoit,
Sur le rocher bravant bise et gelée
Bernard chantoit :

„ Cruelle Blanche, insensible à ma peine
„ Qu'amour fidèle oncques n'a pu toucher,
„ Bien moins que toi tigresse est inhumaine,
„ Et bien plus dure es-tu que ce rocher :
„ Flambeau d'amour de toi quand il s'approche,
„ Va s'éteignant sans flamme et sans chaleur ;
„ Et dans l'hiver moins froide est cette roche
„ Que n'est ton cœur.

„ Point ne passez vers cette roche noire
„ Sans lamenter Bernard et ses malheurs,
„ Et par pitié de sa tant triste histoire
„ Versez des pleurs.

Cinq ans durant vécut dans ce martyre
Toujours le même en diverse saison :
Sans que jamais quoiqu'on pensa lui dire
S'en fut amour et revint sa raison ;
Pour le saisir par violence ou feinte
Oncques bergers ne purent l'approcher ;
Mais de son corps il leur laissa l'empreinte
Sur ce rocher.

Las ! il est mort.... priez Dieu pour son ame
A celle fin qu'il dorme en douce paix,

Et que sur vous tant déloyale dame,
Trait si cruel ne décoche jamais :
De franc amour si tu fus le modèle ;
Preux chevalier, l'honneur t'en restera,
Tant que ce roc à ton renom fidéle
Demeurera.

Or il advint que Blanche un jour d'automne
Apprit sa mort, adonc elle pâlit ;
Du trépassé l'ombre ne l'abandonne,
Amour tardif la brûle et la punit :
Tant que s'en va, pour faire pénitence,
Toujours pleurant la mort du chevalier,
Finir ses jours en longue doléance
Dans un moûtier.

„ Point ne passez vers cette roche noire
„ Sans lamenter Bernard et ses malheurs,
„ Et par pitié de sa tant triste histoire
„ Versez des pleurs.

Notice sur la romance précédente.

Dans le gouvernement d'Aigle, au-dessus du village de Grion, on trouve un bloc de rocher qui porte assez imparfaitement l'empreinte d'un homme couché, et qui est connu dans tout le pays sous le nom de pierre du Sauvage.... La tradition assure qu'un homme errant dans ces montagnes, venoit tous les jours sur cette pierre, qui a conservé les traces de son corps : elle ajoute qu'on a vainement essayé de s'assurer de sa personne, pour savoir son nom, ses aventures, et la cause de son dégoût pour la société. Les uns pensent que c'étoit un hermite, les autres un misanthrope,

qui préféroit cette vie sauvage : il est plus vraisemblable, par diverses circonstances que rapporte cette tradition, que c'étoit un jeune homme de quelque naissance, dont un amour malheureux avoit égaré la raison, et qui errant çà et là dans les vallées mélancoliques des Alpes voisines, et passant l'hiver dans quelque chalet abandonné pendant la froide saison, venoit depuis cette pierre, d'où la vue est assez étendue sur une partie du bas Vallais et du gouvernement d'Aigle, fixer ses regards sur quelque lieu cher à son souvenir.

LES DEUX ÉPOUX DE LA DOLE.

PRÈS de ce feu qui nous console
Des longs ennuis de cet hiver,
De la complainte de la Dole,
O ma mère ! enseignez-moi l'air.

Ma fille, pour te satisfaire
Je vais me rendre à tes souhaits ;
La voix plaintive de ta mère
Vaut bien le bruit de nos rouets.

Voici que le mois d'août ramène
Le jour où filles et garçons
Quittant les hameaux de la plaine,
Vont voir les troupeaux sur les monts.
A l'autel foi s'étoient promise
Ce matin-là Lise et Benoit,
Et n'avoient plus Benoit et Lise
Que même cœur et même toit.

Sur un roc voisin de la nue,
D'où tout le pays se peut voir,
Au haut de la Dole chenue
La noce s'en fut sur le soir.
Là chacun danse et s'accompagne
Du refrein cent fois répété :
„ Honneur à la verte montagne
„ Où nos troupeaux passent l'été.

Amour ne se plaît d'ordinaire
Dans la foule, ni dans le bruit;
Vers un recoin plus solitaire
Benoit sa Lise avoit conduit :
Là sur la joubarbe fleurie
Assis tout au bord du rocher,
Bercés par tendre rêverie,
Leurs cœurs émus vont s'épancher.

Regardant en bas vers la plaine
Où serpente maint clair ruisseau,
Benoit dans la vapeur lointaine
Croit reconnoître son hameau :
„ C'est-là, dit-il, ô douce amie!
„ Qu'en mutuel attachement
„ Ensemble coulerons la vie,
„ Et vieillirons en nous aimant.

Lors se levant, Lise attristée :
„ Ne puis, dit-elle, me calmer....
„ D'une crainte suis tourmentée ;
„ Si Benoit cessoit de m'aimer! ....
„ De ce penser qui m'importune,
„ O doux ami! faut me guérir :
„ Si m'attendoit telle infortune,
„ Aujourd'hui vaudroit mieux mourir.

Chagrin de sa peine cruelle,
Benoit pour la mieux rassurer
Se penche en soupirant vers elle,
Et dans ses bras veut la serrer.
Lise chancelle ; son pied glisse,
Et Benoit qui la secouroit
Du roc en bas le précipice,
Tombe avec elle et disparoît.

Bientôt dans une même biére,
En pleurant on confond leurs os,
Et sur le mur du cimetière
Sous leurs noms on gravera ces mots :
„ Ci gît ce couple dont la noce
„ Et le trépas vit un seul jour....
„ Ils dorment dans la même fosse
„ Ceux qu'avoit unis même amour.

Au pied de ce rocher sauvage
Par la douleur seule habité,
Les jeunes gens de leur village
Vont les lamenter chaque été ;
Et le passereau solitaire
Qui tous les ans vient y nicher,
Semble par son chant funéraire
A l'écho leur mort reprocher.

Pour être l'image fidèle
De leur trépas, de leur amour,
Le rosier pourpre et l'immortelle
Y nâquirent le même jour :
Un vieux berger de la vallée
Sur la place une croix dressa,
Et d'une main de pleurs mouillée
En souvenir il y traça :

» O jeunes gens ! point on ne passe
» Sans verser larme en cet endroit,
» Où le roc garde encor la trace
» Du sang de Lise et de Benoit....
» Pensez-y bien.... las ! dans ce monde
» Jour de bonheur ne dure assez ;
» Il passe et vient la nuit profonde....
» Dieu fasse grâce aux trépassés !....

Pourquoi ce soupir, ô ma mère !
Sur le sort de ces deux époux ?
Vie humaine a tant de misère,
Qu'ainsi mourir me seroit doux.

Ma fille, peux-tu, je te prie,
Désirer partir avant moi ?
Ah ! pour ta mère aime la vie,
Tes enfans l'aimeront pour toi.

Notice sur la romance précédente.

La Dole est la montagne la plus occidentale du pays de Vaud ; elle est une des plus hautes de la chaîne du Jura qui sépare la Suisse de la Franche-Comté : sur son sommet éloigné de Genève d'environ six lieues, il y a une esplanade gazonnée et couverte des plus belles fleurs, d'où l'œil embrasse tout le lac Léman, ses deux bords, et les Alpes de Savoye, du Vallais, de l'Oberland et de la Gruyère ; c'est-là que les deux premiers dimanches du mois d'août montent en partie de plaisir une foule de jeunes paysans et paysannes des environs de Nyon et de Bonmont ; on y chante, on y danse, on y mange une crême épaisse

et aromatique, embaumée du parfum des simples les plus rares. Une tradition assez bien établie porte qu'une noce d'un village voisin vint, il y a plus de deux siècles, à cette fête annuelle avec les époux mariés du même jour; que la jeune femme marchant imprudement au bord du rocher, fit un faux pas, et que son mari qui voulut la retenir, tomba avec elle dans un précipice d'une hauteur effrayante : on prétend encore reconnoître à quelques traces rougeâtres le roc où ils mêlèrent leur sang en expirant. Instruit par un vieux berger de la Dole de leur tragique histoire, l'auteur de cette romance s'écria sur le lieu même, dans un attendrissement poétique :

Fortunati ambo! Si quid mea carmina possunt,
Nulla dies unquam memori vos eximet ævo.



LES DESIRS MATERNELS.

VIENS, ma fille, viens vers ta mère,
Repose en paix sur mes genoux;
Par tes regards dis à ton père
De se placer auprès de nous :
Il semble que tu m'es plus chère
Quand je te montre à mon époux.

Lorsque mon sein que la nature
D'un lait pur a soin de remplir
T'offre une saine nourriture,
R [illegible] 'gal à mon plaisir :

Plus de plainte, plus de murmure
Des maux que tu m'as fait souffrir.

Déjà sur tes lèvres vermeilles
Repose un sourire charmant ;
Alors même que tu sommeilles
Tu souris encor doucement,
Et dès l'instant que tu t'éveilles
Tes yeux me fixent tendrement.

Mais bientôt lasse de se taire,
Ta bouche voudra bégayer ;
Par le nom chéri de ton père
Il faut, mon enfant, t'essayer ;
Pour chaque mot nouveau ta mère
D'un doux baiser veut te payer.

Eh quoi ! de mes bras tu t'élances !
Tu veux donc marcher comme moi ;
De chaise en chaise tu t'avances
Et ris de mes frayeurs pour toi.
Prends donc bien garde ; tu balances
Et tes succès font mon effroi.

Enfin quand l'utile lecture
Occupera tous tes loisirs,
Qu'un livre plus qu'une parure
Sera l'objet de tes désirs ;
Je vois s'ouvrir la source pure
D'où naîtront mes plus doux plaisirs.

Que la timide modestie
Embellisse tes traits chéris,
Et dans l'amour de ta patrie
Cherche tes plaisirs favoris :
Sur-tout apprends bien qu'à la vie
La vertu seule met un prix.

Alors de la Parque cruelle
Je ne craindrai point la rigueur,
Mon ame tendre et maternelle
Passera toute dans ton cœur,
Et je dirai : " Je vis dans celle
» Dont mes soins ont fait le bonheur ".

Jusqu'à ces heures fortunées
Que j'aime à voir dans l'avenir,
Avec toi combien de journées
Je dois commencer et finir !
Coulez, coulez, lentes années....
Mes vœux ont su vous prévenir.



LE SIÉGE DE ZURICH.

Après maints combats meurtriers,
Zurich avoit pour sa défense
Perdu la fleur de ses guerriers,
Dont on redoutoit la vaillance :
Le reste, bravant le danger,
Etoit allé loin de la ville
Les riches moissons protéger,
Dans leur canton fertile.

Soudain venu d'un mont voisin,
Un berger répand les allarmes :
On crie, on sonne le tocsin ;
L'ennemi vient, alerte ! aux armes !
C'étoit Albert, qui bien instruit
Que Zurich ne peut se défendre,

Marchoit

Marchoit en hâte jour et nuit,
Pour venir le surprendre.

Hélas ! qui peindra les terreurs
De cette ville infortunée,
Sans nul secours ni défenseurs,
Aux ennemis abandonnée !
Chacun, sans trop savoir pourquoi,
Sort des maisons, court, pleure ou prie ;
Chacun se dit avec effroi,
C'est fait de la patrie.

Sous un ormeau près des remparts,
Bientôt se rassemble en tumulte
Le prudent sénat des vieillards ;
On délibère, on se consulte :
Tous sentent les périls pressans,
Aucun n'y sait porter remède :
Des femmes, de foibles enfans,
Pourroient-ils être en aide ?

Tout couvert d'un brillant acier,
La lance au poing, le casque en tête,
Vient en hâte un jeune guerrier,
Qui fend la foule qui l'arrête.
Pour donner avis important
Il demande courte audience,
L'obtient sans peine au même instant,
Et chacun fait silence.

„ Le brave Arnold de coups percé,
„ Dans ces champs que la Sill arrose,
„ Sous vos yeux périt l'an passé ;
„ Je suis sa fille et j'ai nom Rose.
„ Mon frère Albouin pour sa moisson
„ Est sur les rives de la Thure,

„ Loin de moi, loin de sa maison,
„ Et j'ai pris son armure.

„ Plus que force, ruse il nous faut.
„ De l'ennemi qui nous menace,
„ Et croit nous prendre sans assaut,
„ La petite troupe est bien lasse.
„ Gardons-nous de nous allarmer;
„ Le tromper est facile chose :
„ Femmes et filles faut armer ;
„ C'est le conseil de Rose.

Le sénat approuvant l'avis,
De s'armer soudain leur ordonne :
Ses ordres bientôt sont suivis,
Et chaque femme est amazonne.
Plusieurs sous le pesant acier,
En chancelant marchent à peine ;
Mais le péril fait oublier,
Et méurtrissure et gêne.

L'une d'un père languissant,
Endosse le harnois antique :
L'autre de son époux absent,
Met la cuirasse et prend la pique.
La fille dans son bouclier,
Pour mieux voir son maintien se mire :
La femme affecte un air guerrier,
Se pavane et s'admire.

Déployant le grand étendard,
Au son bruyant de la trompette,
En bel ordre, droit au rempart,
La troupe marche, Rose en tête.
Mais à tenir laine et fuseaux,
Depuis l'enfance accoutumées,

Leurs mains pour les guerriers travaux
Ne sembloient pas formées.

Albert sur ces remparts fameux
Que borde la troupe amazonne,
En arrivant tourne les yeux,
S'approche, regarde et s'étonne.
„ Qu'elle erreur, dit-il, m'a séduit ?
„ Qu'ai-je que la honte et la fuite ?
„ Chevaliers, décampons sans bruit,
„ Crainte d'une poursuite.

Au deuil, à la sombre terreur,
Soudain succède l'allégresse.
On nomme Rose un Dieu sauveur :
Autour d'elle on court, on s'empresse.
Vers le sénat des vieux guerriers,
S'avance la jeune amazonne ;
Là, de myrthes et de lauriers
L'attend une couronne.

Rose fixant tous les regards,
D'un air modeste entre et salue
Le cercle auguste des vieillards,
Qui se lève à sa venue.
Conrard, le chef de la cité,
Prend la couronne, aux yeux l'expose,
Et la place avec majesté
Sur le casque de Rose.

„ Quoi de plus beau puis-je t'offrir
„ Que les lauriers de ta couronne ?
„ Rien ne peut jamais les ternir ;
„ La gloire à la vertu les donne :
„ Honneur vaut mieux que perle et qu'or :

„ Au nom sacré de la patrie
„ Qui par toi seule existe encor,
„ Conrard te remercie.

Scus son grand casque à se cacher,
Malgré tous s'obstine encor Rose;
A qui veut le lui détacher,
Tout doucement elle s'oppose:
„ Dans l'instant vai me découvrir;
„ Mais avant lever ma visière,
„ De Conrard je veux requérir
„ Une grâce dernière.

Incontinent à deux genoux,
Devant Conrard elle se jette:
Chacun lui dit relevez-vous,
Pour supplier n'êtes plus faite....
„ Ce que je puis, jure accorder,
„ Répond Conrard, dessus ma vie;
„ Celle-là peut tout demander,
„ Qui sauva sa patrie.

„ Rose lui répond, tu le peux:
„ Entre nos deux maisons rivales,
„ La discorde alluma ses feux;
„ Eteignons ces haines fatales.
„ Que ta fille Emma dès ce jour
„ Devienne ma meilleure amie,
„ Et que d'un mutuel amour
„ Le tendre nœud nous lie.

Au signe du père, Emma vient:
„ Emma, quelle gloire est la tienne!
„ D'amitié Rose te prévient;
„ Mets la main droite dans la sienne,
„ Et puis toutes les deux jurez,

„ Qu'oubliant nos vieilles querelles,
„ Vos cœurs par vos mains figurés,
„ Seront unis comme elles.

„ Nous jurons, disent toutes deux :
Lors, Rose levant sa visière,
Paroît sans casque à tous les yeux....
Ce n'est plus la sœur, c'est le frère....
Quoi, se dit-on, quoi, c'est Albouin !
De Rose il a voix et corsage :
Aux grâces d'une fille il joint
D'un héros le courage.

Surpris, mais nullement chagrin,
Le vieillard, qui plus ne s'abuse,
S'approchant du couple incertain,
A l'amour pardonne sa ruse :
Puis, serrant de ses bras tremblans,
Le jeune guerrier et sa fille,
Il dit : „ J'embrasse mes enfans,
„ Et voilà ma famille.

Le bon vieillard hâtant son pas,
Droit au temple tous deux les mène;
Albouin d'aise ne se sent pas :
Emma semble marcher sans peine.
Lors le peuple répète en chœur,
„ Au sage Conrard longue vie :
„ Aux deux époux joie et bonheur,
„ Et gloire à la patrie !

Notice sur la romance précédente.

L'an 1298, le duc Albert d'Autriche, quelques mois avant de devenir empereur, vint assiéger Zurich, qui tenoit le parti de son rival Adolphe de Nassau : cette ville avoit perdu dans divers combats une partie de ses défenseurs, et seroit infailliblement tombée entre les mains d'Albert, sans une ruse dont on s'avisa : on ordonna à toutes les femmes de s'armer, et on les conduisit en belle ordonnance dans un lieu élevé de la ville, d'où le camp ennemi pouvoit les voir : alors le duc persuadé qu'il étoit entré un puissant secours dans la place et ne se sentant pas assez fort pour continuer le siège, prit le parti de décamper en toute diligence : cette anecdote bien helvétique a donné l'idée d'une romance, qu'on s'est permis d'encadrer dans une intrigue, pour couper la monotonie d'une sèche et stricte narration, qui n'auroit eu rien de poétique.

Ce n'est pas le seul trait de nos annales qui fasse honneur au sexe le plus foible : plus d'une fois, pour acquérir ou défendre la liberté, il a secondé le plus fort. Femmes et filles de l'Helvétie, n'oubliez jamais qu'une de nos premières cités doit son salut à ses citoyennes, et pensez quelquefois que vous avez une patrie.

Et ma voix aura soin d'instruire
Bois et ruisseaux de mon malheur ;
Jusqu'à l'instant que plus humaine
La mort terminant mon tourment,
Vienne rejoindre à son Ismène
Celui qu'elle aima tendrement.

Peut-être un jour une bergère
Gravera sur l'antique ormeau,
Dont le feuillage solitaire
Ombragera notre tombeau :
„ Ici sous cette herbe flétrie
„ Dorment Ismène et Licidas :
„ Ils s'aimèrent toute leur vie ;
„ La mort ne les désunit pas.

Ainsi chantoit dans sa détresse
Le berger tendre et malheureux.
Vers le tombeau de sa maîtresse
Il marche en s'essuyant les yeux.
Tout en traversant le bocage,
Le vent mugit avec fracas,
Et le ciel où gronde l'orage
Est sombre comme Licidas.

Bientôt il revoit l'aube-épine
Dont le berceau les tint au frais ;
Puis il arrive à la colline
Où son Ismène dort en paix :
Il approche.... sa main tremblante
Couvre cette tombe de fleurs,
Et place un bouquet d'amaranthe
Que ses yeux ont mouillé de pleurs.

Le tonnerre au fond d'un nuage
Accompagne l'éclair qui luit ;

Du Léman contre son rivage
La vague se brise avec bruit :
L'écho prolonge un sourd murmure,
Et comme pour le soulager
Le deuil profond de la nature
Compâtit au deuil du berger.

Assis sur le tombeau paisible,
Il attendoit que le destin,
A ses maux devenu sensible,
Par un prompt trépas y mit fin.
Au jour déjà succédoit l'ombre
Qui par degré s'épaississoit;
Et dans le firmament plus sombre
L'étoile du soir paroissoit.

Tout-à-coup la tombe s'agite,
L'ormeau voisin paroît trembler,
Le ruisseau bouillonne.... et moins vîte
Son onde semble s'écouler.
Licidas pense que sa vie
Va se terminer cette fois,
Quand de cette tombe chérie
Sortit doucement une voix.

» Cesse de pleurer ton Ismène,
» Console-toi, cher Licidas :
» La mort a brisé notre chaîne;
» Mais un jour tu me reverras.
» Ton Ismène n'est point perdue;
» Ce gazon qui fleurit sur moi
» Dérobe mon corps à ta vue;
» Mais mon cœur vole autour de toi.

» Si, malgré ta triste aventure,
» Tu vis sans abréger tes jours,

» Tu retrouveras, je t'assure,
» Et ton Ismène et tes amours.
» Mais si ta douleur téméraire
» De ton cœur bannissant la paix,
» Croit qu'il faut mourir pour me plaire,
» Tu perds Ismène pour jamais.

La voix se tut.... l'amant fidelle,
Touché de ce doux souvenir,
D'espoir vit luire une étincelle,
Et ne songea plus à mourir.
Dès lors, quand la mélancolie
Attriste son cœur isolé,
Il vole à la tombe chérie....
Puis il en revient consolé.

L'AVALANCHE.

Près de la Fourche inaccessible,
Sur les bords du Rhône naissant,
Dans une cabane paisible
Vivoient Edvige et Ferdinand.
Leurs cœurs toujours d'intelligence
L'un pour l'autre sembloient formés,
Et depuis leur première enfance
Ils s'étoient constamment aimés.

Long-temps aux mêmes pâturages
Ils conduisirent leurs troupeaux,
Et leurs cornemuses sauvages
Frappèrent les mêmes échos.
Enfin depuis un an le prêtre
A béni leur sincère amour;

Comme un fils qui vient de leur naître
Cet amour croît de jour en jour.

Couronné de neige et de glace,
L'hiver tyran de ces vallons
N'offroit qu'une blanche surface
Du Rhône à la cime des monts :
A peine de leurs noires têtes
Les arbres de ces froids climats,
Les sapins bravant les tempêtes
Coupoient la blancheur des frimats.

Attendant le retour prospère
Et du printemps et des zéphirs,
Tous deux sous leur toit solitaire
A s'aimer bornoient leurs plaisirs.
Seulement la voix de l'orage
Grondant sous un ciel ténébreux,
Et des eaux le bruyant passage
Troubloient le calme de ces lieux.

Un matin que perçant la brume
Qui couvroit ces tristes déserts,
Le soleil pour eux se rallume
Et réchauffe un moment les airs ;
Ferdinand quitte sa campagne
Pour suivre l'agile chamois,
Et le voilà sur la montagne
Errant dans l'épaisseur des bois.

L'approche de la nuit tombante
Alloit ramener Ferdinand,
Et son épouse impatiente
Croyoit le voir à chaque instant.
Tout-à-coup un bruit de tonnerre
Gronde et redouble avec fracas ;

Edvige sent trembler la terre,
Et prend son fils entre ses bras.

Hélas ! c'est l'affreuse avalanche
Qui descend des monts d'alentour,
Roule sur la neige qui penche,
Et s'en augmente à chaque tour :
Enfin ce globe irrésistible
Dans la vallée est parvenu,
Et sous cette masse terrible
L'humble chaumière a disparu.

De Ferdinand vers son asyle
La nuit précipitoit ses pas :
Hélas ! peut-on être tranquille,
Quand la nature ne l'est pas ?
En approchant de sa chaumière
A gauche croasse un corbeau,
Et le triste coq de bruyère
Crie et se plaint sur un bouleau.

Du fond d'une caverne sombre
Sortent de longs gémissemens ;
Un feu follet errant dans l'ombre
Accroît ses noirs pressentimens.
Trois fois quelques larmes mouillèrent
Les bords de son œil égaré ;
Trois fois ses mains les essuyèrent....
Mais son cœur reste encor serré.

Il approche enfin la roche
Qui protège son humble toit ;
Mais plus Ferdinand s'en approche,
Moins il reconnoît ce qu'il voit.
„ Eh ! comment, dit-il, je m'égare,
„ Et ne l'aperçoit qu'à présent :

» Un mont de neige me sépare
» De mon Edvige qui m'attend.

Bientôt lui prêtant sa lumière
La lune éclaire son erreur :
L'avalanche est sur sa chaumière....
Il est certain de son malheur,
Comme un chamois que le plomb perce,
Il tombe alors sans mouvement ;
Mais la douleur qui le renverse
Le relève au même moment.

Du haut de la neige entassée
Ses cris, ses lamentables cris,
Entr'ouvrant sa bouche glacée
Appellent Edvige et son fils.
Perdu dans ces vastes ténèbres,
Son appel n'est point entendu ;
Sensible à ses plaintes funèbres
L'écho leur a seul répondu.

Avant que l'aube trop tardive
De la nuit vint finir le cours,
Au hameau prochain il arrive,
Pour y demander du secours.
» Venez, dit-il, dans son délire,
» Accourez tous, ô mes amis !
» L'avalanche.... Il ne peut que dire,
» Rendez-moi ma femme et mon fils.

Sur-le-champ la foule empressée
De l'infortuné suit les pas,
Attaque la masse glacée ;
Mais elle résiste à leurs bras.
La froide haleine de Borée
A rapproché chaque glaçon ;

Un

Une haleine plus tempérée
Seule ouvrira cette prison.

C'est en vain qu'un ami l'entraîne
Loin de cette scène d'horreur ;
Toujours son amour le ramène
Aux lieux témoins de son malheur.
Il ne revient plus au village
Que pour chercher des alimens,
Et n'attend que de son courage
L'art de vaincre les élémens.

Mais l'amour dompte la nature :
Ferdinand seul dans le vallon,
Du sombre hiver brave l'injure
Et la fatigue et l'aquilon.
Au travail la brillante aurore
Le trouve la bêche à la main,
Et la nuit le retrouve encore
Cherchant à s'ouvrir un chemin.

Déjà sous sa pesante hache
S'entr'ouvre le fatal monceau,
Et chaque glaçon qu'il détache
De son cœur décroît le fardeau.
Il approche de sa cabane,
La neige s'abaisse.... il en voit
Sortir la cime du platane
Qui s'élève près de son toit.

Enfin la dixième journée
A peine éclairoit les côteaux,
Qu'il découvre sa cheminée
Et le terme de ses travaux.
Prêtant une oreille attentive,
Dans sa cabane Ferdinand

Croit entendre une voix plaintive
Qui le réclame foiblement.

Du contrevent qu'avec adresse
Il soulève pour le ployer,
Il tire à lui la corde épaisse
Glisse et tombe sur son foyer.
Là, dans cette prison obscure
Où la lumière n'entre pas,
Il prend pour guide la nature....
Et son Edvige est dans ses bras.

„ Grand Dieu, dit cet époux fidèle
„ En la serrant contre son cœur,
„ Plus ta perte me fut cruelle,
„ Plus encor je sens mon bonheur!
„ Combien dans ma douleur profonde
„ Edvige, j'ai pleuré sur toi.
„ Je ne te croyois plus au monde,
„ Et du tombeau tu sors pour moi.

„ Dieu par miracle, dit Edvige,
„ M'a conservé à ton amour,
„ Et toi par un autre prodige
„ Me rends à la clarté du jour.
„ Du toit la charpente affermie
„ Des neiges a porté le poids :
„ Après le ciel, je dois la vie
„ A cette chèvre que tu vois.

Ferdinand que la joie emporte
Presse son fils contre son sein,
Avec peine entr'ouvre sa porte,
Dans la neige fait un chemin,
Et court dans l'église prochaine
Aux yeux de ses voisins surpris,

Rendre grâce au Dieu qui ramène
Du sépulcre Edvige et son fils.

Long-temps ils vécurent ensemble,
Bénissant leur trop heureux sort,
Et le beau nœud qui les rassemble
Ne fut rompu que par la mort.
De cette intéressante histoire
Que je transmets à l'avenir,
Une croix garde la mémoire
Et la rappelle au souvenir.

Dès lors de tout le voisinage
Les filles s'en vont chaque été,
Danser en rond sous le feuillage
Du vieux platane respecté :
Et puis.... la jeune Valaisanne
Par la main prenant son amant,
Entre avec lui dans la cabane
Et dit : voici mon Ferdinand.

Notice sur la romance précédente.

L'anecdote qui a donné lieu à cette romance est arrivée il y a plus de deux siècles dans le haut-Vallais. M. de St. Lambert n'a fait que changer le lieu de la scène, pour en faire le charmant épisode de l'hiver dans son poëme des Saisons : rien de plus commun que les avalanches ou lavanges dans toutes nos Alpes : le catalogue des malheurs qu'elles produisent annuellement seroit trop long à donner : on peut voir dans les *Itinera Alpina de Scheuchzer*, vol. 1[er], depuis la page 220 à la page 233, un morceau

fort curieux sur les causes et les diverses espèces de lavanges, les précautions à prendre etc. Il y a joint une notice de quelques évènemens curieux, auxquels ce singulier accident a donné lieu ; où l'on voit plusieurs personnes s'échapper de cette froide prison, après y avoir passé plusieurs jours.

LE RETOUR DE LISETTE,

CHANSON PASTORALE.

L'HIVER chassé de nos plaines
Porte ses frimats ailleurs ;
Doux printemps, tu me ramènes
Ma Lisette avec les fleurs :
Les oiseaux dans le bocage
Recommencent leurs accords :
Lisette vient .... tout partage
Ma tendresse et mes transports.

Bientôt mon troupeau docile
Avec le sien s'unira,
Pour remonter à la file
Vers les châlets du Jura :
Déjà la neige fondue
Laisse reverdir nos monts,
Et du torrent l'onde accrue
Gronde à travers nos vallons.

Balançant le paysage

Dans le miroir de ses flots,
Le Léman double l'image
Des lieux que baignent ses eaux.
Des Alpes les blanches cimes
Comme un rempart tortueux,
Font de ces tableaux sublimes
Le cadre majestueux.

Mais la nature, ô Lisette!
Sans toi ne me plairoit pas :
Ta bouche est son interprète ;
Son charme est dans tes appas....
C'est toi seule que j'admire
Sur nos côteaux, dans nos bois;
Partout je vois ton sourire,
Et partout j'entends ta voix.

Au bord de cette fontaine
A mes côtés viens t'asseoir ;
Au pied de ce jeune frêne
Parlons d'amour jusqu'au soir.
Laisse-moi de cette rose
Couronner tes blonds cheveux.....
Vois Lisette; à peine éclose
Elle te ressemble mieux.

Comme ta taille légère
Embellit ce corset blanc !
Que cet habit de bergère
A mes yeux semble élégant !
Crois-moi; tout autre parure
Siéroit mal à tes attraits :
Il faut aider la nature,
Mais non déguiser ses traits.

Sur mon cœur dans cet asile
Que tes charmes sont puissans !
Tu me plaisois à la ville ;
Mais tu me ravis aux champs.....
Lisette, dans ce lieu même
Où par toi tout s'embellit,
Je t'ai dit cent fois, je t'aime,
Sans te l'avoir assez dit.

C'est ici que d'un sourire
Autorisant mes aveux,
Dans tes yeux j'appris à lire
Que tu partageois mes feux :
C'est sous cet épais feuillage
Confident de notre amour,
Que tu payas mon hommage
De l'espoir d'un doux retour.

Loin du tourbillon du monde,
Le bonheur est dans ces lieux ;
Il est au bord de cette onde,
Sur ta bouche et dans tes yeux.....
Sois à jamais ma bergère,
Et viens ici t'engager,
Lisette, à n'être légère
Que si je deviens léger.

LE PAYSAN SUISSE,

chanson nationale, imitée de Lavater, sur le même air et avec le même nombre de vers et de strophes.

BRAVES paysans de la Suisse,
Chantons du fond de nos cœurs
Une chanson qu'on ne puisse
Nulle part entendre ailleurs :
Dans ces nombreuses provinces
Où le luxe affreux des princes
Fait mendier les sujets,
On ne la chanta jamais.

Frères ! montrez-moi des hommes
Qui soient plus heureux que nous !
Parcourez tous les royaumes,
Esclaves les verrez tous.
Dans les hameaux, dans les villes,
Plus libres et plus tranquilles,
Plus gais et plus honorés
Jamais vous n'en trouverez.

L'or ne fait pas la richesse,
C'est un cœur calme et content :
Que le jour se lève ou baisse,
Nous faisons tout en chantant :
Soit que dans notre village
Nous pressons un gras fromage,

Soit qu'errans dans nos vallons
Nos chars portent nos moissons.

Du pain, du lait, de l'eau pure,
C'est assez pour nous nourrir.....
De larges habits de bure
Suffisent pour nous couvrir.
Quand sur nos têtes brunies
Portant l'herbe des prairies,
Nous regagnons nos maisons,
Les plus simples mets sont bons.

Le travail, non la mollesse
Nous fait trouver le sommeil
Dans un lit que chacun laisse
Dès que paroît le soleil.
Sans tyran et sans esclaves,
Sans corvée et sans entraves,
Nous n'avons point d'autres rois
Que la patrie et nos lois.

C'est pour nous que nos montagnes
Nourrissent troupeaux nombreux,
Et que d'épis nos campagnes
Se jaunissent sous nos yeux :
Notre toit simple et champêtre
Offre partout ce bien-être,
Que donne la Liberté
Aux fils de l'Egalité.

Ailleurs ce que d'une année
Tout un pays gagnera,
Son prince d'une journée
A table, au jeu le perdra :
De son peuple il se dit père....
Et témoin de sa misère

peut être encor joyeux....
as ! quel père, bons dieux !

hez nous seuls l'homme travaille
r soi, non pas pour autrui :
ne craint impôt ni taille,
récolte est toute à lui.
cun avec sa famille
e en chantant la faucille
es bleds dont l'exacteur
lève point le meilleur.

our ces biens que Dieu nous donne
soit-il à jamais !
: lui seul qui nous couronne
'abondance et de paix :
ous a fait naître Suisses....
ar ses faveurs propices
pères et les enfans
à l'abri des tyrans.

). Quelque simple que soit cette imitation, inal est encore beaucoup plus simple : les s que permet la langue allemande sont uefois si triviaux rendus en françois, que ducteur n'a osé les hasarder tous. Cette on, du reste, n'est que pour les paysans : pour eux qu'elle est faite ; elle ne va bien ans leur bouche, et c'est à eux seuls qu'il de la chanter. Que feroit-elle parmi des l'opéra ? Il importeroit beaucoup dans la françoise d'introduire de pareilles chan- nationales.... qui n'aimeroit mieux les enten- hanter à nos moissonneurs ou à nos ven-

dangeuses, que ces chansons indécentes ou absurdes dont l'oreille est souvent fatiguée dans le Pays de Vaud.... le moral y gagneroit sûrement.

CHANT PATRIOTIQUE

du jeune Suisse qui va parcourir sa patrie.

SALUT à vous, ô monts de l'Helvétie,
Lacs et cantons que je vais parcourir ?
Je vous présente un fils de la patrie,
Qui dans son sein veut y vivre et mourir :
Digne du nom qu'il porte et qu'il révère,
Sensible et fier, brave et simple à la fois,
De ses aïeux il visite la terre,
Et des vieux temps recueille les exploits.

Quel beau théâtre et d'honneur et de gloire
Paroît et s'ouvre à mon œil enchanté !
Partout j'entends cris et chants de victoire....
Partout je vois courage et liberté.
Dans un pays où pour briser sa chaîne
Tout citoyen fut autrefois soldat,
Chaque cité, chaque mont, chaque plaine
Peut se vanter d'un siège ou d'un combat.

Disparoissez Rome et Lacédémone....
N'étalez plus votre antique fierté ;
L'Egalité parmi nous a son trône,
Et l'homme ici par l'homme est respecté :
De vos exploits de même que des nôtres
La liberté devint le germe heureux ;

Et nos héros seroient égaux aux vôtres,
Si quelque Homère eut chanté nos aïeux.

Ici je vois ce détroit redoutable (29)
Où d'un tyran Tell a percé le flanc;
Là j'aperçois la rive mémorable
Qu'Arnold teignit de son généreux sang (30).
Plus loin paroît cette place escarpée
Qui vit jurer nos trois libérateurs (31),
Les yeux au ciel et la main sur l'épée,
De nous soustraire à nos vils oppresseurs.

De ce côté, sont d'autres Thermopyles (32)
Où nos soldats dans leur sang étendus,
Par leur mort même à la patrie utiles,
Sont accablés.... mais ne sont pas vaincus;
De celui-là, s'élève la colline
Qu'ont illustré les Fabius bernois (33),
Lorsque sortis de la porte voisine
Ils vont tous vaincre et périr à la fois.

Oui, je verrai la grotte solitaire
Qu'un saint hermite habita si long-temps (34),
Et la chapelle où d'un duc téméraire
Le nom fameux fixe l'œil des passans (35).
J'irai fêter ce jour patriotique
Où tous les ans nos citoyens nombreux,
De la concorde et du sang helvétique
Vont près de l'Aar resserrer les doux nœuds (36).

En parcourant notre terre chérie,
Du bord des lacs jusqu'au sommet des monts,
Je trouverai de travail, d'industrie,
Un bel exemple et de grandes leçons:
Là j'apprendrai que les mœurs et l'aisance
Marchent toujours avec l'égalité,

Et que chez nous si l'on voit l'abonda
Nous la devons à notre liberté.

Ce court voyage au milieu de mes fr
Pour mon bonheur sera d'un plus granc
Que si j'avois bien loin de nos fronti
Porté mes pas dans Londres ou dans P
Puis de retour dans le vallon rustique
Où j'ai laissé le foyer paternel,
Je m'en irai dans notre temple antique
Tous les matins adorer l'Eternel.

„ O toi ! mon Dieu ! père de la pat
Lui veux-je dire humblement prostern
„ Veille en tout temps sur la libre He
„ Daigne bénir les champs où je suis
„ Ecartes-en luxe, orgueil et discorde;
„ Conserves-y paix et simplicité ;
„ Fais-y fleurir et justice et concorde,
„ Et nous serons heureux par ta bonté

LE TOMBEAU DE NICE.

Fragment d'un poëme champ

Et in Arcadia ego !

AU pied de ces pins tortueux,
Un ruisseau murmure et serpente ;
De son cours lent et sinueux
Je suis l'imperceptible pente ;

Comme lui, j'erre doucement :
Sous mes pieds la mousse pressée,
A leur céder semble forcée,
Et les repousse mollement.
Dans le miroir que lui présente
Cette eau limpide et transparente,
La lune abaisse ses regards,
Et sur cette glace mouvante
Rassemble ses rayons épars.
Par sa clarté l'onde blanchie,
Fière de baigner tant d'attraits,
De son image réfléchie
Renvoie et prolonge les traits :
Mais à chaque instant reproduite,
Et renaissant pour s'éclipser,
Cette image tremble, s'agite,
Et ne peut jamais se fixer.
Là, chaque petit flot qui passe,
Reçoit un moment de clarté,
S'échappe, s'éloigne, s'efface,
Et rentre dans l'obscurité.
De notre sort telle est l'image....
S'écoulant au gré du destin,
De nos jours le cours incertain
Brille un moment sur son passage ;
Puis après de trop courts instans,
Porté sur le torrent de l'âge
Se perd dans l'abîme des temps.
Mais quel charme secret m'arrête
Sous ces peupliers argentés,
Qui par un vent frais agités,
Balancent mollement leur tête !
Au-dessous d'eux, près d'un ruisseau,
L'aune obscur, le saule flexible,
Unissent leur ombre paisible,
Et se recourbent en berceau.

A travers cette sombre voûte,
Qui leur offre à peine une route,
Entrent quelques rayons mourans;
Et de clarté ce foible reste,
Laisse voir à mes yeux errans
Un monument simple et modeste.
C'est un gazon qui croît sans art;
C'est une pierre sans sculpture,
Et qui semble au premier regard
Dans ces lieux mise à l'aventure.
Mes mains ont bientôt écarté
L'épais buisson qui la tapisse,
Et soudain mon œil attristé
Reconnoît la tombe de Nice:
Nice qui charmant tous les cœurs
Fut l'ornement de nos campagnes,
Et brilla parmi ses compagnes
Comme la rose entre les fleurs.
Vingt fois ses beaux yeux sur les plaines
Avoient vu tomber les moissons,
Et vingt fois au bord des fontaines
Les fleurs succéder aux glaçons:
A l'amour jusqu'alors rebelle,
Elle eut enfin besoin d'aimer:
Un berger tendre et digne d'elle,
Misis parvint à la charmer:
Du bonheur la douce apparence
Coloroit pour eux l'avenir;
Ils se livroient à l'espérance,
Et l'hymen alloit les unir.
Mais la mort barbare, inflexible,
De l'hymen éteint le flambeau,
Et des bras d'un amant sensible
Précipite Nice au tombeau.
Misis dans sa douleur profonde,
Fuyant et le jour et le monde,

Languit dès lors abandonné,
Et souvent cet infortuné
Vint gémir au bord de cette onde :
Cependant sous un gazon frais,
La cendre froide, inanimée,
De celle qu'il avoit aimée,
Près de là reposoit en paix.
Ami de ces tristes rivages,
Pour éterniser ses douleurs,
Lui-même il planta ces ombrages,
Et les arrosant de ses pleurs,
Vit s'étendre au loin leurs feuillages.
Sous sa main courbés doucement,
Bientôt de leurs branches flexibles
Ils couvrirent ce monument,
Cher en tout temps aux cœurs sensibles ;
Et quand le trépas vient finir
Et sa carrière et son supplice,
L'amitié s'empresse d'unir
Sa cendre à la cendre de Nice.
Non loin de là, trois vieux ormeaux,
Orgueilleux habitans des plaines,
Jusque sur les rives prochaines
Etendent leurs épais rameaux.
Là, les bergers et les bergères,
Quand le jour commence à baisser,
Et que les ombres passagères,
S'avancent pour le remplacer,
Accourent aux danses légères.
Mais quand la lune dans les cieux
Répand une clarté plus tendre,
Et que ce jour encor douteux
Invite les cœurs à s'entendre,
Soudain le berger attristé,
Prend la main de sa jeune amie,
Et par un sentier écarté,
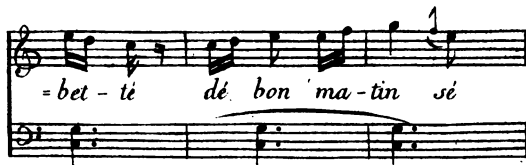
La mène à la tombe chérie :
Là, de Nice et de son amant
Il lui montre le monument,
Et lit d'une voix attendrie
Ces mots gravés par les amours :
„ Et nous aussi dans nos beaux jours,
„ Nous dansâmes sur la prairie....
Alors un triste sentiment
Se glisse au cœur de la bergère ;
Une larme dans ce moment
Est sur le bord de sa paupière :
Elle tremble, et contre son sein,
Du jeune amant qui sut lui plaire
Presse plus tendrement la main.
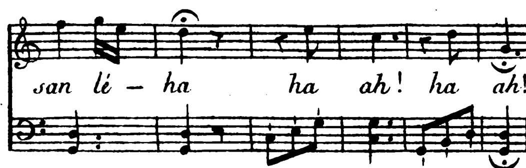
NAIVETÉ ÉPIGRAMMATIQUE.

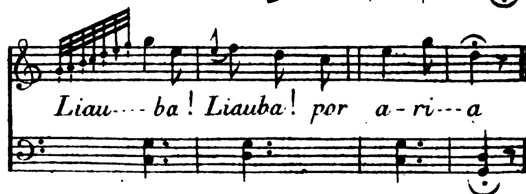
Tout fier de sa haute noblesse,
Un baron du pays de Hesse,
(Pays où comme on sait chacun parle allemand),
Vantoit perpétuellement
Son arbre généalogique :
Un bon Suisse qui l'entendit,
A ce propos bien germanique,
D'un air dédaigneux répondit :
„ Qu'il soit sapin, tilleul, ou chêne,
„ Votre arbre très-beau me paroît :
„ Mais, monsieur ! rien qu'un seul.... cela n'est pas la peine !
„ Moi.... j'en ai toute une forêt.
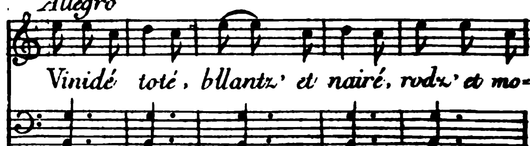
Ranz des Vaches

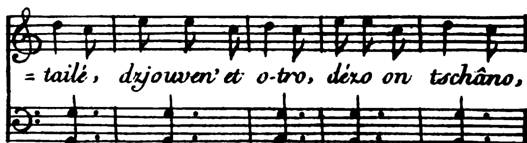




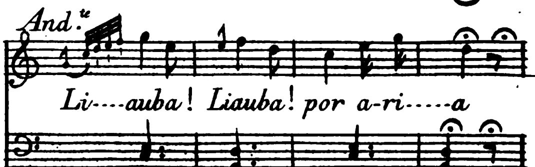


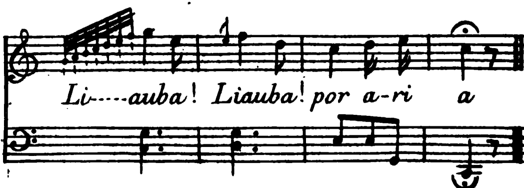



Allegro
Vinidé toté, bllantz' et nairé, rodz' et mo=


=tailé, dzjouven' et o-tro, dézo on tschâno,


ïo vo z'ario, dézo on trainbllo, ïo ïe treintro.


And.te
Li----auba! Liauba! por a-ri-----a


Li-----auba! Liauba! por a-ri a

RANZ DES VACHES

avec la traduction du patois en françois.

1 Lé zarmailli dei Colombetté
De bon matin sé san léha

REFREIN.

Ha ah ! ha ah !
Liauba ! liauba ! por aria.
Vinidé toté,
Bllantz' et nairé,
Rodz' et motailé,
Dzjouven' et otro,
Dézo on tschâno
Io vo z'ario,
Dézo on treinbllo
Io ïe treintzo,
Liauba ! liauba ! por aria. (bis)

1 Les vachers des Colombettes
De bon matin se sont levés
Vaches ! vaches ! pour (vous) traire.
Venez toutes,
Blanches et noires,
Rouges et étoilées,
Jeunes et autres,
Sous un chêne
Où (je) vous trais
Sous un tremble
Où je tranche (le lait.)
Vaches ! vaches ! pour (vous) traire.

NB. Ce refrein se répète après chaque couplet de deux vers.

2 Kan san vegniu ai bassé z'ivoué,
D'ne sein lo pi k'l'an pu passa.

3 Pouro Pierro, ke fain-no ice?
No n'no sein pas mo einreinblla.

4 Te fo'alla frapâ la porta,
A la porta de l'eincoura.

5 Ké volliai vo ke ïe lai dièsso
A noutron bravo l'eincoura?

6 Ke fo ke no dièss'ouna messa,
Por k'no puchein lai z'i passa.

7 L'é z'alla fierre à la porta,
E l'a de d'ains' à l'eincoura:

8 Fo ke vo no dièsse na messa,
Por ke no lai puchein passa.

9 L'eincouraï lai ïa fai responsa,
Pouro frare! s'te vau passa,

2 Quand sont venus aux basses eaux,
Nullement ils n'ont pu passer.

3 Pauvre Pierre, que faisons-nous ici?
Nous ne sommes pas mal embourbés.

4 (Il) te faut aller frapper à la porte,
A la porte du curé.

5 Que voulez-vous que je lui dise
A notre brave curé?

6 Qu'il faut qu'il nous dise une messe,
Pour que nous puissions là y passer.

7 Il est allé frapper à la porte,
Et il a dit ainsi au curé:

8 (Il) faut que vous nous disiez une messe,
Pour que nous y puissions passer.

9 Le curé lui a fait réponse,
Pauvre frère si tu veux passer,

10 Te fo mé bailli na motetta ;
Ma ne té fo pa l'écrama.

11 Einvohi no voutra serveinta ;
No lai farein on bon pri gra.

12 Ma serveinta... l'é tru galèza ;
Vo poria bein mé la vouarda.

13 N'oussi pa pouaire, noutron pritro ;
No n'ein sein pa tan afama.

14 De tru mola voutra serveinta
Fudrai épei no confessa.

15 De preindre lo bein de l'ehllise
No ne sarian pa perdouna.

16 Reintorna t'ein, mon pouro Pierro !
Deri por vo n'avè maria.

17 Prau bein, prau pri ïe vo sohetto
Ma vigni me sovein trova.

10 (Il) tè faut me donner un petit fromage ;
Mais (il) ne te faut pas l'écrêmer.

11 Envoyez-nous votre servante ;
Nous lui ferons un bon fromage gras.

12 Ma servante... elle est trop jolie,
Vous pourriez bien me la garder.

13 N'ayez pas peur, notre prêtre ;
Nous n'en sommes pas tant affamés.

14 De trop embrasser votre servante
(Il) faudroit peut-être nous confesser.

15 De prendre le bien de l'église
Nous ne serions pas pardonnés.

16 Retourne-t-en mon pauvre Pierre
(Je) dirai pour vous un avé-maria.

17 Assez bien, assez fromage je vous souhaite,
Mais venez-moi souvent visiter.

18 Pierro revein ai bassé z'ivoué,
Et to lo drai l'on pu passa.
19 L'an mé lo co à la tzaudaira
Ke n'avian pa à mî aria.

18 Pierre revint aux basses eaux,
Et tout de suite ils ont pu passer.
19 (Ils) ont mis la pressure à la chaudière
Qu'ils n'avoient pas à moitié trait.

Outre le grand refrein, il y en a un plus court, qu'on fait alterner quelquefois avec le premier, en le mettant après chaque couplet pair; mais il exige une autre mélodie, c'est celui-ci:

Lé sonailliré
Van lé premîré:
Lé toté naire
Van lé derraire.

Celles qui portent des clochettes
Vont les premières:
Les toutes noires
Vont les dernières.

Note sur le Ranz des vaches.

Dans le patois de la Suisse romane, *Ranz* signifie une suite d'objets qui vont à la file, ou à la suite les uns des autres; *Rank* en celtique, *Reihen* en allemand ont la même signification : le *Ranz des vaches* est donc en musique la marche des vaches, comme en anglois *Saylor's Rant* est la marche du matelot. — Cet air particulier à nos Alpes y est fort ancien : on le jouoit dans son origine sur le hautbois ou sur *l'Alp-horn*; (trompe ou cor des Alpes). Les paroles sont plus modernes : la Suisse allemande a des *Kühreihen* propres à l'Entlibouch, au mont Pilate, à la vallée de Hassli, à l'Emmenthal, au Sibbenthal, au Gouggisberg, au canton d'Appenzel. Ce dernier fut envoyé en Angleterre vers le commencement du siècle passé, à la reine Anne, qui l'avoit demandé et qui le fit souvent exécuter par sa musique : des amateurs les ont notés et rassemblés : le recueil le plus complet a paru à Berne en 1812, sous le titre de *Sammlung Schweitzer-Kühreihen und Altpenvolkslieder :* le caractère de ces airs nationaux est une grande simplicité et un mode lent et mélancolique, celui que nous publions, se chante dans nos Alpes occidentales des cantons de Fribourg et de Vaud: après avoir comparé diverses copies, on a donné la préférence à celle qui a paru la plus complète et la plus exacte. Ce *Ranz* varie d'un châlet à l'autre, non pour la musique; mais pour les mots, pour la prononciation ou pour le nombre de couplets ; car le fond est toujours le même drame pastoral : ce sont des vâchers de Gruyères,

qui conduisent un grand troupeau sur la haute montagne, où il doit passer l'été : ils sont arrêtés tout court dans leur route par des fondrières ou par des torrens : le berger en chef députe un de ses aides au curé de la paroisse, avec lequel il entre en conversation pour lui demander le secours de ses prières et il obtient sous condition; le dialogue fini, le député retourne à celui qui l'a envoyé ; les vaches traversent le mauvais pas sans difficulté ni accident ; et la bénédiction du curé a une telle efficace, qu'arrivés au chalet, la chaudière se trouve pleine, avant que d'avoir trait la moitié du troupeau.

Voici l'explication des mots patois les plus difficiles de ce *Ranz.*

Armailli, ou *Armadhi*, berger, vacher, chef du châlet.

Liauba, nom d'amitié donné aux vaches pour les appeler ou pour les flatter.

Motaila, vache qui a une étoile blanche au front.

Aria, traire les vaches (verbe.)

Treintzi, faire cailler le lait (verbe.)

Jvoué, (subst. fém.) eau suivant les divers dialectes de notre patois, on dit aussi *ivué*, *igue*, *aigue*, *égoue.*

De ne sein lo pi, mot à mot, sans le pied; forte assertion négative.

Einreinblla, (verbe) s'embourber dans l'orthographe pastorale par-tout ou *l* se double, elle est mouillée.

Fierre, (verbe) frapper, aboutir.

Motetta, (subst. fém.) petit fromage, diminutif de *motta*, grand fromage gras ; le fromage maigre fait de lait écrêmé se nomme communément *toumma.*

Pri, (subst. masc.) fromage gras sortant de la forme, avant d'être salé.

Galé (adj.) *galéza* au féminin, joli, charmant.

Mola, (verbe) embrasser, danser, aiguiser.

Epei, (adv.) peut-être, sans doute.

Co, (subst. masc.) pressure, acide propre à faire coaguler le lait; il y en a une autre espèce qu'on nomme *azi*.

Sonnaillira, (subst. fem.) la vache qui, à la tête du troupeau, porte la plus grosse cloche. Cette cloche s'appelle *seno* dans les alpes; *toupein* dans le Jura.

Le patois a souvent des élisions qui retranchent la dernière voyelle du mot; quelquefois il ajoute un *z* euphonique pour éviter des hiatus.

Le premier qui fit imprimer, en 1710, la musique du *Ranz des vaches*, fut le professeur bâlois Théodore Zwinger, dans sa curieuse *Dissertation sur la Nostalgie.*

Le docteur Cappeler de Lucerne fit graver *le Ranz* du mont Pilate, dans l'histoire de cette fameuse montagne, qui parut à Bâle en 1767.

J. J. Rousseau donna dans son *Dictionnaire de musique* un *Ranz des vaches* retouché ou plutôt arrangé à sa manière. Mais ce n'est point le véritable, tant s'en faut : Gretry s'en est servi assez bien dans *l'Ouverture de son Guillaume Tell* : Adam l'a mis dans sa *Méthode de piano pour le Conservatoire*— Laborde l'a inséré dans le second tome de son *Essai sur la musique ancienne et moderne*; mais à la place des paroles patoises, il y a cousu des paroles françoises, qui sont plattes au lieu d'être simples. Viotti l'un des premiers violons de notre siècle, prenoit un singulier plaisir à jouer cet air dans toute sa simplicité et la plupart des virtuoses modernes en parlent avec un enthousiasme marqué.— Ce n'est

point au reste, sur un théâtre d'opéra, ou dans un salon de concert, qu'il faut entendre le *Ranz des vaches*; il doit être entendu dans les lieux mêmes pour lesquels il fut fait, au milieu des rochers des Alpes, sur la porte d'un châlet de Gruyères, au bord des lacs de Brettaye ou de Lioson, entouré d'un troupeau qui l'aime et qui le suit; il lui faut les accompagnemens de la nature, le fracas d'un torrent ou le bruissement des sapins agités qui sert de basse continue, la voix de l'écho qui le répéte et le prolonge, les beuglemens des vaches qui y répondent, le carillon de leurs cloches qui y jette au hazard des sons à intervalles inégaux : il est du plus grand effet dans nos hautes solitudes et semble tirer des paysages alpestres quelque chose de solennel et de mystérieux, surtout quand il est exécuté de nuit, sur les flancs de l'Alpe opposée, sans qu'on aperçoive ni les chanteurs ni les instrumens et que le silence absolu de l'heure et du lieu est brusquement rompu par ces modulations simples, tristes et presque sauvages, dont la répétition même n'est point monotone. Transcrivons sur cet air un morceau frappant de Viotti lui-même.

Le *Ranz des vaches* n'est ni celui que notre ami Jean-Jaques nous a fait connoître ni celui dont Mr. Laborde parle dans son livre sur la musique. — Je ne sais s'il est connu de beaucoup de gens: tout ce que je sais, c'est que je l'ai entendu en Suisse, et que je l'ai appris pour ne plus l'oublier. — Je me promenois seul, vers le déclin du jour, dans ces lieux sombres où l'on n'a jamais envie de parler. — J'allois, je venois, je montois, je descendois sur ces rochers imposans; le hazard me conduisit dans un vallon, auquel

auquel je ne fis aucune attention d'abord ; ce ne fut que quelque temps après, que je m'aperçus qu'il étoit délicieux et tel que j'en avois souvent lu la peinture dans *Gessner* : fleurs, gazon, ruisseaux ; tout y étoit, tout y faisoit tableau et formoit une harmonie parfaite. — Là, je m'assis machinalement sur une pierre, sans être fatigué, et je me livrois à cette rêverie profonde, que j'ai souvent éprouvée dans ma vie. — J'étois donc là, sur cette pierre, lorsque tout-à-coup mon oreille, ou plutôt toute mon existence, fut frappée par des sons, tantôt précipités, tantôt prolongés et soutenus, qui partoient d'une montagne et s'enfuyoient à l'autre, sans être répétés par les échos. C'étoit une longue trompe ; une voix de femme se mêloit à ces sons tristes, doux et sensibles, et formoit un unisson parfait ; frappé comme par enchantement, je me réveille soudain ; je sors de ma léthargie ; je répands quelques larmes, et j'apprends, ou plutôt je grave dans ma mémoire le *Ranz des vaches* que je vous transmets ici. — J'ai cru devoir le noter sans rhythme, c'est-à-dire, sans mesure ; il est des cas, où la mélodie veut être sans gêne, pour être elle... elle seule : la moindre mesure dérangeroit son effet ; cela est si vrai, que ces sons se prolongeant dans l'espace, on ne sauroit déterminer le temps qu'il leur faut pour arriver d'une montagne à l'autre. — Ce *Ranz des vaches*, en mesure, seroit dénaturé ; il perdroit de sa simplicité. Ainsi pour le rendre dans son véritable sens, et tel que je l'ai entendu, il faut que l'imagination vous transporte là où il est né, et tout en l'exécutant à Paris, réunir toutes ses facultés pour le sentir en Suisse.

M. G. Tarenne qui vient de publier (Paris

1813) des *Recherches sur les Ranz des vaches ou sur les chansons pastorales des bergers de la Suisse, avec musique*, s'exprime ainsi dans cette brochure, dont le texte et les notes sont d'un égal intérêt : (page 11.) Dans un voyage que j'ai fait en Suisse, l'an 1810, me promenant, un jour, au lever de l'aurore, sur des montagnes incultes et désertes du canton de Vaud, j'eus le plaisir d'entendre chanter un *Ranz des vaches*, par une jeune bergère qui conduisoit au paturage un troupeau nombreux : ses accens affectèrent mon esprit d'une manière si agréable, qu'il me seroit impossible d'exprimer le ravissement, ni la situation extatique, dans lesquels je me trouvai en écoutant cette fille, et où je restai long-temps encore après qu'elle eut disparu. — Moi-même dans ma première jeunesse, étant au fond du vallon pastoral *des Plans*, sur la route d'Anzeindaz (cercle de Bex) je l'entendis exécuter par deux hautbois, au milieu d'une nuit orageuse et du bruit des airs agités ; je manque de termes pour rendre les impressions ou plutôt les émotions mélancoliques que cet air excita dans tout mon être... à quarante ans de distance il retentit encore à mon cœur. Son influence physique et morale sur nos montagnards est dès long-temps connue : plus un Suisse est fidèle aux simples goûts de la nature, plus son habitation est élevée, solitaire et sauvage, plus les scènes et les accidens des paysages qui lui sont familiers sont sévères et fantastiques, plus il est sensible à la musique du *Ranz des vaches* : il n'est donc point étonnant que s'il est absent de sa patrie, il ne puisse l'entendre sans verser des larmes, sans être oppressé par les souvenirs de sa terre natale et par le be-

soin d'y retourner : quelquefois la vivacité de ses regrets le fait tomber dans la nostalgie, il se meurt de ce qu'il appelle si énergiquement le *mal du pays*, et il n'est d'autre remède à son état que de regagner promptement ses foyers. La dissertation de *Zwinger* que j'ai déjà citée, contient ce passage remarquable, (page 101.) „ Je ne puis me dispenser de parler d'une cause singulière, qui rend la nostalgie fréquente parmi les soldats suisses, au service de France et de Hollande, et que leurs officiers connoissent très-bien : c'est une certaine chanson, que les bergers ont accoutumé de chanter ou de jouer en gardant leurs troupeaux dans les Alpes helvétiques. Si les recrues arrivées depuis peu au régiment, entendent cette chanson, elle leur rappelle si vivement leur bonne patrie et leur en donne un ennui si profond, que ces pauvres gens en tombent malades : les officiers s'étant aperçu que quelques-uns en mouroient, que d'autres désertoient, pour retourner chez eux ; furent obligés de défendre dans les régimens sous les peines les plus sévères, de chanter, de jouer, même de siffler cette chanson, que nous appelons dans notre idiome national, *Ranz des vaches* et en allemand *Kühreien* ".

Nous finirons cette longue note, par un fragment du petit poëme intitulé le *lac Léman* (Poësies Helvétiennes ; Lausanne 1782.) C'est un vieillard suisse qui parlant de l'amour de la patrie si vif dans sa nation, dit qu'il produit souvent

. . . . .

Ce mal qui nous poursuit sitôt que nous quittons
Les bords de nos torrens et l'ombre de nos monts.
J'en ai fait autrefois la triste expérience ;

Dans le rapide essort de ma jeune imprudence,
Entraîné par la gloire au milieu des hasards,
Je suivis la fortune et l'aigle des Césars.
J'arrive en des climats, où d'immenses campagnes
N'offrent à mes regards ni sources ni montagnes :
Ce pays monotone où l'œil au loin se perd,
Ne me paroît qu'un vaste et lugubre désert.
Bientôt le pâle ennui vient flétrir mon visage ;
La force m'abandonne ainsi que le courage.
S'éteignant par degrés, ce feu qui nous soutient
Perd cette activité dont le jeu l'entretient :
L'air même appesanti sur ma tête débile,
Accable de son poids tout mon corps immobile ;
Chaque souffle qui sort de mon sein trop chargé
Est un profond soupir en plainte prolongé.
Durant mes courts sommeils je rêve à ma patrie,
De mes simples parens j'entends la voix chérie,
Je revois nos châlets, nos rochers, nos troupeaux,
Et je crois être encore au bord de nos ruisseaux.
Le nom de mon pays frappe-t-il mon oreille?
Tout baigné de mes pleurs soudain je me réveille,
Mais ce doux souvenir cause de mon malheur,
Loin de la soulager ajoute à ma douleur.
Et si mes compagnons sur des airs helvétiques,
Répètent devant moi nos chants mélancoliques,
Mon délire redouble et dans un noir transport
Je demande à grands cris ma patrie ou la mort :
Mais la paix suit enfin les pas de la victoire ;
J'ose me retirer sans craindre pour ma gloire :
M'éloignant à grands pas de ces funestes lieux,
Je reprends le chemin de nos monts sourcilleux.
Déjà je vois des eaux féconder les prairies,
J'aperçois les sommets de nos Alpes blanchies,
Je renais à leur vue, et bientôt de mon corps,
La force et la santé remontent les ressorts.
Comment peindre ma joie à l'instant où j'arrive

Où mes yeux du Léman ont découvert la rive!
De cet heureux moment, de ce jour de bonheur
Le simple souvenir fait tressaillir mon cœur.
Je baise avec respect la cabane où mes pères
Ont dans l'obscurité coulé des jours prospères;
Et pour mieux célébrer ce fortuné retour,
Au pied des saints autels je vais le même jour
Promettre au Dieu puissant qu'adore l'Helvétie,
De vivre et de mourir au sein de ma patrie.

P. B.

NOTES.

(1) Plusieurs de nos historiens suisses ont mal décrit cette bataille, parce qu'ils n'ont pas été sur les lieux. S'ils les avoient visités, ils auroient vu que Morgarten n'est ni un village, puisqu'il n'y a qu'une chapelle et quelques fermes éparses dans les entours, ni un défilé, parce qu'il n'y a de colline que d'un côté; ils auroient remarqué qu'il n'y a pas de rocher sur cette pente escarpée et que les exilés ne purent se servir que de troncs d'arbres coupés sur la place, ou de cailloux tirés du lit d'un petit torrent voisin: ils auroient compris que la petite armée suisse devoit naturellement venir de la tour de Schornau, (comme en fait foi une très-vieille gravure en bois de cette action) et qu'elle dut moins la victoire à la première attaque des exilés, qu'à la nature marécageuse du terrein, où les ennemis s'engagèrent à la tête du lac.

(2) La famille Ott, répandue dans presque toute la Suisse, subsiste avec honneur à Zurich,

urs chefs que
un boucher,
celui qui la
ois me suive,
orte d'Esch,
'ils ne pou-
avoient même
our qu'on put
s rentreroient
re Roten, qui
lle menacé par
, et 3000 che-
e, pour couper
iroient joindre
eur ordonner de
s'ils eussent été
iblement tombée

dans le Pays-de-
ry, l'autre près de
c'est dans ce dernier
es assises.... Ce Boson
n savant et digne pré-
étant encore que simple
nement par le clergé et
é à Soleure; il occupa le
35 ans, étant mort en
olph qui estimoit son mé-
sieurs priviléges pour son
ui d'élire ses évêques et de
n propre c... Voyez Ru-
l'histoire ecclésiastique du
page 22.

re, le 16 ... de l'an 908; puis-
... se fit couronner

à Berne, à Bâle, à Schaffouse et dans le pays grison : plusieurs de ses individus, ont rempli et remplissent encore les premières dignités civiles et ecclésiastiques de leurs villes natales : elle s'est sur-tout illustrée par sa valeur dans nos plus fameux combats : Henri Ott de Lucerne fut tué à Sempach, Ulrich Ott de Schwitz périt à Næfels; Félix Ott de Zurich fut décapité à la prise de Greiffensee avec tous ses compagnons pour s'être trop bien défendu; Rodolph Ott de la même ville combattit à Morat et un autre Félix Ott aussi de Zurich se distingua à Cappel : plusieurs officiers de ce nom se sont fait connoître avantageusement dans les services étrangers.

(3) Ce chevalier, homme de lettres (ce qui n'étoit pas commun chez la haute noblesse de son temps) étoit l'auteur d'une chronique qui fut continuée par son fils.... cet ouvrage est maintenant perdu ou enterré dans la bibliothèque de quelque couvent; plusieurs morceaux intéressans en ont été conservés par nos anciens historiens suisses, entr'autres par Tschudi.

(4) On sera peut-être curieux de savoir ce que nos annales ont conservé de certain sur le contingent de chaque canton, et sur les capitaines qui commandoient ce détachement.

Berne 600 hommes, sous la bannière de Hans Matters, parmi lesquels il faut compter 50 Neuchâtelois. Lucerne 100 hommes, commandés par Hofstetter. Soleure 260 hommes. Uri 40 hommes, capitaine Erni Schuk. Schwitz 50 hommes, capitaine Jost Réding. Underwalden 40 hommes. Zug 50 hommes, capitaine Leiler. Glaris 50 hommes, capitaine Wernhard Kilchmatter.

(5) C'étoit contre l'ordre de leurs chefs que ces soldats entraînés par l'exemple d'un boucher, qui arracha la bannière des mains de celui qui la portoit, en criant : Que tout bon Bâlois me suive, étoient sortis de la ville par la porte d'Esch, pour aller secourir leurs alliés, qu'ils ne pouvoient de sang froid voir périr. Ils avoient même mis de la paille à leurs baudriers, pour qu'on put les reconnoître à ce signe, quand ils rentreroient dans leurs murs. Mais le bourgmaître Roten, qui du haut des tours voyoit le petit Bâle menacé par un gros détachement d'Armagnacs, et 3000 chevaux réunis près de Ste. Marguerite, pour couper toute communication à ceux qui iroient joindre les Suisses, vint en personne leur ordonner de rentrer dans la ville, laquelle, s'ils eussent été battus ou coupés, seroit infailliblement tombée au pouvoir du Dauphin.

(6) Il y a deux Corsier dans le Pays-de-Vaud ; l'un au-dessus de Lutry, l'autre près de Vevey : il est probable que c'est dans ce dernier que Rodolphe tenoit alors ses assises.... Ce Boson évêque de Lausanne étoit un savant et digne prélat né dans cette ville : n'étant encore que simple diacre, il fut élu unanimement par le clergé et le peuple en 892, et sacré à Soleure ; il occupa le siège épiscopal environ 35 ans, étant mort en 927, très-lié avec Rodolph qui estimoit son mérite, il en obtint plusieurs priviléges pour son église, entr'autres celui d'élire ses évêques et de les prendre dans son propre clergé.... Voyez Ruchat, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud*, page 22.

(7) C'est-à-dire, le 16 juillet de l'an 908 ; puisque Rodolph de Stratlingen se fit couronner

en 888 à St. Maurice en Valais, dans une assemblée d'évêques et de grands seigneurs.

Le savant Ruchat regardoit cette pièce comme authentique, et il l'avoit insérée dans sa la collèction manuscrite de chartres concernant Suisse : en 1785, M. le général et baron de Zurlauben la fit imprimer accompagnée d'excellentes notes, ainsi que plusieurs autres diplomes très-curieux, dans le premier vol. d'un ouvrage intitulé, *Georg Guill. Zapf, Monumenta anecdota, historiam Germaniæ illustrantia: Aug. Vindelic. in-4*. Ce recueil est précieux par la quantité de documens qu'il renferme sur l'ancienne histoire ecclésiastique de la Suisse, du Valais, du pays grison etc.

(8) Les charrues de ces vallées, dont la terre est fort légère, n'ont effectivement point de cornes, mais un manche qui en tient lieu.

(9) Le reviseur de ces lettres se plaint que le nombre des châteaux ruinés n'est pas indiqué juste... l'auteur avoue qu'il ne les a pas comptés sur la place, mais bien dans la liste que le savant de Porta en a publiée dans le 1er tom. de son *Histoire de la Réformation du pays Grison*, pag. 139 et suivantes... et certes, on n'oseroit reprocher à cet ecclésiastique de ne pas connoître son pays.

(10) V. dans les *Itinera Alpina de Scheuchzer*, tom. 2, pag. 144... deux gravures des superbes ruines de ce château de Misox, qui servit long-temps de demeure aux comtes de ce nom, bien connus dans l'histoire helvétique.

(11) Augst, jadis Augusta Rauracorum, à deux lieues de Bâle. On trouve une excellente notice des ruines de cette colonie romaine, dans la vingt-troisième partie de l'ouvrage allemand du savant Bruckner; qui a pour titre *Description historique des choses remarquables du canton de Bâle.* Jaques Russinguer a aussi publié en 1615, sur des médailles et des camées déterrées à Augst deux dissertations qui sont de la plus grande rareté.

(12) François Ier, comte de Gruyères, vivoit dans le milieu du XIVe siècle; il épousa Marguerite d'Oron née dans le château de ce nom au Pays-de-Vaud, et il en eut un fils, nommé Jean : une tradition conservée dans le pays renferme le fonds de cette histoire, qu'on a pris plaisir à étendre et à raconter en vieux style, pour faire connoître les mœurs de ces temps-là.

(13) Ce sont quatre des plus anciennes familles de la Suisse occidentale : une branche des Blonay est établie à Vevey, l'autre en Savoie. Les d'Affry sont maintenant citoyens de Fribourg. Les Cerjeat possèdent plusieurs terres dans le Pays-de-Vaud, et ont proprement leur domicile à Moudon. Les de Torrens, à présent éteints, étoient jadis habitués dans le gouvernement d'Aigle.

(14) La famille de Rovéréa, honorablement connue depuis plusieurs siècles, a son château originaire à Bex, dans le gouvernement d'Aigle... en 1329 les Bernois et les Fribourgeois en guerre avec le comte François, prirent et brulèrent la petite ville de la Tour de Treyme, près de Gruyères.

(15) Le discours dont ces deux fragmens font partie, fut prononcé devant l'état-major du corps helvétique, qui avoit alors garnison à Bâle; il en demanda l'impression : mais des raisons tirées des circonstances du moment s'y opposèrent. Maintenant que ces raisons n'existent plus, on a cru devoir à la patrie et à la mémoire de nos braves gardes suisses, de conserver ces fragmens et l'ode qui les suit.

(16) C'est une imitation d'une belle ode allemande faite en l'honneur de ce brave citoyen, sur le champ de bataille même, par un de ses compatriotes de l'illustre famille de Salis, inséré dans le *Museum Helvétique* de Zurich. Voyez sur Fontana pag. 109 de ce vol.

(17) Près de la première de ces deux villes, en 1386, les Suisses battirent et tuèrent l'archiduc Léopold d'Autriche, et près de la seconde, ils défirent Charles le Hardi duc de Bourgogne, en 1476.

(18) La chapelle bâtie sur la place où Guillaume Tell s'échappa du bateau du gouverneur autrichien, au bord du lac des quatre Cantons, entre Brunnen et Fluelen.

(19) Ce n'est point seulement par les mêmes efforts pour établir et soutenir leur liberté, et par les mêmes rapports de gouvernement, que les républiques grecques et suisses se ressemblent; mais encore, par un même amour pour les sciences et les arts. Aucun pays, à proportion de sa grandeur, n'a produit autant d'hommes fameux dans les lettres que notre patrie : il seroit trop long de nommer dans cette note, pour justi-

fier notre assertion, tous les savans qu'ont produits depuis quatre siècles Bâle, Genève, Zurich, Berne, St. Gall, Lucerne, Lausanne et tant d'autres villes et bourgs moins connus.

(20) M. Tissot de Lausanne.

(21) M. Sal. Gessner de Zurich.

(22) M. Charles Bonnet de Genève.

(23) Toute l'Europe connoît les tableaux d'Holbein et de Liotard, les médailles du chevalier Hedlinger de Schwitz, des Dacier de Genève, de Samson de Bâle, les talens des Keller, des Arlaud, des Alberli etc.

(24) Le plan en relief de la Suisse intérieure, par M. le général Pfiffer de Lucerne; ouvrage qu'il faut voir, car aucune description n'en peut donner une idée exacte.

(25) Il s'agit ici des fameux automates de Jaquet Droz de la Chaux-de-Fonds, dans les montagnes de Neuchâtel, à qui la république de Genève, toujours prête à encourager et à récompenser les talens, vient de faire présent de la bourgeoisie.

(26) C'est à Schwitz, d'où est dérivé le nom général de Suisse, qu'est en dépôt la grande bannière que le pape Jules II donna à ce canton en 1512, avec le titre de *défenseurs de la foi :* et c'est le respectable banneret Weber chargé de la garde de ce fameux drapeau, qui tint à l'âge de 80 ans, au prince de Brunswick, le discours qui fait l'épisode de cette épitre.

(27) L'auteur de cette épitre, qui a été attaché à l'éducation de l'aimable prince auquel elle est adressée, pendant son séjour à Lausanne, et qui l'a accompagné dans son tour en Suisse, en 1785, a mieux aimé lui donner des conseils comme Fénélon, que de le flatter comme Horace ou Boileau l'auroient fait, parce qu'il croit que quiconque écrit à un grand, lui doit des vérités et non de l'encens.

(28) . . . . *Aliæ panduntur inanes.*
Suspensæ ad ventos : aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus . . . .

ÆNEID. L. VI.

(29) Le chemin creux près de Kussnacht, au canton de Schwitz, où Guillaume Tell tua Gessler, le 18 novembre 1307.

(30) Le champ de bataille près du lac de Sempach, au canton de Lucerne, où Arnold de Winckelried assura par son dévouement la victoire aux Suisses, le 9 juillet 1386.

(31) Le Grutli, petite prairie dans le canton d'Uri, sur le lac de Lucerne, où nos trois premiers confédérés s'engagèrent par serment, en 1307, à rendre la liberté à leur patrie.

(32) Le champ de bataille de St. Jaques près de Bâle, où 1200 Suisses périrent en se battant le 26 août 1444, contre 40,000 François, qui jugeant par eux de tout le reste de la nation, se hâtèrent de faire avec les cantons une paix honorable.

(33) Le Schlosshalde, éminence près de Berne,

où en 1289 la famille Neunhaupt se fit tailler en pièces, en repoussant presque seule le duc Albert d'Autriche, tout comme jadis la famille Fabia de Rome, en se battant contre les Veïens, près du fleuve Crémère.

(34) L'hermitage dans le Melchthal au canton d'Underwald, où vécut près de vingt ans, et mourut en 1487 le bienheureux Nicolas de Flue, qui empêcha une guerre civile entre les cantons, et fit recevoir en 1581 Fribourg et Soleure dans la confédération.

(35) La chapelle de Morat, où l'inscription la plus noble et la plus simple conserve le souvenir de la défaite de Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, le 22 juin 1476.

(36) La société helvétique qui s'assemble à Olten, au canton de Soleure, le mardi avant la pentecôte, de chaque année, où tout Suisse peut assister et boire avec ses concitoyens dans la coupe de la confraternité helvétique.

Fin du premier volume.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

POÉSIES.

NB. Celles de ces pièces qui sont marquées d'un astérique ont été traduites en allemand.

ERRATA.

Page 33 lign. 28, ou *lisez* et.
— 218 — 18, *pericusam*, lis. *periculosam*.
— 219 — de près, lis. et de près.
— 260 — 25, *feld*, lis. *fed*.
— 426 — 15, l'eincourai, lis. l'eincoura.
— 429 — 22, *Altpenvolkslieder*, lis. *Alpenvolks lieder*.

De l'imprimerie de H. VINCENT.



